This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1903

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL BOOKBINDING CO.
78 53 S
005 3 5383
QUALITY CONTROL MARK

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1903.

MM. Th. Homolle,	Président.
Le comte P. Durrieu,	Premier Vice-Président.
H. Bouchot,	Deuxième Vice-Président.
G. Lafaye,	Secrétaire.
N. Valois,	Secrétaire adjoint.
A. Blanchet,	Trésorier.
M. Prou,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. de Barthélemy.
A. Héron de Villefosse.
L'abbé H. Thédenat.
H. Omont.
E. Michon.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. A. de Barthélemy.
H. Omont.
M. Collignon.
A. Blanchet.

Digitized by Google

Membres de la Commission des Fonds.

MM. Ch. Ravaisson-Mollien.
M. Collignon.
E. Babelon.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 25 Avril 1903.

MM.

1. Barthélemy (Anatole de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (9 mai 1842-7 juin 1882).
2. Delisle (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).
3. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue Taitbout, 81 (7 août 1861-6 janvier 1886).
4. Perrot (Georges), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).
5. Wescher (Carle), ✻, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868-6 avril 1892).

Digitized by Google

MM.

6. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue Washington, 16 (5 janvier 1876-5 janvier 1898).
7. Heuzey (Léon), G. O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales et de la céramique antique au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Exelmans, 90 (1er mai 1867-3 mai 1899).
8. Saglio (Edmond), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue du Sommerard, 24 (3 novembre 1875-2 mai 1900).
9. Longnon (Auguste), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876-2 mai 1900).
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 25 Avril 1903.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome (7 juin 1893).
5. Sickel (le chevalier Theodor von), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne, président de l'Institut autrichien de Rome, à Rome, Via della Croce, 74 (6 février 1895).
6. Benndorf (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Vienne, à Vienne, Pelikangasse, 18 (16 juin 1897).
7. Albe (la duchesse de Berwick et d'), à Madrid, Palacio de Liria (1er février 1899).
8. Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences et professeur à l'Université de Turin, à Turin (8 avril 1891-1er février 1899).
9. . . . . .
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 25 Avril 1903.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
2. Rey (le baron Emmanuel), ✻, avenue de Breteuil, 70 (5 février 1862).
3. Guiffrey (Jules), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877).
4. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 37 (7 février 1877).
5. Gaidoz (Henri), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).
6. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).
7. Corroyer (Édouard), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

Digitized by Google

MM.

8. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

9. Duchesne (Mgr Louis), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879).

10. Boislisle (Arthur de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

11. Arbois de Jubainville (Henry d'), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

12. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Saint-Mandé, avenue Quihou, 30 (5 avril 1882).

13. Rougé (le vicomte Jacques de), au château de Bois-Dauphin, par Précigné (Sarthe) (5 juillet 1882).

14. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Las-Cases, 6 (8 novembre 1882).

15. Bapst (Germain), ✻, rue de Miromesnil, 17 (4 février 1885).

16. Molinier (Émile), O. ✻, ancien conservateur au Musée du Louvre, rue Spontini, 16 (4 février 1885).

Digitized by Google

MM.

17. Collignon (Maxime), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

18. Babelon (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, chargé de cours au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

19. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Vital, 39 (12 janvier 1887).

20. Homolle (Théophile), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, rue de Commaille, 2, et à Athènes, à l'École française (4 mai 1887).

21. Durrieu (le comte Paul), ✻, conservateur honoraire au Musée du Louvre, avenue Malakoff, 74 (7 mars 1888).

22. Bouchot (Henri), ✻, conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

23. Omont (Henri), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889).

24. Baye (le baron J. de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

25. Delaborde (le comte H.-François), ✻, sous-chef de section aux Archives nationales, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891).

Digitized by Google

MM.

26. Martha (Jules), ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

27. Prou (Maurice), ✻, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891).

28. Cagnat (René), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

29. Beurlier (l'abbé Émile), curé de Notre-Dame d'Auteuil, rue Corot, 4 (7 mars 1894).

30. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895).

31. Lafaye (Georges), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (9 janvier 1895).

32. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 40 (11 décembre 1895).

33. Valois (Noël), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896).

34. Girard (Paul), ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896).

35. Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897).

Digitized by Google

MM.

36. La Tour (Henri de), conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897).

37. Hauvette (Amédée), ✱, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Racine, 28 (2 février 1898).

38. Enlart (Camille), conservateur adjoint de la bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts, rue du Cherche-Midi, 14 (3 mai 1899).

39. Martin (Henry), conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899).

40. Tardif (Joseph), docteur en droit, rue du Cherche-Midi, 28 (5 juillet 1899).

41. Monceaux (Paul), ✱, professeur au lycée Henri IV, rue de Tournon, 12 (13 juin 1900).

42. Stein (Henri), archiviste aux Archives nationales, rue Gay-Lussac, 38 (13 juin 1900).

43. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Tournon, 17 (9 janvier 1901).

44. Mély (Fernand de), rue de la Trémoïlle, 26 (4 février 1903).

45. Maurice (Jules), rue Washington, 33 (4 février 1903).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 25 Avril 1903.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), à Bourg, boulevard Victor-Hugo, 22 (3 juillet 1889).

Aisne.

PILLOY (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

SOUCHON (Joseph), archiviste du département de l'Aisne, à Laon (4 mars 1891).

Allier.

MALE (Émile), professeur de première au lycée Louis-le-Grand, à Commentry, et à Paris, rue de Navarre, 11 (3 juillet 1895).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Digitized by Google

MM.

Moreau de Néris (le Dr), à Néris, près Néris-les-Bains (7 janvier 1903).

Alpes (Basses-).

Ripert-Monclar (le marquis de), C. ✻, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Manteyer (Georges de), au château de Manteyer, et à Paris, rue de Fleurus, 3 (7 juin 1899).

La Mazelière (le marquis de), à Embrun, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 40 (7 juin 1900).

Alpes-Maritimes.

Essling (le prince d'), ✻, à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Ardèche.

Vallentin (Roger), receveur des domaines, à Saint-Péray (4 juin 1890).

Ardennes.

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Vincent (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

Dieudonné (Adolphe), archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

Digitized by Google

Aube.

MM.

Babeau (Albert), ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Vialettes (l'abbé Ludovic), chanoine de la cathédrale de Rodez, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Champoiseau (Charles), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, rue Consolat, 5 (5 février 1902).

Arnaud d'Agnel (l'abbé), à Marseille, rue Monteaux (5 novembre 1902).

Calvados.

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

Digitized by Google

MM.

Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Besnier (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Pémagnie, 14 (7 mars 1900).

Cantal.

Grand (Roger), archiviste du département du Cantal, à Aurillac (5 juin 1901).

Charente.

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien vice-président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, à La Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et de numismatique de Saintes, à Saintes (4 mai 1887).

Noguès (l'abbé Jules L.-M.), curé de Dampierre-sur-Boutonne (9 novembre 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Des Méloizes (le marquis Albert), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Corrèze.

Rupin (Ernest), ✻, président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Digitized by Google

Corse.

MM.

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✻, président de la Société d'histoire de Beaune, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel de Dijon, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), curé doyen de Sombernon (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouz-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Jobard (Paul), imprimeur, à Dijon (1er juin 1898).

Poinssot (Louis), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

Digitized by Google

Côtes-du-Nord.

MM.

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

Doubs.

Gauthier (Jules), ✻, archiviste du département du Doubs, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque de Montbéliard, à Montbéliard (7 mars 1883).

Perrin (l'abbé Élie), professeur au grand séminaire de Besançon, à Besançon (11 janvier 1893).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge honoraire, à Montélimar (9 décembre 1874).

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 67 (11 mai 1881).

Eure.

Regnier (Louis), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

Digitized by Google

MM.

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

Eure-et-Loir.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise de la cathédrale de Chartres, à Chartres (1er février 1893).

Daupeley (Gustave), imprimeur, à Nogent-le-Rotrou (20 avril 1898).

Merlet (René), archiviste départemental, à Chartres (7 mai 1902).

Finistère.

Tholin (Georges), ✻, archiviste honoraire du département de Lot-et-Garonne, villa Kerlia, à Concarneau (5 mars 1873).

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Du Chatellier (Paul), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nimes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie de Toulouse, à Toulouse, rue Riquet, 1 (16 janvier 1867).

Digitized by Google

MM.

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

Pasquier (Félix), archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Batiffol (Mgr Pierre), recteur de l'Institut catholique de Toulouse, à Toulouse, rue de la Fonderie, 31 (11 janvier 1888).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

Joulin (Léon), membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, rue des Arts, 7, et à Blois, rue Saint-Nicolas, 7 (3 décembre 1902).

Gers.

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baïse (26 juillet 1899).

Gironde.

Jullian (Camille), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, à Bordeaux, rue Méry, 26 (23 février 1898).

Braquehaye (Charles), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, place Rohan, 6 (6 avril 1898).

Brutails (Auguste), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Digitized by Google

MM.

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

Meller (Pierre), vice-président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, cours du Jardin public, 37 (5 mars 1902).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), avocat, à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pélissier (Léon-G.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, villa Léris, boulevard J.-J. Rousseau (1er juillet 1891).

Vitalis (Alexandre), à Lodève, place Alsace-Lorraine (3 mars 1897).

Joubin (André), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, avenue du Stand, 10 (6 mars 1901).

Bonnet (Émile), avocat à la Cour d'appel, rue de la Valfère, 8 (7 mai 1902).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

Indre.

Creusot (F.), à Châteauroux, rue de la Châtre, 128 (7 mars 1900).

Chénon (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue des Écoles, 30, et à Acre, par Urciers (4 mars 1903).

Digitized by Google

Indre-et-Loire.

MM.

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, boulevard des Invalides, 12 (24 juillet 1894).

Isère.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), docteur en droit, à Grenoble, et à Paris, rue de Rennes, 66 (27 janvier 1897).

Bizot (Ernest), conservateur du Musée et de la bibliothèque de Vienne, à Vienne, rue Donna, 1 (6 novembre 1900).

Jura.

Chatel (Eugène), ✻, archiviste honoraire du département du Calvados, à Voiteur, et à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Mont-sous-Vaudrey (6 mars 1889).

Landes.

Baras (Albert), ✻, à Dax, rue d'Aulan (8 février 1888).

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

Digitized by Google

Loire.

MM.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), ✻, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Déchelette (Joseph), conservateur du Musée de Roanne, à Roanne (15 novembre 1893).

Saint-Pulgent (A. de), à Montbrison (12 décembre 1900).

Loire-Inférieure.

Kerviler (René Pocard-), ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Quilgars (Henry), à Guérande (23 février 1898).

Loiret.

Casati (Charles), ✻, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun, et à Paris, rue de Prony, 29 (5 mars 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6, et à Paris, rue Vaneau, 61 (7 novembre 1877).

Dumuÿs (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lozère.

Germer-Durand (François), architecte du département de la Lozère, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Angers, chemin de Frémur, 91 (3 février 1892).

Digitized by Google

MM.

Castellane (le comte Henri de), à Parnay, par Noyant, et à Paris, rue de Villersexel, 5 (4 mai 1898).

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims, rue de la Grue, 12 (9 janvier 1867).

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (le chanoine Paul), archiprêtre de la cathédrale de Châlons, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat-Radel (Alexandre), sous-chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue Friant, 36 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Roserot (Alphonse), ancien archiviste du département de la Haute-Marne, à Chaumont, et à Paris, rue de Varenne, 35 (3 juillet 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Digitized by Google

Meurthe-et-Moselle.

MM.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne, à Nancy, rue Saint-Dizier, 9 (10 juin 1861).

Cournault (Charles), ✻, conservateur honoraire du Musée lorrain, à Malzéville (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✻, colonel, directeur de l'artillerie, à Toul (5 février 1890).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

Perdrizet (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, rue Désiles, 9 (6 mars 1901).

Meuse.

Jacob (Alfred), conservateur du Musée de Bar-le-Duc, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Boyé (Marius), ✻, capitaine au 2e régiment de chasseurs, à Pontivy (11 mai 1887).

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5 (14 décembre 1887).

Aveneau de la Grancière, à Vannes, rue Pasteur, 19 (5 février 1902).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), instituteur, à Murlin, par Beaumont-la-Ferrière (1er mars 1893).

Sarriau (Henri), à Donzy, et à Paris, rue Treilhard, 4 (1er juillet 1896).

Digitized by Google

MM.

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue de Grenelle, 15 (1er mars 1899).

Saint-Venant (Julien de), ✻, inspecteur des eaux et forêts, conservateur du Musée lapidaire de Nevers, à Nevers (3 janvier 1900).

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, rue de Villersexel, 2 (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Quarré-Reybourbon (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), ✻, archiviste du département du Nord, à Lille (12 décembre 1883).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Serbat (Louis), archiviste-paléographe, à Valenciennes, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 138 (9 janvier 1901).

Swarte (Victor de), ✻, trésorier-payeur général du département du Nord, à Lille (5 juin 1901).

Du Teil (le baron Joseph), à Saint-Momelin, par Watten, et à Paris, rue Pierre-Charron, 22 (5 juin 1901).

Oise.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

Luçay (le comte Hélion de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varenne, 90 (3 juillet 1878).

Digitized by Google

MM.

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Müller (l'abbé Eugène), curé de Saint-Leu-d'Esserent (25 juillet 1888).

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Nicolo, 51 (15 juin 1889).

Marsaux (le chanoine Léopold), à Beauvais, rue des Jacobins, 68 (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), vice-président de la Société française de numismatique, à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

Kergorlay (le comte Florian de), ✻, au château de Fosseuse, par Méru, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 1 (6 février 1901).

Lauer (Philippe), sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Saint-Leu-d'Esserent, et à Paris, rue Arsène-Houssaye, 15 (4 mars 1903).

Orne.

Duval (Louis), archiviste du département de l'Orne, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Boutry (Léon), à Alençon, rue du Château, 33 (7 février 1900).

Pas-de-Calais.

Pagart d'Hermansart (Émile), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Omer (13 février 1884).

Digitized by Google

MM.

Vaillant (Victor-J.), à Boulogne-sur-Mer, rue Tour-Notre-Dame, 12 (3 juillet 1889).

Loisne (le comte Auguste Menche de), au château de Beaulieu, par Saint-Venant, et à Paris, rue de Varenne, 51 (25 mars 1896).

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Rodière (Roger), à Montreuil-sur-Mer (5 novembre 1902).

Puy-de-Dôme.

Audollent (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, à Chamalière, près Clermont-Ferrand, rue de Beaulieu, 3 (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

Croizier (le marquis de), ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, au château de Jouandin, à Bayonne, côte Saint-Étienne (9 novembre 1892).

Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Guilhou (Ernest), au château de Laclau, par le Boucau (12 juillet 1899).

Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (1er mai 1901).

Pyrénées (Hautes-).

Lanore (Maurice), archiviste départemental, à Tarbes (4 avril 1900).

Pyrénées-Orientales.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Digitized by Google

Rhône.

MM.

Morin-Pons (Henry), à Lyon, quai Saint-Clair, 15 (4 janvier 1865).

Giraud (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, place Saint-Jean, 2 (9 novembre 1887).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, place Bellecour, 26 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Lyon, rue Pierre Corneille, 5 (25 janvier 1899).

Saône-et-Loire.

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Triger (Robert), inspecteur général de la Société française d'archéologie, au Mans, rue de l'Évêché (7 mai 1902).

Seine.

Bayet (Charles), C. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement supérieur, à Paris, rue Gay-Lussac, 24 (2 juillet 1879).

Weiss (André), ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Digitized by Google

MM.

Bloch (Gustave), O. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, chargé de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, rue d'Alésia, 72 (11 juin 1884).

Espérandieu (le capitaine Émile), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), attaché à la direction de la *Revue du cercle militaire*, à Vanves, route de Clamart, 59 (29 juillet 1885).

Ruelle (Ch.-Émile), ✻, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, place du Panthéon, 6 (9 novembre 1887).

Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, rue Singer, 2 (16 novembre 1887).

Bouillet (l'abbé Auguste), à Paris, rue Corot, 4 (12 juin 1889).

Villenoisy (François de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Toutain (Jules), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, chargé de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, à Paris, rue de l'Université, 74 (2 décembre 1891).

Leprieur (Paul), conservateur adjoint du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Castanier (Prosper), à Choisy-le-Roi (24 janvier 1894).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, à Alfortville, rue de l'Union, 10 (24 janvier 1894).

Eude (Émile), ingénieur architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Trawinski (Florentin), ✻, chef du secrétariat des Musées nationaux, à Paris, au Musée du Louvre (8 juillet 1896).

Capitan (le docteur Louis), professeur à l'École d'anthropologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

Digitized by Google

MM.

Fougères (Gustave), ✻, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, rue d'Ulm, 6 (23 février 1898).

Expert (Henry), à Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (1er juin 1898).

Vitry (Paul), attaché au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, à Paris, avenue Daumesnil, 52 (7 décembre 1898).

Sellier (Charles), à Paris, rue Saint-Louis-en-l'Isle, 5 (4 avril 1900).

Guimet (Émile), directeur du Musée Guimet, à Paris, au Musée Guimet (4 avril 1900).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Paris, boulevard Edgar Quinet, 22 (6 mars 1901).

Kœchlin (Raymond), à Paris, quai de Béthune, 32 (4 décembre 1901).

Lacombe (Paul), à Paris, rue de Moscou, 5 (5 mars 1902).

Rousseau (F.), à Paris, rue Claude-Bernard, 57 (3 décembre 1902).

Poupardin (René), stagiaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Soufflot, 18 (4 mars 1903).

Fursy-Raynaud (Marc), attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, avenue des Champs-Élysées, 120 (11 mars 1903).

Seine-Inférieure.

Beaurepaire (Charles de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen (6 avril 1870).

Allard (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Digitized by Google

MM.

Le Breton (Gaston), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre (6 juin 1888).

Foville (Jean de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue du Regard, 5 (9 janvier 1901).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Vesly (Léon de), architecte, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, à Rouen (5 mars 1902).

Seine-et-Marne.

Bordes (l'abbé Jean-Marie), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Héron de Villefosse (Étienne), ✻, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Chantecler (Charles), agriculteur, à Limoges-Fourches, par Moissy-Cramayel (12 juillet 1899).

Ridder (André de), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, au Mée, et à Paris, rue de Marignan, 22 (8 mai 1901).

Gassies (Georges), professeur au collège de Meaux, vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, à Meaux, rue du Collège, 15 (5 février 1902).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, avenue de l'Opéra, 6 (10 décembre 1873).

Digitized by Google

MM.

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres, Grande-Rue, 112 (4 juin 1879).

Caron (Émile), ✻, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, boulevard Haussmann, 36 (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Marchéville (Marcel de), ✻, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, boulevard Haussmann, 138 (7 février 1894).

Marquet de Vasselot (Jean-J.), attaché au département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Bellevue, Grande-Rue, 12 (9 janvier 1895).

Maignan (Albert), O. ✻, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Dumoulin (Maurice), aux Mureaux, route d'Ecquevilly, 59 (11 décembre 1895).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Guiffrey (Jean), attaché au département des peintures et dessins du Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, avenue des Gobelins, 42 (6 février 1901).

Marais (le colonel L.), directeur d'artillerie, à Versailles, aux Grandes-Écuries (5 mars 1902).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Digitized by Google

Somme.

MM.

Janvier (Auguste), à Amiens, boulevard du Mail, 73 (5 décembre 1877).

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✻, à Péronne (9 janvier 1901).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✻, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Var.

Roustan (François), architecte du département et des monuments historiques du Var, à Toulon, rue Dumont-d'Urville, 2 (4 février 1903).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Farcinet (Charles), O. ✻, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

Vienne.

La Croix (le R. P. Camille de), ✻, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Digitized by Google

MM.

Combes (Camille), avocat, au château de Velüe, à Nueil-sur-Faye, par Monts-sur-Guesnes (9 novembre 1887).

Ginot (Émile), bibliothécaire archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Yonne.

Petit (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Lucas (Charles), architecte, à Champigny-sur-Yonne, et à Paris, rue de Dunkerque, 23 (2 juin 1897).

Espinas (Georges), attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, à Saint-Florentin, et à Paris, rue de la Planche, 7 (4 mars 1903).

Algérie et Tunisie.

Blanc (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue de Varenne, 52 (6 mars 1890).

Carton (le docteur Louis), ✻, médecin-major du 4e régiment de tirailleurs, à Sousse (3 février 1892).

Gauckler (Paul), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tunis, rue des Selliers, 66 (11 janvier 1893).

L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), à Sfax (11 janvier 1893).

Digitized by Google

MM.

Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), à Tunis, Sidi el Benna, 32 (10 avril 1895).

Delattre (Le R. P. Alfred-Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

Sorlin-Dorigny (Albert), à Constantinople, rue Asmali-Mesdjid, 17, Péra, et à Fontenay-aux-Roses, avenue de la Demi-Lune, 7 (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco (1er mars 1882).

Laigue (Louis de), ✻, consul général de France à Trieste (Autriche-Hongrie) (5 décembre 1883).

La Martinière (Henri-P. de), ✻, consul général, secrétaire à la légation de France au Maroc, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tanger, et à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 28 (19 juin 1889).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouvernement de Grodno (Russie) (5 mars 1890).

Durighello (Ange), à Beyrouth (Syrie) (10 janvier 1894).

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), de l'ordre des Frères Prêcheurs, au couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), prieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Séjourné (le R. P. Paul M.), de l'ordre des Frères Prêcheurs, prieur du couvent de Saint-Étienne, supérieur de l'École biblique, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Digitized by Google

MM.

Morin (le R. dom Germain), de l'ordre des Bénédictins, à l'abbaye de Maredsous (Belgique) (13 mai 1896).

Rouvier (le docteur Jules), professeur à la Faculté de médecine de Beyrouth, à Beyrouth (Syrie) (28 juillet 1897).

Gaudin (Paul), directeur de la Compagnie des chemins de fer de Smyrne-Cassaba, à Smyrne (12 juillet 1899).

Degrand (A.), consul de France à Philippopoli (Bulgarie) (7 novembre 1900).

Rodocanachi (Emmanuel), à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), et à Paris, rue de Lisbonne, 34 (11 mars 1903).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), voir p. 9.

Hirschfeld (Otto), voir p. 9.

Plath (le Dr Konrad), à Berlin, S. W., Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

Autriche-Hongrie.

Sickel (le chevalier Th. von), voir p. 9.

Benndorf (Otto), voir p. 9.

Giöry de Nadudvar (Arpad de), archiviste aux Archives impériales, à Vienne, Minoritenplatz (3 décembre 1902).

Belgique.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M.-O.), ✻, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

Digitized by Google

MM.

Cloquet (Louis), professeur à l'Université, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 49 (3 avril 1889).

Soil (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, juge au tribunal civil, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur du Musée des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), secrétaire de l'Académie royale d'archéologie, à Anvers, rue du Transvaal, 53 (4 avril 1900).

Gaspar (Camille), à Bruxelles-Ixelles, rue du Buisson, 8 (3 décembre 1902).

Ghellinck (le vicomte de), au château d'Elseghem, près Audenarde, Flandre-Orientale (7 janvier 1903).

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✻, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

Olrik (le Dr Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Soriano y Tomba (Ramón de), à Barcelone, Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal de Séville, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de la même ville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

Albe (la duchesse de Berwick et d'), voir p. 9.

Digitized by Google

Grande-Bretagne et Irlande.

MM.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Cork (Irlande), Queen's College (7 mars 1883).

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), aide de camp de S. M. le Roi, à Londres, Green Street, 40, Park Lane, et au château de Wildeck, Argovie (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

Headlam (le Rev. Arthur-C.), à Welwyn, Herts (5 février 1896).

Thompson (H.-Yates), à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltman (E. J.), à Kinghoe, Great Berkhamsted, Herts (3 juillet 1901).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), ancien ministre, à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), voir p. 9.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

Lazzaroni (le baron), à Rome, et à Paris, rue Spontini, 16 (3 décembre 1902).

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Roumanie.

Vaschide (Mme Victoria), à Bukarest, et à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (2 juillet 1902).

Digitized by Google

Russie.

MM.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), ✻, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

Boulitchoff (S. Exc. N. de), vice-gouverneur à Oufa (7 mai 1902).

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue D. Colladon, 3 (23 décembre 1885).

Naëf (Albert), architecte, à Mérymont, route d'Ouchy, Lausanne (Vaud) (16 novembre 1892).

Moulin (Franki), à Toulon (Var), boulevard de Strasbourg, 42 (3 avril 1901).

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 25 Avril 1903.

MM.

Albe (la duchesse de Berwick et d'), Espagne.
Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde.
Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), Tunisie.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnaud d'Agnel (l'abbé), Bouches-du-Rhône.
Arnauldet (Pierre), Seine.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aveneau de la Grancière, Morbihan.

Babeau (Albert), Aube.
Baras (Albert), Charente-Inférieure.
Barrière-Flavy (Casimir), Haute-Garonne.
Batiffol (Mgr Pierre), Haute-Garonne.
Bayet (Charles), Seine.
Beaucorps (le baron Adalbert de), Charente-Inférieure.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvois (Eugène), Côte-d'Or.
Benndorf (Otto), Autriche.
Berthelé (Joseph), Hérault.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.

Digitized by Google

MM.

Besnier (Maurice), Calvados.
Bizot (Ernest), Isère.
Blanc (Édouard), Tunisie.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), Russie.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bonnet (Émile), Hérault.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bouillet (l'abbé), Seine.
Boulanger (C.), Somme.
Boulitchoff (S. Exc. N. de), Russie.
Boutry (Léon), Orne.
Boyé (Marius), Morbihan.
Braquehaye (Charles), Gironde.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé Paul), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), Oise.
Capitan (le docteur Louis), Seine.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Caron (Emile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le docteur Louis), Tunisie.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Seine.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte Jean de), Creuse.

Digitized by Google

MM.

Champoiseau (Charles), Bouches-du-Rhône.
Chantecler (Charles), Seine-et-Marne.
Chapot (Victor), Isère.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Jura.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chénon (Émile), Indre.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Combes (Camille), Vienne.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Coutil (Léon), Eure.
Creusot (F.), Indre.
Croizier (le marquis de), Basses-Pyrénées.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Dangibeaud (Charles), Charente-Inférieure.
Daupeley (Gustave), Eure-et-Loir.
Déchelette (Joseph), Loire.
Degrand (A.), Bulgarie.
Delachenal (Roland), Isère.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Demaison (Louis), Marne.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Méloizes (le marquis Albert), Cher.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Destrée (Joseph), Belgique.

Digitized by Google

MM.

Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dognée (Eugène), Belgique.
Donnet (Fernand), Belgique.
Douais (Mgr Célestin), Oise.
Du Chatellier (Paul), Finistère.
Dufour (A.), Seine-et-Oise.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumoulin (Maurice), Seine-et-Oise.
Dumuÿs (Léon), Loiret.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Du Teil (le baron Joseph), Nord.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Espérandieu (le capitaine Émile), Seine.
Espinas (Georges), Yonne.
Essling (le prince d'), Alpes-Maritimes.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcinet (Charles), Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis Gérard de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte Louis de), Russie.
Fougères (Gustave), Seine.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.

Digitized by Google

MM.

Foville (Jean de), Seine-Inférieure.
Fursy-Raynaud (Marc), Seine.

Gaspar (Camille), Belgique.
Gassier (Georges), Seine-et-Marne.
Gauckler (Paul), Tunisie.
Gaudin (Paul), Turquie d'Asie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône.
Germain (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Germer-Durand (le R. P. Joseph), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Ghellinck (le vicomte de), Belgique.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Ginot (Émile), Vienne.
Giöry de Nadudvar (Arpad), Autriche-Hongrie.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godet (l'abbé Henri), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goy (Pierre de), Cher.
Grand (Roger), Cantal.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Guilhou (Ernest), Basses-Pyrénées.
Guimet (Émile), Seine.
Gusman (Pierre), Seine.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Jules), Belgique.

Digitized by Google

MM.

Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Jobard (Paul), Côte-d'Or.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joubin (André), Hérault.
Joulin (Léon), Haute-Garonne.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.

Kergorlay (le comte Florian de), Oise.
Kermaingant (P. Laffleur de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
Kœchlin (Raymond), Seine.

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lagave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
Lacombe (Paul), Seine.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Turquie d'Asie.
Laigue (Louis de), Autriche-Hongrie.
La Martinière (Henri de), Maroc.
La Mazelière (le marquis de), Hautes-Alpes.
Lanore (Maurice), Hautes-Pyrénées.
La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), Drôme.
Lauer (Philippe), Oise.
Lauzun (Philippe), Gers.
Lazzaroni (le baron), Italie.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Clert (Louis), Aube.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.

Digitized by Google

MM.

Lejay (l'abbé Paul), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), Tunisie.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lewis (Bunnell), Irlande.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loisne (le comte Auguste Menche de), Pas-de-Calais.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lucas (Charles), Yonne.
Luçay (le comte Hélion de), Oise.
Lucot (le chanoine Paul), Marne.

Macqueron (Henri), Somme.
Maignan (Albert), Seine-et-Oise.
Male (Émile), Allier.
Manteyer (Georges de), Hautes-Alpes.
Marais (le colonel L.), Seine-et-Oise.
Marcel (le chanoine Louis), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Marchéville (Marcel de), Seine-et-Oise.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.
Marquet de Vasselot (Jean-J.), Seine-et-Oise.
Marsaux (le chanoine Léopold), Oise.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Mazerolle (Fernand), Seine.
Meller (Pierre), Gironde.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), Sarthe.
Merlet (René), Eure-et-Loir.
Millard (l'abbé Aristide), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.

Digitized by Google

MM.

Mirot (Léon), Nièvre.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Moreau de Néris (le Dr), Allier.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé Louis), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Belgique.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Moulin (Franki), Suisse.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Noguès (l'abbé Jules L.-M.), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.

Olrik (le Dr Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart (Émile), Pas-de-Calais.
Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Perrin (l'abbé Élie), Doubs.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (le Dr Konrad), Allemagne.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.

Digitized by Google

MM.

Poupardin (René), Seine.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.
Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Rainaud (Armand), Calvados.
Regnier (Louis), Eure.
Rey (Auguste), Seine-et-Oise.
Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ridder (André de), Seine-et-Marne.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Rodière (Roger), Pas-de-Calais.
Rodocanachi (Emmanuel), Grand-duché de Luxembourg.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rousseau (F.), Seine.
Rousset (Louis), Gard.
Roustan (François), Var.
Rouvier (le docteur Jules), Syrie.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien de), Nièvre.
Sarriau (Henri), Nièvre.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.

Digitized by Google

MM.

Séjourné (le R. P. Paul-M.), Turquie d'Asie.
Sellier (Charles), Seine.
Seltman (E. J.), Angleterre.
Serbat (Louis), Nord.
Sickel (le chevalier Theodor von), Autriche.
Soil (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Turquie.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Swarte (Victor de), Nord.

Tausserat-Radel (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Finistère.
Thompson (H.-Yates), Grande-Bretagne.
Toutain (Jules), Seine.
Travers (Émile), Calvados.
Trawinski (Florentin), Seine.
Triger (Robert), Sarthe.

Unger (Charles-Richard), Norvège.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vaillant (Victor), Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallentin (Roger), Ardèche.
Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van der Straten-Ponthoz (le comte François), Belgique.
Vaschide (Mme Victoria), Roumanie.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vesly (Léon de), Seine-Inférieure.
Vialettes (le chanoine Ludovic), Aveyron.

Digitized by Google

MM.

Vienne (Maurice Mathieu de), Meurthe-et-Moselle.
Villenoisy (François de), Seine.
Vincent (le docteur Henri), Ardennes.
Vitalis (Alexandre), Hérault.
Vitry (Paul), Seine.

Weiss (André), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

Zeiller (Jacques), Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Boury*, Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Digitized by Google

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.

GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

Digitized by Google

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.
HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique de Touraine.
ISÈRE, *Grenoble*. Académie delphinale.
— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.
LANDES, *Dax*. Société de Borda.
LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.
LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.
LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.
LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.
MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.
MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.
MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.
MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

Digitized by Google

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
— — Société d'anthropologie.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.
SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
TARN-ET-GARONNE, *Montauban*. Société archéologique.
VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
— — Académie du Var.
VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.

Digitized by Google

ALLEMAGNE. *Iéna.* Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves.* Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden.* Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.

ALSACE-LORRAINE. *Colmar.* Société d'histoire naturelle.
— *Metz.* Académie de Metz.
— *Mulhouse.* Société industrielle.
— *Strasbourg.* Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

AUTRICHE-HONGRIE. *Agram.* Société archéologique.
— *Buda-Pest.* Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie.* Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz.* Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin.* Société archéologique.
— *Prague.* Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato.* Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne.* Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.

BELGIQUE. *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.

Digitized by Google

BELGIQUE. *Bruxelles.* Société royale de numismatique.
— *Gand.* Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège.* Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur.* Société archéologique.
DANEMARK. *Copenhague.* Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensee.* Fyens Stifts litterære Selskab (Société littéraire de Fionie).
ÉGYPTE. *Le Caire.* Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
ESPAGNE. *Madrid.* Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos bebliotecas y museos.
ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.
— *Boston.* American Antiquarian Society.
— *Cambridge.* Archæological Institute of America.
— *Chicago.* Académie des sciences.
— *Philadelphie.* American philosophical Society.
— *Topeka.* Kansas State historical Society.
— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington.* Bureau of Ethnology.
— — Smithsonian Institution.
GRANDE-BRETAGNE. *Londres.* Society of Antiquaries of London.
— — Society of Biblical Archæology.
— *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.
— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey.* Société jersiaise.

Digitized by Google

ITALIE. *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.
— *Rome.* Istituto archeologico.
— *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Foligno.* Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Milan.* Società storica lombarda.
— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin.* Reale Accademia delle scienze.
LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
NOUVELLE-ÉCOSSE. *Halifax.* Nova-Scotian Institute of science.
PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).
PORTUGAL. *Lisbonne.* Museu ethnographico português.
RUSSIE. *Saint-Pétersbourg.* Commission impériale archéologique.
— *Ékaterinebourg.* Société ouralienne des amis des sciences.
— *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).
— *Moscou.* Société impériale archéologique.
SUÈDE. *Stockohlm.* Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
SUISSE. *Bâle.* Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich.* Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

CHARLES READ

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France

(1819-1898)

Par M. Camille Enlart, membre résidant.

(Lecture faite à la séance du 4 juin 1902.)

Messieurs,

M. Charles Read était né à Paris le 22 janvier 1819. Son père descendait d'une famille écossaise qui a fourni plusieurs officiers distingués ; sa mère, née Brulley de Marnay, était fille du dernier commissaire de la France à Saint-Domingue. Elle y naquit en pleine révolte, et ses parents durent aussitôt quitter la colonie. Son père n'avait échappé aux nègres que pour tomber à Paris entre les mains des terroristes. A peine débarqué, il fut dirigé sur les prisons révolutionnaires. Là, il s'était lié avec Malesherbes, et reçut ses dernières paroles au moment de partir pour l'échafaud. Il eût lui-même pris le même chemin quelques jours plus tard sans la chute de Robespierre. — Il fut l'importateur en France de la cochenille, qu'il avait déjà naturalisée à Saint-Domingue.

Les révolutions suivantes devaient avoir une grande influence sur la destinée de son petit-fils. Celle de 1848 orientera sa carrière vers les études historiques, et l'insur-

Digitized by Google

rection de 1871 sera la ruine d'une partie de ses plus précieux travaux.

Charles Read perdit son père de bonne heure; le grand avocat Plougoulm, ami et conseil de sa famille, dirigea ses études et le poussa vers la carrière judiciaire. Marié en 1844 à la fille d'un savant illustre, P.-L.-A. Cordier, pair de France, professeur de géologie au Muséum, vice-président du Conseil des mines, il venait de faire ses débuts de magistrat à Montélimar. Doué de toute la droiture et de toute la sagacité nécessaires pour être un excellent magistrat, une chose cependant lui manquait : le goût de la profession. En revanche, une autre vocation se dessinait déjà très nettement chez lui : celle des études historiques, et en particulier l'histoire du protestantisme. Protestant ardent, c'était surtout dans l'histoire et dans les écrits des premiers champions huguenots qu'il puisait ses convictions.

Ce qui, dans Montélimar, intéressa le jeune magistrat, ce ne furent guère les travaux professionnels, ce fut bien moins encore la petite société provinciale, semblable à celles de toutes les petites villes, et dont les préoccupations bornées et banales et le formalisme vide lui répugnaient. Combien il préférait, lui-même nous l'a dit, l'accueil cordial et simple, la solitude reposante des bons moines d'Aiguebelle dans le vieux cloître où il aimait à leur rendre visite et à méditer les souvenirs du passé! Cependant, un autre endroit du pays l'attirait encore davantage, bien qu'il n'y restât pas une pierre. Ce n'était qu'un carré de terrain : la *Place du Temple;* de ce temple, les pierres avaient été, en 1685, dispersées et meurtries comme les fidèles eux-mêmes; mais un sentiment impérieux, fait de curiosité historique et de piété filiale, l'incitait à évoquer l'édifice disparu et ceux qui y avaient prié. Tout ce que les archives gardaient de souvenirs, il voulut le scruter, et, quelques années plus tard, il devait faire revivre dans un livre l'église de Montélimar et son illustre pasteur, Daniel Chamier.

Il n'avait pourtant pas eu le loisir de méditer longtemps sur ces ruines. De Montélimar, il fut appelé à Montargis; c'est là qu'en 1848 la révolution vint mettre fin à sa courte

Digitized by Google

carrière de magistrat. Il aurait pu ne pas le regretter si, déjà père de deux enfants, il n'avait éprouvé en même temps des revers de fortune qui lui faisaient une nécessité impérieuse de chercher d'autres fonctions. La famille trouva d'abord asile chez M. Cordier, dans sa demeure du Jardin des Plantes, et, dès 1848, M. Read fut nommé sous-préfet de Blaye (Gironde). L'année suivante, il passa à Villeneuve-sur-Lot, sans prendre plus de goût à la province et sans acquérir la vocation de la carrière préfectorale. Enfin, en 1849, il eut la joie de revenir définitivement à Paris, chargé de la direction des Cultes non catholiques au ministère de la Justice et des Cultes. C'était une mission qu'il pouvait prendre à cœur et dans laquelle il allait enfin donner sa mesure. Plein d'initiative et d'activité, il entreprit dès lors une série d'innovations et de créations, toutes bien conçues et bien organisées, car elles ont subi l'épreuve du temps et des révolutions, et restent debout.

La première fut, au ministère, l'organisation administrative du culte protestant, jusque-là régi par les articles organiques de l'an X. — C'est par les soins de M. Charles Read que fut élaboré le décret-loi du 25 mars 1852, qui créa les conseils presbytéraux, les consistoires et le conseil central.

En 1857, M. Read entra à la préfecture de la Seine comme chef du Contentieux. Peu d'années après, il y devenait chef de la section des Travaux historiques, de la bibliothèque et des archives, et rendit d'inappréciables services dans ces fonctions jusqu'à ce que l'insurrection de 1871 eût brisé sa carrière administrative.

Rendu à la vie privée, il devait garder jusqu'à la fin d'une longue existence toute l'activité et la lucidité d'une intelligence vraiment remarquable, tant par sa pénétration que par son ouverture.

De cette vie si remplie, il ne nous appartient d'apprécier ici qu'une partie, mais elle est considérable. L'œuvre de l'érudit suffirait à honorer toute une existence. Mais cet érudit était en même temps un protestant dévoué, non seulement au passé, mais à l'avenir de son Église, un littérateur et un

Digitized by Google

administrateur éclairé. Et, si nous voulons savoir ce qu'il fut en dehors du domaine qui est le nôtre, nous retrouverons un même caractère dans le protestant, plus militant que pratiquant; dans l'auteur enthousiaste d'une tragédie lyrique sur Vercingétorix; dans l'administrateur plein d'initiative et d'activité fécondes. Il nous faut, d'autre part, le suivre partout dans une certaine mesure, car il était partout historien et archéologue, même à l'heure où il se crut poète. Comme administrateur, il s'est, avant tout, dévoué à la conservation des souvenirs du passé. Enfin, je le constatais tout à l'heure, sa foi même reposait sur des bases historiques et scientifiques. Ce qui le séduisait dans sa religion, c'était à la fois l'émancipation de la pensée et l'épopée de ces trois siècles de luttes durant lesquels il admirait les vieux huguenots, tantôt combattant et argumentant, tantôt subissant la force avec résignation, mais montrant partout et toujours la même énergie indomptable. Nul sermon, selon lui, ne pouvait valoir les écrits de ces hommes et le récit de leurs luttes, plus éloquentes encore que leurs écrits. Aussi M. Read fut-il un collaborateur dévoué des frères Haag dans la *France protestante,* et c'est à son initiative que l'on dut, en 1852, la création de la *Société de l'Histoire du Protestantisme français,* qui fête aujourd'hui même son cinquantenaire.

Le meilleur éloge de cette fondation est dans les résultats qu'elle a donnés depuis un demi-siècle, et, dès le premier jour, cette Société conçue par M. Read a rallié les noms les plus estimables : Christian Bartholmèss, Maurice Block, Athanase Coquerel, Eugène Haag, Henri Lutteroth, Adolphe Monod, Waddington-Kastus, Weiss, et bientôt aussi notre confrère Henri Bordier. M. Guizot accepta avec empressement la présidence d'honneur. Quant à M. Read, un de ses collaborateurs, M. Francis Waddington, a bien caractérisé quel fut son rôle dès le début : « ... lui, se donnait tout entier, de sorte que, naturellement, grâce à son incessante activité, il devint bientôt à lui seul tout le comité, — j'ai presque dit toute la Société, — fouillant et faisant fouiller partout archives et bibliothèques, registres officiels et

Digitized by Google

papiers de famille, puisant à toutes les sources manuscrites ou imprimées, ajoutant aux documents ainsi recueillis des commentaires généralement très succincts, enfin répartissant le tout entre les trois derniers siècles, qui étaient uniformément représentés dans chaque livraison, et dont il aurait voulu pouvoir scruter les moindres détails... faisant fonction de secrétaire aussi bien que de président. Chaque nouvelle tâche lui était une fête; jamais on ne vit pareil entrain[1]. »

Cette publication contient, on le sait, des documents inédits d'une grande importance historique, comme la lettre de Théodore de Bèze à Henri IV pour le dissuader d'abjurer, le testament de Coligny, les registres de l'église de Charenton et des fragments de ceux du bagne de Marseille.

M. Read s'était révélé très universel; il n'était pas, il ne pouvait pas être sans lacunes. Plus d'une fois, dans sa vie, l'entraînement de ses admirations l'empêcha de tout prévoir, et dans cette œuvre si bien imaginée, si brillamment conduite, l'enthousiasme de son apostolat historique l'avait empêché de prendre en considération certaines questions pratiques et certaines réclamations de collaborateurs, et surtout d'abonnés, qui trouvaient la revue trop exclusivement faite pour des érudits. Découragé, il donna en 1862 sa démission de président. Il fut, d'ailleurs, bientôt absorbé par la préparation d'une autre publication d'un caractère plus général : l'*Intermédiaire*.

On ne saurait parler de la *Société de l'Histoire du Protestantisme* sans signaler à cette époque l'acte généreux du baron F. de Schickler, aplanissant les difficultés matérielles avec lesquelles elle avait à compter, et, plus tard, en assurant l'avenir par une dotation.

M. Read resta le collaborateur dévoué du *Bulletin* qu'il avait fondé, et ce fut justice lorsqu'en 1892 il fut élu à la présidence d'honneur, où il succédait à M. Guizot.

En 1854, il avait publié les Chroniques des temples d'Ablon et de Charenton, ainsi qu'un premier livre,

1. Notice lue à la Société de l'Histoire du Protestantisme.

Digitized by Google

Daniel Chamier, où il a réuni les mémoires et les biographies de ce savant ministre de Montélimar, qui argumenta contre le P. Coton, vint à la cour d'Henri IV, et fut sous son règne un des hommes les plus remarquables et les plus influents de l'Église protestante. Ce recueil critique de documents se termine par une étude sur l'ancien temple de Montélimar, par le récit de sa destruction et du martyre du fils du héros en 1685.

En 1862, un devoir pieux vint faire diversion à ces études historiques et fournit à M. Read l'occasion d'affirmer la remarquable variété de ses aptitudes : il écrivit une notice sur la *Vie et les travaux du géologue P.-L.-A. Cordier,* son beau-père, parue en tête du catalogue de sa bibliothèque, et l'accompagna d'une bibliographie et d'un mémoire posthume.

En 1864, il mettait à exécution une conception des plus originales et des plus utiles, en commençant, sous le pseudonyme de Carle de Rash, la publication de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux.* On sait quel énorme répertoire de renseignements de tout genre forme aujourd'hui cette collection et quels services elle a parfois rendus aux érudits. Là comme dans le *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme,* M. Read se multipliait et sut trouver le secret de fournir sans cesse une foule de renseignements nouveaux et piquants sur une infinité d'objets.

Ces publications de détails ne l'empêchaient pas d'en mener à bien d'autres plus importantes. En 1864, avec M. Francis Waddington, il donnait les *Mémoires inédits de Dumont de Bostaquet, gentilhomme normand,* récit souvent émouvant de la vie d'une famille protestante dans les années qui précédèrent et suivirent la Révocation de l'Édit de Nantes.

En 1867, notre Compagnie fut heureuse de rendre hommage à ces travaux en accueillant leur auteur, présenté par MM. Bordier et Quicherat; le rapport sur sa candidature fut fait par MM. de la Villegille, Nicard et de Guilhermy. M. Read a été jusque vers 1889 assidu à nos séances, auxquelles il apporta souvent des communications brèves, mais curieuses, sur les sujets les plus divers.

Digitized by Google

Il faisait aussi partie de la Société de l'histoire de France et de la Société de l'histoire de Paris. Ses communications les plus importantes à cette dernière Société et à la nôtre ont trait à *Salomon de Brosse, architecte de Henri IV et de Marie de Médicis*. Il lut dans les séances de la Société des Antiquaires des 27 avril et 1er juin 1881 une étude très complète et pleine de documents et de vues personnelles sur ce grand artiste protestant. Ce travail a pris place au tome XLI de nos *Mémoires*.

On trouvera dans la table générale de nos publications les titres d'un très grand nombre de communications de moindre étendue.

En 1870, M. Read publia une édition des *95 thèses de Luther contre les indulgences*. Un an plus tard, le criminel incendie de l'hôtel de ville détruisait le trésor de documents qu'il avait amassé pour ses travaux. Resté courageusement à son poste, il s'était vu, un peu avant le désastre final, cassé de ses fonctions par la Commune, et, malgré les services rendus et le devoir vaillamment accompli à l'heure du danger, le gouvernement régulier ne fit que commuer cette peine injuste en une mise à la retraite prématurée. M. Read consacra aussitôt ses loisirs à une série d'éditions critiques de littérature historique. Nul mieux que lui n'était préparé à commenter les écrivains protestants du XVIe siècle. Dès 1873, il publiait une satire inédite, l'*Enfer*, en ayant reconnu pour auteur Agrippa d'Aubigné; en 1874, le *Printemps*, également d'Agrippa d'Aubigné, poésies amoureuses inédites dont il avait fait la trouvaille. Vers la même époque, il donnait une édition critique des *Tragiques*, et, en 1875, il commençait à s'occuper de la nouvelle édition du *Journal de L'Estoile* que préparait Jouaust, et à laquelle il prit une part importante et active jusqu'en 1893. C'est en 1875 aussi qu'il publia, d'après l'exemplaire unique échappé au bûcher du Parlement et plus tard à l'incendie de l'hôtel de ville, une édition critique du célèbre et éloquent pamphlet de 1560 : *Le Tigre*. Il y établit que la version en prose doit être considérée comme l'original, et Fr. Hotman comme l'au-

Digitized by Google

teur. En 1876 parut la *Satire Ménippée,* avec d'intéressants commentaires, et, en 1878, son texte primitif.

Mais, si bon spécialiste qu'il fût, M. Charles Read était trop curieux de toutes choses pour s'enfermer dans une spécialité; il a mené jusqu'à notre temps ses études d'histoire et de littérature. En 1879, il réunissait les *Caractères et portraits* du prince de Ligne, jusque-là épars et difficiles à rencontrer. En 1881, il publiait le *Ruvarheboni,* bizarre ouvrage de philosophie sociale que la police du premier Empire avait réussi à anéantir dès son apparition, moins l'unique exemplaire que M. Read avait eu la joie de retrouver; il en établit aussi les auteurs, Jaunez-Sponville et Nicolas Bugnet, sur la personnalité desquels s'étaient mépris ceux qui avaient connu l'existence de l'ouvrage.

En 1884, M. Read publiait une étude sur Rulhière et Rabaut-Saint-Étienne; en 1894, une nouvelle étude sur Rabaut-Saint-Étienne et une autre sur *Lafayette, Washington et les protestants de France;* enfin, il s'est occupé d'une période tout à fait contemporaine dans d'intéressants mémoires, *D'une chute à l'autre,* signés du nom de son grand-père, de Marnay. Il y raconte en témoin oculaire la fin des règnes de Charles X et de Louis-Philippe.

C'est dans l'administration municipale de Paris plus que partout ailleurs que M. Read sut rendre d'inappréciables services en appliquant à la conservation du patrimoine historique son esprit investigateur, son activité inlassable et son inépuisable érudition. Il eut, avec son ami de collège, le baron Poisson, la plus grande part dans la création et l'organisation des publications historiques de la ville et de son Musée, ainsi que dans les mesures qui furent prises pour sauvegarder un grand nombre de monuments. Il serait impossible autant qu'injuste de séparer le nom de ces deux amis.

C'est en 1860 que le Conseil municipal avait été saisi par le préfet de la Seine de la proposition de « recueillir et de coordonner tous les titres de l'histoire parisienne. »

Bientôt après, la publication d'une série de volumes

Digitized by Google

consacrés à l'histoire générale de Paris avait été décidée. Une commission et une sous-commission municipale eurent la haute direction ; un service des travaux historiques, dont M. Read fut le chef, s'occupa d'en diriger l'exécution. En 1866, parut le premier volume de la collection. C'est également en juin 1866, à l'issue d'une séance du Conseil municipal, que le baron Poisson envoyait en hâte à son ami la première nouvelle d'une grande joie : « Beaucoup de peine, mais nous avons Carnavalet. » Ce succès, si longtemps et si ardemment désiré, n'était qu'une première étape ; pendant plusieurs mois, les billets du même genre se succèdent après chaque séance, apportant tantôt un espoir, tantôt, non un désespoir, car les deux amis ne connaissaient pas ce sentiment, mais l'annonce de nouvelles difficultés à vaincre : « 7 septembre 1866. Un nuage à l'horizon et une bataille prochaine. » — « 9 décembre 1866. Battus à plate couture. » Mais cette défaite devait avoir sa revanche. Dès le 17 janvier 1867, une commission municipale se réunissait pour examiner l'hôtel Carnavalet, dont on avait enfin obtenu l'achat.

A peine en possession de ce précieux résultat, c'est avec des difficultés intérieures qu'on eut à lutter : les collaborateurs dont on s'était entouré n'avait pas eu toute la prudence et la mesure nécessaires pour faire taire les défiances de l'administration et favoriser le développement de l'œuvre nouvelle ; elle faillit un instant être compromise, et le baron Poisson écrivait, le 30 avril : « La situation pécuniaire se tend de plus en plus. Ordre absolu de ne plus acheter pour un sol quoi que ce soit... Cette fois, c'est tout ce qu'il y a de plus sérieux ; enferme, s'il le faut, M. G... »

Au 30 juillet, en demandant à M. Read un rapport circonstancié sur les propositions déjà faites, le baron Poisson lui disait : « Notre demande de crédit de 150,000 francs cause un vif émoi. J'ignore si nous la sauverons tout entière. » En octobre, ces appréhensions étaient calmées : « Tout cela se case peu à peu, » écrivait-il encore. Mais il y avait à compter maintenant avec des rivalités qui se produi-

Digitized by Google

saient : « Il y a dans tout cela un esprit de petite église que je déplore... »

En 1867, dans sa notice sur les donateurs du Musée historique de la ville, le baron Poisson pouvait se féliciter d'avoir mené à bien et rendu définitive une œuvre que maint obstacle avait empêché les siècles passés d'accomplir, et, en exposant quels furent ces obstacles, il croyait pouvoir affirmer qu'ils étaient écartés pour jamais : « Les guerres civiles — écrit-il — ne sont plus de notre temps. »

En 1870, par suite du départ d'Haussmann, M. Poisson ne pouvait plus rendre les mêmes services aux œuvres qu'il avait fondées et avait prises à cœur, mais il les aimait assez pour tenir à les voir se continuer par les soins des autres. Il leur garda toute sa sollicitude et recommandait à son confident et collaborateur, M. Read, de voir le nouveau ministre de l'Instruction publique, d'obtenir la création d'un comité des monuments, d'y entrer et d'y faire entrer des hommes compétents, de ne pas oublier qu'il allait combattre *pro aris et focis*.

C'est à la cantine des canonniers volontaires que peu après les deux amis continuèrent leurs entretiens. Pendant le siège, pendant l'occupation, M. Read fut à son poste, et, quand l'ennemi évacua Paris, il eut la joie d'avoir sauvegardé l'intégrité du Musée municipal et celle des trésors de documents qu'avec une activité et une perspicacité surprenantes il avait su amasser dans son bureau de l'hôtel de ville. Que de précieux travaux en sortiraient, maintenant que la paix allait permettre de penser encore à l'étude!

Il en eût sans doute été ainsi si tous autour de lui eussent partagé sa clairvoyance et son sentiment du devoir. Il convient ici de lui laisser la parole :

« Avec notre vieil hôtel de ville, » écrivait-il en 1875 au baron Poisson, « que de souvenirs et de trésors anéantis! Désastre à jamais irréparable! Nous y avons perdu, toi et moi, les résultats et les témoins mêmes de ce labeur incessant de six années dont tu avais si heureusement pris l'initiative, et qui, sous ta direction zélée et habile, portait déjà

Digitized by Google

tant de fruits. C'est notre fortune historique qui a sombré tout entière, comme en pleine mer, avec nos archives et notre état civil séculaires, avec notre bibliothèque et nos collections de matériaux de toute sorte!... Si *Le Tigre* fut sauvé du feu infernal qui a dévoré tous nos chers trésors, c'est que le Hasard l'a bien voulu. Ce dieu Hasard à qui l'on avait fait — ô honte! — abandon de notre malheureuse capitale, après avoir joué son sort sur le coup de dés du 18 mars[1]! »

Ces graves reproches, il avait qualité pour les adresser, car lui n'avait pas déserté Paris. Pressé de se rendre à Versailles, il estima la chose préjudiciable aux intérêts dont il avait la garde; contraire, par conséquent, à son devoir. Cette opinion n'était pas partagée par des hommes qui revinrent lorsque le péril fut passé, et semblent avoir eu à ce moment-là une très grande inconscience de leur responsabilité ainsi que des bienfaits reçus et même des deuils de la patrie. Certaines correspondances sont trop étranges pour qu'il soit de longtemps possible de les livrer à la publicité.

On sait comment, au Musée du Louvre, les conservateurs tinrent tête aux insurgés et sauvèrent leurs collections; au Musée Carnavalet, M. Read était resté seul avec le brave gardien Delmotte. Sollicité de se mettre en rapports avec le gouvernement insurrectionnel, il refusa sa porte aux délégués de la Commune. Un ouvrier sculpteur sur pierre, Pascal, fut alors chargé d'élaborer un rapport sur le Musée municipal. Il y signale M. Read comme un protégé d'Haussmann qui n'avait rien à faire là, car « ce fonctionnaire, historiographe distingué, n'a aucune connaissance artistique et ne saurait pas plus distinguer un échantillon de la Renaissance d'un autre de notre époque. » Sans discuter la langue et les appréciations du délégué de la Commune, il est permis d'être plus indulgent pour lui qu'il ne le fut pour ses prédécesseurs, et il faut reconnaître que son rapport n'est ni d'un ignorant ni d'un sot. Il voulait faire

1. Lettre au baron Poisson, dédicace du *Tigre*, 1875.

Digitized by Google

de Carnavalet à la fois le Musée historique de la Commune de Paris et un Musée des arts décoratifs ; il ne fallait pour cela qu'un million, que la Commune n'eut pas le temps de trouver.

En attendant, son journal officiel publiait, le 26 floréal, la révocation du citoyen Read, et, le 27, la nomination, en son lieu et place, du citoyen Delmotte, qui, en se laissant nommer, allait pouvoir sauver l'édifice et les collections.

Pendant qu'il s'exposait ainsi en personne à Paris, M. Read devenait suspect à Versailles. Un de ses meilleurs collaborateurs aux Travaux historiques de Paris, M. Legrand, était parvenu à s'y rendre et avait dû l'y justifier et s'y justifier lui-même. Il rapporte ainsi les explications qu'il se vit forcé de fournir : « Je suis le seul qui ait continué ses fonctions sans désemparer, et à Versailles je ne peux absolument rien faire, sans parler des risques que courrait en mon absence le dépôt que j'ai chez moi. Ces considérations me paraissent simples et claires et peuvent être confirmées par vous et par le service des archives[1]. »

Combien M. Legrand n'avait-il pas raison, car ce qui fut sauvé le fut, comme l'a très bien dit M. Read, grâce à quelques dévouements individuels, pour la plupart obscurs, inconnus, — importuns à coup sûr, — et méconnus[2]. Et, disait-il encore au baron Poisson : « Si Carnavalet fut préservé de tout malheur, même de l'étendard rouge de la Commune, c'est grâce au brave que tu avais désigné pour en être le gardien et qui est demeuré ferme à son poste, dans les mauvais jours, fidèle à son devoir et à mes instructions[3]. » C'est de Delmotte qu'il s'agit. Ce loyal et courageux serviteur devait n'avoir d'autre récompense jusqu'à la fin de sa vie que le témoignage de sa conscience.

Au premier rang des dévouements utiles méconnus, M. Read pouvait compter le sien propre. Comment eut-on alors le triste courage de l'écarter des fonctions dans les-

1. Lettre du 1er mai 1871.
2. Lettre-dédicace du *Tigre*.
3. Ibid.

Digitized by Google

quelles il avait rendu tant de services; comment des personnes qui l'avaient formellement, et à diverses reprises, assuré d'une reconnaissance bien légitime, purent-elles oublier ce sentiment? C'est ce que l'on pourra peut-être dire un jour. M. Read accepta avec dignité sa disgrâce et se contenta de dire : « Ainsi nous ont été faits des loisirs amers que hante la mémoire maudite des choses et des hommes à qui nous les devons et que corrompt l'odieux cauchemar des faits accomplis[1]. »

Mais M. Read avait toute la force d'âme des hommes d'autrefois qu'il admirait. Jamais l'ingratitude ne réussit à troubler sa sérénité; jamais les déboires qui lui vinrent de ceux qui lui devaient tout ne purent l'éloigner et le désintéresser des œuvres qu'il avait prises à cœur. Carnavalet passé en d'autres mains le préoccupait toujours. En 1873, à sa demande, son ami Maxime Du Camp allait voir M. Calmon, afin d'obtenir que les collections fussent tirées des dépôts et classées. Il cherchait à intéresser M. Alphand au Musée municipal. Et, quant à lui, il bataillait pour la conservation des monuments de Paris.

Dès 1870, lors de la découverte des arènes de Lutèce, il avait entrepris une campagne pour leur rachat. Il en entreprit une plus énergique en 1878. Devant l'indifférence des pouvoirs publics et le danger qui les menaçait, il eut alors une idée qu'on pourrait qualifier d'insensée si elle n'avait été aussi généreuse : il fallait 500,000 francs; il s'engagea à les fournir pour sauver la précieuse ruine; il ne les avait pas, mais il était convaincu de les trouver et s'en portait garant.

Cette généreuse illusion alarma ses amis, même ceux qui avaient le plus à cœur les souvenirs de Paris. Maxime Du Camp l'invitait à réfléchir, et le baron Poisson lui écrivait : « Sois mille fois prudent. » Bien que très souffrant déjà de la maladie qui allait l'emporter l'année suivante, ce dernier était venu visiter les ruines. Il avait raillé doucement les plans de son ami, puis, voyant que l'ironie n'avait

1. Ibid.

Digitized by Google

Digitized by Google

la vente annoncée préoccupait alors les amis de l'histoire de Paris.

Il appartiendrait à un psychologue de déterminer si ce fut parce que l'esprit et l'initiative, l'activité ardente et même combattive à l'occasion, la générosité sereine des sentiments étaient chez notre regretté confrère des qualités natives, qu'il aimait à les retrouver chez ces hommes de la Réforme dont l'histoire le passionnait, dans lesquels il reconnaissait ses ancêtres d'élection, ou bien, au contraire, si ce fut à force de nourrir son esprit, d'alimenter son âme de leur vie et de leurs actes, qu'il s'était assimilé les vertus de ces hommes de critique et de lutte que furent les premiers protestants. Pour nous, amis fervents des souvenirs du passé, il nous suffira de nous féliciter qu'il ait mis ces qualités au service de la science historique.

J'ai rempli un devoir en consacrant à cet homme digne de mémoire quelques pages des publications d'une Société qu'il a véritablement honorée, et je m'y suis efforcé simplement d'être exact.

Qu'il me soit permis de terminer par une réflexion que je crois toute naturelle. En parcourant de précieuses correspondances, dont celles qui les ont pieusement et intelligemment classées ont bien voulu m'autoriser à prendre connaissance, j'ai été surtout frappé du désintéressement avec lequel M. Charles Read s'est toujours laissé oublier après avoir accompli des œuvres utiles. Celui qui trace sa biographie n'a-t-il pas la mission de revendiquer pour sa mémoire toute la reconnaissance qu'il a méritée? Peut-être ne sait-on pas assez tout ce qu'il a fait pour nous conserver les arènes, et, à coup sûr, on a trop oublié qu'il fut, avec le baron Poisson, l'initiateur des travaux historiques de la ville de Paris, que c'est à eux que nous devons la création du Musée historique de la ville, son installation dans le Musée Carnavalet, sa préservation durant la crise néfaste de 1871, et qu'il serait peut-être équitable qu'une inscription y rappelât un jour leur nom.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

SAMUEL BERGER

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France

(1843-1900)

Par M. C. Pallu de Lessert, membre résidant.

(Lecture faite à la séance du 17 décembre 1902.)

Messieurs,

Les hommes sur lesquels il y a le plus de bien à dire ne sont pas toujours ceux dont l'éloge est plus facile à faire. Samuel Berger est de ceux-là. Sa vie ne fut pas traversée par de grands événements; il ne se plaisait pas aux bruyantes polémiques, sa voix ne souleva pas des colères; il n'eut pas d'ennemis : il cultivait volontiers l'amitié de ses adversaires et ceux-ci recherchaient la sienne; il n'aspira pas aux situations élevées, les journaux quotidiens le connaissaient peu : toutes choses qui sont de si grande ressource quand on a à parler longuement d'un homme. Mais la somme de labeur qu'il dépensa fut considérable, le résultat de ses travaux est tel qu'on n'abordera jamais les sujets qu'il a traités sans prononcer son nom et sans rendre hommage à sa science, à la lucidité et à la sûreté de ses jugements. Sa vie a été pleine de mérite. Comme écrivain, il fut d'une honnêteté irréprochable. Comme professeur, pen-

Digitized by Google

pas de prise sur ses rêves, il l'invita nettement à réfléchir sur ce projet : « Chose trop grave — disait-il — pour que je la considère principalement au point de vue de la science historique. »

La question des arènes demeura pendante. Elle se rouvrit en 1883, et M. Read recommença aussitôt une nouvelle campagne. Secondé par quelques amis, amis aussi de Paris et de ses souvenirs historiques, MM. Henri Martin, Wallon, Ambroise Rendu, de Ménorval, Laurent-Pichat, Louis Ulbach, etc., il obtint enfin la conservation de l'un des monuments les plus anciens et les plus précieux de l'histoire de la capitale.

Au cours de cette vie si active et si bien employée, le découragement aurait plus d'une fois terrassé une âme moins bien trempée que celle de M. Read. Chez un autre, l'énergie, la passion de l'étude, l'enthousiasme qu'il garda jusqu'à sa dernière heure n'auraient peut-être pas survécu aux coups réitérés qui le frappèrent.

Le plus cruel ne devait pas être le désastre de 1871. Le dernier de ses trois enfants, Henri-Charles Read, était une âme exquise et une intelligence d'élite. A peine adolescent, il avait écrit des poésies d'une grâce charmante et d'une valeur littéraire qui ne permettraient pas de croire qu'elles furent l'œuvre d'un enfant, sans la fraîcheur de sentiment qui s'y révèle. Ce jeune homme fut enlevé à l'affection des siens, à dix-neuf ans, en 1876. Ceux qui liront le petit volume que les mains pieuses d'une mère et d'une sœur recueillirent alors, que François Coppée voulut présenter au public et que M. Paul Haag a fait précéder de quelques pages bien sincèrement émues, comprendront quelle fut l'étendue de ce malheur, et ceux-là seuls qui ont eu le malheur de perdre un enfant pourront comprendre quelle dut être la douleur du père.

M. Read est mort dans la nuit du 19 décembre 1898, sans que ni l'âge ni les heurts de la vie eussent altéré en rien la lucidité et l'activité de son esprit et sa belle sérénité d'âme. Le jour même, il était allé visiter, avec la Société des Amis des monuments parisiens, l'hôtel de Lauzun, dont

Digitized by Google

la vente annoncée préoccupait alors les amis de l'histoire de Paris.

Il appartiendrait à un psychologue de déterminer si ce fut parce que l'esprit et l'initiative, l'activité ardente et même combattive à l'occasion, la générosité sereine des sentiments étaient chez notre regretté confrère des qualités natives, qu'il aimait à les retrouver chez ces hommes de la Réforme dont l'histoire le passionnait, dans lesquels il reconnaissait ses ancêtres d'élection, ou bien, au contraire, si ce fut à force de nourrir son esprit, d'alimenter son âme de leur vie et de leurs actes, qu'il s'était assimilé les vertus de ces hommes de critique et de lutte que furent les premiers protestants. Pour nous, amis fervents des souvenirs du passé, il nous suffira de nous féliciter qu'il ait mis ces qualités au service de la science historique.

J'ai rempli un devoir en consacrant à cet homme digne de mémoire quelques pages des publications d'une Société qu'il a véritablement honorée, et je m'y suis efforcé simplement d'être exact.

Qu'il me soit permis de terminer par une réflexion que je crois toute naturelle. En parcourant de précieuses correspondances, dont celles qui les ont pieusement et intelligemment classées ont bien voulu m'autoriser à prendre connaissance, j'ai été surtout frappé du désintéressement avec lequel M. Charles Read s'est toujours laissé oublier après avoir accompli des œuvres utiles. Celui qui trace sa biographie n'a-t-il pas la mission de revendiquer pour sa mémoire toute la reconnaissance qu'il a méritée? Peut-être ne sait-on pas assez tout ce qu'il a fait pour nous conserver les arènes, et, à coup sûr, on a trop oublié qu'il fut, avec le baron Poisson, l'initiateur des travaux historiques de la ville de Paris, que c'est à eux que nous devons la création du Musée historique de la ville, son installation dans le Musée Carnavalet, sa préservation durant la crise néfaste de 1871, et qu'il serait peut-être équitable qu'une inscription y rappelât un jour leur nom.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

SAMUEL BERGER

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France

(1843-1900)

Par M. C. Pallu de Lessert, membre résidant.

(Lecture faite à la séance du 17 décembre 1902.)

Messieurs,

Les hommes sur lesquels il y a le plus de bien à dire ne sont pas toujours ceux dont l'éloge est plus facile à faire. Samuel Berger est de ceux-là. Sa vie ne fut pas traversée par de grands événements ; il ne se plaisait pas aux bruyantes polémiques, sa voix ne souleva pas des colères ; il n'eut pas d'ennemis : il cultivait volontiers l'amitié de ses adversaires et ceux-ci recherchaient la sienne ; il n'aspira pas aux situations élevées, les journaux quotidiens le connaissaient peu : toutes choses qui sont de si grande ressource quand on a à parler longuement d'un homme. Mais la somme de labeur qu'il dépensa fut considérable, le résultat de ses travaux est tel qu'on n'abordera jamais les sujets qu'il a traités sans prononcer son nom et sans rendre hommage à sa science, à la lucidité et à la sûreté de ses jugements. Sa vie a été pleine de mérite. Comme écrivain, il fut d'une honnêteté irréprochable. Comme professeur, pen-

Digitized by Google

dant vingt ans, il forma des élèves qui gardent précieusement le souvenir de son enseignement et des conseils qu'il leur prodigua. Il aima les petits, les pauvres et ceux qui souffrent; il les aidait et les soulageait avec un dévouement sans bornes. Il se dégage de ses actes comme de ses travaux l'impression d'une belle âme où les dons de l'intelligence forcent à l'admiration tandis que les qualités du cœur imposent le respect et la sympathie. Cette impression, vous l'avez depuis longtemps, vous tous qui l'avez connu. Je n'ambitionne que de la raviver et d'en noter la mémoire pour ceux qui viendront après nous.

I.

Il naquit à Beaucourt (Haut-Rhin) le 2 mai 1843. Son père, ministre de la Confession d'Augsbourg, y exerçait les fonctions de pasteur. Sa famille, originaire de Suisse, était venue, vers la fin du XVIIe siècle, s'établir à Montbéliard, alors chef-lieu d'une petite principauté indépendante[1].

Charles-Louis Berger, l'aïeul de Samuel, était aussi pasteur. Les principes proclamés au début de la Révolution française avaient trouvé en lui un admirateur passionné, et il fut de ceux qui accueillirent en 1793 l'annexion avec joie. Nommé membre du directoire de Montbéliard, ses concitoyens l'envoyèrent à la barre de la Convention réclamer contre certaines mesures d'exception dont ils souffraient. Il s'en acquitta, paraît-il, avec plus d'éloquence que de succès et faillit même payer cher l'honneur qu'on lui avait fait, car il fut dénoncé dans un rapport de police pour avoir soutenu publiquement, à l'hôtel dans lequel il était descendu, qu'il

1. Maître Christian Berger, originaire de Mertslingen, du comté de Vidau, canton de Berne, fut reçu au nombre des bourgeois de la ville de Montbéliard le 22 juin 1689 (Registre des réceptions à la bourgeoisie de Montbéliard, fol. 117). — Je tiens cette indication de M. John Viénot, successeur de Samuel Berger à la Faculté de théologie protestante, et je suis heureux de saisir cette occasion pour le remercier du concours qu'il m'a si obligeamment prêté dans les recherches que j'ai dû faire à la bibliothèque de la Faculté.

Digitized by Google

était nécessaire à un peuple d'avoir de la religion. Son prompt départ de Paris le sauva. Sous le Consulat, il reprit le ministère pastoral et mourut en 1827 [1]. M. Berger père fut appelé, en 1855, de Beaucourt à Paris et nommé pasteur de l'église de la Rédemption. Cet avancement était un juste hommage rendu à son mérite. C'était aussi un heureux événement pour la famille nombreuse dont la fortune était modeste. Grâce à lui, on allait pouvoir résoudre le problème difficile de l'éducation des enfants.

Samuel, qui était l'aîné, entra au lycée Saint-Louis. Il y fut l'élève de MM. Gréard et Étienne. Bachelier ès lettres en 1861, bachelier ès sciences en 1862, il passa sa licence ès lettres en 1864.

Attiré par la carrière pastorale, il prit la route de Strasbourg, alors française et siège de la Faculté de théologie protestante luthérienne. Il y continua la série de ses brillantes études. Il les interrompit pour aller passer l'hiver 1866-1867 à Tubingue, dont l'enseignement avait fait naguère grand bruit et possédait encore des professeurs distingués, et il en rapporta sa thèse de baccalauréat en théologie qu'il soutint à Strasbourg le 30 novembre 1867 sur Baur et les origines de l'école de Tubingue.

On voit déjà par ce travail qu'il a trouvé la voie dans laquelle il dirigera sa vie : l'étude de l'Écriture sainte. Chacun sait le mouvement d'idées qui se produisit en Allemagne, dans la première moitié du XIXe siècle, autour de la question des origines du christianisme et spécialement de l'authenticité du Nouveau Testament. Il suffit de rappeler les noms d'Eichhorn, de Schleiermacher, de l'hégelien Strauss, pour ne nommer que les plus célèbres parmi les nouveaux docteurs. Toute université qui se respectait avait son système. Baur fut le chef de l'école de Tubingue, et, repoussant les hypothèses de ses prédécesseurs, imagina à son tour les trois christianismes successifs de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean.

1. Viénot, *La vie ecclésiastique et religieuse dans la principauté de Montbéliard au XVIIIe siècle.* 1895, p. 181.

Digitized by Google

La formation de Baur, son séjour à Tubingue, son enseignement, les conséquences de celui-ci, la valeur générale de sa doctrine, tel est l'objet de ce travail où s'affirme l'orthodoxie de Samuel Berger. On y sent encore la main un peu jeune de l'auteur, mais ses qualités maîtresses s'y révèlent déjà : une très grande précision des détails, une exposition claire, quelques expressions heureuses et l'éloignement pour les artifices de style. Cet exposé, je dirais volontiers ce précis, d'une lecture parfois un peu sèche, abonde en renseignements que ceux qui s'occupent du mouvement intellectuel allemand à cette époque ne trouveraient que là.

Sa thèse soutenue, Samuel Berger rentra définitivement à Paris, où il reçut la consécration au Saint Ministère le 18 octobre 1868 et fut nommé vicaire de son père pour le Gros-Caillou. Entre-temps, il avait présenté au concours Schmutz, à Strasbourg, un mémoire sur l'authenticité de l'Évangile selon saint Jean; il vit couronner son travail en 1869.

Les dix années qui suivirent n'ont pas d'histoire. Ne nous en plaignons pas. Les périodes obscures de notre vie ne sont pas forcément stériles. Nous savons du reste la raison de ce silence. Samuel Berger avait un ministère à exercer, et je dirais aussi à apprendre. Il avait aussi des études à continuer; car, après le baccalauréat en théologie, il lui fallait se préparer à la licence et au doctorat. Sous la haute et intelligente direction de son père, il s'adonna à l'une et à l'autre tâche avec cet esprit consciencieux et pratique que nous lui verrons apporter dans tout ce qu'il fera. Puis, un jour, la mort enleva M. Berger, et son fils se trouva chef de famille, obligé de remplacer le père disparu, qui laissait huit enfants, dont plusieurs encore jeunes.

En 1877, il se produisit dans sa vie un événement qui allait enfin le mettre en lumière et qui montre l'estime dans laquelle il était déjà tenu par ses collègues.

La perte de l'Alsace et de la Lorraine avait créé une situation aussi délicate que pénible pour les protestants de la Confession d'Augsbourg restés français. Leur centre offi-

Digitized by Google

ciel était toujours à Strasbourg; là était le siège de leur consistoire général, de leur directoire, de leur séminaire, de leur Faculté de théologie. Dès 1872, un synode général tenu à Paris jeta les bases d'une réorganisation exclusivement française que l'on réalisa peu à peu et qui, une fois terminée, devait être sanctionnée législativement par les pouvoirs publics le 1er août 1879. Ce travail de reconstitution comportait l'établissement d'une bibliothèque dans la Faculté de théologie à créer à Paris. Les Allemands avaient naturellement gardé tout ce qui se trouvait à Strasbourg au moment de la conquête, même les archives et les livres; il fallait donc créer de toutes pièces, avec des ressources restreintes, ce qui, on le conçoit, n'était pas une tâche facile.

Samuel Berger, comme je viens de le dire, s'était déjà fait une telle situation parmi les siens qu'il leur parut le plus propre à conduire l'entreprise. Il fut, en 1877, nommé secrétaire-bibliothécaire de la nouvelle Faculté. De plus compétents que moi lui ont rendu ce témoignage qu'entre ses mains la bibliothèque est devenue rapidement un instrument de travail de premier ordre pour les études théologiques. Cette entreprise avait de quoi absorber la vie d'un homme; telle était l'activité de celui-ci, qu'il se contenta de l'ajouter aux autres. Il y resta fixé jusqu'à sa mort, faisant le plus possible par lui-même; les milliers de fiches des catalogues écrites de sa main montrent qu'il n'y trouvait aucun labeur indigne de lui. Il pratiquait ainsi cette maxime, qu'on trouvait souvent sur ses lèvres de chrétien, qu'il y a des travaux qu'il faut aimer à faire parce qu'ils rendent modeste[1].

A peu près dans le même temps commençait la publication d'un travail considérable, l'*Encyclopédie des sciences religieuses*. On fit appel à Samuel Berger, qui, bien préparé pour y coopérer, en devint un des collaborateurs les plus actifs, disons aussi des plus distingués. Le premier volume parut en 1877, le dernier en 1882. Nombreux sont les

1. La Faculté a rendu hommage à son œuvre en donnant à la nouvelle bibliothèque le nom de son premier organisateur.

Digitized by Google

articles qu'il y a donnés; la plupart ne sont pas signés; mais les titres de ceux qui portent son nom se réfèrent en général à des questions d'histoire religieuse.

Mais il n'était encore que bachelier en théologie, et préparait depuis longtemps sa thèse de licence, dont le sujet devait être l'histoire de la question biblique au XVI^e^ siècle. Modifia-t-il son plan primitif? Lui apparut-il qu'il était insuffisamment préparé pour approfondir certains points? Le besoin de compléter ses connaissances eut-il une autre cause? Je ne saurais le dire. Toujours est-il qu'il redevint élève. On le voit à l'École des chartes, où il a pour maître M. Paul Meyer; il suit M. Gaston Paris et travaille sous la direction de M. Léopold Delisle. Un jour même, c'était, je crois, en 1877 ou en 1878, le bruit courut à la Faculté catholique que l'un des deux auditeurs libres du cours d'Histoire du Christianisme était un pasteur protestant. Les jeunes abbés en causèrent beaucoup, se demandant surtout lequel des deux étrangers pouvait bien être ce condisciple imprévu. La légende veut que l'opinion dominante, s'écartant de Samuel Berger, ait d'abord désigné son voisin, qui est aujourd'hui un membre très distingué du haut clergé catholique. Quoi qu'il en soit, ce fait montre l'esprit élevé et libéral de l'élève, en même temps qu'il fait honneur au maître dans lequel vous avez reconnu Mgr Duchesne. Ce fut, du reste, entre ces deux hommes, le point de départ d'une amitié dont nous aurons bientôt à apprécier les heureux résultats.

Samuel Berger soutint ses thèses pour la licence le 8 mai 1879. La première a pour titre : *La Bible au XVI^e^ siècle.* C'est la plus importante. Mais ne nous y méprenons pas, ce n'est pas encore une œuvre de pure érudition, c'est plutôt un chapitre d'histoire, plus exactement même d'apologétique, où la critique tient une place importante. Il s'attache surtout à décrire l'évolution des idées qui se produisit autour de la Bible au moment de la Réforme. Dans l'introduction, il étudie la diffusion du texte biblique et la manière dont on l'interprétait au moyen âge. « Cette étude, » dit-il dans son avant-propos, « est consacrée aux origines bibliques. Pour apprécier et pour comprendre la révolution opérée dans

Digitized by Google

l'étude de la Bible par la Renaissance et la Réformation, il nous a été nécessaire de pénétrer par une recherche attentive dans la pensée des temps antérieurs auxquels la critique était étrangère. » Il aborde ensuite le XVIe siècle, auquel il consacre douze chapitres, dont il me suffira de nommer les principaux pour montrer le caractère du travail : la Bible en France, Érasme et la Bible, Ximénès et Érasme, Luther et la Bible, Zwingli, Calvin, Bèze et les Étienne, le Concile de Trente.

Dans ces chapitres, il recherche deux choses : l'origine et la valeur des textes alors en usage, les efforts faits pour les corriger, il sait les noms des manuscrits dont se servaient Ximénès et Érasme, les Étienne et Théodore de Bèze quand ils préparaient leurs savantes éditions, voilà pour l'érudition. Il expose ensuite ce que chacun pensait et professait au point de vue de l'authenticité des livres saints, de leur autorité, de la manière de les interpréter, voilà pour l'histoire. Comparant enfin les opinions diverses, il se demande quelle idée commune guidait les auteurs de la Réforme. Ce n'est, pour lui, ni l'unité dans la méthode ni même, comme on le dit communément, le principe absolu du libre examen opposé à l'autorité de la tradition, car tous ne l'admettent pas, mais un principe d'ordre théologique, la justification par la foi, indépendamment des œuvres, à laquelle tous s'efforcent d'arriver par des chemins variés.

Lisez ce parallèle curieux de Luther et de Carlstadt. C'est une belle page d'histoire écrite par un homme dont on a un peu trop voulu faire un pur érudit :

« Luther, dès les premiers jours de sa carrière, agitée par « tant de combats, se heurte à certains passages de l'Écri- « ture qui lui paraissent contraires à l'Évangile du salut « gratuit. Il ne s'arrête point longtemps devant ces obstacles, « mais il écarte avec impatience tout ce qui le retarde dans « la recherche du salut en disant : ce qui n'enseigne pas le « Christ n'est pas apostolique, lors même que saint Pierre « ou saint Paul l'auraient écrit, mais ce qui prêche le Christ « sera toujours apostolique, quand même ce serait l'œuvre « de Judas, de Pilate et d'Hérode. Carlstadt, au contraire,

Digitized by Google

« défendant contre Luther le livre que celui-ci a le plus « attaqué, déclare que le caractère canonique d'un écrit « dépend d'une seule chose, de l'usage qui l'a admis au « nombre des livres sacrés. Le canon est pour lui l'œuvre de « l'histoire, et, conservateur en fait, comme il était radical « en principe, il se montre à la fois l'ancêtre spirituel de « ceux qui interdirent l'examen du canon, œuvre providen- « tielle de l'Église et le précurseur des critiques les plus « hardis. Que les héritiers de la pensée de Carlstadt (qui « n'est, au fond, que la pensée du moyen âge exprimée dans « le langage des temps modernes) soient les docteurs de « Cologne et les jésuites de Louvain ou les savants, catho- « liques d'abord, puis protestants, que le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle « verront partir des mêmes prémisses pour arriver à des « résultats très différents, il est certain que le point de vue « des uns et des autres est bien éloigné de celui de Luther.

« Dans toute cette étude, consacrée à l'histoire de la « Bible, conclut-il, on n'a pas rencontré le nom de ce que « la théologie courante d'aujourd'hui appelle le *principe for-* « *mel de la Réforme*. Il n'a pas été possible de faire usage de « cette expression peu exacte et peu historique. Peu exacte, « en effet, car nous ne croyons pas qu'un pareil terme appli- « qué à un semblable objet trouverait grâce devant l'auto- « rité des philosophes et devant les règles d'une saine logique ; « peu historique, car ce mot et cette pensée sont également « étrangers et aux réformateurs et à tous les grands théolo- « giens du protestantisme. La Réforme elle-même n'a connu « qu'un principe : c'est le pardon des péchés, la justification « par la foi. »

La thèse latine est le développement d'un des chapitres de la thèse française. En parlant de l'interprétation de la Bible avant la Réforme, l'auteur a fait allusion aux manuels d'usage courant, au moyen âge, parmi les clercs. C'est à ces manuels qu'il s'attache en étudiant successivement ceux d'Ansileube, de Papias, d'Hugution, de Guillaume Le Breton, de Jean Balbi et de Marchisino, l'auteur du Marmotret, tous bien oubliés aujourd'hui, mais dont le renom fut jadis considérable. Ici, nous sommes en plein dans l'érudition.

Digitized by Google

L'intérêt de ces deux dissertations est très grand; elles sont pleines de détails inédits et d'aperçus ingénieux. On sent ce qu'elles ont dû coûter à l'auteur. Peut-être (toutes réserves faites naturellement des opinions d'ordre religieux) peut-on lui reprocher de traiter bien sévèrement l'œuvre des commentateurs du moyen âge; il est permis de se demander si les travaux de vulgarisation, si ces dictionnaires qu'il étudie, notamment dans sa thèse latine, et dont la valeur va toujours en diminuant, étaient toute la science de ce temps, s'il est juste de juger la valeur scientifique d'une époque d'après les manuels plus ou moins portatifs à l'usage des étudiants en peine d'examen. C'est un problème qui dépasse ma compétence et que je laisse à d'autres le soin d'examiner. Il ne serait, du reste, pas impossible de constater dans les œuvres postérieures de l'auteur qu'il atténua quelque peu, par la suite, la sévérité de ses premiers jugements.

Au mois de novembre 1879, l'Académie des inscriptions proposa pour sujet de son concours ordinaire l'étude des versions de la Bible en langue d'oïl antérieures à la mort de Charles V. Il ne s'agissait, pour Samuel Berger, que d'étendre le cercle de ses investigations, et il avait deux ans devant lui. Il se mit à l'œuvre. Son mémoire fut couronné en 1882. M. Girard, président de l'Académie, constatant dans son rapport le résultat de ses recherches au point de vue de l'histoire de la langue et de la vie religieuse en France, disait : « Ces découvertes et beaucoup d'autres de détail, fruits d'un travail considérable poursuivi avec autant de méthode que d'ardeur et de pénétration, devaient assurer à M. Samuel Berger le prix que lui décerne l'Académie. »

Le lauréat ne fut pas seul à jouir de son triomphe. Il venait, par son mariage, de se créer un foyer, et ce succès fut le premier des nombreux rayons de soleil venus du dehors qui illuminèrent dix-huit années de bonheur.

Le mémoire couronné par l'Académie ne vit pas immédiatement le jour. L'auteur, toujours exigeant avec lui-même, ne voulut le considérer que comme un premier essai.

Digitized by Google

Il attendit deux années, qu'il consacra à le compléter, à le refondre même en certaines parties. Ce fut en 1884 seulement qu'il le présenta dans sa forme définitive à la Faculté de théologie comme thèse de doctorat.

Les traductions de la Bible en langue vulgaire ne pouvaient avoir au moyen âge la même fortune que l'original. Le latin était la langue liturgique, c'était la langue savante, c'était celle de l'enseignement. L'Église, quoi qu'on en ait dit quelquefois, ne se montra pas hostile en principe à la diffusion des traductions dans le peuple. A dire vrai, pendant longtemps elle n'eut pas à s'en occuper, et la question ne fut soulevée qu'assez tard[1]. Mais deux causes s'opposaient à cette diffusion. D'abord, comme l'a très bien observé un autre écrivain protestant, M. Bonnard, « les illettrés possédaient un christianisme plus pratique que théorique et s'en remettaient à l'Église du soin de diriger leur piété. » D'un autre côté, le prix des manuscrits en faisait un objet qui n'était pas à la portée des petites bourses ; seuls les grands de la terre pouvaient s'offrir un pareil luxe. Quoi qu'il en soit, un assez grand nombre de traductions manuscrites sont arrivées jusqu'à nous, les unes donnant seulement certaines portions de l'Écriture sainte, les autres complètes. Rien n'était plus confus que leurs origines et leur histoire. Le mérite de notre confrère fut précisément de les reconnaître, de classer les éditions et de raconter leur fortune.

Pendant longtemps, il ne rencontre que des traductions fragmentaires; la plus ancienne est celle du psautier, faite en Normandie vers l'an 1100, à peu près en même temps que la Chanson de Roland, qui fut écrite vers 1095. Par une conjoncture singulière, remarque l'auteur, il y en a deux textes, et chacun a été établi d'après une version latine différente; l'un a été tiré du *psalterium,* dit *hebraïcum,* l'autre du *psalterium gallicanum.*

La fameuse bible des Vaudois, qui devrait venir en

1. Encore ne fut-ce guère, semble-t-il, que pour exercer un contrôle. Samuel Berger (*La Bible italienne*) indique des versions approuvées par les inquisiteurs.

Digitized by Google

seconde ligne, au point de vue chronologique, paraît n'avoir jamais existé. Berger est de ceux qui s'inscrivent contre la légende de cette grande traduction, dont un exemplaire aurait été présenté à Alexandre III, en 1179, par les disciples de Valdus, et il achève d'en démontrer l'inanité. Assez longtemps, dit-il, les historiens ont cherché et ont cru avoir trouvé tour à tour, dans nos versions du nord et du midi, ce précieux livre, « la perle de grand prix, » que les colporteurs vaudois portaient en tous lieux cachée sous leurs vêtements grossiers. La critique a fait raison de toutes ces découvertes. Personne aujourd'hui ne songe plus sans doute à reconnaître la Bible de Pierre Valdus dans la grande version anonyme du moyen âge, à laquelle le souvenir des « Pauvres de Lyon » avait fait donner le nom de Bible des Pauvres. Tout au plus en trouve-t-on des traces de traductions fragmentaires dans les papiers saisis à Metz en 1199, sur les Vaudois, par ordre d'Innocent III. C'est l'existence de ces mystérieuses versions partielles qui a donné sans doute naissance à la croyance d'une œuvre complète.

Après un examen minutieux des divers manuscrits de la fin du XII^e^ ou du commencement du XIII^e^ siècle, qui ne sont encore que des traductions partielles, Berger arrive enfin à la Grande Bible. Il voudrait bien l'appeler la Bible de saint Louis, parce qu'elle se place entre 1226 et 1250, mais il doit lui laisser le nom de Bible du XIII^e^ siècle, ce prince, dit-il, ne paraissant s'être intéressé en rien à la science biblique. Cette traduction paraît avoir été faite à l'Université de Paris.

Mais, si son influence s'est fait sentir jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, sa popularité fut éphémère. Cinquante ans plus tard, entre 1291 et 1295, elle est supplantée par la Bible historiale (nous dirions aujourd'hui l'histoire de la Bible) de Guyart Desmoulins, tirée en partie de l'*Historia scolastica* de Petrus Comator, Pierre le Mangeur, et écrite d'abord en dialecte picard. Sa vogue s'explique surtout par ce fait qu'elle était plus accessible aux pieux lecteurs du texte sacré, étant plus brève, moins chargée de commentaires et aussi moins chère. Elle s'accrut, il est vrai, peu à peu d'emprunts faits

Digitized by Google

par les copistes à la Grande Bible parisienne, et même il est remarquable que le seul exemplaire complet que nous ayons de celle-ci nous soit arrivé sous le titre de Bible historiale, à la suite vraisemblablement de quelque supercherie de libraire qui, pour écouler un article démodé, imagina d'en changer la couverture.

Ce succès ne décourageait cependant pas entièrement les traducteurs fidèles du texte original. Il nous est resté quelques exemplaires de leurs travaux connus sous des noms variés; mais ce sont surtout des œuvres de grand luxe, comme la Bible anglo-normande, la Bible du roi Jean, la Bible de Charles V. L'auteur, en passant, délivre au roi Jean la bonne note qu'il a refusée, non sans regret, à saint Louis. « Le roi Jean est le premier roi qui, à notre connaissance, ait attaché de l'importance à la Bible française. Nous possédons une œuvre, exécutée par son ordre et sous ses yeux, si remarquable que le moyen âge n'en aurait pu produire qui lui fût comparable, si elle eût été achevée par Jean de Sy. » Ces diverses traductions sont les dernières jusqu'à l'invention de l'imprimerie. Elles dépendent, du reste, les unes des autres et s'inspirent en général de la Bible du XIIIe siècle. La première traduction imprimée du texte complet, qui est de Le Fèvre d'Étaples, procède elle-même de cette antique version, qui a ainsi servi de prototype à toutes les Bibles catholiques et protestantes jusqu'à Sacy.

Telles sont, très condensées, les conclusions de ce livre. Ce dont je ne puis vous donner idée, c'est de la somme d'érudition et de talent dépensée par l'auteur. Il connaît la plupart des manuscrits qu'il cite pour les avoir examinés personnellement. Dans ce but, il a passé les grandes vacances de 1881 en Angleterre, celles de 1882 en Suisse et en Italie, où il revient en 1883, et quand je le vois, aux vacances de Pâques 1882, faire un séjour à Rouen, je soupçonne que ce n'est que pour étudier les beaux manuscrits normands conservés dans la bibliothèque de cette ville. Quand il ne peut se déplacer lui-même, en raison de ses occupations ou de l'éloignement, il s'assure toujours de correspondants compétents qui les compulsent pour lui. — Au point de vue de

Digitized by Google

l'histoire, son travail est absolument neuf, et c'est pour cela que j'y ai insisté; au point de vue de la langue, il offre une mine des plus riches par les nombreux extraits qu'il donne. Quant à la valeur générale de l'œuvre, nous savons ce qu'en pensait l'Académie des Inscriptions. Mgr Duchesne y ajouta ce suffrage appréciable à un double titre : « Les personnes qui connaissent les travaux antérieurs de M. Samuel Berger n'ont pas besoin que je signale ici l'exactitude, la conscience, j'allais dire le scrupule, qui sont ses vertus mignonnes[1]. »

Samuel Berger avait commencé par traiter de l'autorité accordée à la Bible; de là, il était passé aux traductions en langue vulgaire. L'étude du texte latin devait être le troisième acte de cette trilogie, qui se résume en un mot : la question biblique jusqu'à la Réforme. Cette dernière partie était la plus difficile, étant beaucoup plus complexe que les autres.

L'histoire des versions bibliques se divise, en effet, en trois périodes bien distinctes : l'une qui va des origines jusqu'à saint Jérôme, la seconde de saint Jérôme aux temps de Charlemagne, la troisième de Charlemagne au XVI^e^ siècle.

Les livres de l'Ancien Testament ont été, comme on le sait, écrits en hébreu pour la plupart, quelques-uns en grec ou en chaldéen. Le Nouveau Testament a été généralement rédigé en grec, à l'exception de saint Mathieu. La propagation du christianisme dans l'empire romain nécessita des traductions qui se firent un peu partout à la fois, sans règles fixes, totales ou partielles, suivant les besoins de l'évangélisation. Chaque église eut la sienne, les chrétiens s'en distribuaient les copies, qu'ils gardaient précieusement. On relève des traces nombreuses de ces versions multiples dans les écrits des anciens Pères, en Afrique, en Italie, en Gaule.

Quand la paix fut assurée à l'Église, on se préoccupa de donner de l'uniformité à ces textes. Aussi bien la multiplication des hérésies, dont le point de départ était très souvent

1. *Bulletin critique*, t. V, 1884, p. 429.

Digitized by Google

des questions d'interprétation des Écritures, rendait-elle ce travail indispensable.

Il se produisit beaucoup d'efforts individuels, facilités par la liberté qu'avaient désormais les églises de communiquer entre elles. On compara les traductions, on les rapprocha des textes originaux hébreux et grecs, il en résulta des améliorations; mais on était loin encore de l'unité, et les Pères de l'Église, saint Augustin notamment, se plaignent fréquemment de la diversité des textes, qui gêne leurs travaux, complique les polémiques. C'est alors que le pape Damase confia à saint Jérôme la mission de rédiger une version destinée à devenir le canon officiel de l'Église.

Samuel Berger ne s'arrêta pas un seul instant à l'idée d'aborder l'étude de cette période, et il ne faut pas en être surpris : elle nécessite une préparation et des aptitudes telles qu'un seul homme ne peut sans témérité songer à l'entreprendre, ne serait-ce qu'à cause des connaissances linguistiques aussi variées qu'étendues qu'elle suppose et de la formation critique spéciale qu'elle exige.

L'œuvre de saint Jérôme n'amena pas les résultats qu'on en avait attendus. Sa diffusion se heurta à des résistances personnelles, à des traditions locales souvent fort respectables dont les lettres de saint Augustin donnent une idée. On reconnaissait, en théorie, qu'elle constituait indubitablement un progrès, mais on ne l'accepta partout que sous la réserve de modifications parfois considérables. La confusion fut moindre sur certains points, mais il y avait encore tellement de divergences qu'au VIIIe siècle Charlemagne prit à son tour l'initiative d'une entreprise destinée à produire un texte uniforme. Il en confia la réalisation à Alcuin. Ici nous entrons dans le sujet de Samuel Berger.

Quelle était la valeur de la Bible d'Alcuin? Qu'était devenue son œuvre? On ne le pouvait dire avant les travaux de Samuel Berger. On savait seulement que plusieurs villes prétendaient posséder des manuscrits authentiques du célèbre abbé de Saint-Martin de Tours; qu'après lui la France fut pendant sept siècles le centre principal des efforts qui tendirent, avec des succès divers, à réaliser l'unité; qu'au

Digitized by Google

XIIIe siècle Paris était la grande librairie où se fournissait le monde chrétien; que ses textes réputés les meilleurs et connus sous le nom de Vulgate sont devenus, depuis le concile de Trente, le texte officiel de l'Église catholique.

En s'en tenant à l'œuvre d'Alcuin et à ses destinées, Samuel Berger sentait bien qu'il ne résolvait pas tout le problème, dont la dernière proposition est la restitution de la rédaction hiéronymienne primitive. Dans la préface de son livre, il s'explique sur ce point avec la franchise de l'homme qui n'aime pas les faux fuyants : « Il pourrait sembler « étrange, dit-il, d'aborder l'histoire de la Vulgate par son « milieu et d'en négliger la partie la plus importante, les ori- « gines. L'histoire ne s'écrit pas comme on voudrait l'écrire, « mais comme on peut la connaître. Or, l'histoire de la Vul- « gate dans les premiers siècles de son existence nous est « presque entièrement cachée. »

Dans la période antérieure à Charlemagne, tout n'est en effet qu'incertitude et contradiction quant aux textes en usage. Ce qui y accroît la difficulté, c'est que, le plus souvent, on ne peut pas reconnaître si les citations que nous lisons dans les auteurs de ce temps sont bien telles qu'ils les ont faites ou si elles n'ont pas été rectifiées par des copistes plus récents. Tout au plus peut-on dire qu'en Gaule quelques livres de la traduction de l'Ancien Testament de saint Jérôme étaient seuls en usage, tandis que le reste de la Bible, particulièrement le Nouveau Testament, était ordinairement emprunté aux anciennes versions. « De là l'état de la marquetterie, où nous trouvons les citations bibliques de nos anciens auteurs... Le royaume des Francs était une terre ouverte à toutes les importations. »

A côté de nous, l'Espagne possédait une Bible présentant un caractère absolument à part. Ses origines sont obscures. Il semble que ce soit la version de saint Jérôme qui a subi des altérations provenant d'une traduction plus ancienne, peut-être africaine, et dont paraît s'être servi, au VIe siècle, l'hérétique Priscillien. Au nord, les îles Britanniques avaient, en revanche, un texte plus pur. Ce pays a connu de bonne heure la Vulgate. Il est vrai que les premières éditions

Digitized by Google

portent les traces de versions locales antérieures, soit irlandaises soit anglo-saxonnes ; mais, à partir du VIIe siècle, le texte s'épure sous l'influence de manuscrits apportés de l'Italie méridionale. Si ceux-ci sont perdus, on en possède du moins des copies directes où l'influence locale saxonne est très peu importante. Le fameux *Codex Amiatinus* de Florence, dans lequel on a cru longtemps reconnaître une œuvre italienne du VIe siècle, voisine de celle de Cassiodore, n'est autre qu'une de ces copies, comme l'a jadis démontré Rossi.

Tel était le point de départ de Samuel Berger. On voit que, même ainsi délimité, son sujet formait un tout complet. En classant tous les documents postérieurs au VIIIe siècle, en faisant la synthèse du mouvement biblique à partir de Charlemagne, il déblayait, du reste, singulièrement le terrain pour ceux qui seraient tentés de scruter, à l'avenir, la période antérieure.

Samuel Berger n'avait pas attendu la publication de sa « Bible française au moyen âge » pour décider cette nouvelle étude et commencer sa préparation. Dès 1883, il aborde la question dans un article ayant pour titre : « Des essais faits à Paris au XIIIe siècle pour corriger le texte de la Vulgate. » En 1885, il signale un manuscrit complet du quatrième livre d'Esdras. Pendant dix années, il travaille sans relâche à la tâche qu'il s'est donnée. Il faisait alors, à la Faculté de théologie, un cours libre qu'il continua plus tard avec le titre de maître de conférences pour l'histoire ecclésiastique et de professeur adjoint; l'étude de la Vulgate était naturellement son thème favori, et il y tenait ses élèves au courant de ses travaux. Pendant les vacances, il reprenait ses voyages d'exploration à travers les grandes bibliothèques de l'Europe. En 1885, il parcourt l'Autriche et l'Allemagne; en 1887, c'est le tour de l'Espagne, où il reviendra en 1897 et poussera jusqu'à Lisbonne. Il était déjà allé en Angleterre en 1881; il y retourne en 1888, en 1889, en 1891, en 1896. Nombreuses sont ses visites à l'Allemagne; nous l'y voyons pendant deux années consécutives, 1891, 1892, puis en 1894 et en 1898. En 1889, il passe de Londres à Saint-Gall et finit

Digitized by Google

par le Puy. En 1891, il est d'abord à Cologne et à Trèves, puis part brusquement pour Londres, Salisbury, Édimbourg et Oxford. Cela ne ressemble guère aux itinéraires d'un touriste en voyage d'agrément. La Suisse et l'Italie le voient plusieurs fois. Quant à la France, il lui réserve les vacances de Pâques. J'ai eu sous les yeux ses itinéraires; il n'y figure pas une grande ville dont on ne trouve le souvenir en quelques pages de son travail.

Madame Berger l'accompagnait, l'aidant de son mieux. Ces voyages avaient leur charme, ils avaient aussi leurs difficultés et aussi leurs déconvenues. On découvrait parfois des choses inattendues, mais il arrivait aussi d'éprouver des déceptions. Une fois, à Lisbonne, je crois, on devait rencontrer un manuscrit fameux; on négocia longuement pour en obtenir communication, le télégraphe même fut mis en mouvement pour prendre jour. On se mit en route. Il y avait maldonne: le manuscrit visé était perdu depuis trois cents ans! Il fallait quelquefois lutter contre la nonchalance et la mauvaise volonté des dépositaires, recourir en haut lieu pour vaincre les obstacles. On se heurtait aussi dans certains cas à d'antiques mais gênants règlements. Au collège de *Corpus Christi,* de Cambridge, par exemple, le trésor a trois clefs et ne s'ouvre qu'en présence des trois gardiens de ces clefs. Presque partout les conservateurs devaient assister aux communications de documents; on ne pouvait cependant abuser de leur complaisance, d'autant que c'étaient souvent de hauts personnages, et les obliger à rester des journées entières derrière soi; il fallait donc travailler fiévreusement. Heureusement, Madame Berger était là, et, en causant avec eux, s'efforçait de leur faire paraître le temps moins long. L'entretien finissait parfois par languir, faute d'aliment; un regard du travailleur l'avertissait que sa tâche n'était pas encore achevée, et la conversation reprenait sur nouveaux frais jusqu'au moment où le savant fermait le livre et emportait ses précieuses notes.

Rentré chez lui, il prenait quelquefois la plume immédiatement pour exposer ses découvertes les plus importantes, surtout lorsqu'elles tendaient à compléter des études anté-

Digitized by Google

rieures. En 1884, il décrit une Bible franc-comtoise de l'an 1500. En 1886, il donne une note sur quatre manuscrits des Évangiles conservés à Dublin; en 1887, nous avons la leçon d'ouverture qu'il fit à la Faculté de théologie sur l'histoire de la Vulgate en France. On sent qu'il est désormais maître de son sujet et que son travail est déjà assez avancé. En 1889, il s'occupe du célèbre palimpseste de Fleury et donne, d'autre part, une monographie sur les Bibles provençales et vaudoises. En 1890 paraissent de nouvelles recherches sur les Bibles provençales et catalanes. En 1891, il signe avec M. Carrière un travail important sur une correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens. En 1893, enfin, on peut lire de lui, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* une dissertation sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament.

C'est le 23 juin de cette même année 1893 qu'il soutint devant la Faculté des lettres de Paris ses thèses pour l'obtention du grade de docteur.

L' « Histoire de la Vulgate en France pendant les premiers siècles du moyen âge » se présentait recommandée déjà par un précieux suffrage; elle avait obtenu, l'année précédente, le prix Bordin à l'Académie des inscriptions.

Nous ne suivrons pas l'auteur à travers son livre; il y a des œuvres qui n'admettent pas l'analyse parce qu'elle les diminue trop. Je n'en veux indiquer que l'idée générale.

C'est en 789 que Charlemagne décida la rédaction d'un texte destiné à remplacer la diversité des autres. Alcuin fut chargé, comme je l'ai dit plus haut, de réaliser ce projet, et son œuvre, établie surtout d'après les documents venus des îles Britanniques, est la plus parfaite qui ait été produite. On ne possède, il est vrai, aucun des exemplaires qu'Alcuin fit exécuter dans l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Ceux qu'on lui a attribués lui sont postérieurs. Mais on peut se rendre compte de la valeur de son travail en comparant les manuscrits sortis, au IX^e^ et au X^e^ siècle, de la célèbre école de calligraphie qu'il avait fondée; plus on remonte vers les origines, plus le texte devient pur, attestant ainsi l'exis-

Digitized by Google

tence d'un prototype qui, sous la plume des copistes successifs, va en s'altérant sans cesse. De là cette conclusion générale : « L'histoire de la Bible d'Alcuin, ou plutôt « l'histoire du développement qui commence à Alcuin, est « une histoire sans fin qui se déroule jusqu'à nos jours. C'est, « au fond, l'histoire de l'altération incessante d'un bon texte « sous l'influence de mauvais textes. »

De cette altération, il y a plusieurs causes admirablement mises en lumière par l'auteur : celles qui procèdent des copistes et sont imputables soit à leur négligence, soit à leurs procédés, soit à leur zèle parfois inintelligent; celles qui viennent de la persistance des versions espagnoles due en grande partie à l'influence de Théodulfe, l'émule d'Alcuin.

Ce n'est point chose facile que de classer les documents de cette époque, de les dater et surtout d'éliminer les légendes dont la vanité des possesseurs s'est plu presque toujours à entourer leurs origines. La comparaison et le jugement des textes soulèvent de nouvelles difficultés; il faut savoir reconnaître les interpolations, saisir sur le vif ces procédés de travail souvent compliqués des copistes dont je parlais tout à l'heure, retrouver leurs modèles. Cette partie de l'étude de Samuel Berger en est la partie capitale et la plus originale. On ne saurait la recommander à ceux qui aiment les lectures rapides; mais, pour les hommes qui savent s'attarder aux discussions d'une critique supérieure, il y a là une source de véritables jouissances, et l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de la patience de l'auteur, de la prudence et de la clarté de ses jugements ou de sa science.

Ses travaux placèrent définitivement Samuel Berger au premier rang dans le monde savant. Peu après, l'Université de Cambridge lui décernait à son tour le titre de docteur en même temps qu'à son maître et ami Mgr Duchesne (18 juin 1896). En 1897, ce fut le tour de celle de Leipzig, et, en 1900, peu avant sa mort, l'Université de Dublin lui conférait le même honneur[1].

1. Il faisait déjà partie de la Société d'émulation de Montbéliard depuis 1873, de la Société d'histoire vaudoise depuis 1888, de la

Digitized by Google

La Société des Antiquaires de France n'attendit pas cette consécration pour lui ouvrir ses portes. Une place étant devenue vacante parmi vous, quelques amis vinrent le solliciter de se présenter; ils n'eurent pas de peine à le convaincre. Il fut élu le 1er juin 1892, et je lis, dans une notice due à la plume du plus intime témoin de sa vie, que « la Compagnie à laquelle il s'honorait le plus d'appartenir et dont la prospérité l'intéressait particulièrement a été la Société des Antiquaires de France. »

Il montra, du reste, bien par la suite quel prix il attachait à la cooptation dont il avait été l'objet. Nul ne fut plus assidu à vos séances, nul ne mit plus de zèle à s'acquitter des fonctions que vous lui confiâtes bientôt en le nommant membre de votre Commission des impressions. J'ai lu vos procès-verbaux et vos mémoires, j'ai entendu aussi le témoignage de vos souvenirs. Il y déployait la variété de ses connaissances. Il possédait à fond le moyen âge et était maître dans l'histoire des origines chrétiennes, aussi bien que dans celle de la Renaissance. Les questions d'art ne lui étaient pas moins familières, et il oubliait volontiers le texte de ses manuscrits pour se complaire dans l'admiration de leurs enluminures. Les questions de philologie ne le surprenaient pas; il montrait alors qu'indépendamment des langues anciennes il était versé dans l'étude de nos vieux dialectes français. Il y a des jours où l'intérêt de nos séances fléchit quelque peu devant un travail technique qui prend l'auditeur au dépourvu et dont on ne doit comprendre toute la valeur que plus tard à la lecture reposée; nous savons qu'il n'en faut pas faire reproche à l'auteur, mais que c'est la conséquence inéluctable des conditions dans lesquelles le travail se produit. Que de fois, en pareille occurrence, ne vit-on pas notre confrère s'entremettre à propos des questions les plus variées, les aborder avec une compétence qui justifiait toujours son intervention et soulever un débat qui finissait par intéresser tout le monde.

« Society of biblical litterature » de Boston depuis 1891. Il fut enfin nommé membre de l'Académie royale de Madrid en 1895.

Digitized by Google

Vous avez encore présentes à la mémoire ses communications touchant l'influence de l'art grec sur l'art allemand et sur l'art italien du XIe siècle (1892). Vous vous souvenez de la joûte brillante qu'il soutint pendant plusieurs séances, en 1893, avec l'un d'entre vous sur les procédés des enlumineurs du moyen âge. L'écho en revenait encore à nos oreilles, il y a quelques mois, dans cette enceinte. Une autre fois, à propos de certaines représentations sculpturales de la création et de l'histoire d'Adam et Ève qui se voient en même temps sur les portails des cathédrales de Rouen et d'Auxerre et sur les Bibles historiales françaises, il touchait un côté de cette grosse question de l'inspiration initiale : les sculpteurs ont-ils guidé les enlumineurs ou n'ont-ils fait qu'emprunter les motifs de ceux-ci? Et il concluait en faveur de l'influence des enlumineurs. Une autre fois, il montre (1894) une utilisation curieuse du travail des prisonniers qu'on employait à la copie des manuscrits.

Sa part enfin fut importante dans une discussion qui occupa quatre séances et qui eut sa note amusante. On venait de trouver, dans un cimetière du midi, une médaille portant au droit l'image du Christ et au revers une inscription hébraïque dont la lecture et l'interprétation offraient quelque difficulté. Presque en même temps, un journaliste français achetait à Rome une médaille analogue, et, le lendemain, le télégraphe annonçait au monde étonné qu'on venait de découvrir un portrait authentique, presque contemporain du Sauveur. Nul de vous n'hésita sur la valeur de cette interprétation; la médaille était du XVIe ou du XVIIe siècle. Aussi, n'était-ce pas pour arriver à cette démonstration que votre confrère faisait pendant ce temps une enquête dans les Musées qui possédaient d'autres exemplaires de la même pièce et cherchait ainsi à en préciser la lecture. Mais le document soulevait un problème pour lequel il se passionnait; on avait émis l'hypothèse que ces médaillons étaient distribués aux protestants convertis; il ne fut satisfait que lorsqu'il en eut établi la véritable origine et prouvé que la légende du revers qui affirmait la divinité du Christ

Digitized by Google

attestait l'attribution de ces souvenirs aux juifs après l'abjuration.

Samuel Berger terminait son Histoire de la Vulgate par cette phrase : « Ce n'est pas, j'espère, avec ces lignes que je me séparerai de l'histoire de la Bible au moyen âge. » Il était de ceux qui pensent qu'un livre de science ne s'achève jamais et que son auteur n'a pas le droit de l'abandonner quand l'imprimeur en a pris possession. Il tint parole. Indépendamment d'un travail sur les traductions italiennes de la Bible, en 1894, il donnait, en 1895, une étude sur un texte latin des actes des apôtres retrouvé dans un manuscrit de Perpignan. Il vous lisait, en 1897, une dissertation sur les manuels pour l'illustration des psautiers au XIIIe siècle. Les observations sur les Bibles castillanes sont de 1899. Sur son lit de mort, il corrigea les épreuves de l'article sur la Bible de Porrentruy qu'il destinait à la Société d'émulation de Montbéliard. C'est, enfin, pendant les heures de répit que lui laissa sa dernière maladie qu'il composa le beau mémoire sur les préfaces de la Bible, qui vient de paraître, grâce aux soins de son éminent maître et ami M. Léopold Delisle.

Si Samuel Berger n'avait eu que ses travaux sur l'histoire de la Bible et ses cours à la Faculté de théologie, vous le compteriez peut-être encore parmi vous. Vous savez combien sa vie était plus chargée! Nous l'avons vu vicaire au Gros-Caillou; il n'abandonna pas sa paroisse. Il avait la prédication, il écrivait dans les revues confessionnelles, il s'occupait de l'École placée sous son patronage, il visitait les malades dans les hôpitaux; il tenait à remplir ponctuellement ce que j'appellerai, mais au bon sens du mot, les obligations de la vie mondaine, et nous savons tous combien à Paris elles sont tyranniques et nous prennent d'heures que nous ne pouvons pas nous empêcher parfois de regretter. Esclave de ces devoirs multiples, il entendait ne s'affranchir d'aucun, s'exagérant sans doute, comme tous les gens débordants d'activité, sa force de résistance. Il finit pourtant par suc-

Digitized by Google

comber sous le faix. Il mit d'abord ses indispositions sur le compte de fatigues passagères. Un jour, il lui fallut bien reconnaître qu'il était atteint sérieusement. Il ne s'arrêta pas encore, ne croyant pas en avoir le droit. Tout au plus renonça-t-il, pendant l'été 1899, à ses pérégrinations scientifiques habituelles. Ce fut la première fois qu'il consacra ses vacances au repos.

Au mois de novembre, il ouvrit encore son cours à la Faculté. Le discours qu'il adressa à ses élèves sur les *Études d'histoire ecclésiastique* est une page admirable. Je l'ai relu bien des fois depuis deux ans; c'est à cette lecture que j'ai bien compris ce qu'était cet homme. L'œuvre n'a aucune prétention académique; elle affecte plutôt la forme d'une causerie. Mais l'intensité de la pensée y est extraordinaire. On en a dit que c'était son testament scientifique; l'impression qui reste est, en effet, que l'auteur avait déjà le sentiment que sa fin était proche et a mis toute son âme dans ces dernières paroles.

Au mois de février, il dut interrompre ses cours et s'aliter.

Alors commença une agonie de cinq mois, mais une agonie lente, pendant laquelle il conserva toutes ses facultés. Je vous ai dit comment il employait les répits que lui laissait son mal. Au mois de mai, on lui annonça que l'Université de Dublin venait de lui décerner le titre de docteur : « Voilà, dit-il, un diplôme que je n'irai pas chercher. »

Il s'éteignit le 13 juillet 1900.

II.

C'est comme érudit surtout que Samuel Berger s'est fait un nom. Dans cette leçon d'ouverture du 3 novembre 1899, dont je vous parlais tout à l'heure, il disait à ses élèves tout le charme qu'il trouvait à ses études : « Collationner les « variantes de cent manuscrits d'un même texte sans que « l'œil ni la main ne se lassent, compter les pages et les « lignes, noter le filigrane du papier ou les blasons des pro- « priétaires, ce serait pour d'autres un ennui, pour nous,

Digitized by Google

« c'est un plaisir de tous les moments, et les petites découvertes que nous procure ce travail peuvent nous donner « de très grandes joies. Retrouver un manuscrit royal disparu depuis le XIVe siècle, découvrir qu'un volume égaré « dans la bibliothèque d'un amateur est la suite d'un autre « qui est à Oxford ou à Cambridge, c'est avoir ramené au « bercail la brebis perdue. Avoir mis la main sur quelque « texte curieux, sur quelques traits de mœurs cachés dans « une chronique et qui nous permettra de jeter un coup « d'œil sur la manière des hommes d'autrefois, c'est une « satisfaction suffisante pour nous faire oublier bien des « fatigues[1]. »

Cependant, il n'était pas, nous l'avons vu, un érudit d'origine, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi. C'est insensiblement et presque malgré lui qu'il avait glissé sur le terrain de l'érudition. « Nous qui avons consacré notre vie au service de l'Église, dit-il, nous abordons généralement les « études historiques avec toute espèce d'intention d'apologétique, de polémique et de discussion. Nous nous proposons « de tirer de l'histoire des preuves en faveur de nos convictions et des arguments contre les opinions de nos adversaires. « Mais il arrive souvent, et il doit arriver, que l'expérience « nous éclaire sur l'erreur où nous étions et qu'après un « certain nombre d'années l'histoire que nous écrivons diffère « de celle que nous avions la pensée d'écrire[2]. » Il y a effectivement une différence profonde entre le caractère de l'*Histoire de la Bible au XVIe siècle*, qui n'est, au fond, qu'une œuvre d'apologétique, et l'*Histoire de la Bible française* ou surtout l'*Histoire de la Vulgate*, qui sont surtout des travaux d'ordre scientifique. Quand l'auteur les avait abordés, il n'avait pas tardé à s'apercevoir que ce qui manquait le plus c'étaient les éléments premiers. En dehors de quelques dissertations spéciales, le plus souvent des monographies, tout était à faire, et il lui advint ce qui est arrivé à beaucoup d'autres, il se laissa absorber par ce genre si captivant

1. *Des études d'histoire ecclésiastiques*, p. 8-9.
2. *Ibid.*, p. 11.

Digitized by Google

d'études. Quand son livre fut achevé, il dut reconnaitre qu'il l'avait écrit « autrement qu'il n'avait pensé l'écrire. »

Je ne suis pas sûr qu'il n'en ait pas éprouvé parfois certains regrets. Rien de plus juste, en effet, quand il estime que l'érudition ne doit être que l'auxiliaire de l'histoire : « Que d'autres, dit-il, poursuivent les grands résultats et les conclusions générales, il nous suffit de préparer le travail d'autrui, de fournir à ceux qui sauront en tirer parti les documents non seulement établis, mais surtout bien classés, où chaque chose soit mise à sa place et où l'on donne à chaque détail son degré d'importance et sa valeur d'ensemble[3]. » Mais ne diminue-t-il pas à plaisir la valeur de sa science quand il ajoute : « Le véritable érudit est véritablement modeste. Il est bien forcé de l'être, car on ne saurait croire combien humble est le niveau de nos études et dans quelles petites choses nous sommes obligés de nous plaire[2]. » Et un peu plus loin : « En faisant œuvres de critiques, nous aurons certainement été utiles à l'histoire, mais nous n'en pourrons guère tirer d'orgueil, et, en vérité, qui est-ce qui nous lira en dehors d'un petit nombre de savants[3]. »

On pourrait lui répondre que l'érudition et l'histoire coopèrent ensemble à la même œuvre. L'une n'est pas la servante de l'autre, elle est sa sœur cadette, mais une sœur qui a su se rendre indispensable à son aînée qu'elle guide. Est-ce que l'historien peut se passer de l'érudit? Celui qui défriche le champ ne fait pas moins pour la récolte que celui qui répand la semence ou coupe la moisson. Qu'importe aussi le nombre des lecteurs? Ce n'est pas lui qui rehausse mon œuvre à mes yeux, mais leur qualité. La valeur d'un homme doit se mesurer avant tout à l'étendue des services qu'il rend. Qui, au surplus, établira d'une façon précise la ligne de démarcation entre l'érudition et l'histoire proprement dite. Je sais, pour ma part, des préfaces de cartulaires qui sont bien belles.

1. *Des études d'histoire ecclésiastiques*, p. 9.
2. *Ibid.*, p. 8.
3. *Ibid.*, p. 9.

Digitized by Google

Je m'explique assez les réflexions mélancoliques de Samuel Berger. La considération de ce que nous avions voulu faire diminue souvent à nos yeux le prix de ce que nous avons fait. C'est un sentiment très fréquent chez un homme de mérite; c'est même un des signes auxquels on le reconnaît. Il a été dit aussi beaucoup de mal de l'érudition depuis quelques années, et ces attaques ne le laissaient peut-être pas insensible, lui qu'on louait surtout comme érudit, et qui, au fond du cœur, devait se rendre le témoignage qu'il n'était pas que cela.

La vérité est qu'il est un érudit avec toutes les aspirations d'un historien. L'*Histoire de la Vulgate au moyen âge* se présente à nous comme une œuvre d'érudition. Elle contient cependant des pages qui sont de la vraie histoire. Ce sont les longues nomenclatures, les descriptions minutieuses qui frappent tout d'abord; l'auteur compte les feuillets de ses manuscrits, il en note les dimensions exactes, attache de l'importance au nombre des lignes, aux procédés scripturaux, à l'ornementation; il en relève avec soin les variantes; tout cela est d'une grande aridité pour le lecteur. Mais allons à la fin des principaux chapitres : le débat s'élargit; d'un coup d'œil d'ensemble nous embrassons le chemin parcouru, tantôt chemin de progrès, tantôt de décadence, et, quand nous y joignons l'introduction et la conclusion générale, nous fermons le livre avec la vision de l'évolution scientifique, artistique même, d'une époque que nous soupçonnions à peine auparavant. Si ce n'est pas de l'histoire, cela y ressemble singulièrement.

D'où vient donc la méprise qui a été commise à son égard? Uniquement peut-être de la façon dont il comprenait l'étude de l'histoire. « Celui qui aime l'histoire pour elle-même, « dit-il, ne court pas aux résultats; mais il sait se contenter « de la recherche aussi longtemps qu'il est nécessaire. Fau- « dra-t-il donc nous enfermer dans le détail de l'érudition et « nous contenter pour toujours de publier des cartulaires ou « de décrire des monuments, en un mot de constater des faits « de second ordre et sans intérêt général? Un tel emploi de « la vie suffit à beaucoup d'hommes de dévouement qui

Digitized by Google

« bornent leur ambition à servir les autres, et ils estiment « n'être pas à plaindre. Tels étaient, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, « les Bénédictins de Saint-Maur, théologiens eux aussi et fort « attachés à leur foi et à leur liberté d'esprit, mais qui ont « donné un exemple incomparable de modestie et d'abnéga- « tion scientifique. Pour nous, nous ne pouvons pas ne pas « demander quelque chose de plus à la science historique. Si « nous nous plaisons dans l'érudition, c'est parce qu'elle est la « condition des études consciencieuses et le moyen d'arriver « aux pensées élevées. Les aperçus sur les horizons étendus, « les vérités générales entrevues ou saisies sont pour nous la « récompense des travaux patients et obscurs, et cette récom- « pense nous fera d'autant moins défaut que nous la recher- « cherons moins. Il n'est pas possible qu'un homme intelligent « et qui sait observer demeure longtemps dans l'étude des « questions d'érudition sans y trouver toute une moisson de « détails curieux, de rapprochements inattendus et de traits « de caractère qui lui feront connaître les temps passés « presque aussi bien que s'il y avait vécu, et qui, par la « comparaison avec les institutions de diverses époques, lui « enseigneront l'histoire dans ce qu'elle a de plus élevé[1]. »

Quelqu'un a dit, de celui qui a écrit cette page, qu'il était très défiant des idées générales et abstraites, qu'il laissait à d'autres le soin de généraliser, de juger et de construire, qu'il bornait son ambition et sa joie à leur préparer des matériaux trois fois éprouvés, qu'il avait enfin la passion de l'érudit dans la candeur d'une âme d'enfant. Ne vous semble-t-il pas maintenant que ce jugement mérite d'être revisé, au moins sur certains points?

Il faudrait d'abord se mettre d'accord sur ce qu'on entend par idées générales. Si l'on se place au point de vue de la métaphysique et de la théologie pure, je concède que sa tournure d'esprit l'y portait peu. Mais, en dehors de cela, il faut reconnaître que cet homme, qui avait versé par accident, disons mieux, par son grand amour de la vérité dans l'érudition, n'y avait rien perdu de ces belles qualités qui l'au-

1. *Des études d'histoire ecclésiastique,* p. 14.

Digitized by Google

raient également fait briller sur un terrain moins abrupt.

Au cours de cette étude, j'ai considéré surtout le savant que fut Samuel Berger. J'aimerais à dire encore quelques mots de l'homme. Il était fait de dévoûment et de foi. Je ne reviendrai pas sur son dévoûment; j'ai eu mainte occasion d'en citer des traits en vous esquissant sa vie. Nature ardente, il appartenait à la catégorie de ceux qui se donnent tout entier aux œuvres qu'ils entreprennent. Il ne s'est arrêté que lorsque la lame eut usé complètement le fourreau.

C'était aussi, c'était surtout un croyant. C'est sa foi qui lui a dicté sa vie, c'est elle qui explique toute son œuvre. Elle alimentait ce dévoûment dont je vous parlais tout à l'heure. Elle dominait même ses études. « Notre foi, disait-il, « est au-dessus des questions historiques. A Dieu ne plaise « qu'il puisse dépendre d'un fait d'histoire établi ou contesté « ou du résultat d'un tournoi oratoire que je croie ou ne croie « pas. Cette pensée est si profonde dans les âmes croyantes « qu'elles n'aiment même pas à la développer longuement[1]. » Paroles étranges, au premier abord, mais que comprendront ceux qui savent croire comme il croyait, paroles qui peuvent se justifier, même en raison, par le sentiment du résultat contingent que donne l'histoire, et, disons-le aussi, la science en général, dont le domaine est limité, où toute découverte nouvelle modifie la formule de la veille, sans qu'on puisse jamais dire si l'on a saisi la vérité absolue et si le lendemain on ne trouvera pas mieux.

Samuel Berger ne pensait pas pour cela que son travail fut inutile. Il était persuadé que, malgré les fluctuations de la pensée humaine, un progrès lent se produit vers la justification de la foi, et il éprouvait le besoin de coopérer à ce progrès. Au fond, il ne s'attacha pas à la Bible parce qu'il l'étudiait, il l'étudia parce qu'il l'aimait. Les progrès de la critique moderne lui fournissaient des moyens nouveaux d'investigation, et il s'appliqua à les utiliser, non pas pour se faire une conviction qu'il avait déjà, mais avec la con-

1. *Des études d'histoire ecclésiastique*, p. 12.

Digitized by Google

fiance que cette étude ne pouvait qu'être utile à la cause qui lui était chère.

Quelque irréductible qu'il fût dans sa foi, il était un esprit large et tolérant, et, à ce nouveau point de vue, sa vie est un bel exemple à donner. Ce nerveux n'aime pas la polémique. La cause de ses impatiences, et c'est ce qui en fait le côté aimable, n'est jamais venue des paroles du dehors, il la trouve en lui-même dans son désir ardent d'arriver plus vite à la vérité et dans la lenteur qu'elle met à se montrer à lui. Il n'aime pas la polémique parce qu'elle ne lui paraît pas le meilleur moyen de convaincre, et peut-être aussi, je l'en soupçonne, parce qu'elle engendre souvent la haine.

Avec cette disposition d'esprit, il devait suffire d'une occasion pour qu'il se trouvât mêlé à ceux dont il semblait séparé par un abîme. Or, cette occasion se rencontra. Catholiques et protestants peuvent différer sur l'interprétation de la Bible; pour les uns et pour les autres, c'est le livre par excellence qu'on doit défendre avant tout. A cette tâche commune, ils peuvent travailler ensemble. C'est ce que Samuel Berger comprit, c'est ce que d'éminents catholiques sentirent avec lui; de là, une collaboration qui se prolongea pendant des années, et, de cette collaboration, naquirent des amitiés que l'on ne craignait pas de confesser et que la mort seule a pu rompre[1]. »

Il était particulièrement fier des résultats qu'il avait ainsi obtenus. Voyez le tableau charmant qu'il en faisait en 1899 (ce sera ma dernière citation) : « Les rapports entre « les hommes de science ont grandement changé depuis « quelques années. L'étude des origines de l'Église et l'étude « historique de la Bible et de son histoire sont pour quelque « chose dans cet adoucissement des mœurs des historiens... « Je sais un groupe nombreux et déterminé de savants, parmi « ceux qui se consacrent à l'étude de la Bible, qui se sont « depuis longtemps promis à eux-mêmes d'être des amis pour « tous ceux qui se dévouent à la même science. Comme dans

1. Voir, par exemple, *Hist. de la Vulgate*, introduction et p. 330.

Digitized by Google

« la primitive Église, ils n'estiment pas que rien leur appar-
« tienne en propre ; leurs découvertes sont toujours mises en
« commun et chacun se croit obligé de travailler pour les
« autres, comme pour lui-même... On se recherche, on se
« visite, on se connaît, on s'aime, et ces amitiés, entre gens
« que les nationalités ou les différences religieuses semble-
« raient devoir séparer, sont d'autant plus solides qu'il a fallu
« écarter plus d'obstacles pour les former[1]. »

Il y aurait des pages bien intéressantes, et je suis loin de les savoir toutes, à écrire sur les amitiés de Samuel Berger. Mais il est des sujets qu'il ne faut traiter qu'à une certaine distance ; l'histoire comme la peinture obéit à la loi du recul, et je ne prononcerai même pas des noms, dont beaucoup sont sur vos lèvres.

Les mêmes motifs m'interdisent de pénétrer dans sa vie intime, de dire ce qu'il fut à son foyer pour les siens et pour ceux qui l'approchaient. D'autres, plus autorisés, lui ont rendu l'hommage mérité. Je craindrais de le diminuer en cherchant à le reprendre.

Mais j'en ai dit suffisamment pour montrer, et ce sera ma conclusion, qu'aussi bien doué du côté du cœur que du côté de l'intelligence, il sut tirer un admirable parti des dons qu'il avait reçus ; il sut instruire, aimer et se faire aimer. Pour employer une de ces figures de langage qu'il affectionnait, il était la bonne terre dans laquelle la semence d'en haut est tombée, a germé, a fructifié. Seulement, la moisson a été interrompue avant la fin de la journée ! Aussi pouvons-nous lui appliquer cette phrase que, pour s'excuser d'une digression, il écrivait un jour, à propos d'un autre savant, enlevé comme il devait l'être lui-même avant d'avoir fourni toute sa tâche : « Heureux l'homme qui a si bien ordonné sa vie et son étude, qu'il n'est pas possible de prononcer son nom sans lui payer un hommage de regrets[2]. »

1. *Des études d'histoire ecclésiastique*, p. 9-10.
2. *Hist. de la Vulgate*, p. 316.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DES ŒUVRES

DE SAMUEL BERGER[1]

1867.

F.-C. Baur. Les origines de l'école de Tubingue et ses principes. Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg et soutenue publiquement le samedi 30 novembre 1867 pour obtenir le grade de bachelier en théologie. Strasbourg, 1867, in-8°.

1879.

De glossariis et compendiis exegeticis quibusdam medii aevi, sive de libris Ansileubi, Papiae, Hugutionis, G. Britonis, de Catholicon, Mammotrecto aliis. Paris, 1879, in-8°.

La Bible au XVI^e^ siècle. Étude sur les origines de la critique biblique. Paris, 1879, in-8°.

1881.

Du rôle de la dogmatique dans la prédication (*Revue chrétienne,* 1881, p. 374-382). Tirage à part.

1883.

Des essais qui ont été faits à Paris au XIII^e^ siècle pour corriger le texte de la Vulgate (*Revue de théologie et de philosophie.* Lausanne, t. XVI, 1883, p. 40-66).

1. Cette bibliographie a pour point de départ celle qui accompagne une notice que Madame Samuel Berger a consacrée à la mémoire de son mari, mais qui n'a pas été mise dans le commerce. Je l'ai seulement complétée.

Digitized by Google

1884.

Une Bible franc-comtoise en l'an 1500 (*Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard,* 1884). Tirage à part.

La Bible française au moyen âge. Étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oïl. Paris, 1884, in-8°.

1885.

Un manuscrit complet du quatrième livre d'Esdras (*Revue de théologie et de philosophie.* Lausanne, t. XVIII, 1885, p. 414-419). Tirage à part.

Des quatre manuscrits des évangiles conservés à Dublin (*Revue celtique*, t. VI, 1885, p. 348-357). Tirage à part.

1887.

De l'histoire de la Vulgate en France. Leçon d'ouverture faite à la Faculté de théologie protestante de Paris. Paris, 1887, in-8°.

L'enfant de Tolède (*Le Témoignage,* 1887, p. 323).

1889.

Le palimpseste de Fleury, fragments du Nouveau Testament en latin (*Revue de théologie et de philosophie.* Lausanne, t. XXI, 1888, p. 545-582). Tirage à part.

Les Bibles provençales et vaudoises, avec un appendice, par Paul Meyer (*Romania,* t. XVIII, 1889, p. 353-438). Tirage à part.

1890.

Nouvelles recherches sur les Bibles provençales et catalanes (*Romania,* t. XIX, 1890, p. 505-561). Tirage à part.

1891.

La correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens. Ancienne version latine et traduction du texte armé-

Digitized by Google

nien, par A. Carrière et S. Berger (*Revue de théologie et de philosophie,* t. XXIV, 1891, p. 333-351). Tirage à part.

1892.

La Bible du pape Hilarius (*Mélanges Rossi,* 1892).

Le Pentateuque à peintures de Tours appartient-il à l'art espagnol? (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1892, p. 165-167).

De la tradition de l'art grec dans les manuscrits latins des évangiles (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. LII, 1893, p. 144). Tirage à part.

1893.

Les notes pour l'enlumineur dans les manuscrits du moyen âge, par Samuel Berger et Paul Durrieu (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. LIII, 1893, p. 1). Tirage à part.

Quam notitiam linguae hebraïcae habuerint christiani medii aevi temporibus in Gallia. Paris et Nancy, 1893, in-8°.

Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge. Mémoire couronné par l'Institut. Paris, 1893, in-8°.

Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* t. XXXIV, 2e partie, 1893). Tirage à part.

Les peintures de Burgfelden et de S. Angelo in Formis (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1893, p. 146).

Les reliques de l'abbaye de Saint-Riquier au IXe siècle (*Revue de l'Orient latin,* t. I, 1893, p. 467-474). Tirage à part.

Le « Liber pontificalis, » de l'abbé Duchesne, compte-rendu (*Revue de l'histoire des religions,* 1893)[1].

1. Je regrette de n'avoir pas connu plus tôt cet article où l'auteur raconte comment il devint auditeur à la Faculté catholique.

Digitized by Google

1894.

De l'analogie entre certaines représentations sculpturales et les illustrations des manuscrits de la Bible historiale française (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1894, p. 110).

D'un manuscrit de la bibliothèque Mazarine copié par un prisonnier (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1894, p. 203).

Les « Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, » de l'abbé Duchesne, compte-rendu (*Revue historique,* t. LV, 1894, p. 387).

Les noms des Rois Mages (*Mélusine,* t. VII, 1894, p. 27-34).

1895.

Cahiers du cours d'histoire professé par Mélanchton à Wittenberg (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1895, p. 182).

Le procès de Guillaume Briçonnet au parlement de Paris en 1525 (*Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français,* 1895, p. 7-22). Tirage à part.

Les noms donnés à la constellation de la grande Ourse dans le pays de Montbéliard (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1895, p. 83).

Un ancien texte latin des actes des apôtres retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* t. XXXV, 1895).

Deux frères, William et James Jackson (*Revue chrétienne,* t. I, 3e série, 1895). Tirage à part.

De quelques anciens textes latins des Actes des Apôtres (*Mélanges Julien Havet,* 1895, p. 9-14).

1896.

Observations sur la comparution de saint Paul devant l'aréopage d'Athènes (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1896, p. 113).

Digitized by Google

Sur un tableau d'autel provenant de Montbéliard (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1896, p. 131).

1897.

L'église luthérienne et la France (*Revue chrétienne,* t. V, 3e série, 1897, p. 161-174). Tirage à part.

Le prétendu meurtre rituel de la pâque juive. Saint-William de Norwich, d'après un manuscrit du XIIe siècle (*Mélusine,* t. VIII, 1896-1897, p. 169-174; *Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1897, p. 175).

Melanchthons Vorlesungen über Weltgeschichte (*Theologische Studien und Kritiken.* Gotha, 1897, p. 781-790). Tirage à part.

1898.

Les manuels pour l'illustration du psautier au XIIIe siècle (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. LVII, 1898). Tirage à part.

Manuscrits de la Bible en langue castillane enluminés en Espagne sous la direction des juifs (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1898, p. 239).

Les médailles du Christ à légende hébraïque (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1898, p. 292, 1899, p. 287).

La représentation de la Sainte-Cène d'après une miniature du *Codex Rossanensis* (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1898, p. 362).

1899.

Les Bibles castillanes, avec un appendice sur les Bibles portugaises, par Mme C. Michaelis de Vasconcellos et S. Berger (*Romania,* t. XXVIII, 1899, p. 360-408 et 508-567). Tirage à part.

Des études d'histoire ecclésiastique. Leçon d'ouverture faite à la Faculté de théologie protestante. Paris, 1899, in-8°.

Digitized by Google

1900.

Heptateuchi partis posterioris versio latina antiquissima. Version latine du Deutéronome, de Josué et des Juges antérieure à saint Jérôme, publiée d'après le manuscrit de Lyon, par Ulysse Robert. Compte-rendu (*Bulletin critique,* 1900, p. 363).

1901-1902.

Un manuscrit de Porrentruy (*Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard,* 1901).

Une Bible française copiée en Italie (*Mélanges Fabre,* 1902).

Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate. Mémoire posthume de M. Samuel Berger (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. XI, 1902). Tirage à part.

Encyclopédie des sciences religieuses, 1877-1882. Principaux articles signés : Calendrier chrétien, Chronologie chrétienne, Gallia christiana, Christianisme en Gaule, Antiquités chrétiennes de Lyon, Pape, Pères, Paris au moyen âge, Polyglotte, Rome catholique. Il y a en outre un très grand nombre d'articles non signés.

Real encyclopädie für protestantische Theologie and Kirche, von J.-J. Herzog, 3e édit. Principaux articles : Romanische Bibelubersetzungen, par Ed. Reuss et S. Berger; Historienbibel, par les mêmes, etc.

Le *Témoignage,* journal de l'église de la confession d'Augsbourg, contient de nombreux articles signés de S. Berger entièrement ou portant de simples initiales.

Le *Bulletin critique,* la *Revue critique d'histoire et de littérature,* la *Revue historique,* etc., donnent aussi un grand nombre d'articles de critique bibliographique ou de biographie.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1903.

Séance du 7 Janvier.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président sortant, et du comte P. Durrieu, vice-président élu.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, président sortant, prononce les paroles suivantes :

« Mes chers Confrères,

« Je ne saurais assez vous remercier de la constante bienveillance avec laquelle vous m'avez tous aidé à accomplir la haute mission de votre présidence ; vous m'avez ainsi appris à apprécier, à aimer plus encore votre Compagnie. Il me semble avoir vécu presque un siècle avec votre Société ; pourtant quinze ans seulement se sont écoulés depuis qu'un de vos membres exemplaires parlait ici, à ma place, de vos votes récents en ma faveur[1].

« Mais ce n'est point de ce passé que je dois vous entretenir aujourd'hui, c'est de l'année qui vient de finir ; pour dire d'abord, selon de pieuses traditions, quels en sont les deuils.

« Nous avons perdu en 1902, par des morts diverses, un de nos anciens membres honoraires, deux membres résidants, huit associés correspondants nationaux :

1. Séance du 11 janvier 1888. Discours de M. Ant. Héron de Villefosse.

Digitized by Google

« Alexandre Bertrand a cessé de vivre dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 8 décembre dernier, en sa villa de Saint-Germain-en-Laye. Il représentait éminemment l'Académie celtique et les raisons de son évolution en notre Société française des Antiquaires.

« Élu membre résidant il y a quarante et un ans, le 7 août 1861, président en 1878, honoraire le 6 avril 1892, il prit longtemps une part active à nos travaux, surtout de 1883 à 1889.

« Il était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1881, président honoraire du Comité des travaux historiques, officier de la Légion d'honneur.

« D'origine vendéenne, frère aîné de Joseph Bertrand, né à Paris le 21 juin 1820, il alla au lycée de Rennes, ville qu'habitait sa famille, revint étudier la médecine (1838), fut reçu à l'École normale supérieure en 1840. Agrégé en 1848 et nommé au lycée de Laval, il fut membre de l'École française d'Athènes de 1849 à 1851 et fit, avec Beulé et M. Mézières, un voyage dans le Péloponnèse, après lequel, dans un mémoire de 600 pages, il prouvait le goût de la mythologie qui l'inspira pour ses thèses du doctorat : *De fabulis Arcadiae antiquissimis* et *Essai sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade* (Paris, 1859).

« Peu après, ce Breton commença une carrière nouvelle de pionnier scientifique hardi et infatigable. Professeur au lycée de Rennes en 1851, puis secrétaire en 1858 de la commission de la carte des Gaules, commission composée par Napoléon III, il se distingua par un mémoire sur les *Monuments mégalithiques*, que couronna l'Institut en 1862[1], et par un autre sur les *Voies romaines en Gaule* (1864). En 1865, l'empereur approuva son projet pour le Musée qu'un décret de 1862 avait destiné au palais construit par François Ier à Saint-Germain-en-Laye. Les résultats des fouilles d'Alésia et d'importantes donations préparaient cette collection de grand avenir, inaugurée le 12 mai 1867 comme Musée

1. Manuscrit résumé dans l'*Archéologie celtique et gauloise*, p. 100 et suiv.

Digitized by Google

des Antiquités nationales; A. Bertrand en était nommé conservateur, en réalité l'organisateur et le directeur à vie.

« Tout y était à inventer et déterminer; une méthode scientifique manquait; l'archéologie antérieure à César était regardée en bloc, confusément, comme celtique. Notre confrère consacra trois salles aux époques pré-celtiques de la Gaule avant les métaux, âges de la pierre, éclatée puis polie, des dolmens et des menhirs, une quatrième aux stations lacustres ou palafittes. A son avis, c'était à l'époque du bronze que les Celtes arrivèrent chez les Galates ou Gaulois à la grande épée de fer et chez les Belges aux tombes d'inhumations, leurs dominateurs jusqu'aux Romains (auxquels succédèrent les Burgondes et les Francs).

« Les salles V à VII furent attribuées aux industries des Gaulois, des Belges et des Celtes. D'autres salles ont été constamment et savamment constituées ou préparées, jusqu'à plus de quarante, les salles VI à X consacrées aux sépultures gauloises; d'intéressantes expositions figurent jusque dans les fossés du château.

« Avec une activité émérite, A. Bertrand a suppléé à la plupart des monuments ou objets originaux qu'il ne pouvait acquérir et dont la comparaison était nécessaire à l'utilité des autres, en obtenant des moulages de toutes sortes, non seulement en France, mais en divers pays, sans de trop grands frais, souvent par échanges, avec son zèle persuasif et la ténacité d'une volonté que rien n'abat.

« Les découvertes faites depuis quarante ans ont suscité de nouveaux systèmes, d'autres subdivisions des siècles, des peuplades et de leurs usages ou industries; mais le principe de classement trouvé demeure. A. Bertrand a joué un rôle important dans plusieurs Congrès ou Sociétés savantes; il a dirigé la *Revue archéologique* depuis 1883, et nombreuses sont ses publications, parmi lesquelles on vante *L'archéologie celtique et gauloise* (1876), *La civilisation burgonde et franque* (*Revue archéologique*, 1879), *La Gaule avant les Gaulois* (1891), *La religion des Gaulois* (436 p., 31 pl., 1897).

Digitized by Google

« Un voyage en Irlande avec M. d'Arbois de Jubainville eut de l'influence sur ses idées relatives aux Celtes.

« En décembre 1882, il inaugura un cours d'archéologie nationale à l'École du Louvre ; son enseignement y fut très suivi et fécond.

« Les qualités sociables d'Alexandre Bertrand, homme de famille, bon ami et confrère, étaient à la hauteur de ses qualités intellectuelles ; s'il semblait un peu rude et chagrin parfois, on ne pouvait s'en prendre justement qu'aux difficultés de sa vie et à sa franchise[1].

« Eugène Müntz s'est éteint à cinquante-sept ans, le 30 octobre. Membre résidant depuis vingt-cinq ans (8 mai 1878), il figurait une des tendances de notre Société nationale à s'intéresser, autant qu'aux Celtes, à tous les peuples et à tous les temps qui ont plus ou moins influencé les mœurs, les idées et les travaux de leurs successeurs.

« Conservateur de l'École des beaux-arts, membre du Comité des travaux historiques et du Conseil supérieur des beaux-arts, chevalier de la Légion d'honneur, il était membre de l'Institut depuis 1893.

« E. Müntz naquit le 11 juin 1845 en Alsace, à Soultz-sous-Forêts ; son père, son aïeul, son bisaïeul (député de Wissembourg) étaient notaires ; son oncle collabora avec Michelet. A Woerth il reçut, enfant, après la mort de sa mère, les leçons d'un pasteur protestant et d'un vicaire catholique, en allemand et en français. Un château de la Renaissance, d'anciennes maisons datées, les ruines des environs lui donnèrent le goût et la curiosité des choses du passé. Au lycée Bonaparte en 1857, puis licencié en droit, il donna des articles littéraires à la *Revue critique* en 1867 et très vite se consacra à l'histoire de l'Art.

« Ses premiers écrits furent pour sa chère province : en

1. Voir Salomon Reinach, *Alexandre Bertrand* dans la *Revue archéologique* de janvier 1903, *Catalogue sommaire* et *Guide illustré du Musée de Saint-Germain-en-Laye.*

Digitized by Google

1869, sur *Les artistes alsaciens contemporains et les arts en Alsace* (*Revue d'Alsace*); en 1872, sur *Les monuments d'art détruits à Strasbourg* (*Gazette des beaux-arts*) et sur la fausseté de *La littérature allemande en Alsace* (*Revue universelle*); en 1873 (*Revue d'Alsace*), sur *Les monuments d'art alsacien conservés à Vienne*, puis sur *Le chroniqueur Bernard Hertzog et son gendre*. Jusqu'à ses derniers jours, il écrivit, de temps en temps, avec amour, sur le pays de sa famille. En 1870, il était d'un bataillon des gardes mobiles de la Seine.

« C'est en 1873 que commença la grande carrière italienne de Müntz, lorsqu'il entra à l'École française de Rome, que venait de fonder Jules Simon, le 25 mars, sur la proposition de mon père et sa désignation d'Albert Dumont[1]; il y resta jusqu'en 1876; ce fut alors qu'Henner fit de lui ce portrait que M. André Michel a comparé à l'Érasme d'Holbein[2]. Il entreprit à Rome, ensuite ailleurs, des fouilles d'archives jusque-là inexplorées, avec une méthode et un discernement rares. A l'ardeur, à la patience alsaciennes et à l'influence de Jacob Burckardt de Bâle, il joignit les qualités d'esprit et de goût qui donnèrent à son caractère l'originalité d'une critique analytique et scrupuleuse alliée aux sentiments artistiques. Timide et modeste, mais vif, souple et courageux, très persévérant, il fit d'énormes efforts pour reconnaitre la vérité; hésitant, éclectique, il arrivait à d'heureux résultats. Nous nous souvenons de ses discussions si sincères, surtout avec Courajod, sur la part qu'il faut faire pour la Renaissance en France à l'art classique, à l'influence de l'Italie et du Nord, ainsi qu'au génie national.

« En 1874, il publia sa première étude sur les mosaïques chrétiennes. Dès 1878 parurent *Les arts à la cour des papes pendant le XV^e^ et le XVI^e^ siècle* (en quatre volumes), que couronna l'Académie des beaux-arts. De cet ouvrage, Courajod écrivit qu'il était le plus considérable paru en France

1. *Lettre de Félix Ravaisson au directeur de la « Revue archéologique, »* 1876, p. 353 à 357.

2. *Eugène Müntz,* dans le *Journal des Débats*, 1^er^ novembre 1902, col. 4 à 6.

Digitized by Google

sur l'art moderne (*l'Art*, août 1881). Ce sont aussi des livres de premier ordre que *Raphaël et ses historiens et critiques* (1881-1886), couronné par l'Académie française; *Les précurseurs de la Renaissance* (1882); *Léonard de Vinci* (1889); *L'histoire de l'art pendant la Renaissance*, trois volumes que couronna l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Et que d'autres il faudrait citer pour ne mentionner que les principaux! Tels que *Les antiquités de Rome* (1886), *Les sources de l'archéologie chrétienne* (1888), *L'histoire de la tapisserie* en divers volumes. Innombrables, pour ainsi dire, sont les documents inédits ou les commentaires savants qu'il a semés partout.

« A l'Institut, il parla souvent d'Avignon et de l'influence de ses papes.

« Il dirigeait ou inspirait des recueils importants, la *Grande Encyclopédie*, le *Musée d'art* et beaucoup d'entreprises artistiques; il s'attachait à faire pénétrer l'esthétique dans le peuple et dans le culte protestant.

« A l'École des beaux-arts, il suppléa Taine de 1885 à 1893; conservateur de la bibliothèque, des archives et du Musée, il fit s'accroître les collections et en publia un guide.

« Sa dernière communication insérée dans notre *Bulletin* fut en 1901 sur *Le triomphe de la mort à Palerme*.

« Eugène Müntz, arrivé à de grands honneurs, vice-président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et qui écrivit de belles pages spiritualistes, est mort accablé par l'excès de ses nobles labeurs, réduit en cendres. Près de succomber, il luttait encore, voulait ajouter deux volumes pour la France et les pays du nord à ladite histoire de la Renaissance (italienne); il achevait un article sur *Le Primatice et l'école de Fontainebleau* et un *Mémoire sur la guerre de Trente ans en Alsace, à Woerth*.

« Le général G.-O. de la Noë, de famille normande, fils d'officier, membre résidant des Antiquaires de France depuis le 1er juin 1892, naquit à Limoux (Aude) le 17 juin 1836; il est mort à Paris le 1er septembre.

« De la Noë passa par le lycée de Caen, Sainte-Barbe,

Digitized by Google

l'École polytechnique, l'École de Metz. Lieutenant du génie en 1859, il commença bientôt à Montpellier un professorat de topographie militaire; puis, après deux ans à Constantine, en 1868, il se consacra définitivement à cette science. En 1870, il prit une part active à la défense de Langres et fut intrépide pour détruire des ponts à l'ennemi; décoré le 5 mai 1871.

« Il fut nommé directeur de la brigade topographique au ministère de la Guerre en 1894, général le 16 mars 1895, commandeur de la Légion d'honneur en 1898, directeur du Musée de l'armée en 1900 et faisait partie du Comité des travaux historiques. Il perfectionna les levers de précision et la cartographie, traita de l'éclairage oblique des terrains et des communications par voie aérienne, inventa un procédé de photogravure et divers instruments scientifiques, publia une œuvre importante en collaboration : *Étude sur la forme des terrains* (1888), que devait suivre une *Explication développée de la géographie physique de la France.*

« En parcourant les terrains stratégiques, il s'intéressa aux ruines et vestiges des siècles passés et les recherches qu'il fit sur leurs âges le menèrent à la commission de topographie des Gaules. Ensuite, il imprima deux des trois parties d'un grand ouvrage sur les *Principes de la fortification antique pour servir au classement des enceintes dont le sol de la France a conservé les traces*, la première pour les époques préhistorique et gauloise, la deuxième pour l'époque romaine; la troisième devait aller jusqu'aux croisades et traiter des ouvrages en bois que rappellent les mottes. Outre ces travaux, divers opuscules, etc., sur des questions de géographie, d'archéologie, de mathématiques. Le général de la Noë, exact à nos rendez-vous, resta jusqu'à la fin ferme de cœur et de volonté, constant dans ses entreprises, d'esprit large et fin à la fois, de savoir étendu et consciencieux, d'éducation distinguée, très modeste et bienveillant, d'agréable commerce[1].

1. Voir *Le général de la Noë*, par E. Crouzet, colonel du génie en retraite (brochure). Nancy, impr. Berger-Levrault.

Digitized by Google

« Jacques-Gabriel Bulliot, né à Autun le 20 janvier 1817, était président de la Société éduenne depuis 1861 et un de nos associés correspondants nationaux depuis quarante ans (6 novembre 1862, Saône-et-Loire); il est mort à Autun le 11 janvier.

« En 1900, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'élut au titre d'associé correspondant.

« La découverte de l'oppidum de Bibracte, auquel succéda *Augustodunum* (*Augusta Aeduorum soror et aemula Romae*), illustra le nom de Bulliot. L'exhumation de la grande cité des Éduens a prouvé qu'ils avaient avant César une civilisation développée; chez eux était florissante l'industrie des émailleurs que le Grec Philostrate attribuait, sous Septime Sévère, aux Barbares proches de l'Océan[1].

« Outre les *Fouilles du mont Beuvray de 1867 à 1895*, 2 volumes (1899), il a publié plusieurs ouvrages sur l'archéologie de la Lyonnaise Ire, ainsi que beaucoup de notices diverses. Parmi ces écrits, on cite l'*Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, 2 volumes (1849); l'*Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen* (1856); *La mission et le culte de saint Martin dans le pays éduen* (1892).

« Gabriel Bulliot fut un Français de principes élevés et de constante action, un antiquaire laborieux et consciencieux, au cœur charitable. Ses concitoyens lui érigent un monument.

« Le vénérable Mgr Desnoyers était depuis trente ans sur notre liste départementale (7 mai 1873, Loiret).

« Cet érudit et disert prélat était fils d'un épicier. Il naquit à Orléans le 15 août 1806; de frêle santé, de grand cœur, il y vécut jusqu'à sa quatre-vingt-seizième année. Il est mort le 27 janvier, l'âme forte et sainte, chevalier de la Légion d'honneur, vicaire général, protonotaire apostolique.

« Enthousiaste de sa ville natale, il y devint le promoteur,

1. Voir les restes de Bibracte au Musée de Saint-Germain-en-Laye, salle XIII (*Catalogue*, p. 103 à 112).

Digitized by Google

l'apôtre des études historiques. Jeune, l'étude de la Nature l'attirait; il collectionnait des animaux et des insectes. Ce fut, dit-on, à son retour de Rome avec son évêque, en 1840, qu'il devint antiquaire et bibliophile. En 1849, il participa à la fondation de la Société archéologique et historique d'Orléans, origine du Musée historique constitué en 1855. De ce Musée il fut un très généreux directeur; il enrichissait, d'autre part, la Bibliothèque municipale d'une collection de livres. Mais l'œuvre civique à laquelle il se dévoua le plus, ce fut celle de la création et du développement du Musée de Jeanne d'Arc, consacré avec solennité le 6 mai 1894; peu après, Mgr Desnoyers était nommé postulateur en la cause de l'héroïne française.

« Un de ses derniers jours, il craignit d'être plus savant que prêtre, mais tout son sacerdoce fut un touchant exemple de la pratique des devoirs dans l'amour de Dieu et du prochain.

« Il rechercha le passé de l'Orléanais jusqu'aux temps les plus anciens, aimé, respecté de tous ses concitoyens. De vie austère, mais très libéral et affable.

« Il s'occupait aussi de sujets littéraires ou documentaires en dehors de la région. Un de ses écrits, inséré dans nos *Mémoires*[1], traitait de *La polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance;* un de ses derniers d'une *Tête de femme à coiffure mobile trouvée à Tébessa (Algérie)*.

« Une longue liste de ses mémoires, rapports, notices, etc., figure à la page 56 d'un bien intéressant livre sur le caractère et la carrière de ce confrère, dont un beau portrait fait d'abord apprécier la haute et distinguée simplicité[2].

« Le Sergeant de Monnecove, notre associé depuis le 4 mars 1874 (Pas-de-Calais), était assidu à nos séances, aimable et modeste confrère, très serviable.

« Né à Saint-Omer le 14 avril 1827, il y est décédé à

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. XLVIII, p. 193.

2. *Mgr Desnoyers*, 1806-1902. Orléans, libr. Herluison-Marron.

Digitized by Google

plus de soixante-quinze ans, le 5 septembre, chevalier de la Légion d'honneur.

« Parmi les avocats en 1850, capitaine des gardes nationales de la Seine en 1851, puis sous-préfet, député, maire, conseiller général du Pas-de-Calais, commandant de cavalerie en 1870, il s'adonna après la guerre aux études littéraires et artistiques et fit partie de plusieurs sociétés savantes.

« Patriote et croyant, spirituel et instruit, il composa des poèmes, des nouvelles, des chansons, il fit jouer des pièces de théâtre et il écrivit sur les Salons parisiens. Très antiquaire d'autre part, il dirigeait des fouilles sur le sol de l'ancienne Thérouanne peu de temps avant sa mort.

« De Monnecove fut le premier président de la première société du nord : *L'Artésienne*. Chancelier de l'Académie des Rosati, il encouragea les intelligences de l'Artois, de la Flandre et de la Picardie[1].

« Vincent Durand a fini en janvier sa vie de dévouement au pays de ses ancêtres, encore maire de son village et en chrétien du moyen âge.

« Notre associé depuis 1875 (7 juillet, Loire), il personnifiait la grande Société archéologique du Forez, fondée en 1862, étant son zélé secrétaire perpétuel depuis la réorganisation en 1872; à ses noces d'argent, le président put dire qu'il était « l'âme et la vie, le crédit et l'honneur » de la *Diana*[2]. Il en inspira et les membres et les amis, ainsi que le *Bulletin* trimestriel et le volume annuel; il en dirigea les excursions périodiques.

« Au frontispice de son éloge funèbre, une léonardesque phototypie fait entrevoir l'âme aimable et rêveuse de ce docte

1. Le *Mémorial artésien* du 7 septembre 1902 et la *Revue septentrionale* du 5 octobre. Paris, rue de Vaugirard, 35.

2. *Vincent Durand, secrétaire de la Diana. « Éloge lu à la Société »*, le 6 février 1902, par le vicomte de Meaux, président. Montbrison, impr. Éleuthère-Brassart.

Digitized by Google

et précis archéologue, dit le druide ; de longs cheveux et une pittoresque barbe blanche encadrent son visage[1].

« S'intéressant à tout et à tous, il recherchait les faits historiques surtout pour le bien de ses compatriotes.

« Vincent Durand imprima beaucoup de brochures curieuses et de bons plans d'études méthodiques ; on dit que le principal de son œuvre est inédit, mais sera publié par la *Diana*. Tantôt il s'occupait des Ségusiens et des Gallo-Romains (*Fouilles du Crêt-Châtelard*, *Cité de Médiolanum*, *Aquae Segetae et voie Bolène*, *Noms de lieux et sanctuaires païens*, *etc.*), tantôt du Moyen Age (*Monastère de Bussy*, *Château de Reculion*, *Les Sarrasins au VIII^e siècle*) et des temps modernes (*Émigration des Foréziens au XVII^e s.*, *Classement des archives de la « Diana »*) ; dans tous les cas : du Forez.

« Mathématicien et très lettré, aimant la philosophie et dessinant bien, il exprimait ses pensées, expliquait ses découvertes dans un style clair et exact, avec prudence et modestie.

« Louis Blancard, associé depuis 1878 (5 novembre, Bouches-du-Rhône), était né à Marseille le 22 septembre 1831 ; il a expiré en sa soixante-douzième année, le 26 octobre.

« Fils de négociant, il entra de bonne heure dans une maison de banque et y prit le goût des monnaies du passé. Il étudia leur valeur relativement aux marchandises, aux objets de vente plus que quant à leur poids et à leur intérêt historique ou artistique, étude importante pour la connaissance des mœurs de la vie pratique et du luxe des peuples.

« Blancard venait de passer par l'École des chartes en 1856 ; plus tard, il y fit un cours bi-mensuel de numismatique.

« Il fut longtemps directeur des archives des Bouches-du-Rhône et les sauva de la destruction en 1871. Secrétaire

1. *Souvenir du 29 septembre 1897. Vingt-cinquième anniversaire.* Montbrison, impr. Éleuthère-Brassart.

Digitized by Google

perpétuel de l'Académie de Marseille et président de sa Société de statistique, membre du Comité des travaux historiques au ministère, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chevalier de la Légion d'honneur.

« Son *Iconographie des sceaux et bulles conservés aux archives des Bouches-du-Rhône* a été couronnée par l'Institut.

« On vante sa bienveillance et sa conversation émaillée de mots heureux; toute son existence fut laborieuse, de dévouement et de bonté chrétienne[1].

« Le pasteur protestant Charles Frossard, associé correspondant national depuis le 6 juin 1883 (Hautes-Pyrénées), était à la plupart de nos réunions au Louvre. Natif de Nimes, en 1827, il a quitté cette vie à Bagnères-de-Bigorre le 9 août, à soixante-treize ans, en deuil cruel, avec foi et résignation.

« Il passa par la Faculté de Montauban, puis fut pasteur de Lille, où il écrivit des monographies sur le département du Nord. Ayant renoncé au ministère actif à cause de sa santé, il vint à Paris et y lutta, membre de plusieurs sociétés, pour les croyances religieuses de sa famille. Dans sa quarante-deuxième année, il alla se fixer à Bagnères-de-Bigorre et s'y adonner à l'histoire naturelle et humaine des Hautes-Pyrénées, spécialement à la minéralogie et aux anciennes coutumes, en formant un intéressant et original Musée bagnérais.

« Avec son père, géologue distingué, il contribua à la fondation de la Société Ramond, et il en devint vice-président. Il était trésorier de la Société minéralogique de France, correspondant du ministère, officier d'Académie. Il publia beaucoup d'instructives études depuis les temps préhistoriques jusqu'au dernier siècle, en s'attachant à l'exactitude de la vérité absolue, en la cherchant surtout dans le détail des faits. Admirateur des œuvres de Dieu, il se défiait de l'imagination des hommes et de leurs passions. « Ah! » disait-il à un ami, « si tu assistais aux

1. Voir le journal *le Sémaphore de Marseille* du 31 octobre 1902.

Digitized by Google

« séances de notre Société de minéralogie ou à celles de la « Société des Antiquaires, là point de phrases, point de dis- « putes..., comme... en politique et en religion : l'harmonie « et la sérénité, la courtoisie toujours[1]. »

« L'utile vie de Philippe Delamain a fini dans son domaine de la Charente, près Jarnac.

« Membre de la Société archéologique et historique de son département, ainsi que de celle des archives de la Saintonge et de l'Aunis, correspondant du ministère, chevalier de la Légion d'honneur, il était notre confrère depuis le 28 janvier 1891. Cet actif et obligeant savant faisait de sa maison un Musée; il mettait au jour les anciens documents de Jarnac et de ses alentours, imprimait de nombreux écrits sur les découvertes de toute sa contrée, traitait de sujets variés d'archéologie. Sa lettre sur une *Statuette de Diane*, dans la *Revue archéologique* de 1899, en est un spécimen.

« L'œuvre capitale de Delamain, ce fut celle de la direction et de la publication des fouilles du cimetière d'Herpès (Charente), soulevant des questions d'un grand intérêt pour l'histoire du sol national. En 1892, un compte-rendu général de ces fouilles parut, avec le concours du ministère, contenant l'étude de neuf cents tombes de l'époque mérovingienne du VI^e^ siècle. Les objets du cimetière d'Herpès, tels que bijoux cloisonnés et damasquinés, etc., semblèrent aux uns provenir des Francs de Clovis, aux autres des Wisigoths; puis témoigner d'industries mélangées (d'une population sédentaire depuis longtemps et de nouvelles) différentes de celle des Gallo-Romains et dont les prototypes furent peut-être en Russie et en Scandinavie[2].

« Le vicomte Adolphe de Chalvet de Rochemonteix, notre

1. Voir les journaux *le Courrier républicain de Bagnères-de-Bigorre* du 14 août 1902 et *le Protestant béarnais d'Orthez* du 20 septembre, p. 138.

2. Voir Gustave Chauvet, *Travaux archéologiques de Philippe Delamain*, 15 p., 1902. Angoulême, impr. C. Chasseignac.

Digitized by Google

associé correspondant national depuis le 12 juillet 1899 (Cantal), prenait part naguère à nos séances; il vient de mourir le 10 décembre.

« D'une ancienne famille de robe, élève de Léon Gautier à l'École des chartes, il devint correspondant du ministère pour le Comité des travaux et la Commission des monuments historiques, inspecteur de la Société française d'archéologie, officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur.

« Il s'était consacré à l'étude des monuments et des usages de l'ancienne église d'Auvergne. Après avoir publié plusieurs volumes, dont l'*Histoire de l'abbaye de Téniers*, de 400 pages (1882), *La maison de Graule*, ferme cistérienne du XII^e^ siècle avec sa vie monastique, ainsi que divers écrits de détail çà et là (exemples : *Bulletin archéologique*, 1898; *Compte-rendu du LXII^e^ congrès archéologique de France*, 1895), de Rochemonteix a vu l'Institut décerner un prix et le ministère subvenir à sa grande et dernière œuvre : *Les églises romanes de la Haute-Auvergne* (Paris, Alphonse Picard, 1902). Ce confrère aussi, prématurément disparu, était distingué par ses qualités de caractère autant que par son savoir.

Malgré tant de pertes, la Société des Antiquaires de France n'a fait que s'accroître, puisque nous avons reçu treize nouveaux associés correspondants nationaux et cinq associés étrangers : MM. Gassies (Meaux), Roger Rodière (Pas-de-Calais), Lacombe (Paris), de Vesly (Rouen), Merlet (Chartres), Robert Triger (le Mans), Aveneau de la Grancière (Vannes), le colonel Marais (Poitiers), Pierre Meller (Bordeaux), Joulin (Toulouse), E. Bonnet (Montpellier), H. de Gérin-Ricard (Marseille), abbé Arnaud d'Agnel (Marseille); puis MM. N. de Boulitchoff en Russie, le baron Lazzaroni à Rome, Camille Gaspar à Bruxelles, Arpad de Győry de Nadudvar à Vienne et M^me^ Victoria Vaschide, notre première associée.

« Déjà, trois dames de haut mérite étaient au nombre de nos correspondants honoraires étrangers; l'une d'elles, la

Digitized by Google

comtesse Ouvaroff, est revenue à une de nos séances, et la duchesse d'Albe nous a envoyé un bel ouvrage.

« C'est sans cesse que notre bibliothèque s'enrichit de dons, souvent importants; tel celui de M. Delisle. Notre bibliothèque et nos finances continuent d'être administrées avec un zèle parfait par MM. Blanchet et Prou, avec le dévoué M. de Mareuse, qui a achevé le classement des publications françaises. A notre trésorerie aussi, il faudrait quelques dons en souvenir du patriotisme d'A. Prost, pour imprimer le catalogue de nos livres, ainsi que des suppléments nécessaires à nos publications et pour donner beaucoup d'utilité au centenaire de la Société.

« La direction de nos impressions continue d'être sage; les commissaires du *Bulletin,* des *Mémoires* et des *Mettensia* méritent des éloges. Votre Bureau a très exactement fonctionné, grâce au zèle éclairé du secrétaire, M. Cagnat, avec M. Lafaye.

« Nous nous sommes associés au touchant hommage de M. Gaidoz pour le soixantenaire de notre excellent doyen M. de Barthélemy, ainsi qu'à l'éclat des cinquantenaires de M. Delisle. Nous avons applaudi aux distinctions d'autres confrères, M. Valois à l'Institut, M. Babelon au Collège de France, M. Perrot en Allemagne, M. Omont à Oxford, etc...

« Nous avons eu, en 1902, cinquante-sept séances, toutes animées et instructives par la qualité et le nombre des communications. D'abord, le discours de M. Babelon, qu'il faut relire, et naguère la notice émouvante de Samuel Berger. Que de sujets ont été traités ou touchés! Je n'en peux rappeler que quelques-uns, presque sans choisir : Antiquités diverses, mosaïques, sculptures, épigraphie, etc. (H. de Villefosse, Blanchet, Bizot, Espérandieu, de Lespinasse, Arnauldet), Mots celtiques (d'Arbois de Jubainville), Antiquités africaines, culte de saint Ménas (Monceaux, Cagnat, Gauckler, Zeiller), Titres d'empereurs romains (Pallu de Lessert), Minerve de Poitiers (divers), Faune Barberini, La Tour d'Auvergne (Michon), Deniers de Juda, etc. (Mowat), Émail du XII^e^ siècle, etc. (de Baye), Jean Fouquet, les Van Eyck, etc. (Durrieu), Locaux des Chartes (Dela-

Digitized by Google

borde), *Corpus iconum* (H. Martin), Lexique de 1554, etc. (Omont), Torquemada (Valois), Discobole, Fr. Melzi (Ravaisson), Pierre Montereau, etc. (Stein), Tapisseries (Guiffrey), les Péligniens (Besnier), L'époque constantinienne, très étudiée (J. Maurice), Squelettes teints (Toutain), Thomas d'Arcos (Poinssot), Livre d'heures, 1495 (comte Couret), Fouilles, etc. (de Lespinasse, Pilloy, Demaison, R. Grand, Chauvet, Vauvillé, Cheylud, Joulin, etc.), Découvertes à Orléans (Dumuys), le Saint-Suaire de Lirey, pièces inédites (J. du Teil), Coffrets anciens, Ch. Le Brun (Giraud, Vitry), etc., etc.

« Il ne me reste plus, mes chers Confrères, qu'à vous donner une modeste preuve de ma gratitude et de mon désir de gloire pour notre grande Société celtico-française. J'ai pour cela l'honneur de vous offrir cinq cents francs, afin que les articles 26 à 31 de nos statuts ne restent pas lettre morte et qu'à l'occasion du Centenaire, l'an prochain, vous décerniez une médaille, ou plusieurs, en séance publique.

« Je prie le comte Paul Durrieu, en l'absence de M. Th. Homolle, de me remplacer au fauteuil présidentiel. »

Sur la proposition du nouveau président, la Société vote, à l'unanimité, des remerciements au président et au bureau sortants, et l'impression, dans le *Bulletin*, du discours de M. Ch. Ravaisson-Mollien.

Ouvrages offerts :

Cloquet (L.). *Les façades de Bruges*. Lille, 1902, in-4°.

Gauckler (Paul). *Le centenarius de Tibubuci* (*Ksar-Tarcine. Sud-Tunisien*). Paris, 1902, in-8°.

— *Centenarius, terme d'art militaire*. Paris, 1903, in-4°.

— *Note sur trois inscriptions de Tunisie*. Paris, 1902, in-8°.

Lauzun (Philippe). *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne*. Paris, 1902, in-8°.

Quarré-Reybourbon. *André-Corneille Lens, peintre anversois, et ses tableaux conservés à Lille*. Paris, 1902, in-8°.

Digitized by Google

TRAWINSKI (F.). *La vie antique. Manuel d'archéologie grecque et romaine* par Guhl et Koner. 1re partie : *La Grèce*. Paris, 1902, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. F. Trawinski, chef du secrétariat des Musées nationaux, associé correspondant national, la deuxième édition française, qu'il vient de faire paraître, du premier volume, consacré à la Grèce, du manuel d'archéologie de Guhl et Koner, intitulé *La vie antique*.

M. Albert Dumont, dans l'introduction placée en tête de la traduction, a dit, mieux que je ne saurais le faire, quelle devait être l'utilité de ce manuel. Avec une mesure parfaite, l'ancien directeur de l'enseignement supérieur a montré comment, en accordant une place convenable à l'archéologie dans l'enseignement secondaire, on ne risquait point de nuire à cette étude de l'âme, toujours la même, dont certains théoriciens exclusifs voudraient faire le sujet unique de l'éducation et comment, au contraire, la connaissance de notions de fait sur les Grecs et les Romains ne pouvait qu'ajouter au goût littéraire, à cette délicatesse de sentiment qui sont l'honneur des humanités.

La faveur du public, aussi bien, l'adoption qu'en ont faite les lycées et collèges, la haute récompense que lui a accordée l'Académie française ont témoigné des services que rendait la première édition de *La vie antique*. Mais, depuis la date de son apparition, que de progrès n'avait pas faits l'archéologie! M. Trawinski, tout en laissant le livre le même dans ses parties essentielles et avec ses divisions primitives, a tenu à y introduire des renseignements nouveaux, à y mentionner au moins les principales découvertes de la science. Il l'a fait, autant que cela a été possible, en modifiant plusieurs pages relatives à la polychromie des temples, par exemple, aux hippodromes, aux citadelles, à la céramique, mais surtout en groupant sous forme d'additions, à la fin du volume, un certain nombre de données complémentaires fournies principalement par les fouilles d'Hissar-

Digitized by Google

lik, de Mycènes et de Tirynthe, d'Olympie et de Pergame et de l'acropole d'Athènes.

Sur le rapport de M. Babelon, M. le comte de Ghellinck, présenté par MM. Héron de Villefosse et Lefèvre-Pontalis, est élu associé correspondant étranger.

Sur le rapport de M. Martha, M. Moreau de Néris, présenté par MM. Babelon et de la Tour, est élu associé correspondant national.

M. L. Poinssot, associé correspondant national, achève la lecture de son mémoire sur les lettres envoyées de Tunisie à Peiresc par Thomas d'Arcos.

Séance du 14 Janvier.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

Ouvrages offerts :

Bouillet (abbé). ***Les églises paroissiales de Paris : Saint-Médard, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Eustache.*** Paris, 1903, 2 vol. in-8°.

Delattre (R. P.). ***Le quatrième sarcophage de marbre blanc trouvé dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique à Carthage.*** Paris, 1902, in-8°.

Rodocanachi (Emmanuel). ***Le Saint-Siège et les Juifs. Le Ghetto à Rome.*** Paris, 1891, in-8°.

— ***Renée de France, duchesse de Ferrare.*** Paris, 1896, in-8°.

— ***Bonaparte et les îles Ioniennes.*** Paris, 1899, in-8°.

— ***Les institutions communales de Rome sous la papauté.*** Paris, 1901, in-8°.

Castellane (comte de). ***Deux oboles carolingiennes inédites frappées à Angers.*** Paris, 1901, in-8°.

— ***Une monnaie inédite d'Henri V d'Angleterre frappée en Normandie.*** In-8°.

Digitized by Google

Digitized by Google

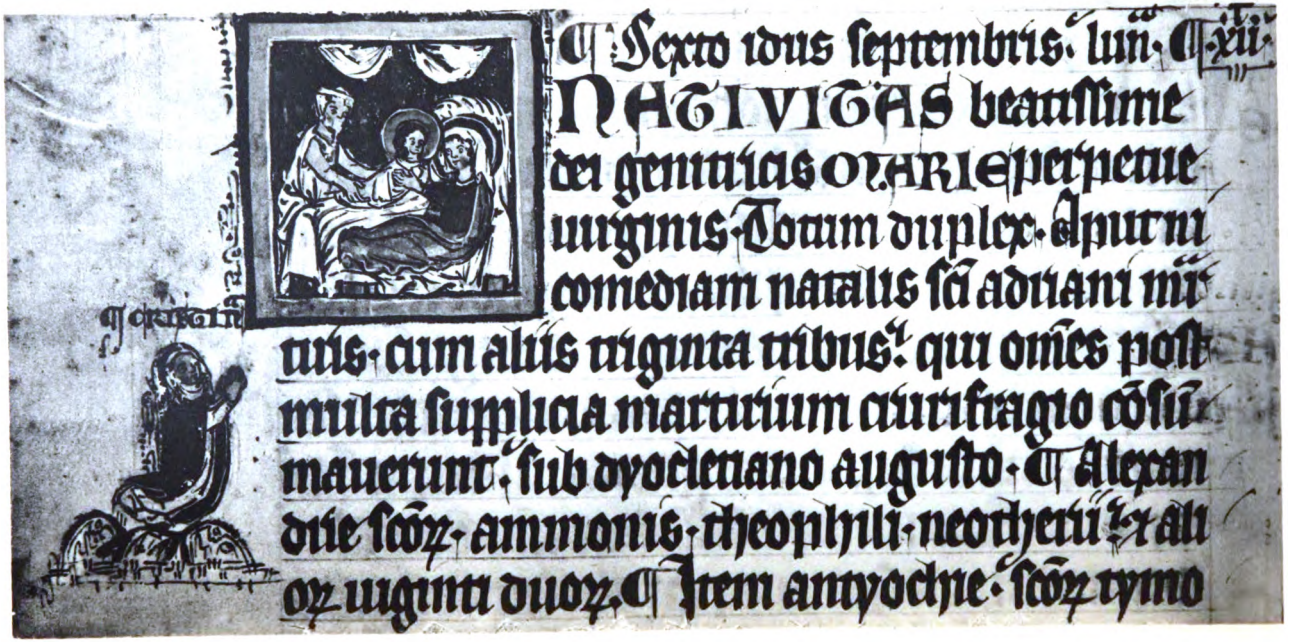

OBITUAIRE, RÈGLE, ETC. DES DOMINICAINES DE RATISBONNE, COPIÉS AU XIV^{e} SIÈCLE PAR LA SŒUR CHRISTINE.

Digitized by Google

M. Homolle remercie ses confrères de l'avoir élu président et regrette de ne pouvoir présider effectivement les séances pendant l'année qui commence, étant retenu à Athènes par ses fonctions de directeur de l'École française.

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un manuscrit, provenant des Dominicaines de Sainte-Croix de Ratisbonne et qui offre un intérêt particulier pour l'histoire de ce monastère, a été récemment acquis pour la Bibliothèque nationale, où il a reçu le nº 772 des nouvelles acquisitions du fonds latin. C'est l'obituaire, copié au XIVe siècle par une religieuse du couvent, sœur Christine, suivi du martyrologe d'Usuard, de différentes prescriptions liturgiques, de la règle de saint Dominique et de la vie de ce même saint à l'usage des religieuses de Sainte-Croix de Ratisbonne.

« L'obituaire occupe les fol. 1 vº à 26 du manuscrit, et, parmi les nombreuses mentions qui y ont été transcrites et ajoutées à différentes époques, depuis le XIVe jusqu'au XVIIIe siècle, il suffira de relever les suivantes :

« Febr. VIII. non. Obiit matter Maria Theodora Kreyterin, priorissa, 1745, die 26 februari. (C'est la mention la plus récente.)

« Mart. XV. kal. Obiit dominus Hainricus comes de Ortenberg. (XIVe siècle.)

« April. XIV. kal. Obiit dominus Fridericus, episcopus Ratisponensis. (Frédéric de Nuremberg, 1341-1368.)

« Nov. XIV. kal. Obiit soror Christina, que scripsit hunc librum [1].

« Une dernière note, ajoutée postérieurement à la fin de l'obituaire (fol. 26 vº), mentionne l' « Anniversarium domi-« nae Judae, comitissae de Ortenberg, hujus conventus « fundatricis. »

« A la fin du volume (fol. 229 vº), on trouve aussi la liste suivante des bienfaiteurs du couvent :

1. Sœur Christine, la copiste du manuscrit, est peinte, agenouillée, en marge d'une petite scène qui figure la Nativité de la Vierge, au fol. 111 vº; voir le fac-similé ci-joint.

Digitized by Google

« Hie sint angeschriben di Toten den wir gebunden sin daz wir ir Jarcit mit Vigilien und mit Messen alle Jar begeen sûln in unserm Convent an den Tagen als si zugeschriben sint an dem Kalendario.

« Aller vorderlichest des Graven Heinriches und der Gravinne Jûten von Ortenberk. Da nach der zweier Rimaren von Brenneberk, Hern Pilgrimes des Tumpfarrær was, Hern Chunrades des Muschopfes, Hern Heinriches von Awe, Hern Frideriches des Niwenburgæres, Hern Frideriches des Lo[c]belins, Hern Ulriches des Setzæres und siner Husfrowen, Hern Heinriches des Zandes, Hern Sifrides des Portenæres, Vron Kûngund der Sûnichingærinne, Vron, Elspeten der Althindinne, Vron Alheid der Zolnærinne.

« Der Niumburgærinne Vron Perhten Jarcit, und Vron Irmgarden der Roubærinne so die beide gesterbent di suln wir ouch alle Jar begeen.

« Wir sûln ouch begeen mit einander ein Jarcit an sant Cristin Abent Hern Heinriches des Gamerides, Vron Dimuden siner Hausfrowen, Hern Ortlibes von Seirching, Lûtwines des Gamerides sun, Vron Elspeten des Schœnleittinnen, Vron Kûngund von Sant Paul, daz sûln wir tun die Wile, und Her Perhtolt des Gamerid lebt. Aber nach sinem Tod sûln wir sin selbes Jarcit derfûr begen.

« Hern Sighardes von Eglolfsheim Jarcit sûln wir ouch begen und Hern Ulriches des Davides.

« (Addition postérieure :) Auch sol man begen alle Jar den edlen Hern und Fursten von Munchen Hern Stefan und Frawen Elisabet sein Gemahel, die unns den Hof zu Perbing geben haben. »

« Puis suivent, aux fol. 27-37 v°, diverses règles pour la célébration des offices dans le monastère :

« *De officio legendi de kalendario, et luna, et martirologio et aliis hiis annexis. Rubrica.* Dum dicitur psalmus « Laudate Domi- « num de celis » in matutinis, accedat qui lecturus est kalendas ad prelatum... » — Fol. 34 v°. « Epistola Cromatii et Helyodori episcoporum ad Jeronimum super opere martirologii... Cum religiosissimus augustus Theodosius... »

« *Ibid.* Responsio Jeronimi ad eosdem super eodem... Constat dominum Jhesum Christum omni die... » — Fol. 35 v°. « Iste prologus alicubi dicitur exceptus ex libris beati Augustini. Prefatio que in pluribus libris asscribitur Bede super opere martirologii. Festi-

Digitized by Google

vitates sanctorum apostolorum... » — Fol. 36 v°. « Epistola seu prefatio Usuardi monachi ad Karolum regem super opere martirologii... Minime vestram latet celsitudinem... »

« Fol. 37 v°. Lettre du provincial des Dominicains en Allemagne fixant et réduisant à quarante le nombre des religieuses du monastère de Sainte-Croix de Ratisbonne (26 décembre 1307) :

« Dilectis in Christo ancillis priorisse et sororibus de Sancta Cruce in Ratispona, ordinis fratrum Predicatorum, frater Egno, ejusdem fratrum ordinis per Theutoniam prior et servus, salutem et sinceram in Domino caritatem. Venerabilis in Christo pater magister ordinis Predicatorum considerans quanta pericula generet et pariat multiplicatio personarum, suis mihi dedit patentibus litteris in mandatis, ut juxta facultates possessionum vestrarum, seu reddituum certum vobis taxarem et stabilirem numerum personarum. Injunctum igitur mihi ministerium volens exequi sicut decet, usque ad quadraginta sororum numerum vos redigo, quem quidem numerum vobis impono et taxo, volens ipsum in antea in vestro monasterio observari. In virtute sancte obedientie, auctoritate dicti magistri et mea vobis precipiens, quod nulla ex vobis prefatum numerum presumat transgredi sine predicti magistri licentia, vel ejus, cui super hoc commiserit vices suas. Hoc tamen adhibito moderamine, quod quandocumque due ex vobis mortue fuerint, unam dumtaxat recipere valeatis, donec redacte fueritis in personarum numerum pretaxatum; nisi forte aliqua talis persona se offerret, cui sine gravi scandalo aut dampno monasterii recipiendi bono modo non posset licentia denegari, ita tamen quod in hoc mea auctoritas habeatur, vel ejus cui super hoc commisero vices meas. Ut autem hec ordinatio et statutum robur amplioris obtineat firmitatis, volo ut ipsum firmetis corporali prestito juramento, cujus juramenti relaxationem seu dispensationem, sub eodem precepto, nolo ut ab alio nisi a magistro ordinis impetretis. Porro ne per oblivionem se quevis ex vobis valeat excusare, mando et ordino quod hec presens littera in vestro martirologio annotetur, exponaturque apud vos professionem facientibus, que se astringant simili juramento.

« Nos etiam priorissa et conventus sororum dicti monasterii ordinationem predictam tamquam utilem et nobis profuturam recipimus et, fide prestita, nomine juramenti promittimus omnia supradicta firmiter observare. Et in evidentiam premissorum sigillum conven-

Digitized by Google

tus nostri, una cum sigillo reverendi patris provincialis predicti huic littere duximus apponendum. Datum in Nůerinberck, anno Domini M° CCC° VII°, in die beati Stephani prothomartiris. »

« Fol. 39-144 v°. Martyrologe d'Usuard, avec quelques additions postérieures et propres à l'ordre des Frères Prêcheurs ou à l'Allemagne.

« Fol. 145-162. « Incipiunt lectiones Ewangeliorum « legende cum kalendis per totum annum. »

« Fol. 163-183. « Incipiunt constitutiones sororum beati « Dominici. Quoniam ex precepto regule jubentur sorores « habere cor unum... »

« Fol. 184-229. « Incipit legenda beatissimi patris nostri « sancti Dominici, institutoris ordinis fratrum Predicato- « rum. Venerabilis pater beatus Dominicus, quem occiduo « tempore mundo jam occidenti destinandum providentia « divina disposuit... » — C'est la vie de saint Dominique, rédigée par Constantin Medices et publiée par Quetif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. I, col. 25-37 (au bas du fol. 206 v°, petite miniature, recouverte d'une étoffe ancienne, représentant la mort de saint Dominique). — Fol. 211 v°-217 v°. « De miraculis que post hec ostensa « sunt diversis locis, et primum in Ungaria. Tanta vero « circa idem tempus virtutum gloria... » (Quetif-Echard, I, 60-62). — Fol. 217 v°-221 (il manque un feuillet entre les fol. 219-220). « De miraculis que in provincie (*sic*) Lombar- « die contigerunt. In provincia Lombardie scolaris quidam « nomine Nycolaus de Bosco... » (Ibid., 58-60). — Fol. 222-229. « Incipiunt quedam alia que non sunt de legenda « ipsius. De progenie ejus sancta. Non debet videri super- « fluum si ea que ab ipsis compilatoribus... — ... et tumor « evanescere, et sic est perfecte curatus.

« Bis sexcentenus sextus decimus fuit annus,
« Cum sub Dominico cepit qui predicat ordo,
« Bis sexcentenus mortis bis denus et unus. »

« C'est le supplément (jusqu'au § 39 inclus) aux vies antérieures de saint Dominique rédigé par Gérard de Fra-

Digitized by Google

chet et publié avec additions, ou plus étendu qu'il n'est dans le présent manuscrit par Quetif et Echard, *op. cit.*, t. I, col. 37-44. »

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante et prévient tout d'abord ses confrères qu'il a l'intention de grouper des faits et non de faire une théorie de mythologie comparée :

« Le 18 décembre 1873, à côté du village de Bernon, près d'Arzon (presqu'île de Rhuys, Morbihan), en brisant une des grosses pierres paraissant disposées intentionnellement en un vaste cercle, on découvrit dix-sept haches de pierre (jadéite, fibrolite et talc), « debout, la tranche en l'air, « pressées en cercle les unes contre les autres, protégées « latéralement par une sorte d'enceinte en pierres sèches et « supérieurement par une pierre plate de couverture[1]. » René Galles avait déjà remarqué, dans les fouilles du Mont-Saint-Michel-en-Carnac, en 1862, que les haches (*celts*) étaient toutes plantées verticalement, le tranchant en l'air, dans le terreau sépulcral.

« J'ai noté un certain nombre d'autres exemples de « disposition intentionnelle » dans des cachettes ou sépultures.

« Dans le département des Côtes-du-Nord, au Coz-Ti (commune de Kergrist, canton de Rostrenen, arrondissement de Guingamp), en octobre 1871, on trouva quatre-vingt-une haches de bronze (*celts* à douille carrée) posées à plat, les unes sur les autres, de manière à former trois couches circulaires, le tranchant en dedans. Le tout était recouvert d'une pierre plate[2].

1. Dr G. de Closmadeuc, dans la *Rev. archéol.*, 1894, I, p. 265. M. Passillé, dans la relation de cette découverte, dit que les haches formaient « un ovale assez régulier » (même vol., p. 262). Cercle ou ovale; il y a peu de différence.

2. J. Gaultier du Mottay, *Répertoire archéol. des Côtes-du-Nord*, dans *Mém. de la Soc. archéol. et histor. des Côtes-du-Nord*, 2e série, t. I, 1883-84, p. 116.

Digitized by Google

« Dans la commune de Saint-Fiacre (canton de Plouagat, arrondissement de Guingamp), en 1853, au milieu d'une lande et sous une large pierre circulaire, on recueillit vingt-huit haches de bronze (*celts* à douille carrée) placées sur deux rangs de quatorze et superposées circulairement, les tranchants tournés vers le centre[1].

« C'est encore dans l'arrondissement de Guingamp, dans la commune de Pléozal (canton de Pontrieux), que le tumulus de sept mètres de hauteur, situé à deux cents mètres à l'est de l'église, livre, en 1867, comme unique mobilier, une lame de poignard de bronze, très oxydée et brisée en trois morceaux, placée sur le sol entre deux lignes de petits cailloux[2].

« Dans la commune de Loguivy-Plougras (canton de Plouaret, arrondissement de Lannion), en mars 1884, au sommet de la montagne du Menez-Ru, dans une excavation cachée par une large pierre, on trouva sur un lit de cendres et charbon pulvérisé cinquante-quatre haches (*celts*) de bronze placées sur trois lignes formant les trois côtés d'un triangle, le tranchant tourné vers le centre. Autour de l'excavation, on remarquait une enceinte, formée de pierres et de terre, dont le diamètre avait sept mètres[3].

« A Montreuil-le-Gast (canton et arrondissement de Rennes, Ille-et-Vilaine), on a trouvé autrefois trente ou quarante petites haches (*celts* à douille carrée avec anneau) enfouies et disposées circulairement, le tranchant tourné vers le centre. Elles étaient liées ensemble par un fil de bronze passé dans les anneaux[4].

« Dans l'est, nous trouvons la sépulture de Courtavant, hameau de la commune de Barbuise (canton de Villenauxe,

1. J. Gaultier du Mottay, *loc. cit.*, p. 95.

2. J. Gaultier du Mottay, *loc. cit.*, p. 101. — Je cite cette disposition, ainsi que celle de la sépulture suivante, bien qu'il ne s'agisse pas de cercles. Mais l'intention est évidente et les faits intéressants.

3. J. Gaultier du Mottay, *loc. cit.*, p. 322-323.

4. Renseignement de M. Danjou de la Garenne communiqué aux rédacteurs du *Dictionnaire d'archéologie celtique.*

Digitized by Google

arrondissement de Nogent-sur-Seine, Aube), qui renfermait, près d'un squelette, huit pointes de flèche, de bronze, rangées en cercle[1].

« Passons maintenant en Suède. A Ryssvik (Småland), on a recueilli quinze grandes haches de silex, rangées en demi-cercle, les tranchants tournés vers l'est[2]. A Bjurselet, près de Skellefte (Norrland), on a découvert soixante-dix à quatre-vingts ciseaux disposés en cercle[3].

« On voit que, dans la majorité des cas précités, les outils de bronze ou de silex sont disposés circulairement.

« Il semble donc qu'on soit autorisé à rappeler que les tumulus d'Avezac-Prat[4] et ceux du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées)[5] sont entourés de *cromlechs*, ou cercles de pierre d'une régularité parfaite et dont les mesures auraient peut-être même entre elles des rapports constants.

« Notons encore qu'on a signalé, près de la Verrouille (commune de Bruniquel, canton de Monclar, Tarn-et-Garonne), les restes d'une quinzaine de dolmens disposés en cercle[6].

« Pour les pays autres que la Gaule, il suffira de citer les

1. *Musée de Troyes; Bronzes, Catalogue* (par Louis Le Clert), 1898, p. 43, n° 115.

2. Oscar Montelius, *Musée des antiquités nationales de Stockholm, Cat. sommaire.* Stockholm, 1899, p. 5 (Salle II, 44, D.).

3. *Ibid.*, p. 7 (Salle II, 115). Le texte du *Catalogue* dit : « Les « tranchants dirigés par en bas. »

4. Ed. Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat* (*Hautes-Pyrénées*), p. 6 (extr. des *Matér. pour l'hist. de l'homme*, 1879).

5. Général Pothier, *Des Cromlechs découverts dans les fouilles des tombelles du plateau de Ger*, dans *Rev. archéol.*, 1896, II, p. 370-376. Cf. du même, *Les tumulus du plateau de Ger*, 1900, p. 77 et 101 à 108. — Au sujet de « cercles et carrés de pierre » qui ont « un caractère funéraire très prononcé, » voy. Al. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, 1894, p. 84. Cf. le cercle tracé par Vercingétorix autour de César; le cercle, tracé de droite à gauche, devait assurer une heureuse chance. (Voy. H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littér. celtique*, t. VI, p. 143, 255, et t. XII, p. 302.)

6. A. Devals, *Répert. archéol. de Tarn-et-Garonne*, 1873, p. 9.

Digitized by Google

cromlechs d'Avebury et de Stone-Henge (Angleterre), et de rappeler que les cercles de pierre sont communs dans les pays scandinaves.

« D'autre part, comme la plupart des cachettes que j'ai signalées sont composées de *celts* ou haches, je dois rappeler que les archéologues suédois considèrent certaines haches comme des symboles de la divinité du soleil et du tonnerre[1].

« Or, on sait que la hache est souvent représentée, en creux ou en relief, sur les dalles de divers monuments de la Bretagne. Un pilier de Gavr'inis en porte dix-huit[2]. Dans la Marne, la grotte du Courjeonnet offre aussi la représentation d'une hache, de même qu'une grotte du groupe de Razet à Coizard, dans la même région[3].

« Si la hache peut être considérée comme un emblème de

1. Oscar Montelius, *loc. cit.*, p. 9, salle III, 2, H : « Hache grande « et très mince (1re pér. [c'est-à-dire 1700-1400 av. J.-C.]). C'était, « sans doute, comme la hache d'ambre d'Instön (salle II, 17), les « haches en bronze de Skogstorp (salle III, 34) et les « marteaux « de Thor » de la période des Vikings (salle IV, 36), un symbole « de la divinité du soleil et du tonnerre. » En effet, la hache d'ambre d'Instön (p. 4, pl. I, fig. 4) n'a pu servir comme outil, pas plus que les deux haches, trouvées à Skogstorp, près d'Eskilstuna (p. 11, pl. III, fig. 13), qui se composent d'une mince plaque de bronze coulée sur un noyau d'argile, ornée de plaquettes d'or et incrustée d'ambre. Une autre hache de forme et de décoration analogues a été découverte, en 1838, dans le bois de l'Amt (bailliage de Veile, Danemark); elle est aussi coulée sur une âme de terre. L'historien danois Saxo a parlé de haches de cuivre que le prince Magnus enleva, en 1129, d'un temple de Suède consacré à Thor (Pierre-Victor, *Coup d'œil sur les antiquités scandinaves*. Paris, 1841, gr. in-8°, p. 34, fig. Cf. J.-J.-A. Worsaae, *Nordiske Oldsager i det Kongelige Museum i Kjöbenhavn*. Copenhague, 1859, gr. in-8°, p. 28, fig. 112). — Au sujet des dépôts de l'âge du bronze, on a émis l'avis que quelques-uns avaient peut-être un caractère votif (Worsaae, cité par John Evans, *L'âge du bronze*. Paris, 1882, p. 498).

2. Émile Cartailhac, *La France préhistorique*, 1889, p. 236, fig. 100 et 101.

3. E. Cartailhac, *Ibid.*, p. 241-242, fig. 104 et 107.

Digitized by Google

la divinité du soleil[1], c'est peut-être aussi au même culte solaire qu'on pourra rattacher la construction des cercles de pierre et la disposition circulaire adoptée pour les haches ou *celts* des cachettes que j'ai énumérées plus haut.

« La constatation de ces faits n'est pas sans intérêt, non seulement pour la connaissance des mœurs des peuplades primitives de la Gaule et du Nord, mais encore pour celle des croyances des peuples de la civilisation mycénienne ou égéenne[2]. En effet, plusieurs monuments de cette civilisation nous font comprendre que le symbole de la hache se rattachait à un culte; la découverte d'un sanctuaire, dont les pierres portent le signe de la double hache, suffirait seule à le prouver[3]. »

1. Sur le culte du soleil chez les Germains et les Celtes, voy. C. Jullian, dans la *Rev. des études anc.*, t. IV, 1902, p. 103.

2. Feuilles d'or estampées, trouvées à Mycènes, avec la double hache entre les cornes d'une tête de bœuf (G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VI, p. 822 et fig. 399); une bague d'or dont le chaton représente des personnages au-dessus desquels est une hache à deux tranchants (*Ibid.*, p. 841, fig. 425). — On a dit que le sujet de cette bague paraissait emprunté à certains cylindres chaldéens qui portent aussi une hache semblable (E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, 1894, p. 89).

3. Il s'agit des découvertes de M. Arthur Evans, à Képhala, près de Cnossos (Crète). Voici ce qu'écrit à ce sujet M. Edmond Pottier : « Le sanctuaire est reconnaissable à deux piliers, formés de « gros blocs carrés dont les assises superposées s'élèvent à environ « deux mètres; sur chaque pierre est profondément incisé le signe « de la double hache qui symbolise le culte guerrier des Crétois « et qui a fourni une ingénieuse explication du mot *Labyrinthe* : « la maison de la Double-Hache » (*La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 sept. 1902, p. 164-165, fig., p. 168; cf. *Rev. de Paris*, févr. 1902, p. 832 et 847). Plus récemment, on a encore trouvé une grande salle, dite « Salle aux haches doubles, » à cause de la constante répétition du même symbole; puis une représentation de déesse associée à la hache double, et une intaille avec un type analogue (S. Reinach, dans *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 72 et 74). Sur le culte de la hache, voy. aussi A. de Longpérier, *Œuvres*, t. I, p. 170, et L. Heuzey, dans *Rev. archéol.*, 1887, II, p. 269. Je citerai encore les monnaies de Ténédos au type de la double hache, reconnue comme emblème religieux, de même que la double hache,

Digitized by Google

M. J. Maurice, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Je voudrais, par la confrontation de quelques textes du *Liber de mortibus persecutorum* de Lactance et des résultats des conclusions de la classification chronologique des monnaies constantiniennes, montrer que la véracité, l'exactitude du récit de Lactance se trouvent confirmées par les recherches numismatiques.

« I. — *Liber de mortibus persecutorum*, cap. XXV : « Sed « Illud excogitavit (Galerius), ut ... Constantinum ... non « Imperatorem sicut erat factus, sed Caesarem cum Maxi- « mino appellari juberet, et eum de secundo loco rejiceret « in quartum. »

« Ce rejet de Constantin au quatrième rang est prouvé par ce fait que Constantin ne porta le titre de *Maximus* (*titulus primi ordinis*) sur les monnaies qu'après la mort du troisième Auguste, dont il vient d'être question, c'est-à-dire de Maximin Daza, en 313-314. C'est avec la légende du revers, *Soli invicto comiti*, que le titre de *Constantinus Max. Aug.* apparait pour la première fois au droit des pièces d'Arles, notamment avec le consulat IV de cet empereur en 315[1] et probablement en 314.

« II. — Cap. XXVI : « Patri suo, post depositum imperium « in Campania moranti, purpuram mittit (Maxentius) et bis « Augustum nominavit. »

« L'atelier d'Aquilée tomba au pouvoir de Maxence en février 307, ainsi que je l'ai démontré dans mon étude sur cet atelier[2]. A partir de ce moment, il émit des monnaies de Maximien (Hercule) Auguste. C'est ce qui prouve que cet empereur reçut la pourpre des mains de Maxence au

attribut du Zeus Stratios de Labranda, sur les monnaies des satrapes de Carie.

1. Cohen, *Monnaies impériales*, t. VII, n° 543 de Constantin.

2. *L'Atelier monétaire d'Aquilée*, *Rivista italiana di numismatica*, 1901, p. 289, avec les légendes CONSERV · VRB · SVAE · et IMP·C·MAXIMIANVS·P·F·AVG. Cohen, n° 64 de Maximien Hercule, exergues : $\frac{|}{\text{A Q P}} - \text{T.}$

Digitized by Google

printemps de 307, lors de l'invasion de Sévère en Italie. Maxence fit dès lors frapper les monnaies de son père avec le titre d'Auguste.

« III. — Cap. XXVIII : « Cogitabat (Herculius) ergo expel-« lere adolescentem (Maxentium) ut sibi sua vindicaret. « Advocavit populum ac milites ... convertit ad filium « manus ... diripuit ab humeris ejus purpuram. Exutus « ille (Maxentius) praecipitum se de tribunali dedit et a « militibus exceptus est. Quorum ira et clamore perturba-« tus est senex impius et ab Urbe Roma tanquam superbus « alter exactus est. » — Cap. XXIX : « Rediens rursus in « Gallias ubi aliquantum moratus est. »

« Une émission de l'atelier de Rome, qui suivit la prise du pouvoir par Maxence en 306, comprend les monnaies de Maximien Hercule, de Constantin et de Maxence Augustes; mais une émission, parue depuis le mois d'avril 308, où Maximien Hercule cessa d'être consul à Rome[1], ne contient plus que des monnaies de Maxence[2] et témoigne de la brouille de cet empereur avec son père, Hercule, et avec Constantin, qui l'a recueilli, suivant le dire de Lactance. Constantin, de son côté, fit alors émettre les monnaies d'Hercule. Ces événements se passèrent bien à l'époque indiquée par Lactance, car l'année suivante, en 309, l'atelier de Rome émit les monnaies du *Divus Romulus*, fils de Maxence, mort en 309.

« IV. — Cap. XXXII : « Nuncupato igitur Licinio Impera-« tore, Maximinus iratus, nec Caesarem se, nec tertio loco « nominari volebat ... Victus contumacia (Galerius) tollit « Caesarum nomen, et se Liciniumque Augustos appellat, « Maximinum et Constantinum filios Augustorum. — Maxi-« minus postmodum scripsit quasi nuntians in campo Mar-« tio proxime celebrato Augustum se ab exercitu nuncupa-

1. *Chronographie de* 354.

2. J. Maurice, *L'atelier de Rome. Rev. numismatique,* 1879, p. 344 à 346. Cohen, nos 21 et 52 de Maxence. Légende au revers des monnaies : CONSERVATORES VRB. SVAE, et CONSERV. VRB. SVAE. et FELIX. PROCESS. CONSVLAT. AVG. N. de Maxence, élu consul au mois d'avril 308 (Cohen, n° 64).

Digitized by Google

« tum. Recepit ille (Galerius) moestus ac dolens, universos « quatuor Imperatores jubet numerari. »

« En résumé, après l'élévation de Licinius Auguste, Maximin Daza ne voulut pas rester au rang de César. Galère, vaincu par son opiniâtreté, lui donna, ainsi qu'à Constantin, le titre de *filius Augustorum;* mais Maximin se fit proclamer Auguste par ses troupes. Galère recevant cette nouvelle, et ne voulant pas céder à Maximin seul, reconnut quatre Augustes dans l'empire. Les émissions monétaires confirment toute la suite de ces événements que Lactance raconte seul parmi les auteurs.

« En effet, les ateliers de Maximin Daza attribuèrent, après l'élévation de Licinius au rang d'Auguste en 308, le titre de *Filius Augustorum* à Constantin seul[1]. Maximin refusa cette appellation et reçut le titre d'Auguste, immédiatement après celui de César, sur les monnaies frappées dans ses États [2].

« Les ateliers de Galère et de Licinius, au contraire, tels que Thessalonica et Siscia, donnèrent le titre de *Filius Augustorum* à Maximin Daza et à Constantin[3], témoignant de l'intention de Galère d'attribuer cette dignité à chacun des deux Césars.

« Mais, lorsque Maximin Daza prit le titre d'Auguste et le

1. Notamment les ateliers d'Antioche et d'Alexandrie. Cf. J. Maurice, *L'atelier d'Antioche, Numismatic Chronicle,* 1899, p. 217, et *L'atelier d'Alexandrie, Numismatic Chronicle,* 1902, p. 104. — Au revers notamment : GENIO·CAESARIS·, au droit : FL·VAL·CONSTANTINVS FIL·AVG. Cohen, 185, exergues : $\frac{|\text{S}}{\text{Є}|}$ ANT. et $\frac{\text{K}|\text{A}}{|\text{P}}$ ALE.

2. Émissions de 304 à 311 des mêmes ateliers, *loc. cit.,* 220 et 109, avec la légende : IMP·G. GAL·VAL·MAXIMINVS·P·F·AVG.

3. J. Maurice, *L'atelier de Thessalonica* (atelier de Galère), *Numismatischen Zeitschrift,* 1901, p. 112-113. Au droit : MAXIMINVS·FIL·AVGG et CONSTANTINVS·FIL·AVGG, exergues : $\frac{*|\text{A}}{\cdot\text{SM}\cdot\text{TS.}}$ Cohen, 186 et 714 de Constantin; 42 et 212 de Maximin.

Digitized by Google

fit inscrire sur ses monnaies dans ses États, les ateliers de Galère frappèrent les monnaies des quatre Augustes : Galère, Licinius, Maximin et Constantin[1].

« V. — Cap. XLII : « Eodem tempore senis Maximiniani « statuae Constantini jussu revellebantur, et imagines quo « pictus esset detrahebantur. »

« L'expression *eodem tempore* indique l'année 311, car il vient d'être question de la mort de Galère. Lactance dit donc qu'en 311 les statues de Constantin furent renversées et ses images détruites. L'absence des monnaies de Maximien Hercule, qui aurait dû être honoré comme *Divus* après sa mort, en 310, parmi les frappes des ateliers de Constantin[2], prouve que sa mémoire fut condamnée par cet empereur et par suite ses statues renversées. Un autre exemple rendra cette explication plus claire.

« VI. — Cap. XLIII : « Ut audivit (Maximinus) Constan- « tini sororem Licinio esse desponsam existimavit affinita- « tem illam duorum Imperatorum contra se copulari. Et « ipse legatos ad Urbem misit occulte, societatem Maxentii « atque amicitiam postulatum. Scribit enim familiariter. « Recipiuntur legati benigne, fit amicitia, utriusque imagi- « nes simul locantur. Maxentius tanquam divinum auxi- « lium libenter amplectitur. Jam enim bellum Constantino « indixerat, quasi necem patris vindicaturus. »

« C'est la dernière phrase qu'il faut d'abord considérer. Maximin Daza se préparait à la guerre contre Constantin comme s'il avait dû venger la mort de son père. Ce qui prouve la vérité de cette affirmation de Lactance, c'est la comparaison des émissions monétaires des ateliers de Maxence avec celles des ateliers de Constantin. L'on vient

1. J. Maurice, *L'atelier de Thessalonica, Numismatischen Zeitschrift*, 1901, p. 113, et *L'atelier de Siscia, Numismatic Chronicle*, 1900, p. 109.

2. Voy., à cet égard, les émissions de 309 à 313 des ateliers de Londres, Tarragone et Trèves, dans mes études dans la *Rev. numismatique*, la *Numismatic Chronicle*, 1900, et les *Mémoires des Antiquaires*, 1902.

Digitized by Google

de voir que Constantin, qui, pendant la vie de Maximien Hercule, avait émis ses monnaies, n'en frappa après sa mort aucune où il aurait été consacré comme *Divus*. Maxence fit le contraire; il n'émettait plus de monnaies de son père, Maximien Hercule, depuis sa brouille avec lui en 308; après sa mort, il fit émettre en quantité les monnaies commémoratives du *Divus Maximianus Pater Augustus* et du *Divus Maximianus Senior Augustus* dans ses ateliers de Rome et d'Ostia[1]. En consacrant sa mémoire comme *Divus*, il condamnait Constantin, qui l'avait fait périr, et se préparait à la guerre inévitable comme s'il avait voulu venger la mort de son père.

« Toute la première partie de la dernière citation est confirmée par ce fait que Maxence fit frapper à Rome, en 311, des monnaies de Maximin Daza, qui sont une preuve de l'alliance de ces empereurs[2].

« En terminant, je prierai de remarquer que l'exactitude du récit de Lactance, contrôlée sur plusieurs points importants, est un argument en faveur de l'authenticité du *Liber de mortibus persecutorum*, étant donné que nul n'était mieux placé que le précepteur de Crispus pour connaître la réalité des négociations engagées entre les empereurs et leur diplomatie. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit, au nom de M. R. Grand, associé correspondant national, la note suivante sur une croix reliquaire du XIVe siècle ayant appartenu au comte d'Armagnac:

1. J. Maurice, *L'atelier de Rome*, *Rev. numismatique*, 1899, p. 352 : IMP · MAXENTIVS · DIVO · MAXIMIANO · PATRI, Cohen, 19 de Hercule, et *L'atelier d'Ostia*, *Rivista italiana di Numismatica*, 1902, émission de 309 à 312, avec AETERNA · MEMORIA au revers, Cohen, 14, 15 et 17 de Hercule.

2. J. Maurice, *L'atelier de Rome*, *Rev. numismatique*, 1899, p. 353, avec l'exergue : $\frac{|}{\text{R B P}}$ et SOLI · INVICTO · COMITI ·, au revers; et IMP · MAXIMINVS · P · F · AVG, au droit. Cet exergue ne paraît plus après la mort de Maxence.

Digitized by Google

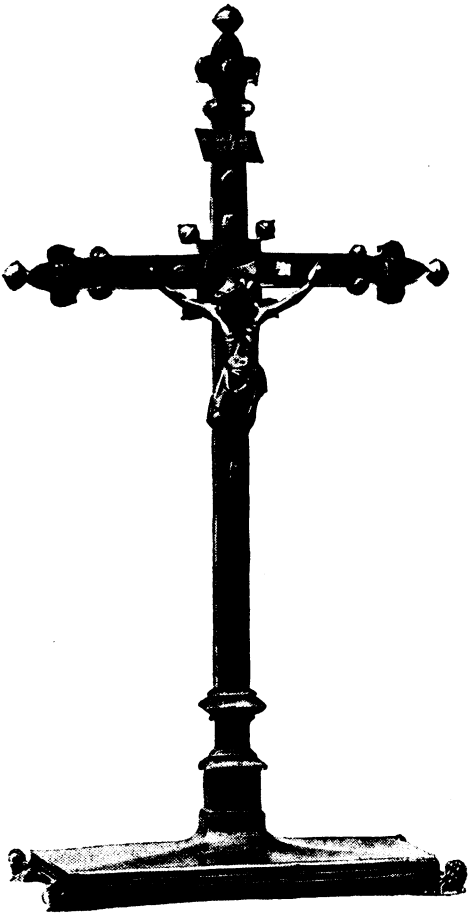

Croix reliquaire du XIV^e siècle
ayant appartenu au comte d'Armagnac.
(Collection J. Manhès.)

Digitized by Google

Digitized by Google

« La croix représentée ci-contre a été recueillie, vers 1850, aux environs de Mur-de-Barrez, chef-lieu de canton de l'Aveyron, sur les confins du Cantal, par M. Bonnefons, qui fut président du tribunal d'Aurillac. Elle est aujourd'hui conservée à Périgueux dans la collection de son gendre, M. Manhès.

« D'une très élégante simplicité, cette croix n'en est pas moins d'une grande richesse. Tout entière en argent doré, elle est ornée de trente cabochons en pierres fines de couleur, dont treize sur la face antérieure et dix-sept sur la face postérieure. A la croisée des bras se trouve enchâssé un saphir de belle dimension.

« Le Christ est en argent massif; les cheveux, la couronne, la barbe et le jupon sont dorés. La croix du nimbe, en argent uni, ressort sur un fond quadrillé et doré.

« Le titulus, en émail champlevé bleu saphir, porte, en toutes lettres, l'inscription :

Gesvs Nasarenvs Rex Ivdeorvm

« Par une ingénieuse disposition, l'extrémité de chaque bras s'ouvre, sur la face postérieure, pour former reliquaire, sans alourdir l'aspect général.

« Les dimensions de l'ensemble sont les suivantes : hauteur : 0m49; longueur de la traverse : 0m25; largeur du fût et des bras : 0m018; épaisseur : 0m013; poids total : 1 545 gr. Le socle est supporté par quatre lions finement ciselés. Le lion était l'emblème de la maison d'Armagnac. On le retrouve dans ses armes.

« Sous le socle, on lit cette inscription, grossièrement tracée à la pointe : *lo conte darmanhach*. Elle est intéressante en ce qu'elle établit, vraisemblablement, la provenance de ce reliquaire.

« On sait que les comtes d'Armagnac possédèrent le Rouergue. Bien plus, le mariage de Bernard VII, dit le connétable d'Armagnac, avec Bonne, fille de Jean, duc de Berry et d'Auvergne (1395), les rendit maîtres du château et de

Digitized by Google

la vicomté de Carlat. Ils en furent dépossédés par Louis XI, après le procès et le supplice de Jacques de Nemours (1477), qui avait longtemps tenu au château de Carlat, sa résidence préférée, une cour brillante et s'était plu à y rassembler œuvres d'art et manuscrits de choix[1].

« Or, le canton de Mur-de-Barrez, où la croix a été trouvée, sorte de coin enfoncé par le Rouergue très avant dans la Haute-Auvergne, est tout proche voisin de Carlat et n'a jamais cessé de faire, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, partie intégrante du Carladez.

« Que le reliquaire ait été apporté à Carlat par les comtes d'Armagnac ou qu'il y ait été introduit par Bonne, la fille du fastueux Jean de Berry, dont on connaît le goût pour les arts, peut-être ne semblera-t-il pas téméraire de supposer que, s'il est resté dans le pays de Carlat, au lieu d'être distribué par Louis XI aux juges qui condamnèrent Jacques de Nemours, c'est qu'il fut au nombre des objets que ce dernier put, avant de quitter l'Auvergne, donner aux gentilshommes de sa suite et à ses plus fidèles serviteurs, du consentement exprès de Pierre de Beaujeu, entre les mains de qui il remettait son château et sa personne[2]. »

MM. Durrieu et de Lasteyrie présentent quelques observations.

Séance du 21 Janvier.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Bouillet (l'abbé A.). ***Essai sur l'iconographie de sainte Foy.*** Paris, 1902, in-8°.

1. Voy. G. Saige et le comte de Dienne, ***Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat***, II. Monaco, 1900, p. CCLXXXIV et suiv.

2. Voy., dans le même ouvrage, les articles de la capitulation proposés par le duc de Nemours et acceptés par Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu (I, p. 518-521).

Digitized by Google

CAPITAN (Dr) et BARTHÉLEMY (Raymond). *Le préhistorique aux environs d'Igli, extrême-sud algérien.* Paris, 1902, in-8°.

— et BREUIL. *Les figures peintes à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne).* Paris, 1902, in-8°.

— *Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montauban.* Paris, 1902, in-8°.

CLOQUET (L.). *Rapport présenté au Comité de la section artistique de la Commission royale belge des échanges internationaux.* 1902, in-8°.

GÉRIN-RICARD (H. DE). *Une famille de bourgeois sous l'ancien régime. Notes généalogiques et domestiques sur les Laget de Bardelin de Provence.* Valence, 1903, in-8°.

La Société des sciences historiques de l'Yonne invite la Société des Antiquaires à joindre ses protestations aux siennes pour sauver l'hôpital de Tonnerre menacé de destruction. Les membres de la Société acquiescent avec empressement à cette demande.

M. le trésorier donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« Notre Société possédait en caisse, au 31 décembre 1901, la somme de 11014 fr. 72.

« Au cours de l'année 1902, les opérations financières ont été les suivantes :

Recettes :

« Rente 3 %, legs Prost.	2890 fr.	»»
« Rente 3 %.	750	»»
« Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée	345	60
« Cotisations des membres résidants. . .	1048	»»
« Cotisations des associés correspondants .	3687	60
« Subvention du ministère	500	»»
« Diplômes (17).	425	»»

Digitized by Google

« Rachat de trois cotisations	450	»»
« Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne	238	26
« Remboursement de cinq obligations Paris-Lyon-Méditerranée (à 493 fr. 30) . . .	2466	50
« Vente de publications de la Société . .	413	45
« Vente de jetons de la Société	7	»»
Total. . .	13221 fr.	41

Dépenses :

« Frais d'impression (*Mémoires*, t. LX, année 1899).	2381 fr.	60
« Frais d'impression, *Bulletin* (t. LXII, 1901)	3085	75
« Frais d'impression (*Mettensia*, III). . .	961	50
« Fournitures comprenant les dessins et reproductions diverses pour les publications de la Société	761	20
« Frais de correspondance et de bureau, travaux pour la bibliothèque, etc.	499	18
« Frais de la banque d'Escrivan et quittances revenues impayées	363	70
« Agence Morand	800	»»
« Agents de la Société	450	»»
« Achat de cinq obligations Paris-Lyon-Méditerranée et frais de commission . . .	2335	20
Total. . .	11638 fr.	13

« L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de 1583 fr. 28, et, par suite, l'encaisse de la Société s'est élevée, le 31 décembre 1902, à la somme de 12598 fr., ainsi répartie :

« A la Caisse d'épargne	8903 fr.	06
« Chez le trésorier.	3694	94
Total. . .	12598 fr.	»»

« On voit que la situation financière de la Société est toujours satisfaisante. Elle a consacré à ses publications, en 1902, la somme de 7190 fr. 05. Remarquons que la double

Digitized by Google

opération de remboursement et de rachat de cinq obligations a procuré à la Société un bénéfice de 131 fr. 30[1]. »

M. Pallu de Lessert, membre résidant, lit une note sur le jurisconsulte Salvius Julianus, dont la carrière complète nous a été révélée par l'inscription de Putput découverte en 1899. Il donne les raisons qui le portent à croire que ce personnage a eu un double prénom et doit être identifié avec le consul ordinaire de 148, P. Salvius Julianus.

M. P. Vitry, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Notre regretté confrère, M. Ad. de Rochemonteix, associé correspondant national, m'avait communiqué, il y a environ deux mois, au moment de partir pour un séjour dans le Midi, où il espérait retrouver la santé et d'où il n'est pas revenu, la photographie d'une statue de Vierge de l'église d'Apchon (Cantal). Cette statue, qui avait échappé à ses premières enquêtes à travers la Haute-Auvergne, devait figurer en quelque sorte parmi les *addenda* de son remarquable ouvrage sur les églises de cette région[2], et il m'avait fait l'honneur de me demander quelques renseignements à son sujet. Je ne crois pouvoir mieux servir la mémoire de notre confrère qu'en vous apportant ici le résultat de sa dernière trouvaille, avec celui des recherches que j'ai pu faire moi-même à son sujet.

« Cette Vierge n'a pas d'histoire. On la vénère à Apchon comme une Vierge noire, et on l'y fait remonter, paraît-il, au temps de saint Louis. Elle n'est pas d'un style ni d'une exécution de premier ordre, mais elle a le très grand intérêt d'être en bronze et de mesurer environ un mètre de hauteur. On sait combien sont rares aujourd'hui les objets de la plas-

1. Je n'ai qu'à répéter les éloges que nous devons, chaque année, à l'exactitude de M. Morand et au zèle de M. Boucher, notre fidèle agent.

2. Ad. de Chalvet de Rochemonteix, *Les églises romanes de la Haute-Auvergne*, Paris, Picard, 1902.

Digitized by Google

tique en bronze du moyen âge. Celui-ci, étant données surtout ses dimensions, m'a paru tout à fait intéressant à être signalé ici.

« Quelle peut en être l'origine et la date? Pour la date, il ne saurait y avoir d'hésitation : le style de l'œuvre nous permet d'affirmer qu'elle appartient à la fin du xv^e^ siècle, peut-être même aux premières années du xvi^e^. Mais s'agit-il d'un travail local? On serait tenté de voir dans la figure assez caractérisée et assez laide un type montagnard de la région. Pourtant, la disposition du manteau, la nature des plis que forme le pan de droite ramené par devant, le corsage moulant le torse, la chevelure pendant des deux côtés de la tête en ondes régulières, sans être retenue par aucun voile, la nudité anguleuse et chétive de l'enfant nous rappellent mainte œuvre flamande ou brabançonne du même temps.

« Au point de vue de la technique, l'œuvre est, paraît-il, d'aspect noirâtre, en bronze coulé et non en cuivre battu, le dos étant légèrement évidé. Or, nous pensons immédiatement à ces séries de productions, généralement en laiton, il est vrai, échelonnées du xi^e^ au xvi^e^ siècle, connues sous le nom de *dinanderies* et dont le centre de fabrication le plus actif paraît bien avoir été dans la vallée de la Meuse. Ces productions s'exportèrent, et on rencontre encore en France un certain nombre de grands lutrins du xv^e^ siècle, par exemple, tous semblables à ceux de Louvain, de Hal, de Tongres, œuvres authentiques d'artistes flamands. A côté de ces derniers, on sait du reste que l'église de Hal renferme un grand candélabre de la fin du xv^e^ siècle supportant des statues, grandes comme nature, de la Vierge et de saint Jean. Le Musée du Louvre possède deux statuettes d'anges montées sur des colonnettes et provenant de la décoration d'un autel qui paraissent bien avoir la même origine[1]. Enfin,

1. *Catalogue sommaire des sculptures du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes,* n^os^ 206, 207, trouvées en Vendée. Courajod les attribuait à l'école bourguignonne ou franco-flamande.

Digitized by Google

Vierge en bronze du XV^e^ siècle.

Église d'Apchon (Cantal).

Digitized by Google

Digitized by Google

nous ne rappellerons que pour mémoire les œuvres d'un *Jacques de Gerines, batteur de cuivre* (statuettes du tombeau de Louis de Male, aujourd'hui à Amsterdam) ou d'un *Pierre de Beckere, orfèvre et fondeur de métaux* (tombeau de Marie de Bourgogne à Bruges).

« D'autre part, l'hypothèse d'une exécution française pour notre bronze d'Apchon n'aurait rien d'invraisemblable, et nous ne la repoussons pas *à priori*, en vertu de ce désir, trop fréquent chez nous, de retrouver partout la trace d'une main-d'œuvre étrangère.

« Nous savons bien, en effet, que nous avons eu des fondeurs en France depuis les orfèvres et tombiers limousins du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, dont les produits, devenus rares en France, subsistent en assez grand nombre à l'étranger. Les tombes des évêques d'Amiens, Évrard de Fouilloy et Geoffroy d'Eu témoignent d'une singulière habileté dans l'art de la fonte du bronze chez des artistes du XIII^e^ siècle, français très probablement. Au XV^e^ siècle même, nous savons que l'on avait élevé à Orléans un monument à Jeanne d'Arc, en bronze. On voyait à Saint-Denis, avant la Révolution, entre autres œuvres de métal, la tombe d'Arnauld de Guilhem, seigneur de Barbazan, chambellan de Charles VII, qui était signée : *Jean Morant, fondeur à Paris*. Enfin, n'avons-nous pas conservé l'exquise statuette de l'Angelot du Lude qui porte la signature de *Jean Barbet de Lyon?*

« Mais, malgré tout, le type de la Vierge d'Apchon, tel que nous l'analysions tout à l'heure, joint à l'idée de l'activité de l'industrie des métaux dans les Flandres, nous incline à voir ici quelque intervention septentrionale. Est-ce à dire que l'œuvre, comme les lutrins par exemple, dont nous parlions à l'instant, ait été apportée toute faite dans cette église perdue de la Haute-Auvergne? Son exécution assez fruste, ses dimensions, son poids rendent cette hypothèse peu vraisemblable. On ne se fût pas donné la peine de transporter de si loin un objet de facture aussi peu soignée, aussi médiocre en somme. Faut-il donc avoir recours à l'hypothèse d'un atelier ambulant? M. de Rochemonteix pensait à quelque atelier de fondeur de cloches. La chose n'est pas impossible, mais,

Digitized by Google

ce qu'il y a de certain, c'est que, quel que soit l'ouvrier qui ait exécuté la fonte de la Vierge d'Apchon, qu'il fût originaire de la vallée de la Meuse ou des plateaux du Limousin, établi dans son atelier patrimonial ou errant de ville en ville, celui qui en a donné le modèle avait sous les yeux ou dans la mémoire un type de vierge flamande. »

M. R. Cagnat, membre résidant, donne lecture d'une note de M. P. Gauckler, associé correspondant national, relative à une mosaïque de Carthage, dont un médaillon, exposé au Louvre dans la salle des Antiquités chrétiennes, représente, selon lui, non une orante, mais un personnage allégorique, peut-être la personnification de Carthage.

M. Héron de Villefosse présente quelques observations.

M. J. de Laigue, associé correspondant national, adresse à la Société une note sur l'analogie que présentent certains monuments trouvés à Carthage avec d'autres qui proviennent des hypogées de l'antique Agadir.

« A plusieurs reprises j'ai appelé l'attention sur cette analogie. J'en trouve une preuve plus frappante encore que précédemment dans l'étui à tête de bélier que reproduit la planche insérée entre les pages 272-73 de notre *Bulletin* de 1902.

« Si je ne puis que remercier notre savant confrère M. Gauckler d'avoir bien voulu signaler lui-même la très grande similitude existant entre ce *Knouphis* et celui qui provient de la *Punta de la Vaca*[1], aux portes de la Cadix contemporaine, je tiens à constater que, du moins à juger par la planche en question, le faire des objets gaditans est infiniment plus délicat, encore que la très défectueuse gravure sur bois qui les représente[2] soit, sous ce rapport, de nature à induire en erreur.

« Quoique je n'aie plus revu les originaux depuis juillet

1. Voy. *Revue archéologique*, 1892, t. II, p. 291 à 296.
2. *Ibid.*, p. 293.

Digitized by Google

1893[1], j'ai conservé de ceux-ci un souvenir très précis et très présent. — En effet, si la partie centrale des cylindres avait été corrodée par l'oxyde, car ces cylindres avaient une armature de bronze, simplement plaquée d'or en cette partie, les trois têtes de la triade sacrée Horus-Sokhit-Knouphis ou Osiris de Mendès[2], repoussées et ciselées dans l'or pur, sont d'une délicatesse d'exécution tout à fait remarquable, ainsi que permet de l'affirmer leur irréprochable conservation.

« Enfin, si dans les bijoux de Carthage, comme dans ceux d'Agadir, les cornes du bélier forment une sorte de volute rabaissée le long du crâne, agencement voulu par l'affectation de l'objet destiné à être porté suspendu au moyen de l'anneau placé derrière la tête, à la différence de celui de Carthage, le *Knouphis* gaditan est couronné d'un ornement composé de trois plumes flanquées de deux *uraeus*.

« Je suis, d'ailleurs, heureux que M. Gauckler attribue aux trouvailles de Carthage une date se plaçant entre les VI^e^ et IV^e^ siècles av. J.-C., car cela confirme la supposition que le magnifique sarcophage anthropoïde de marbre aujourd'hui conservé au Musée de Cadix et provenant aussi de la *Punta de la Vaca* remonterait également à cette époque. — Non que la triade Horus-Sokhit-Knouphis provienne directement de ce sarcophage, retrouvé pourtant aux mêmes parages, mais bien parce qu'on a rencontré, dans l'intérieur du sépulcre, un anneau d'or avec pierre gravée où se voit un personnage faisant une libation, comme aussi une intéressante intaille représentant le « voyage d'une âme sur la mer d'Occident[3] ». Or, ces deux objets se rapprochent très sensiblement de ceux de même nature associés au Knouphis carthaginois dans la planche susvisée. »

1. Ils sont conservés au Musée municipal de Cadix, dont était conservateur notre regretté confrère espagnol le P. Vera.

2. Interprétation du très savant M. Maspero dans une lettre à moi adressée.

3. Voy. notamment notre *Bulletin*, 1890, 2^e^ fascicule, et *Revue archéologique*, 1898 : *Les nécropoles phéniciennes en Andalousie.*

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente, au nom de M. P. Perdrizet, associé correspondant national à Nancy, deux tessères de mosaïque, l'une complète, l'autre mutilée, provenant toutes deux du sanctuaire d'Echmoun, près de Sidon. Ce sanctuaire est situé dans la vallée de l'Aouéli, à environ cinq kilomètres de Saïda et de l'emplacement de l'ancienne Sidon. C'est l'un de ceux qui sont nommés dans l'épitaphe d'Echmounazer sous le vocable de *sanctuaire d'Echmoun-sur-le-Mont*. Sa position justifie parfaitement ce vocable.

Les tessères en question sont en pâte de verre, ce qui est une nouvelle preuve de l'importance de l'industrie de la verrerie à Sidon. Elles ont une forme allongée et ovale; elles sont lisses et pleines d'un côté, concaves de l'autre; celle qui est complète mesure 0m045 de longueur sur 0m025 de largeur dans sa partie renflée. L'une est d'un ton bleu pâle, l'autre est d'un ton vert. Il est assez difficile de dire quel est l'envers et quel est l'endroit de ces tessères. M. Perdrizet croirait volontiers que la face supérieure, l'endroit, était la face concave et que la face lisse était celle de dessous, celle qui était noyée dans le mortier. La mosaïque, selon lui, aurait formé une sorte de cailloutis où le pied se serait posé avec assurance et où les chaussures se seraient aisément décrottées. Macridy-bey, qui, en 1901, a exécuté des fouilles au sanctuaire d'Echmoun pour le compte du Musée impérial ottoman, a trouvé aussi une certaine quantité de tessères analogues à celles que M. Perdrizet a rapportées du même lieu. Malheureusement, son rapport[1] ne renferme aucun détail susceptible de nous éclairer sur la disposition de ces tessères; il ne contient que cette phrase assez barbare et d'un laconisme plutôt obscur :

Verre. — Fragments de verroterie, ornementations en relief et de mosaïque tricolore, bleu, vert et jaune (fig. 8).

La figure 8 donne bien le contour d'une tessère de

1. *Le temple d'Echmoun à Sidon*, dans la *Revue biblique*, 1er octobre 1902, p. 502, fig. 8.

Digitized by Google

mosaïque de même nature et de même forme que les tessères rapportées par M. Perdrizet; mais les légendes des croquis qui composent cette figure semblent avoir été confondues et enchevêtrées. Le croquis du milieu, auquel paraît se rapporter la légende placée sous le premier croquis à gauche (*forme et coupe avec le stuc*), indiquerait, contrairement à l'opinion de M. Perdrizet, que le côté concave était rempli de stuc, qu'une épaisseur considérable de stuc s'élevait même au-dessus. Le côté lisse aurait donc été l'endroit. Pourquoi, dans le texte, parler d'ornementations en relief?

Le dessin de Macridy-bey présente la partie lisse comme si elle constituait l'envers de la mosaïque, et cependant l'autre face, celle de la partie concave, ne peut pas, d'après le même dessin, être considérée comme l'endroit de la mosaïque, puisqu'elle est surmontée d'une épaisseur notable de stuc. La figure a-t-elle été retournée par mégarde? Il y a là un petit problème à étudier et à résoudre. On peut affirmer toutefois que la mosaïque se composait de tessères bleues, vertes et jaunes.

Un carré de mosaïque conservé au Louvre présente une surface inégale et raboteuse, constituée par des tessères convexes et non concaves; il provient d'Utique, c'est-à-dire d'une localité d'origine punique. Le dessin en est très simple, comme devait l'être aussi celui de la mosaïque de Sidon. Évidemment, ce dernier était purement géométrique et probablement la mosaïque remontait à une époque assez ancienne.

M. Perdrizet, envoyé par la Commission du Corpus des inscriptions sémitiques à Saïda pour y instruire la question des inscriptions de fondation du sanctuaire d'Echmoun, a rapporté ces curieuses tessères en pâte de verre; il les a offertes au Musée du Louvre. Notre confrère serait fort heureux de connaître d'autres exemples de mosaïques composées en tessères de cette forme particulière; il recevrait avec reconnaissance les indications que nos confrères de la Société voudraient bien lui donner à ce sujet.

Digitized by Google

Séance du 28 Janvier.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

Ouvrages offerts :

Blanchet (Adrien). *Le château de Montaner.* Caen, 1903, in-8°.

Jobard (Paul). *L'archéologie sur le terrain.* Préface de Henri Chabeuf. Dijon, 1903, in-8°.

Saglio (E.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 33e fasc. Paris, 1902, in-4°.

Toutain (J.). *Le rameau d'or*, par Frazer. Traduit de l'anglais par Stiébel et Toutain. Paris, 1903, in-8°.

Notice biographique de Charles Frossard. Bagnères-de-Bigorre, in-8°.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de M. J. Toutain, associé correspondant national, le tome I de la traduction du *Golden Bough* de Frazer, en français le *Rameau d'or.*

« On sait quelle richesse de renseignements renferme ce précieux ouvrage. C'est une mine inépuisable de croyances, de superstitions, de coutumes, de pratiques populaires recueillies chez tous les peuples de tous les temps, étudiées dès leur origine dans la plus haute antiquité et poursuivies jusqu'à nos jours dans leurs survivances et dans leurs dégénérescences. C'est un traité pratique de mythologie et de folklorisme comparés de la plus haute importance. Commencée par M. Stiébel et, après sa mort, continuée par M. Toutain, l'édition française, qui comprendra trois volumes, est plus qu'une simple traduction. Tandis que l'ouvrage anglais est une accumulation un peu confuse de faits, confusion en partie inévitable parce que l'auteur a procédé par additions successives de documents nouveaux, venant toujours à la suite, la traduction française est une refonte complète de l'ouvrage, avec un plan nouveau où tous les faits et docu-

Digitized by Google

ments sont classés dans un ordre logique et sous les titres qui leur conviennent.

« Le tome I est consacré à la magie et à la religion et aux tabous.

« Le tome II traitera des meurtres rituels; des périls et des transmigrations de l'âme; le tome III des cultes agraires et silvestres.

« Les traducteurs sont des hommes dévoués. Ils traduisent non pour eux, puisqu'ils connaissent la langue dans laquelle le livre est écrit, mais pour les autres. Ils sont aussi un peu sacrifiés, car, même refondue, la traduction est plus souvent citée sous le nom de l'auteur de l'ouvrage que sous celui du traducteur. Il est donc juste que les travailleurs, pour qui le traducteur a fait une œuvre désintéressée, se montrent reconnaissants. »

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie l'inscription des martyrs de Renault, qui est aujourd'hui au Musée d'Oran. Voici le texte de ce document, d'après la dernière recension, celle de M. Gsell[1] :

« *Memoria Bennagi e[t] Sexti, k(a)l(end)as.*
Memoria beatissimo-
rum martyrum, id est
Rogati, Maienti, Nass-
ei, Maximae, quem Pri-
mosus, Cambus genito-
res dedicaverunt. Pas-
si XII k(a)l(endas) No(vembres) ☧ *(anno) CCXC prov(inciae).*

« Ce document est fort intéressant, à plus d'un titre. D'abord, c'est actuellement la plus ancienne inscription datée d'Afrique où apparaisse sûrement le monogramme constantinien. En outre, il nous fait connaître les noms et les jours anniversaires de six martyrs : 21 octobre, Rogatus, Maientus, Nasseus, Maxima; 1er novembre, Bennagius et

1. *Bulletin du Comité*, 1899, p. 458.

Digitized by Google

Sextus, dont les noms ont été ajoutés après coup au-dessus de l'inscription. Le document se termine par la mention de l'année 290 de l'ère maurétanienne, soit 329 de l'ère chrétienne.

« Cette dernière indication a été interprétée de façons différentes. On crut d'abord avoir affaire à des martyrs donatistes, victimes d'une querelle avec des catholiques en 329. Nous savons, par bien des témoignages, que les Donatistes rendaient un culte à ceux des leurs qui avaient succombé dans les batailles de ce genre; mais il n'y a pas trace de donatisme dans le document. Plus récemment, l'on a proposé d'identifier les martyrs de Renault avec des martyrs africains qui figurent au martyrologe hiéronymien, le 12 des calendes de novembre : ***In Africa, Modesti...***, ***Matheri***, ***Dissei***. L'identification est loin d'être certaine; mais elle n'est pas invraisemblable, si l'on tient compte de l'altération si fréquente des noms dans les martyrologes. En conséquence, les martyrs de Renault redevinrent catholiques; on proposa de les rapporter à la persécution de Dioclétien et d'admettre que la date donnée par l'inscription était celle de la dédicace du monument.

« A cette interprétation, nous voyons deux difficultés. La mention de l'année, qui est éloignée du mot ***dedicaverunt*** et qui est séparée seulement de la mention du jour par un monogramme, paraît bien se rapporter au martyre, nettement indiqué par le mot *passi*. En outre, on a peine à comprendre que les pères des victimes, Primosus et Cambus, aient attendu vingt-cinq ans avant d'élever le monument; d'autant mieux que ce monument, consacré non par l'Église ou par des fidèles quelconques, mais par la famille, a tout l'air d'être un tombeau.

« Nous croyons donc que les martyrs ont réellement succombé en 329. Mais on n'en doit pas conclure pour cela qu'ils aient été donatistes. Bien des martyrs authentiques sont postérieurs à la persécution de Dioclétien. Pour ne parler que des Africains, sainte Salsa à Tipasa sous le règne de Constantin, les martyrs de Sufes en 399, la vierge Julia en Corse (443), ont été victimes d'émeutes païennes; Salsa

Digitized by Google

et Julia figurent au martyrologe hiéronymien. Plusieurs martyrologes ont admis les martyrs ou confesseurs africains frappés par les Vandales ariens. Le martyrologe romain, à la date du 9 février, mentionne Primus et Donatus, deux diacres catholiques de Castellum Lemellefense, tués par des Donatistes vers le milieu du IVe siècle[1].

« Pour conclure, les martyrs de Renault sont évidemment des martyrs catholiques, si l'on admet l'identification proposée avec le Matherius et le Disseus du martyrologe hiéronymien. Mais ils paraissent avoir succombé réellement en 329, soit dans une émeute de païens, comme sainte Salsa à Tipasa ou les martyrs de Sufes, soit, comme les diacres Primus et Donatus, dans une bataille avec des Donatistes. »

M. G. Bapst, membre résidant, entretient la Société des travaux exécutés au palais du Louvre par Pierre Lescot et Jean Goujon, d'après des documents tirés d'archives notariales.

Séance du 4 Février.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Chauvet (Gustave). *Note sur l'art primitif*. Angoulême, 1902, in-8°.

Delattre (R. P.). *Un pèlerinage aux ruines de Carthage et au Musée Lavigerie*. Lyon, 1902, in-8°.

— *Rapport sur les fouilles de la nécropole punique voisine de Sainte-Monique; découverte d'un cinquième sarcophage de marbre blanc*. Paris, 1902, in-8°.

Des Méloizes (le marquis). *Une inscription votive découverte à Sagonne (Cher)*. Bourges, 1902, in-8°.

Manteyer (Georges de). *Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne. Notes additionnelles*. Paris, 1901, in-8°.

1. Optat, II, 18.

Digitized by Google

ZEILLER (Jacques). *Les dernières fouilles de Salone.* Rome, 1902, in-8°.

M. le président annonce la mort de M. A. Jacob, conservateur du Musée de Bar-le-Duc, associé correspondant national, et exprime les regrets que cette mort cause à la Société.

MM. F. de Mély et J. Maurice sont élus membres résidants.

Sur les rapports de MM. Tardif et Lafaye, MM. R. Poupardin, présenté par Mgr Duchesne et M. d'Arbois de Jubainville, et F. Roustan, présenté par MM. Cagnat et Martha, sont élus associés correspondants nationaux.

Séance du 11 Février.

Présidence du comte P. DURRIEU, vice-président.

Ouvrages offerts :

BABELON. *Collège de France. Cours de numismatique et de glyptique. Leçon d'ouverture.* Paris, 1903, in-8°.

BOULANGER (C.). *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, fasc. 3. Saint-Quentin, in-fol.

DELATTRE (R. P.). *Carthage. Nécropole punique voisine de Sainte-Monique.* Paris, in-8°.

GAUCKLER (P.). *Les fouilles de Tunisie.* Paris, 1902, in-8°. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

GIRARD (Paul). *Comment a dû se former l'Iliade.* Paris, 1902, in-8°. (Extrait de la *Revue des Études grecques.*)

— *Observations philologiques sur Aristophane.* Paris, 1903, in-8°. (Extrait des *Mélanges Perrot.*)

M. H. Martin, membre résidant, lit une notice nécrologique sur M. G. Duplessis, membre résidant de la Société.

Digitized by Google

M. l'abbé A. Bouillet, associé correspondant national, communique la note suivante de M. J. Destrée, conservateur du Musée du Cinquantenaire de Bruxelles, associé correspondant étranger, sur l'auteur des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège et de l'encensoir de Lille.

« Jusqu'à présent, sur le témoignage du chroniqueur Jean d'Outremeuse, on admettait que les célèbres fonts baptismaux avaient été exécutés par Lambert Patras, fondeur de Dinant, vers l'année 1112. Le renseignement produit par ce chroniqueur était entouré de faits controuvés et d'invraisemblances qui n'avaient pas échappé à Alexandre Pinchart. Seulement, cet érudit s'était rallié à l'avis du chroniqueur parce que son témoignage concordait entre autres avec un passage de la chronique de Gilles d'Orval. Il y a lieu de remarquer que ce dernier avait affirmé que les fonts avaient été exécutés sur l'ordre de l'abbé Helin, abbé de Notre-Dame-des-Fonts, mais n'avait produit aucun nom d'artiste. Or, il résulte de la chronique de 1402 publiée par M. Eug. Bacha, attaché de la Bibliothèque royale de Belgique, que c'est Renier, orfèvre de Huy, qui exécuta ce travail entre les années 1138 et 1142 à la demande de l'évêque Albéron : *Alberonis Leodiensis episcopi jussu Renerus, aurifaber Hoyensis, fontes eneos in Leodio fecit mirabili ymaginum varietate circumdatos, stantes super XII boves diversimode se habentes*[1]. Voilà une description tout à fait topique, et qui, à l'encontre de celle de Jean de Preis, dit d'Outremeuse, ne pèche par aucune invraisemblance. Quant à la chronique de 1402, dont nous avons extrait le passage ci-dessus, elle est attribuée avec beaucoup de probabilités par M. Bacha à l'un des contemporains de Jean d'Outremeuse, à Guillaume de Vottem, prieur de saint Jacques à Liège en 1394 et qui mourut en 1403. L'auteur connaît particulièrement bien l'histoire de Huy, où l'orfèvre Renier était né. Son témoignage a d'autant plus de valeur qu'on a acquis la preuve de la sûreté de ses informations; tandis que Jean d'Outremeuse

1. *La chronique liégeoise de* 1402 (Bruxelles, 1900), p. 131.

Digitized by Google

invente souvent des faits sans même prendre garde d'en déguiser, chaque fois, la fausseté ou l'invraisemblance.

« Nous croyons pouvoir d'ailleurs restituer à Renier une œuvre qui, pour être moins considérable, ne laisse pas de jouir d'une réputation des plus méritées. Il s'agit du célèbre encensoir de Lille. Cette œuvre d'art si délicate a été publiée dans le premier tome des *Annales archéologiques* de Didron, d'après un dessin de Viollet-le-Duc; elle a été attribuée tantôt au XII^e^, tantôt au XIII^e^ siècle par les archéologues. A mon sentiment, l'avis des premiers est seul acceptable. Lorsqu'on étudie l'objet, on voit que l'orfèvre se trouve bien encore dans la tradition d'art dont le moine Théophile s'est fait l'écho dans le début du XII^e^ siècle, dans sa fameuse *Schedula diversarum artium;* les figurines qui constituent l'amortissement de l'encensoir sont bien dans le même esprit que celles qui se présentent autour de la cuve baptismale de Liège. Quant à l'inscription, elle est romane; en voici le texte, qui a été traduit par Didron, Mgr Dehaisnes et le chanoine Reusens. C'est le dernier auteur que nous suivrons, car il s'est parfaitement rendu compte de la valeur du texte :
HOC·EGO·REINERVS·DO·SIGNVM QVOD·MICHI·VESTRIS·
EXEQVIAS·SIMILES·DEBETIS·MORTE·POTITO·
ET REOR·ESSE·PRECES·V(*est*)RAS TIMIAMATA·XPO·
« Moi Reinerus, je vous donne ce gage, qui vous rappellera que vous êtes obligés de me célébrer, après ma mort, des funérailles semblables aux vôtres. Je pense, en effet, que vos prières sont des parfums offerts au Christ[1]. » Ce ne sont pas là des paroles d'un moine, d'un clerc ou d'un chanoine. L'orfèvre fait don à des prêtres ou à des religieux d'un objet, ou plutôt il demande à n'en être payé qu'après sa mort. C'est le fait d'un artiste plein de foi en Dieu et en son talent. »

M. P. Perdrizet, associé correspondant national, entretient la Société du folk-lore de la chouette dans l'antiquité :

« En 1889, on découvrit à Rome une mosaïque qui porte

1. *Les éléments d'archéologie chrétienne,* t. II, p. 440.

Digitized by Google

l'inscription suivante : *intrantibus hic deos propitios et basilic*[*ae*] ***Hilarianae.*** Au même endroit furent trouvées la base et la tête de la statue du bourgeois généreux qui avait fait les frais de cette salle de réunion, Manius Poblicius Hilarus, négociant en perles (*margaritarius*) et quinquennal perpétuel d'une confrérie de dendrophores ; la basilique était le « local » de cette confrérie[1].

« Près de l'inscription liminaire qu'on vient de rapporter et qui était un vœu de bon augure à l'adresse de ceux qui passaient le seuil, se trouve une représentation figurée qui, plus efficacement que l'inscription, avait pour but d'écarter des réunions de nos dendrophores toute influence maligne. Elle nous montre ce qu'on pourrait appeler l'échec du mauvais œil. L'*oculus invidiosus* est attaqué de toutes parts ; un trait, lancé par une main invisible, l'a transpercé, et une horde de bêtes l'entoure : le serpent darde vers lui son aiguillon, le scorpion arrive en rampant, la corneille, perchée sur un laurier, et le corbeau, les plumes hérissées, s'apprêtent à le béqueter, le cerf fonce sur lui, tête baissée, la lionne s'élance, et l'ours, et la chèvre, et le taureau. Ce drame bizarre se retrouve sur beaucoup d'autres monuments antiques, reliefs de pierre, phylactères monétiformes en or et en bronze, amulettes dits « sceaux de Salomon ; » on connaît le mémoire capital où O. Jahn en a parlé[2] ; M. Bienkowski l'a étudié à nouveau dans un travail[3] qui a pour point de départ justement la mosaïque du Célius, et je n'y reviendrais pas si ce monument, entre tous les autres de la série, ne présentait un détail qu'on n'a pas encore expliqué comme il faut.

« Sur l'*oculus invidiosus* est perchée une chouette ; que signifie cette chouette ?

« C.-L. Visconti, qui a fait connaître la mosaïque du

1. *Bullettino communale*, 1889, p. 18-25, pl. I-II.

2. *Ueber den Aberglauben des bösen Blicks bei den Alten* (*Berichte* de la Société royale de Saxe, 1855, p. 28 et suiv.).

3. *Malocchio*, dans l'*Eranos Vindobonensis* (Vienne, 1893), p. 285-303. Cf. *Rev. ét. gr.*, 1903, p. 53, et *Jahreshefte*, VI (Beiblatt), p. 23.

Digitized by Google

Célius, écrivait en 1890 : *La civetta che sta sopra la corona mi sembla simbolico di Cibele* (notons en passant que V. a pris pour une couronne le sourcil de l'œil mauvais). Cybèle n'ayant aucun rapport, ni dans le mythe, ni dans les monuments figurés, avec la chouette, l'hypothèse de Visconti est gratuite, et il n'y a pas même à la discuter.

« M. Conze, qui a eu l'occasion de parler incidemment de la mosaïque du Célius[1], explique le trait dont l'œil est transpercé comme la lance de Minerve; la chouette posée sur l'œil serait donc la chouette de Minerve. Dans cette interprétation, comme dans celle de Visconti, la chouette qui nous occupe est considérée comme de bon augure, comme ennemie, non comme alliée du mauvais œil. Mais, remarque avec raison M. Bienkowski, tandis que les autres bêtes se précipitent sur l'œil avec le dessein évident de lui faire un mauvais parti, la chouette seule est passive; elle doit être avec l'œil, en butte aux mêmes attaques, surtout peut-être de la part des deux oiseaux, la corneille et le corbeau; il y aurait là une allusion à l'inimitié proverbiale et légendaire qui existe entre la chouette et les autres oiseaux, surtout entre la chouette et la corneille[2].

« Le fait est certain : la chouette figure sur la mosaïque du Célius comme associée et complice du mauvais œil. Pourquoi cela?

« M. Bienkowski a constaté le fait, mais l'explication qu'il en donne est vague. La chouette, dit-il, est jointe au mauvais œil parce qu'elle est l'oiseau nocturne et funèbre; Ovide[3] raconte que les orfraies, les *striges* se repaissent du sang des nouveau-nés; les Romains croyaient[4] qu'un *bubo*

1. *Jahrbuch*, 1890, p. 137, n. 2.

2. Cf. dans les *Métamorphoses* d'Ovide, II, 4, la légende de Coronis et de Nyctimène. Le point qui nous importe ici n'est pas touché dans l'étude d'O. Keller, *Rabe und Krähe im Alterthum* (Ite *Jahresbericht des wiss. Vereins f. Volkskunde... in Prag*), 1893.

3. *Fastes*, VI, 131 et suiv.

4. Virgile, *Énéide*. IV, 462-463 : *Solaque culminibus ferali carmine bubo Saepe queri et longas in fletum ducere voces.*

Digitized by Google

venait se poser sur la maison où quelqu'un allait mourir; *bubo*, dit Isidore, *avis feralis in sepulcris die noctuque versatur*[1]; la chouette a eu et a encore cette fâcheuse réputation chez tous les peuples indogermaniques, exception faite peut-être pour Athènes, où la chouette était l'oiseau sacré d'Athéna.

« Remarquons d'abord que ce n'est pas seulement chez les peuples « indogermaniques » que la chouette et les oiseaux congénères ont dans le folk-lore une note fâcheuse. Les superstitions ne connaissent pas les frontières artificielles que la linguistique a imaginées pour classer les races. Tous les peuples, et pas seulement les « Indogermains, » tiennent les chouettes pour des oiseaux de mauvais augure. Les Bongos, qui ne sont point des Indogermains, mais bien des nègres de l'Afrique centrale, « les Bongos, dit Schweinfurth, « redoutent les esprits et croient qu'ils font demeure dans « les parties les plus sombres des bois; ils les appellent « *rongas*, et sous le même nom désignent toutes les chauves-« souris et aussi les hiboux de toute espèce[2]. »

« Hiboux et chouettes sont des animaux inoffensifs, utiles même, et le poète s'indigne avec raison contre les gens superstitieux qui croient bien faire en les tuant :

> Chasseurs sans but, bourreaux sans yeux,
> Vous clouez de vos mains mal sûres
> Les hiboux au seuil des masures
> Et Christ sur la porte des cieux[3].

« Mais encore faut-il, pour combattre une superstition, en saisir la cause. Si le paysan tue la chouette, c'est qu'il en a peur, et s'il en cloue le cadavre à la porte de sa grange, c'est qu'il croit que ce cadavre, exposé à la vue du Malin, aura une vertu prophylactique; le Malin craindra de rien entreprendre contre une maison où la chouette est suppli-

1. *Orig.*, XII, 7, 39. Cf. dans le *Jahrbuch*, 1891, pl. IV, p. 199, un lécythe à fond blanc où l'on voit un tertre funéraire devant lequel est perchée une chouette.

2. Cité par Herbert Spencer, *Principes de sociologie*, t. IV, p. 17 de la traduction.

3. V. Hugo, *Contemplations*, livre III, XIII (*La chouette*).

Digitized by Google

ciée ; ce qui ne s'expliquerait pas s'il n'y avait, à la racine de la superstition, l'idée obscure que la chouette est le symbole et le signe du Malin, plus que cela, une forme qu'il revêt volontiers, pour inquiéter l'homme et lui jeter de mauvais sorts.

« J.-B. de Rossi a publié jadis[1] une amulette de basse époque impériale, en forme de plaque, sur l'une des faces de laquelle on voit un hibou ; autour d'un hibou, sept étoiles, — sans doute les sept planètes, dont on connaît la puissance magique[2], — et un mot de sept lettres : DOMINVS, *le Seigneur Dieu*[3] ; au pourtour, une inscription qui se continue sur l'autre face : BICIT TE LEO DE TRIBVS IVDA RADIS DAVIT IESV ☧STVS LIGABIT TE BRATIVS DEI ET SIGILLVS SALOMONIX ABIS NOTTVRNA NON BALEAS AD ANIMA PVRA ET SVPRA QVISVIS SIS. Cette conjuration, qui s'adresse au hibou (*avis nocturna*) figuré sur l'amulette, signifie : « Il t'a vaincu, le lion de la « tribu de Juda, le rejeton de David, Jésus-Christ ; le bras de « Dieu t'a lié, et le sceau de Salomon. Oiseau nocturne ! « puisses-tu ne jamais arriver jusqu'à l'âme pure, ni dominer « sur elle, qui que tu sois ! » Il me paraît que ce monument, où le démon est figuré et invoqué sous la forme de la chouette (*avis nocturna* = *noctua*), donne l'explication de la

1. *Bull. di arch. crist.*, VII (1869), p. 62. Heim, qui a réuni les *Incantamenta magica, graeca latina* (*Jahrb. für Philol.*, suppl. XIX, p. 465 et suiv.), a négligé ce travail.

2. Cf. Roscher, *Zur Bedeutung der Siebenzahl im Kultur und Mythus der Griechen*, dans le *Philologus*, LX (1901), p. 360.

3. Cf. V. Hugo, *Contemplations*, livre VI, XXV (*Nomen, numen, lumen*) :

> Quand Il eut terminé,
> Il sentit le besoin de se nommer au monde ;
> Et l'être formidable et serein se leva ;
> Il se dressa sur l'ombre et cria : « JÉHOVAH ! »
> Et dans l'immensité ces sept lettres tombèrent,
> Et ce sont, dans les cieux que nos yeux réverbèrent,
> Au-dessus de nos fronts tremblants sous leur rayon,
> Les sept astres géants du noir septentrion.

Digitized by Google

mosaïque du Célius. En représentant une chouette perchée sur le mauvais œil, le mosaïste a entendu figurer le Malin, dont la chouette est l'un des déguisements de prédilection, et qui, pour faire du mal aux hommes, se sert surtout des yeux des envieux.

« Qu'on ait regardé la chouette comme un présage funeste, comme l'oiseau de mort, cela tient à son genre de vie, à son vol, à son cri. Elle fuit la lumière, se cache le jour dans les trous obscurs des ruines ou sur les basses branches des fourrés; elle n'en sort que la nuit, à l'heure des sorcières et des loups-garous. Elle vole sans bruit, comme les fantômes. Elle impressionne péniblement, la nuit, par son cri lugubre[1]. Mais qu'on l'ait regardée comme l'une des formes animales que le diable revêt le plus volontiers, cela tient surtout, je crois, à ses yeux, ces gros yeux ronds, jaunes et fixes, *stantes oculi*, dit Ovide[2]. Avec de tels yeux, la chouette ne pouvait pas échapper à la fâcheuse imputation de jettature[3], et, puisque c'est le diable qui est cause de la jettature, puisque toute fascination procède de lui, il devait préférer, quand il voulait se déguiser, la forme de la chouette à tout autre déguisement.

« Mais le diable n'est pas seul à se changer en chouette. Les sorcières, qui tiennent du diable leur puissance, l'imitent en tout, et aussi quand il s'agit de se déguiser; c'est pourquoi on les appelle les *striges*, c'est-à-dire les orfraies : *strigem ut ait Verrius Graeci* στρίγγα *appellant quod*

1. Sur les mythes auxquels ont donné naissance les mœurs des chouettes, cf. Andrew Lang, *Mythes, cultes et religions*, p. 135 de la traduction.

2. *Fastes*, VI, 133.

3. Si la chouette a été si souvent représentée par les artistes athéniens, ce n'est pas seulement parce qu'elle était consacrée à Athèna, c'est aussi parce qu'on lui prêtait, à cause de ses gros yeux fixes, une grande puissance prophylactique; c'est pourquoi les yeux de la chouette sont tellement grossis sur les monnaies d'Athènes ou sur les peintures de vases (je songe surtout à ces vases communs, assiettes et cotyles, qui ne portent d'autre image que celle d'une chouette).

Digitized by Google

maleficiis mulieribus nomen inditum est quas volaticas etiam vocant[1]. Ainsi, non seulement les chouettes assistent aux scènes de sorcellerie et de magie, — comme on le voit par exemple dans l'*Ibis* d'Ovide, — mais parfois la chouette, dont le vol vous effraie la nuit, n'est autre qu'une sorcière déguisée qui se rend au sabbat : c'est en *bubo* que se métamorphosait la sorcière thessalienne, dans le roman milésien de l'Ane[2]. De sorte que, possible, la chouette figurée sur le phylactère Rossi représentait le diable, mais aussi n'importe quelle sorcière; pareillement, sur la mosaïque du Célius, le hibou, perché sur le mauvais œil, représentait à la fois Satan, les démons de la « pompe » de Satan et les sorcières et sorciers dévoués à Satan : *avis nocturna, quis-vis sis.* »

M. C. Sellier, associé correspondant national, signale à la Société une pierre trouvée sous l'ancien couvent des Madelonettes, rue de Turbigo, au cours des travaux du Métropolitain. C'est la première pierre de fondation de l'église; elle porte une inscription du 23 mai 1680.

M. J. de Laigue, associé correspondant national, adresse à la Société une note sur les cédrats de Trieste que les Israélites achètent par grandes quantités pour des usages rituels lors de la célébration de la fête du Tabernacle.

1. Otf. Müller, *Festus*, p. 314. Cf. Bergk, *Poetae lyrici graeci*, III[4], p. 664.

2. Cf. Lucien, *L'âne*, ch. XII, où il est dit que la sorcière se change en κόραξ νυκτερινός, c'est-à-dire, comme traduit Apulée (*Metam.*, III, 21), en *bubo*. Pour le sens de l'expression grecque, cf. Hesychios, *s. v.* στρίγλος.

Digitized by Google

Séance du 18 Février.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Déchelette (J.). *La fabrique de la Graufesenque (Aveyron).* Bordeaux, 1903, in-8°. (Extrait des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux.*)

Duval (Louis). *La commanderie de Villedieu-lès-Bailleul.* Argentan, 1903, in-8°.

Gossart (Maurice). *Un des peintres peu connus de l'école flamande de transition : Jean Gossart de Maubeuge.* Lille, in-8°.

Mély (F. de). *Le saint-suaire de Turin est-il authentique? Représentations du Christ à travers les âges.* Paris, Poussielgue, in-8°, 103 p.

M. G. Schlumberger, membre résidant, fait la communication suivante :

« Parmi divers sceaux de plomb byzantins que j'ai acquis dernièrement, il s'en trouve un fort curieux portant la légende $\overline{\text{IΩ}}$(αννης) ΕΠΙCΚΟΠΟC ΤΗC ΑΦΡΙΚΗC, *Jean, évêque d'Afrique.* Ce petit monument, qui porte au

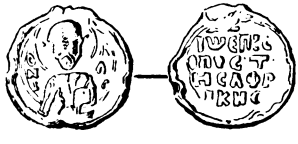

Sceau byzantin de Jean, évêque d'Afrique.

droit l'effigie en buste de saint Nicolas, ne peut, par son style, remonter plus haut que le x^e^ siècle environ, à une époque où il n'y avait plus d'évêque byzantin d'Afrique. Ce

Digitized by Google

devait être quelque évêque *in partibus*. Ce sceau m'a paru assez intéressant pour être signalé dans notre *Bulletin*.

« Je profite de cette occasion pour signaler également, de la part de notre savant correspondant, le P. Delattre, de Saint-Louis de Carthage, un autre sceau de l'époque byzantine qui vient d'entrer dans les collections du Musée Lavigerie. Ce sceau porte au droit le monogramme du propriétaire, monogramme que je n'ai pu réussir à déchiffrer, et au revers cette inscription :

CXO
ΛACTI
KOY

« Le titre de *Scholastikos* ne se trouve pas parmi les dignitaires d'ordre civil dont j'ai donné les sceaux dans ma *Sigillographie de l'Empire byzantin;* c'est pour cela qu'il est intéressant de noter ce petit monument.

« Le *Scholastikos* était tantôt un maître d'école, tantôt une sorte d'avocat, un *causidicus*. Il est difficile de déterminer à laquelle de ces deux catégories appartenait le petit monument du VI^e^ siècle environ retrouvé en Tunisie par notre confrère. »

M. C. Enlart, membre résidant, signale une trouvaille d'argenterie et de bijoux byzantins à Lapithos (île de Chypre). Le trésor comprenait des monnaies de 565 à 685. Trois des cinq plats d'argent décorés au repoussé ont un réel intérêt; ils figurent une cérémonie nuptiale, David inspiré et David combattant l'ours. Ce sont de beaux spécimens de l'art du VI^e^ ou VII^e^ siècle, analogues à ceux que M. O.-M. Valton a publiés dans l'*Archaeologia* de 1900 et qui ont été trouvés dans la même localité.

Il est à espérer que ceux-ci seront également publiés; ils sont dès à présent la propriété du gouvernement britannique.

M. Michon présente quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture

Digitized by Google

de la note suivante, qui lui a été adressée par Mgr Anatole Toulotte, évêque titulaire de Thagaste :

« Un acte proconsulaire, bien authentique, publié par Ruinart, nous apprend que, le 12 mars 295, un *praepositus Caesariensis*, nommé *Valerianus Quintianus*, présenta au proconsul Dion, siégant sur son tribunal, au forum de Théveste, un jeune *timo* chrétien, nommé Maximilien, âgé de vingt et un ans, trois mois et dix-huit jours. Maximilien était conduit par son père, le *temonarius Fabius Victor*, chrétien comme lui; il avait à la toise 5 pieds et 10 onces; il était bon pour le service, *militia*. Au reste, il était venu de Césarée avec l'intention de servir, et il avait pour cela apporté un vêtement neuf.

« Or, au moment décisif, sa conscience ne lui permit plus d'accepter le service; sur son refus persévérant, il fut condamné à perdre la tête et exécuté le jour même. En allant au lieu de l'exécution, il recommanda à son père Fabius de donner au bourreau le vêtement neuf, et il ajoute : *sic cum centenario numero te suscipiam et simul cum Domino gloriemur*, ce qui était comme une sorte de prophétie. L'auteur du récit dit de son côté que Fabius revint chez lui à Césarée tout heureux d'avoir donné son fils à Dieu, *ipse postmodum secuturus*, c'est-à-dire que Fabius devait aussi plus tard sacrifier sa vie pour sa foi.

« Les Bollandistes ont publié, en 1890, une passion de saint Fabius, martyr, dont l'auteur écrivait sur les lieux et à une époque assez rapprochée de l'événement. Nous y lisons que le *vexillifer Fabius* souffrit par le glaive à Césarée de Maurétanie, *in civitate Caesarea*, le 31 août 304, que ses restes furent jetés en pleine mer et portés à la plage de *Cartennas*.

« Ainsi, l'intervalle aurait été de neuf ans entre le martyre du fils et celui de son père. Fabius, de simple *temonarius* en 295, était devenu *vexillifer* en 304, et il appartenait à la *praepositura* de Césarée.

« C'est ici que le problème se pose. Qu'était-ce, au juste, que le *temo*, que le *temonarius*, que le *vexillifer*? A quel service appartenaient Fabius Victor et son fils Maximilien?

Digitized by Google

Qu'était la *praepositura* de Césarée à la tête de laquelle se trouvait, en 295, Valerianus Quintianus? A quel titre ce service dépendait-il alors du proconsul d'Afrique et de la ville de Théveste? Nous savons qu'il y avait un service maritime de l'annone pour le transport des denrées que fournissaient les domaines privés et les domaines impériaux. Nous savons que Césarée était le port d'attache d'une flotte consacrée au service de l'annone. Nous savons, d'autre part, que Théveste était le centre d'une administration pour les domaines impériaux et que cette ville dépendait du proconsul. Nous lisons aussi, dans l'historien Josèphe (*Ant.* XI, 4), que les τεμόντες étaient des convoyeurs occupés à transporter par mer les bois du Liban destinés au Temple de Jérusalem. »

M. Héron de Villefosse fait remarquer que le mot *timo* est probablement une lecture fautive pour *tiro;* les circonstances relatées dans le texte de l'acte indiquent, en effet, qu'il s'agit bien d'une recrue, d'un jeune soldat. Il espère que notre confrère M. P. Monceaux, qui s'occupe d'une manière particulière des documents africains de l'époque chrétienne, voudra bien étudier les questions posées par Mgr An. Toulotte et faire part à la Société de ses observations s'il y a lieu.

M. P. Monceaux, membre résidant, présente les observations suivantes :

« L'identification proposée entre le *Fabius Victor* de Théveste et le *Fabius* de Caesarea soulève plusieurs objections.

« 1° L'argumentation de Mgr Toulotte est tirée surtout de quelques détails qu'il a relevés dans le préambule des *Acta Maximiliani.* Or, ce préambule est, sinon suspect, du moins un peu altéré. D'abord, on doit lire, évidemment, non pas *bono timone Maximiliano*, mais *bono tirone;* leçon que proposait déjà Ruinart, et qui est confirmée par l'un des manuscrits. De plus, on s'explique mal ce rôle joué à Théveste, dans une affaire de recrutement, par le proconsul de Carthage, et aussi par l'avocat Pompeianus.

« 2° C'est seulement dans ce préambule que le père du

Digitized by Google

conscrit Maximilien est appelé *Fabius Victor*, ou *Fabianus Victor* suivant un autre manuscrit; dans le reste de la relation, il porte simplement le nom de *Victor*. Ce personnage paraît bien avoir été lui-même martyrisé plus tard, comme l'indiquent, à la fin du récit, les mots *ipse postmodum secuturus*. Mais il est bien difficile de l'identifier, car nous connaissons plusieurs martyrs africains du même nom. Quant au *vexillifer* de Caesarea, la relation qui le concerne et les martyrologes le désignent seulement sous le nom de *Fabius*.

« 3° Rien n'autorise à croire que le père de Maximilien fût de Caesarea. Les *Acta* nous disent simplement qu'il se présenta « cum Valesiano Quintiano *praeposito Caesa-* « *riensi*[1]. » On traduisait jusqu'ici le titre de ce Valesianus (ou Valerianus) par *praepositus impérial*, et probablement l'on avait raison; s'il s'agissait d'un ethnique, l'auteur aurait dit, suivant l'usage, *Mauretaniae Caesariensis* ou *in Mauretania Caesariensi*. Ajoutons qu'il faudrait un texte bien décisif pour nous faire admettre qu'un conscrit a été amené de Caesarea jusqu'à Théveste, à l'autre bout de l'Afrique et dans une autre province, pour y être jugé par un proconsul.

« 4° Enfin, l'état civil des deux personnages qu'on veut identifier ne concorde guère. Victor de Théveste est un modeste agent du fisc, un *temonarius*, chargé sans doute de percevoir la taxe due par les *possessores* pour l'exemption des prestations militaires; c'était peut-être un ancien soldat, quoique le texte ne le dise pas clairement; et, en 295, il avait un grand fils de plus de vingt et un ans. Neuf ans plus tard, vers 304, le *Fabius* de Caesarea, porte-enseigne, officier d'un certain rang, nous est présenté comme un jeune homme de haute naissance et d'une grande fortune : « Juvenis « generosae stirpis beatiori lare progenitus[2]. » Et le chroniqueur insiste, son héros était un jeune homme dans la fleur de l'âge, que son grade et son mérite désignent pour le rôle à jouer dans une procession solennelle de l'assemblée provinciale : « Hunc florentissimum juvenem, virtutibus potius

1. *Acta Maximiliani*, 1.
2. *Passio Fabii*, 2.

Digitized by Google

« quam aetate pollentem, ad circumferendum vexillum « gestamin[e] signorum gradus militiae praesidalis obtule- « rat[1]. » On ne parle pas ainsi d'un homme qui aurait eu déjà, neuf ans plus tôt, un fils de vingt et un ans, et, en effet, aucune allusion n'est faite à ce fils. Tout cela ne justifie guère l'identification proposée, si séduisante qu'elle paraisse au premier abord. »

M. P. Vitry, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans une étude sur la statue funéraire de Jeanne de Vivonne, dame de Dampierre, insérée au tome LIX des *Mémoires* de la Société, j'avais eu l'occasion de mentionner l'envoi fait à Poitiers, en 1819, d'une statue provenant du Musée des Monuments français, désignée et réclamée précisément comme représentant Jeanne de Vivonne. J'avais démontré que cette désignation était aussi manifestement erronée que la réclamation des Poitevins était peu fondée; la véritable Jeanne de Vivonne, après avoir figuré au Musée de Versailles sous un faux nom, est maintenant au Louvre, où elle porte le n° 723 du Catalogue des sculptures modernes.

« De son côté, et presque en même temps, M. le lieutenant-colonel Marais, associé correspondant national, en étudiant la statue de Poitiers, s'était aperçu de l'erreur commise à son sujet et l'avait signalée à la Société des Antiquaires de l'ouest.

« Un rapprochement suggéré par lui avec une gravure des *Antiquités nationales* de Millin nous permet d'établir aujourd'hui l'identité de cette figure. Il s'agit, à n'en pas douter, tous les détails de l'ajustement, de la coiffure et de la pose se retrouvant identiques dans la statue dessinée pour Millin et dans la statue de Poitiers, de Claude de Laubespine, dame de la Corbillière, épouse de Méry de Barbezières, grand maréchal des logis de la maison du roi. Cette dame mourut en 1613, à l'âge de soixante-trois ans, et fut

1. *Passio Fabii*, 3.

Digitized by Google

Claude de Laubespine
Musée de Poitiers.

Christine Leclerc (?)
Musée du Louvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

enterrée dans l'église des Feuillants-Saint-Honoré, où Millin nous décrit son tombeau[1].

« Cette statue priante, l'on en peut juger par la reproduction ci-contre, est un des meilleurs types de notre sculpture funéraire du début du XVIIe siècle. D'exécution très précise et réaliste, de style sévère et sobre, elle n'a pas peut-être l'ampleur exceptionnelle de la Jeanne de Vivonne du Louvre. Elle s'éloigne davantage des traditions de Germain Pilon que Courajod se plaisait à retrouver dans celle-ci; mais elle méritait, à tous égards, cette identification exacte.

« Une difficulté se présente cependant, qu'il faut indiquer avant de considérer celle-ci comme définitive. Le nom que nous venons de proposer pour la statue de Poitiers est porté actuellement au Musée du Louvre par une des figures de cette série ramenées de Versailles par Courajod, lorsqu'il tenta de constituer un ensemble de sculptures du début du XVIIe siècle[2]. Courajod avait du reste généralement conservé à ces effigies les noms qu'elles portaient à Versailles. Vérification faite, la pseudo-duchesse de Retz est déjà devenue pour nous Jeanne de Vivonne. La soi-disant Claude de Laubespine doit céder aussi son nom et ses titres à la figure de Poitiers. La chose n'est pas douteuse lorsque l'on compare les deux effigies à la gravure de Millin, qui fait foi.

« Comment donc désigner la statue du Louvre? Si, dans son Catalogue illustré, Lenoir avait dessiné même sommairement toutes les figures qu'il décrivait, la chose serait sans doute aisée. L'une et l'autre de nos deux statues, en effet, passèrent par ses mains; mais nous ne pouvons dire avec exactitude laquelle figurait au n° 164 de son Catalogue, sous l'étiquette *Claude de Laubespine*.

« Lenoir, cependant, a commis personnellement assez d'erreurs, bien excusables du reste dans les conditions où il travaillait, pour que nous ne lui attribuions pas encore

1. Cf. Millin, *Antiquités nationales. Feuillants*, p. 14, pl. II, fig. 1. — Thiéry, *Guide des voyageurs à Paris*, I, p. 114.

2. *Catal. des sculpt. mod.*, n° 724. — Soulié, *Catal. du Musée de Versailles*, n° 2811.

Digitized by Google

gratuitement celle-ci. Il nous paraît vraisemblable que c'est lors de la dispersion de son Musée que se fit la substitution. Les réclamations pleuvaient alors, plus ou moins légitimes, celle de la ville de Poitiers en est une preuve, et l'on y satisfaisait tant bien que mal. La véritable Claude de Laubespine expédiée en province sous un faux nom, son étiquette dut passer sur une figure du Musée ou du Jardin Élysée de même disposition et de moindre importance, sans doute sur l'une des rares de ce type et de cette époque qui ait passé chez Lenoir et dont nous ne retrouvions pas trace depuis 1816 : nous voulons parler de la statue de Christine Leclerc, femme de Charles Bailly, seigneur du Séjour, président de la Chambre des comptes (mort en 1627).

« Le tombeau du président et de sa femme figurait à Charenton dans un couvent de Carmes Déchaussés qu'ils avaient fondé vers 1615. Il comprenait, d'après Thiéry[1], deux statues en marbre blanc. A la Révolution, ces statues furent déplacées et dirigées sur le chef-lieu du district; c'est de Sceaux en effet que Lenoir les reçut le 28 germinal an IV, sans noms et sans inscriptions[2]. Il eut plus tard, du reste, leur état civil, car elles figurent dans son catalogue de l'an X sous le n° 457, avec toutes les indications nécessaires. « Ces figures, dit la notice, portent un grand caractère « de vérité, tant dans l'exécution des chairs que dans les « étoffes. » En 1806, au contraire, Lenoir les déclare peu intéressantes, et, chose bizarre, au lieu de deux statues à genoux, il ne s'agit plus que d'un buste (celui de l'homme) et d'une statue à genoux. D'où vient cette réduction? Lenoir n'en dit rien. A-t-il eu besoin de marbre et sacrifié le bloc de la robe du magistrat?

« Malheureusement, aussi, il a omis de faire dessiner ces figures. Nous ne les apercevons dans aucune des publications illustrées relatives à son Musée. Comme, d'autre part, ni Gaignières, ni Le Laboureur, ni Millin, ni personne à notre connaissance n'a pris le soin de faire relever le dessin du

1. I, 628.
2. *Archives du Musée des Monuments français*, I, 50; II, 392.

Digitized by Google

tombeau de Charenton, il nous est difficile d'affirmer absolument que la statue du Louvre représente bien la femme du président Charles Bailly. Mais si nous éliminons toutes les figures du Musée de Lenoir, dont le type, la date, l'âge, le costume pourraient correspondre à celle-ci, et sur lesquelles nous avons des renseignements certains, cette identification nous apparaît comme la seule possible.

« Le costume et le style de la figure n'y contredisent en aucune façon. Le costume, un peu plus compliqué, la fraise, moins rigide et plus tombante, nous rapprochent des modes du milieu du règne de Louis XIII. L'exécution, aussi plus molle et moins accentuée, s'accorde mieux avec la date des environs de 1627 qu'avec celle de 1613. »

M. L. Poinssot, associé correspondant national, entretient la Société d'une lettre adressée à Peiresc par M. d'Ollivier, restée jusqu'ici inédite, relative à des antiquités de Tunis.

Séance du 25 Février.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Audollent. ***Note sur une nouvelle tabella devotionis trouvée à Sousse.*** Paris, 1902, in-8°.

Lizeray (H.). ***L'amour, acte du monde*** (suite d'***Aesus***). Paris, 1903, in-12.

Quarré-Reybourbon (L.). ***Promenade d'un Lillois à l'exposition de géographie d'Anvers.*** Lille, 1903, in-8°.

Vitalis (Alexandre). ***Correspondance politique de Dominique du Gabre, évêque de Lodève*** (1552-1557). Paris, 1903, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de l'auteur, notre confrère M. A. Audollent, associé correspondant national, une brochure intitulée : ***Note sur une nouvelle tabella devotionis trouvée à Sousse*** (***Tunisie***). M. Audollent s'est fait une spécialité de l'étude de

Digitized by Google

ces lamelles de plomb qui portent des inscriptions très difficiles à lire. Le texte dont il s'agit, reproduit en phototypie, a été complètement transcrit par M. Audollent ; il constitue un précieux document de la langue et de la prononciation populaire en Afrique à l'époque impériale.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dépose sur le bureau la liste des acquisitions du Département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pour l'année 1902.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Henry Ponroy a publié[1] une petite plaquette ronde, en laiton estampé, trouvée à Sainte-Solange (Cher) en 1867, dont voici la description :

+ : CAPVT o SAИCTI o IOHAИИIS : o B....TA o·⁝

« Au centre, on voit Hérodiade coiffée d'un voile et d'une couronne, tenant de la main droite un style (couteau ou épingle) qu'elle appuie sur la tête de saint Jean-Baptiste, déposée sur un plat. En face de la princesse, Hérode barbu, coiffé d'un chapeau surmonté d'une couronne, croise ses mains sur sa poitrine ; il a un collier au cou. Sous son coude gauche on distingue une sorte de calice. Les deux personnages sont à mi-corps. Entourage en forme de cordonnet. Diamètre : 0m043.

« M. Ponroy a vu dans ce petit monument une enseigne de pèlerinage, et cette opinion lui est venue certainement en souvenir des véritables enseignes de pèlerinage en plomb, qui portent la face de saint Jean-Baptiste, accompagnée d'inscriptions analogues à celle-ci : ***Hece singnum faciei beati Iohannis Bautiste***[2]. La plaque de Sainte-Solange a

1. ***Plombs et enseignes de pèlerinage trouvés en Berry***, dans *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, t. XXIII (1900), p. 60, pl., fig. 2.

2. A. Forgeais, ***Collection de plombs historiés ; enseignes de pèlerinage***, 1863, p. 93.

Digitized by Google

peut-être eu cette destination, mais je crois qu'il faut plutôt voir une enseigne ordinaire de chapeau dans la plaquette de bronze[1], dont la description est presque la même que celle donnée plus haut. Bien que le style soit légèrement différent pour les deux plaques, il s'agit évidemment de monuments contemporains qu'on peut placer à la fin du xv^e^ siècle. La *Légende dorée*, qui inspirait souvent les artistes, dit bien qu'Hérodiade insulta le chef du saint lorsqu'il lui fut présenté. Mais il s'agit sans doute d'une interprétation due à un artiste, qui avait lu un récit du traitement infligé par Fulvie à la tête de Cicéron.

« Je n'aurais jamais douté de l'interprétation acceptée jusqu'à ce jour pour la plaquette. Mais, puisque l'occasion s'en présente, je dois dire que j'ai vu, il y a quelques années, à la bibliothèque de Bergame, un émail du xv^e^ siècle et un exemplaire de la plaquette précédemment décrite, réunis dans le même cadre, à cause de la similitude des sujets, et expliqués comme représentant sainte Grata, qui panse les blessures du chef de saint Alexandre en présence du duc Lupo.

« Faut-il renoncer à voir dans le sujet de ces monuments une scène relative à saint Jean-Baptiste ? Je ne le crois pas. Sainte Grata et le duc Lupo sont localisés à Bergame, et il a suffi qu'il fût question, dans les traditions locales, de la tête de saint Alexandre portée par sainte Grata[2] pour que des monuments représentant une scène analogue fussent interprétés d'une manière toute particulière.

« C'est un exemple intéressant de l'influence des traditions locales sur la genèse et l'interprétation des monuments. »

1. E. Molinier, *Les plaquettes*, t. II, p. 193, n° 731. — Je possède un exemplaire de cette plaquette percé de trous destinés à en faciliter le placement.

2. *Acta SS.*, 4 sept., p. 244 : « Cum magna devotione caput martyris elevavit..., portans manibus propriis. » — Saint Gratus passait aussi à tort pour avoir apporté le chef; *Acta SS.*, 24 juin, p. 761.

Digitized by Google

M. G. Schlumberger, membre résidant, signale la découverte, faite récemment à Bourges dans le mur d'une écurie, d'un fragment de retable représentant un roi de France : c'est une pièce d'orfèvrerie du XIVe siècle, provenant probablement du trésor du duc de Berry.

M. J. Toutain, associé correspondant national, donne lecture d'une étude sur le Pontarque et le grand prêtre de la confédération du Pont.

M. F. de Mély, membre résidant, entretient la Société de l'image acheiropoïète du Christ à Sainte-Praxède de Rome :

« Quatre représentations acheiropoïètes du Sauveur ont joui pendant tout le moyen âge d'une célébrité universelle.

« Le portrait envoyé par le Christ à Abgare; il est conservé à Saint-Sylvestre de Rome.

« La sainte Véronique, du trésor de Saint-Pierre de Rome.

« Le portrait soi-disant commencé par saint Luc et terminé par les anges, vénéré dans la chapelle *Sancta Sanctorum*, près de Saint-Jean-de-Latran, à Rome.

« Enfin, le portrait du Seigneur, qui aurait été donné par saint Pierre lui-même au sénateur Pudens. Autrefois vénéré à Sainte-Marie-Majeure, on en fait aujourd'hui l'ostension, le jour de Pâques, à Sainte-Praxède.

« Des trois premières j'ai pu, dans mes *Représentations du Christ*, donner d'assez bonnes reproductions. De la dernière, j'ai dû écrire qu'il était impossible d'en avoir une image photographique, parce que, jusqu'à présent, aucune influence n'avait pu décider les chanoines de Sainte-Praxède à en permettre l'approche. Toutes les tentatives dans ce sens étaient en effet demeurées vaines.

« Il y a quelques semaines, en classant ma correspondance sur les Saintes Épines de Rome, j'ai eu l'occasion de relire une lettre, datant de plusieurs années déjà, du T. R. P. Vannutelli, mort si malheureusement il y a trois ans, et c'est avec une véritable surprise que j'y trouvai le post-scriptum suivant :

Digitized by Google

« Pendant que j'étais dans le Trésor de Sainte-Praxède « avec le photographe pour le cliché du reliquaire des Saintes « Épines, j'en ai profité pour vous faire faire la photographie « du portrait du Sauveur que saint Pierre aurait donné à « Pudens. Vous la recevrez en même temps que l'épreuve du « reliquaire. »

« Ainsi, ce que personne ne pouvait obtenir, je l'avais simplement dans mes dossiers, sans m'en douter. Quelques minutes après, je l'examinais et je vis qu'en effet, comme je l'avais imprimé, l'image dissimulée derrière une épaisse couche de poussière était pour ainsi dire impossible à distinguer et, par conséquent, à déterminer, mais que l'encadrement métallique ne pouvait laisser aucun doute sur l'origine byzantine de cette icone, qui devait être simplement rattachée à la série de celles que j'avais publiées.

« L'importance religieuse extrême du monument, qui probablement ne sera pas d'ici à bien longtemps à la disposition d'un photographe, m'a engagé à le communiquer à mes confrères. Il leur montrera que, contrairement à la tradition, le Christ de Pudens n'est pas représenté en pied et qu'il n'offre vraiment pas de différences sensibles avec la suite byzantine des images acheiropoïètes reproduites jusqu'ici. »

Séance du 4 Mars.

Présidence de M. H. Bouchot, vice-président.

Ouvrages offerts :

Fromageot (P.). *L'ouverture de l'Odéon en* 1797. Mesnil, s. d., in-8°.

— *La foire Saint-Germain-des-Prés.* Paris, s. d., in-8°.

— *Versaillais d'autrefois. Un fils de Louis XV; le jardin du marquis de Cubières; l'enfance de Mme de Pompadour; la mort et les obsèques de Mme de Pompadour.* Versailles, 1902, in-8°.

Digitized by Google

FROMAGEOT (P.). *Laurent Le Cointre, député de Seine-et-Oise à la Législative et à la Convention* (1742-1805). Versailles, 1899, in-8°.

— *L'Opéra à Versailles en 1770 pour les fêtes du mariage de Marie-Antoinette.* Versailles, 1902, in-8°.

LOISNE (comte DE). *Ban des échevins ou anciens règlements de police de la ville de Béthune* (vers 1350). Paris, 1903, in-8°.

M. F. Daguin, associé correspondant national, fait hommage à la Société, au nom de l'auteur, de divers ouvrages de M. P. Fromageot.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, offre à la Société une brochure sur l'*Iconographie de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge depuis le milieu du XV^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e*, par notre regretté confrère M. Maxe-Werly.

Sur les rapports de MM. Prou, Pallu de Lessert et Bouchot, MM. G. Espinas, présenté par MM. Omont et Enlart, E. Chénon, présenté par MM. Lafaye et Tardif, et P. Lauer, présenté par MM. d'Arbois de Jubainville et Tardif, sont élus associés correspondants nationaux.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, présente une statuette japonaise, en bronze doré, récemment acquise par le Musée du Louvre[1]; elle représente un bodhisatwa assis et méditant. Le saint a la jambe droite repliée et relevée sur le genou gauche; de la main gauche il tient son pied droit, et il appuie sa tête sur sa main droite; il a le torse nu, est vêtu d'une jupe et coiffé d'une tiare. Cette figure, qui paraît dater du VIII^e au X^e siècle, est une œuvre très remarquable de cette période reculée. On y remarque une véritable noblesse et une grandeur hiératique qui la différencient absolument des productions courantes de l'art japonais moderne, trop souvent maniéré, prétentieux et puéril. Cet aspect sévère tient en partie à une stylisation

1. Hauteur : 0m16. — Acquise à la vente de la collection Hayashi.

Digitized by Google

extrême qui a interdit toute recherche de détail réaliste. C'est là d'ailleurs une tendance commune à tous les arts durant leur période primitive et, de même que l'on a pu établir un parallèle entre l'art grec et l'art japonais, on pourrait aussi (mais il ne faudrait rien exagérer) comparer par certains côtés l'ancien art japonais et l'art européen du moyen âge.

M. J. Maurice, membre résidant, présente à la Société la seconde partie d'un travail sur l'atelier monétaire de Trèves pendant la période constantinienne, dont la première partie a déjà paru dans les *Mémoires* de la Société. Il fait remarquer : 1° la représentation du nimbe autour des têtes de Constantin le Grand et de Fausta, sans signification religieuse spéciale, simplement comme emblème de la Majesté impériale; 2° l'apparition du diadème dans les effigies impériales après la conquête de l'Orient par Constantin en 324; 3° la frappe d'une série de médaillons, portant en exergue GOTHIA et SARMATIA en 332 et 333, célébrant les victoires de Constantin II sur les Goths et de Constantin le Grand sur les Sarmates.

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie un sceau byzantin (de la collection Schlumberger) qui a été communiqué par M. Schlumberger à l'une des précédentes séances.

« Ce sceau présente, au droit, l'effigie de saint Nicolas, et, au revers, la légende suivante, dont la lecture est certaine :

$\overline{\text{IΩ}}$ ЄΠΙCΚΟΠΟC ΤΗC ΑΦΡΙΚΗC
Ἰω(άννης) ἐπίσκοπος τῆς Ἀφρικῆς.

D'après M. Schlumberger, ce sceau ne peut être antérieur au x^e^ siècle; il date sans doute du xi^e^.

« L'effigie de saint Nicolas apparaît sur d'autres plombs grecs trouvés en Afrique[1]. Mais le titre d'*évêque d'Afrique*, que porte Joannès, est tout à fait anormal et difficile à expliquer.

1. *Collection Farges*, p. 78, n. 86 et suiv.

Digitized by Google

« On songe tout d'abord, comme M. Schlumberger, à un évêque titulaire. Mais l'origine des évêques titulaires est fort obscure. On l'a fait parfois remonter jusqu'au VIIe siècle, aux débuts de la conquête arabe, mais sans apporter de preuves. On admet généralement que ces titres honorifiques ne sont pas antérieurs aux Croisades. D'après Thomassin, les évêques *in partibus* ne sont pas mentionnés nettement avant le pontificat de Clément V (1305-1314), qui d'ailleurs voulut les supprimer. On constate aussi l'existence d'évêques titulaires en Espagne, au temps des Maures. Pour l'Afrique, on connaît des évêques titulaires de Carthage; mais ils apparaissent seulement vers le milieu du XVe siècle. En 1237 et 1255 sont mentionnés des évêques du Maroc[1]; mais on ne sait s'il s'agit de missionnaires ou d'évêques titulaires. D'ailleurs, même s'il était démontré que le sceau se rapporte à un évêque *in partibus*, le titre d'*évêque d'Afrique* serait tout aussi anormal.

« On peut se demander encore si Ἀφρική ne serait pas ici un nom de ville. En divers pays musulmans, des cités ont pris le nom de la province dont elles faisaient anciennement partie. Précisément, Vansleb mentionne au XIIe siècle un évêché appelé *Africa*.

« Remarquons d'ailleurs que, si le sceau date du XIe siècle, il peut avoir appartenu à un véritable évêque africain. Les communautés chrétiennes du pays n'ont pas disparu entièrement sous la domination arabe. Laissons de côté quelques témoignages suspects, pour nous en tenir aux faits certains. On signale une église et quelques chrétiens à Tlemcen au XIe siècle, une église Notre-Dame à la Kalaa vers le début du XIIe. L'Afrique avait encore quelques évêques au XIe siècle, comme nous l'apprennent des documents historiques : lettres du pape Léon IX à Thomas, archevêque de Carthage, et à deux évêques africains en 1054[2]; lettres de Grégoire VII à Cyriacus, archevêque de Carthage, et à un chef arabe,

1. Potthast, *Regesta Pontificum romanorum*, I, p. 883; II, p. 1321.

2. *Patrol. lat.* de Migne, t. CXLIII, p. 728-729.

Digitized by Google

en 1076[1]. D'après ces lettres, en 1054, l'Afrique comptait encore cinq évêques ; en 1076, elle n'en comptait plus que deux, et Grégoire VII dut consacrer lui-même un archevêque d'Hippone. A en juger par cette disparition progressive du christianisme local, il dut arriver bientôt un moment où il n'y eut plus qu'un évêque africain, celui de Carthage ; devenu le seul chef des églises africaines, aurait-il pris le titre d'*évêque d'Afrique*, comme il avait été autrefois le primat d'Afrique ?

« Quelle que soit l'explication adoptée, qu'il s'agisse d'un évêque titulaire ou d'un évêque de Carthage, ce sceau du XI^e^ siècle est un précieux document historique, unique jusqu'ici. »

M. le D^r^ L. Capitan, associé correspondant national, rappelle la découverte d'objets préhistoriques faite par le comte de Cocherel près d'Évreux au commencement du XVIII^e^ siècle, et que Montfaucon a enregistrée, et présente une gravure du XIX^e^ siècle qui reproduit ces objets, peut-être d'après un document plus ancien.

Séance du 11 Mars.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Une visite à Gavrontzy près Poltava.* Paris, 1903, in-8°.

Delattre (R. P.). *Marques céramiques grecques et romaines trouvées à Carthage pendant l'année* 1901. Paris, 1902, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique.*)

Jadart (Henri). *Croix et candélabres des églises et du Musée de Reims.* Paris, 1902, in-8°.

M. l'abbé Dercier, curé de Saint-Goussaud, par Marsac

1. *Ibid.*, t. CXLVIII, p. 305 et suiv.; 449 et suiv.

Digitized by Google

(Creuse), écrit à la Société pour lui demander de s'intéresser aux fouilles qu'il a entreprises sur l'emplacement de l'ancienne station romaine de Praetorium.

M. le président entretient ses confrères du volume qui sera publié à l'occasion du centenaire de la Société et les invite à remettre leurs mémoires avant le 1er mai 1903, faute de quoi ils ne pourraient être classés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. La séance solennelle aura lieu au Louvre le lundi de Quasimodo 1904.

Sur les rapports de M. Enlart, MM. M. Fursy-Raynaud, présenté par MM. Guiffrey et Martin, et E. Rodocanachi, présenté par MM. Bapst et Lefèvre-Pontalis, sont élus associés correspondants nationaux.

M. H. Martin, membre résidant, donne lecture d'un procès-verbal relatif à la découverte de la statuette de Bourges mentionnée dans la séance précédente ; ce document a été rédigé le 15 août 1902 par M. Baron, à Bourges.

M. l'abbé Bossard, associé correspondant national, présente un Livre d'heures ayant appartenu à la famille de Cursay, domiciliée près de Saumur. Il appartient aujourd'hui à M. l'abbé Reulier.

M. Durrieu attribue ce manuscrit à la fin du xve siècle; il porte un ex-libris d'un personnage nommé Richier.

M. P. Durrieu, membre résidant, donne lecture d'un article du *Journal des Débats* sur un tableau de l'école flamande. Il établit que ce tableau représente non pas sainte Geneviève, mais sainte Marguerite.

M. H. Bouchot, membre résidant, annonce que M. Durrieu met à la disposition de la Société une somme de mille francs pour l'impression du volume du Centenaire.

M. C. Sellier, associé correspondant national, communique

Digitized by Google

une récente décision du Conseil municipal sur les formalités à remplir pour photographier les objets conservés dans les musées de la Ville et appelle l'attention de la Société sur les conséquences de cette mesure.

Séance du 18 Mars.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Beaumont (comte Charles de). *Nouveau document sur l'hôtel Goüin.* Tours, 1902, in-4°.

— *Les tapisseries de l'église de La Couture au Mans.* Mamers, 1902, in-8°.

— *Découvertes archéologiques à Fondettes.* (S. l. n. d.), in-8°.

— *Le congrès archéologique de Troyes et Provins.* Saint-Denis, 1902, in-8°. (Extrait de la *Correspondance historique et archéologique.*)

— *Les œuvres d'art d'une église rurale : Saint-Étienne-de-Chigny (Indre-et-Loire).* Paris, 1902, in-8°.

— *Un mortier de veille du XVI^e siècle.* Paris, 1901, in-8°.

— *Journal de L.-J.-J. Laurence, député aux États-Généraux de* 1789. Paris, 1902, in-8°.

— *Dialogue entre Alceste et Philinte au sujet de la révolution de* 1830, *par Georges Ducis.* Tours, 1902, in-8°.

Corot (Henri). *Un tumulus hallstattien à Minot (Côte-d'Or).* Paris, 1902, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique.*)

— *Les épées de Créancey et de Sivry.* Beaune, 1902, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'arch. de Beaune*, 1901.)

Fleury-Vindry. *Dictionnaire de l'État-major français au XVI^e siècle. Première partie.* Bergerac, 1901, 1 vol. in-8° et 1 vol. in-4°.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, présente une anse de vase en bronze, d'époque romaine, trouvée à Naix (Meurthe-et-Moselle) et envoyée par M. le pasteur Dannreuther.

Digitized by Google

M. R. Cagnat, membre résidant, communique, de la part du P. Ronzevalle, professeur à l'Université de Beyrouth, plusieurs documents :

« I. — Le premier est un sarcophage, trouvé en 1902 dans la partie est du jardin de Mgr Debs, archevêque maronite de Beyrouth. C'est, écrivait au P. Ronzevalle son confrère le P. Jalabert, une simple auge rectangulaire en pierre blanche de 2m de longueur, 0m82 de largeur et 0m80 de hauteur. La cavité intérieure est grossièrement taillée au pic et au ciseau; elle n'a pas été polie. L'épaisseur de la pierre est de 0m12 dans tous les sens.

« La face antérieure (dans le sens de la longueur) du sarcophage est seule décorée de motifs de sculpture assez ordinaires, mais d'une exécution correcte : trois têtes de taureaux ornées d'infules et reliées par deux lourdes guirlandes. Les guirlandes, formées de losanges imbriqués, semblent composées de feuilles de laurier. A la partie inférieure de la courbe se trouvent deux feuilles (de vigne ou de platane) : l'une est plaquée sur la guirlande, l'autre pend un peu plus bas. Cette face a été éventrée, quand le sarcophage a été violé; le trou a fait disparaître une partie de l'ornementation.

« Sur la face figure une inscription.

« *Couvercle du sarcophage.* Il est brisé vers le milieu; mais la cassure est si nette que les deux moitiés de l'A coïncident.

OPP//THOLOMAEI ꝏ FIL ꝏ PYRBISTE ꝏ VIXIT

« Les lettres ont 0m07 de hauteur et sont très larges; les O sont même plus larges que hauts et on les prendrait pour des Ω.

« La troisième lettre à gauche pourrait être un P ou un R; l'épaisseur de la pierre permet une double conjecture.

« Avant le T, il y a place pour deux lettres; mais elles n'ont pas laissé de trace. Le reste est d'une lecture très aisée.

« *Bandeau de la cuve.* La moulure qui porte l'inscription (gravée sur une seule ligne) est un simple bandeau de 0m12,

Digitized by Google

formant un ressaut de quelques centimètres sur la face ornée du sarcophage, à laquelle il est relié par un biseau.

« Les caractères, de 0m05, sont très élégants, fins et bien gravés :

ANNIS ß XXXIII ß IN ß XIV ß KAL ß OCTOB ß M ß ANTONIO ß IIIBERO ß ET ß SISLI ▩ A ß COS ß.

« C'est l'épitaphe d'une femme, suivant toute apparence, qui se nommait *Oppia* ou *Oppa*, noms également connus. Le mot Pyrbista est ou un surnom ou un ethnique. Il est, d'ailleurs, absolument nouveau et, par suite, on ne saurait se prononcer d'une façon ferme. Pour le nom du père, mon confrère de l'Académie des Inscriptions, M. Clermont-Ganneau, a bien voulu me dire que « *Tolomaeus* est l'équivalent exact du nom gréco-syrien Θολομαῖος porté par divers personnages historiques[1]. C'est la forme qu'avait prise dans les langues sémitiques le nom Πτολεμαῖος, lequel est transcrit dans le Talmud תלמי = *Thalmai* (plus exactement *Tholomai*). Il se pourrait fort bien que la défunte fût d'extraction juive. »

« Voilà donc une femme qui se nommait *Oppia* ou *Oppa Pyrbista* et qui était fille de Tolomaeus. La suite du texte apprend qu'elle mourut le 14 des kalendes d'octobre, c'est-à-dire le 18 septembre de l'année où M. Antonius Hiberus et Sisenna étaient consuls, autrement dit de l'année 133 de notre ère.

« Cette précision dans la date de la mort est chose assez rare dans les épitaphes pour qu'il soit intéressant de noter le fait.

« II. — Une deuxième inscription, qui provient de Jditah, village de la Coelesyrie, situé sur le parcours du chemin de fer français, au pied du Liban, a été également copiée et estampée par le P. Jalabert :

1. Cf. Josèphe, *Indices*.

Digitized by Google

PRO SALVTE
IMP CAES T AEL HAD ANTON
AVG PII PP LIBERORVMQVE EIVS
C AETRIVS P F FAB CRESCESMVNDVS CVM FILIS
PVBLIO ET SABINA ET ANTONIA FELICVLA
CONIVGE SVA·ET·L·AETRI ß PHILIPPICI SABI
NIANI·PVBLI FRATRIS ET EIVS FELICVLAE
FILIO ß VOTVM SOLVIT.

« Ici encore, il y a difficulté d'interprétation ; après la dédicace banale pour le salut de l'empereur Antonin le Pieux et de ses enfants vient le nom du dédicant *C. Aetrius P. f(ilius) Fabia tribu Crescesmundus*. Faut-il voir dans ce dernier mot un surnom unique terminé en *mundus* à la façon des noms vandales : Thrasimundus, Gunthamundus, ou décomposer l'ensemble en deux parties : *Cresces = Crescens* et *Mundus ?* La forme *Cresces* est tellement courante dans les inscriptions qu'il est inutile d'insister sur la possibilité de cette lecture. Quant à *Mundus*, c'est un surnom connu, et précisément dans cette région de la Syrie[1]. Cette seconde explication semble préférable.

« Le personnage avait deux enfants : *Publius* et *Sabina ;* sa femme se nommait *Antonia Felicula*, son frère L. Aetrius Philippicus Sabinianus. Publius avait épousé de son côté une Felicula et de cette union était né un fils dont le nom n'est pas mentionné, sans qu'on en saisisse la raison.

« III. — A Khan-Khaldi (Heldva), localité de Syrie, située aux environs de Saïda[2], a été trouvé un milliaire dont le P. Jalabert a transmis au P. Ronzevalle une photographie et une copie. Il a été recueilli dans des terrassements avoisinant une tour médiévale proche de la mer. La pierre est extrêmement détériorée. (Diamètre : $0^{m}55$). On lit pourtant :

1. *C. I. L.*, III, 12098.
2. Cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 515.

Digitized by Google

i M *p caes*
*Traiano ha*DRIANO A*u*
*gusto div*I NERVAE N*e*
P*ote div*I TRAIANI F*il*
p. m. p. P · TRIB · POT
▩ II · COS · II *i*

« La découverte de cette inscription confirme les conclusions que le *Corpus* avait déjà tirées d'une découverte semblable[1] : la route du littoral allant de Beyrouth à Damas avait été tracée par l'empereur Hadrien.

« IV. — Enfin, je dois à M. Perrot la communication d'un milliaire découvert à Soungourlou, en Bithynie. « Il est », dit le correspondant de notre confrère, « situé dans un quar- « tier de Soungourlou qu'on appelle Bach-Pounar. La colonne a 1m52 de hauteur. Elle porte :

IMP
nerva CaESAR AVG *pont.*
MAX TRIB POTEST *ii*
CoS IIMP RESTITVIT PER
POMPONIVM BASSVM
LEG PRO PR
M

« Les restitutions du texte sont indiquées par un milliaire tout à fait semblable publié par M. Sittlington Sterret. A la troisième ligne, il faut corriger IIMP en III P P : *tertium*, *p(ater) p(atriae)*. Le chiffre des milles est effacé[2]. »

M. J. Maurice, membre résidant, entretient la Société de l'apparition du diadème sur les monnaies de Constantin le Grand et des personnages de la famille impériale et étudie

1. *C. I. L.*, III, 2316[6].
2. *C. I. L.*, 6899.

Digitized by Google

les deux dates de la dédicace de Constantinople, lors de l'élévation de Constance II au rang de César, le 8 novembre 324, et de l'inauguration de la même capitale, le 11 mai 330.

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie une inscription grecque chrétienne trouvée à Tripoli d'Afrique, en 1824, et aujourd'hui perdue, qui contient l'indication d'un mois égyptien; ce doit être l'épitaphe d'un égyptien mort « chez les Africains », comme le dit un passage de l'inscription qu'on a interprété autrement.

M. C. Sellier, associé correspondant national, communique un extrait du *Bulletin municipal officiel* relatif au règlement des Musées de la ville dont il a été question à la dernière séance.

Séance du 25 Mars.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Héron de Villefosse. *Nouveau fragment daté des allocutions d'Hadrien à l'armée de Numidie.* Berlin, 1903, in-8°. (Extrait du *Festschrift zu Otto Hirschfelds sechzigstem Geburtstage.*)

M. le président annonce la mort de M. Julliot, associé correspondant national, et exprime les regrets que cette perte cause à la Société.

M. V. Chapot, associé correspondant national, soumet à la Société les photographies de deux monuments représentant des divinités fluviales, qui se trouvent, l'un dans la Commagène, sur les bords de l'Euphrate, l'autre près de Séleucie de Piérie, aujourd'hui Soueidieh.

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

Digitized by Google

« Dans la description de Sainte-Sophie que nous a laissée Robert de Clari[1], on lit :

A l'anel du grand huis du Moustier [Sainte Sophie], qui tous estoit d'argent, si i pendoit un *buhotiaus*, que on ne savoit de quele despoise[2] il estoit; si estoit du grant à une fleuste dont chil pasteur fleustent; ichis buhotiaus si avoit tele vertu que je vous dirai : quant uns enfers hons qui avoit mal dedens le cors, si comme d'enfle qui dedens le ventre estoit enflés, le metoit en se bouche, jà si peu ne li eust mis, quand chus buhotiaus le prenoit, se li suchoit toute chele maladie, et chu venin li faisoit corre hors parmi le gueule, si le tenoit si fort qu'il le faisoit esruullier et li faisoit les iex torner en le teste, ne ne s'en pooit partir devant là que li buhotiaus li avoit suchié chele maladie toute hors; et avec tout chou qui estoit plus malades, si le tenoit plus longuement, et quant uns hous qui n'estoit mie malades, le metoit à se bouke, jà ne le tenist, ne peu, ne grant.

« Ce terme de *buhotiaus* a beaucoup intrigué les historiens et les archéologues, jusqu'au moment où le *Livre du pèlerin russe* d'Antoine de Novgorod, parlant du même objet, est venu nous faire savoir que :

Ad portam Regiam, *romanistum* æreum est, seu pessulus, quo ipsamet obseratur et clauditur; illuc homines et feminæ adducuntur, et si quis venenum serpentis aut aliud quodvis toxicum hauserit, jam nequit hunc pessulum ex ore eximere, quin prius tota morbi malitia cum saliva omnino effluxerit[3].

« De ce texte, byzantin ρωμανίστον, latin *pessulus*, russe et français, on a conclu que le mot *buhotiaus*, qui manquait à tous les lexiques, devait être dorénavant traduit par verrou[4].

« Cependant, si nous relisons attentivement le texte de Robert de Clari, une chose nous surprend. « Quand chus « buhotiaus le prenoit, se li suchoit toute chelle maladie et « chu venin li faisoit corre hors parmi le gueule. » La

1. *Exuviæ sacræ C. P.* Genève, Fick, 1877, in-8°, t. II, p. 231. (Extrait de *Li estoires de chiaus qui conquisent Constantinoble.*)
2. Alliage (La Curne de Sainte-Palaye).
3. *Exuviæ sacræ C. P.*, t. II, p. 221.
4. *Ibid.*, t. I, p. CCIX.

Digitized by Google

« gueule » se rapporte certainement à buhotiaus, car lorsqu'il est question d'un homme, Robert dit « bouche, bouke. » Ce buhotiaus, ayant une gueule, serait donc un animal qui, bien que verrou de métal, est pour ainsi dire vivant puisqu'il *suche* la maladie, l'eau des hydropiques.

« Et Antoine de Novgorod ajoute que ce ρωμανίστον guérissait les gens empoisonnés ou mordus par des serpents.

« Quand on songe alors aux nombreux talismans qui se trouvaient à Constantinople, aux cigognes de pierre, aux cousins de cuivre, aux mouches, aux puces, qu'y avait placés Apollonius de Tyane ; enfin, à cette colonne serpentine de l'Hippodrome, si puissante contre les serpents[1], on est amené à se demander si on ne se trouve pas en présence d'un de ces talismans inconnus que Robert de Clari nous ferait ainsi connaître sans s'en douter.

« Pour être fixés, il ne s'agit que d'examiner le *Bestiaire* antique et de chercher si on n'y verrait pas un animal ayant la propriété de guérir l'hydropisie et de guérir la morsure des serpents.

« Le *Livre des Cyranides*, que nous venons d'éditer dans *Les lapidaires grecs* avec M. Ruelle[2], nous donne, à l'Hydre, petite vipère d'eau, le texte suivant :

§ 1. Ce (serpent) a une pierre dans la tête.

§ 3. On éprouve la puissance de cette pierre ainsi : « Remplis d'eau un vase et mets-y la pierre en l'attachant sur les bords du vase. Fais une marque, et tu trouveras l'eau diminuée de deux cotyles, c'est-à-dire d'un demi-setier.

§ 4. Quant à moi, j'ai attaché la pierre une fois autour d'une femme hydropique et j'ai vaincu sa maladie sans la faire souffrir. Car chaque jour je mesurais son ventre avec un papyrus et je constatais chaque jour que la mesure décroissait de quatre doigts. Arrivé à la taille naturelle, je m'arrêtai et j'enlevai la pierre. Car, si la pierre était demeurée, elle consommerait le liquide naturel et dessécherait celui qui la porte.

1. Clavijo, dans Ph. Bruun, *Constantinople et ses sanctuaires*. Odessa, Zeleny, 1883, in-8°, p. 10.

2. F. de Mély, *Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge*, Paris, Leroux, 1902, in-4°, t. III, p. 136.

Digitized by Google

§ 5. Attachée avec mesure, elle convient non seulement aux hydropiques, mais elle guérit aussi les rhumatismes des pieds, le flux de larmes et en général n'importe quel membre...

« L'Hydre, petit serpent, guérit donc l'hydropisie.

« S'agit-il de la morsure des serpents ? Tout de suite, sans nous attarder à de nombreux textes, Pline, au livre XXIX, nous dit :

La tête de la vipère, et même d'une autre que celle dont on a été mordu, après avoir été appliquée sur la plaie, conserve toujours sa vertu... Les Scythes leur fendent la tête entre les ouïes pour en tirer une petite pierre que la vipère dévore quand elle est effrayée ; d'autres n'appliquent pas seulement cette pierre, mais toute la tête sur la morsure.

« La *Bible* nous fait également connaître que la même tradition existait chez les Hébreux :

Fecit ergo Moyses serpentem æneum et posuit eum pro signo, quem cum percussi aspicerent, sanabantur. (*Nombres*, XXI, 9.)

« Enfin, l'*Évangile de l'enfance*[1] nous raconte la charmante légende de la guérison, par Jésus, d'un enfant qui venait d'être mordu par un serpent :

« Va, » dit-il à la vipère, « et suce tout le poison que tu as répandu dans les veines de cet enfant. » Et le serpent rampant reprit alors tout le poison qu'il avait répandu, et, le Seigneur l'ayant maudit, il creva aussitôt après et il mourut, et cet enfant fut Simon le Cananéen.

« Ainsi, quelque texte que nous interrogions, nous arrivons à une identique constatation ; l'animal qui guérit l'hydropisie et la morsure des serpents est le serpent lui-même. Ce verrou, ce buhotiaus, devait donc représenter un serpent, ce qui est tout naturel, puisque les *anels* du moyen âge sont presque toujours formés de serpents enlacés.

« Ici, par exemple, nous arrivons à un point plus délicat ; quels rapports peut-il y avoir entre un buhotiaus et un serpent ?

« Un mot de patois normand va nous expliquer la chose.

1. G. Brunet, *Les évangiles apocryphes*, Paris, Franck, 1848, p. 91.

Digitized by Google

Une buhote est une très grosse limace, longue de 0m10 à 0m12, qui dévaste les jardins potagers; quand elle est étendue sur une feuille, elle ressemble étonnamment à une gâche de verrou, plate par-dessous, ronde par-dessus.

« Mais, pourra-t-on dire, ce n'est pas là le serpent, la vipère dont il vient d'être question. Le rapprochement, dans le cas présent, est peut-être plus simple qu'il n'apparaît au premier moment.

« Ce verrou, véritable talisman, était sucé chaque jour depuis de longues années. Quand Robert de Clari le vit, il devait être fort usé, à force de passer dans toutes les bouches : les écailles du serpent, sa tête même devaient être à peine indiquées : la gâche ne devait plus être que longue, aplatie dessous, ronde par-dessus, luisante, précisément très semblable à ces grosses limaces jaunes, lisses et visqueuses qui pullulent dans le climat humide de la Normandie et de la Picardie; c'est ainsi certainement que la vit notre historien. Et plus vaillant guerrier que savant naturaliste, ignorant l'histoire naturelle et les textes magiques du moyen âge, où existait naguère un serpent, à ce moment fort usé, il n'aperçut qu'une buhote, un buhotiaus, il le consigna simplement, laissant ainsi aux travailleurs de notre temps le soin de restituer sa valeur à un nom de bestiole bien oublié aujourd'hui et qu'on ne rencontre plus actuellement que dans le patois du nord de la France. »

M. A. Blanchet, membre résidant, lit une note de M. Morel, associé correspondant national à Reims, sur une bague de bronze représentant un masque de faune. Bien que provenant d'une localité qui a fourni des antiquités, cette bague ne paraît pas antique.

M. P. Vitry, associé correspondant national, présente la photographie d'un portrait de Dunois, peint vers 1460, conservé à Amboise chez M. Gabeau. C'est, sans doute, la réplique contemporaine d'un original dû au pinceau de Jean Fouquet.

MM. Durrieu et Martin présentent quelques observations.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1903.

Séance du 1er Avril.

Présidence de M. H. Bouchot, vice-président.

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie les *Actes* de sainte Crispine, la martyre de Theveste. La relation conservée n'est certainement pas identique à celle que lisait et commentait saint Augustin. La première moitié de nos *Acta Crispinae* paraît entièrement authentique; on y relève seulement une petite erreur dans la date consulaire, l'omission du nom d'un des empereurs, et des lacunes. La seconde partie de la relation contient très probablement diverses interpolations : ordre de raser les cheveux de l'accusée; grossières menaces du proconsul; allusion à Maxima, Donatilla et Secunda, les martyres de Thuburbo; texte de la sentence capitale; dernière réponse de Crispine; dernières lignes du document. Le rédacteur des *Acta* n'a pas dû connaître la relation commentée par Augustin; il paraît avoir eu entre les mains un procès-verbal de l'interrogatoire, qu'il a reproduit en l'interpolant. Plusieurs de ces interpolations, surtout le *Christo laudes*, trahissent probablement la main d'un donatiste. La relation peut dater, d'ailleurs, de la seconde moitié du IVe siècle ou du temps d'Augustin.

Séance du 8 Avril.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

M. le président rappelle que, dans la promotion récemment faite dans l'ordre de la Légion d'honneur, deux croix

Digitized by Google

de grands officiers ont été attribuées à MM. Heuzey et Perrot, membres honoraires de la Société; deux croix de commandeurs à M. Homolle, président, et à Mgr Duchesne, membre résidant; deux croix d'officiers à MM. Collignon et Cagnat; enfin des croix de chevaliers à MM. Delaborde, Hauvette, Monceaux, Prou et Durrieu, membres résidants; en outre, parmi les associés correspondants, M. Bayet a été promu commandeur, MM. Bloch et Jullian officiers, MM. Fougères, Paris et Trawinski ont été nommés chevaliers.

M. V. Chapot, associé correspondant national, signale une inscription grecque chrétienne provenant de Harbié, l'ancienne Daphné, qui lui a été communiquée par M. Eugène Toselli, d'Antioche.

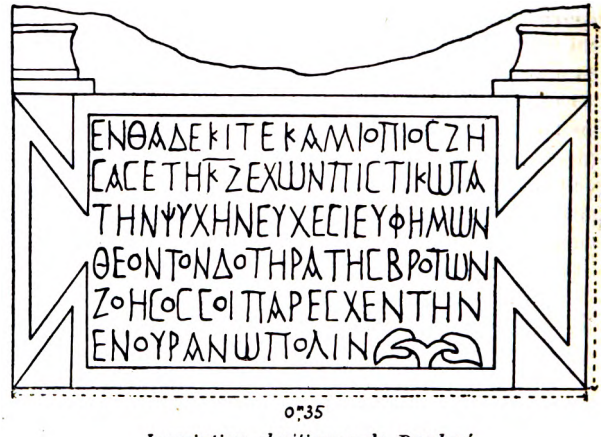

Inscription chrétienne de Daphné.

Ἐνθάδε κῖτε Καλλιόπιος ζήσας ἔτη κ' ἔχων πιστικωτάτην ψυχὴν, εὔχεσι εὐφημῶν Θεὸν τὸν δοτῆρα τῆς βροτῶν ζόης, ὃς σοὶ παρέσχεν τὴν ἐν οὐρανῷ πόλιν.

Digitized by Google

« *Ci-gît Kalliopios, qui a vécu vingt-sept ans, âme très fidèle, célébrant par ses louanges le Dieu dispensateur de la vie des mortels, qui l'a procuré l'entrée de la cité céleste.*

« La grande métropole de Syrie et son faubourg ont livré un nombre extraordinairement faible d'inscriptions; celle-ci n'en a que plus de prix. De plus, je la crois assez ancienne pour une inscription manifestement chrétienne : les lettres sont petites, et leur forme anguleuse n'est pas celle des caractères de très basse époque. Aucune croix n'a été gravée en tête du texte ni à la fin. Mais surtout la formule est anormale, et je n'en ai pas trouvé d'exemple, même approchant.

« Πιστικός et εὖχος sont deux termes extrêmement rares en épigraphie; quant à εὐφημέω, c'est une expression de la langue païenne. Parmi les textes cités au *Thesaurus* et qui contiennent ce mot, il en est d'Eschyle, d'Aristophane, de Platon, de Xénophon; mais, en réalité, c'est Hérodien qui l'emploie le plus, et pour désigner l'acclamation aux empereurs. Ce texte me paraît appartenir à une époque où le formulaire chrétien des épitaphes n'est pas fixé (IVe siècle sans doute) et s'embarrasse encore de restes du paganisme.

« Le nom du mort semble avoir été fréquent en Syrie : on a trouvé en Égypte (*in syringe Rhamsis IX*) l'inscription suivante : Καλλιόπις Ἀντιοχεὺς ἐλ[θ]ὼν καὶ εἰδὼν τὰς σύριγγ[α]ς ἐθαύμασα[1]. Καλλιόπις est pour Καλλιόπιος, comme Bœckh le fait remarquer.

« Enfin, un certain Kalliopas eut son rôle dans l'émeute qui éclata à Antioche sous Anastase (491-518)[2]. »

M. P. Vitry, associé correspondant national, communique la photographie d'un médaillon d'apôtre en terre cuite émaillée faisant partie d'une collection particulière; la figure représente saint Jacques le Mineur; elle est sans doute l'œuvre d'un des della Robbia travaillant en France.

1. *C. I. G.*, 4799c.
2. Cf. Malalas, p. 395.

Digitized by Google

M. J.-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, présente à la Société un pot de pharmacie italien de la fin du XVe siècle, décoré d'une tête d'homme, qui vient d'être acquis par le Musée du Louvre.

Séance du 15 Avril.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Aveneau de la Grancière. *Le gardien du Trésor, légende du pays de Guémené-sur-Scorff.* Vannes, 1902, in-8°.

— *A Notre-Dame de Quelven. Le grand pardon, coutumes et traditions locales.* Vannes, 1902, in-8°. (Extrait de la *Revue morbihannaise.*)

— *Les villages préromains en Bretagne-Armorique.* Saint-Brieuc, 1902, in-8°.

Carton (Dr). *Les nécropoles primitives de Chaouach (Tunisie).* In-8°. (Extrait de l'*Anthropologie.*)

— *Chronique d'archéologie nord-africaine.* Tunis, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue tunisienne.*)

Coutil (Léon). *Le préhistorique en Normandie. Inventaire des monuments mégalithiques du département du Calvados.* Caen, 1902, in-8°.

Donnet (Fernand). *Les méréaux des brasseurs d'Anvers.* Bruxelles, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue belge de numismatique.*)

Dufour (A.). *Un condamné à mort au XVIIe siècle : Jacques Bourgoin*, 1585-1661. Corbeil, 1900, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Soc. historique et archéologique de Corbeil.*)

— *La reine Isburge et la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle à Corbeil.* Paris, 1898, in-8°.

— *Monographie de l'église Saint-Spire de Corbeil.* Corbeil, 1901, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Soc. historique et archéologique de Corbeil.*)

Lhomel (Georges de). *Administration municipale. Édits de*

Digitized by Google

police de la ville de Montreuil-sur-Mer, 1419-1519. Abbeville, 1903, in-8°.

MELLER (Pierre). *Louis XIV à Bordeaux* (1659). *Une représentation dramatique au collège de la Madeleine.* Bordeaux, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue philomathique de Bordeaux.*)

ROUVIER (Dr Jules). *Numismatique des villes de la Phénicie. Sidon*, II. Athènes, in-8°. (Extrait du *Journal international d'archéologie numismatique*, 1902.)

— *Les rois phéniciens de Sidon d'après leurs monnaies, sous la dynastie des Achéménides.* Paris, 1902, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique*, 1902.)

WITTE (A. DE). *Jetons banaux du XVe siècle de fabrication française ou tournaisienne.* Tournai, in-8°.

M. R. Mowat, membre résidant, communique des moulages en plâtre et des photographies de treize médaillons grecs en or de la trouvaille d'Aboukir. Il démontre que l'un des revers, qui représente Alexandre à cheval perçant de sa lance un ennemi terrassé, est identique à celui d'une monnaie en bronze de la communauté macédonienne. Il en conclut que les médaillons sont des prix offerts aux vainqueurs des jeux alexandrins.

M. de Mély ajoute quelques observations au sujet du caractère talismanique qu'a pu avoir un de ces médaillons.

M. A. Blanchet, membre résidant, annonce qu'on a fait récemment aux environs d'Orpierre (Hautes-Alpes), une découverte comprenant les objets suivants, dont la liste lui a été communiquée par un amateur : trois urnes de plomb, de 0m30 de longueur, 0m20 de largeur et 0m18 de hauteur, pesant environ 25 kilogrammes; elles contenaient des ossements et des cendres (sur deux faces et sur le couvercle de l'une, on lit, dans un cartouche : PATERNVS FECIT); un vase de verre noirâtre; une patère de verre blanc; une urne de terre noirâtre; neuf boutons noirs et blancs; des fragments d'une petite ciste en os ornée de divers personnages; deux cuillers d'argent à tige pointue; un buste de femme en

Digitized by Google

bronze, muni d'une anse (probablement un *aequipondium*); deux lampes de terre, dont une à la marque CRESCE, et divers fragments de verre, d'os et d'ambre.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique la photographie d'une jambe de bronze, de grandes dimensions, chaussée du *calceus senatorius*, qui a été récemment découverte au Bourguet (Basses-Alpes), par M. l'abbé Sauvert, curé de l'Escalle.

Séance du 22 Avril.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Piccione (M.). *Del bucchero esile.* In-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Une impression lilloise à gravures sur bois.* Lille, 1903, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai.*)

Vitry (Paul). *De quelques travaux récents relatifs à la peinture française du XV^e^ siècle.* Paris, 1903, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Touraine.*)

M. P. Vitry, associé correspondant national, annonce l'entrée au Musée du Louvre d'une madone italienne attribuée à Agostino di Duccio, signalée autrefois par Courajod et étudiée par lui dans la *Gazette des beaux-arts* (1892). Cette madone en marbre se trouvait jadis dans l'église d'Auvillers (Oise). Courajod, sans toutefois l'affirmer positivement, tendait à croire, au moment où il écrivait l'article en question, que ce morceau de maître avait été apporté en France dès le XV^e^ ou le XVI^e^ siècle. En réalité, il n'était à Auvillers que depuis un siècle, ayant été rapporté d'Italie par un général de Bonnières sous le premier Empire et déposé dans l'église voisine du château d'Auvillers et en dépendant. Les descendants de la famille de Bonnières de Wierre se sont gracieusement employés à faire accepter à la commune et à la fabrique

Digitized by Google

d'Auvillers les compensations légitimes et à permettre ainsi l'entrée dans nos collections nationales de ce morceau de premier ordre. Une copie en marbre, due au ciseau du sculpteur Escoula, remplacera, dans l'église où il fut déposé pendant un siècle, l'original d'Agostino di Duccio.

M. F. de Mély, membre résidant, soumet à la Société un tétradrachme de Thasos qui faisait partie de la toilette d'une femme perse, à qui il l'a acheté dans le Caucase, près d'Érivan.

M. Babelon ne croit pas que ce tétradrachme ait été porté en guise de talisman.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, communique à la Société, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, la copie de trois plombs inédits trouvés récemment à Carthage.

« 1° Plomb portant d'un côté un monogramme, et de l'autre :

+ C E
P Γ I
O Y

« Le premier monogramme doit se lire très probablement Θεοτόκε, βοήθει. Quant au nom de CЄPΓIOY il se rencontre très fréquemment. Le P. Delattre a communiqué au Congrès des Sociétés savantes, en 1902, un autre plomb qui portait au droit CЄPΓIOY et au revers SERGIUS[1].

« 2° Plomb de bulle, portant sur chaque face un monogramme; l'un de ces monogrammes indique peut-être un notaire.

« 3° Autre plomb. D'un côté, dans une couronne :

Θ Є O T
O K Є ▩
O H Θ H
✠

1. *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1902, p. LXIV.

Digitized by Google

et de l'autre, également dans une couronne :

K Ω N
C T A N
T I N Ω
* ✠ *

« Cette double inscription doit se lire : ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΗ ΚΩΝCTANTINΩ et se traduire : *Mère de Dieu, secours Constantin.* La même invocation à la Sainte Vierge se lit sur un plomb que donne Ficorini[1], mais les lettres sont disposées autrement.

« Ce sceau appartient à une série datant des premiers siècles de l'empire d'Orient[2]. »

MM. Prou et Monceaux estiment que le premier monogramme du plomb n° 2 peut se traduire par Παύλου, Paul. M. Monceaux émet des doutes au sujet de la traduction Νοταρίου du second monogramme du même plomb, où il ne trouve ni le T ni le P. Le P. Delattre accuse, du reste, que la partie centrale du plomb n'est pas très nette.

Séance du 29 Avril.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Babeau (Albert). *La peinture à Troyes au XVI^e siècle.* Troyes, 1903, in-8°. (Extrait de l'*Annuaire de l'Aube.*)

— *L'ancien couvent des Cordeliers de Troyes.* Troyes, 1902, in-8°. (Extrait de l'*Annuaire de l'Aube.*)

Durrieu (comte Paul). *Les débuts des Van Eyck.* Paris, 1903, in-8°. (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts.*)

Héron de Villefosse (A.). *L'argenterie et les bijoux d'or du trésor de Boscoreale.* Paris, 1903, in-12.

1. *De plumbeis antiquorum numismatibus*, p. 44, pl. XX, 3.
2. G. Schlumberger, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, p. 31.

Digitized by Google

Man (Marie de). *Note sur un tiers de sou frappé dans une localité du nom de Ressons.* In-8°.

Mély (F. de). *Le grand camée de Trianon.* Paris, gr. in-8°.

— *Deux sarcophages anthropomorphes découverts à Carthage.* Paris, gr. in-8°. (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts.*)

Russe (Un). *Le manifeste du tzar.* Paris, in-8°.

M. Delaborde, membre résidant, attire l'attention de la Société sur le feuillet 51 du célèbre cartulaire de Philippe-Auguste conservé au Vatican et dont nous devons à M. L. Delisle un fac-similé intégral. Ce feuillet commence par les deux dernières lignes d'un acte donné à Paris en juin 1201, dont on cherche vainement le commencement au verso du feuillet précédent. M. Delaborde prouve que, par suite d'une interversion de cahiers, ces deux lignes se rattachent à un document important transcrit vingt et un feuillets plus haut (fol. 29 v°), document par lequel Philippe-Auguste prend diverses mesures destinées à favoriser une prochaine croisade. Cette pièce, dont on ne connaissait ni la fin ni la date, avait été publiée jadis par Bréquigny et Laurière (*Ordonnances*, I, 31) et par Dom Brial (*Historiens de France*, XVIII, 172, note), qui l'avaient rapportée à l'année 1214. Depuis, M. Léopold Delisle lui avait donné la date approximative de mai 1200 (*Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, n° 619), beaucoup plus voisine de celle qui lui est aujourd'hui restituée et qui permet d'établir la succession de plusieurs faits historiques importants.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, donne lecture d'une note de M. P. Monceaux, membre résidant, sur une série de plombs byzantins trouvés en Algérie ou en Tunisie[1].

« Ces plombs portent un monogramme cruciforme, où figurent les mêmes lettres grecques, mais disposées différemment, autour d'un Θ. Il ne semble pas douteux que ces monogrammes donnent l'acclamation byzantine : Θεοτόκε,

1. *Collection Farges*, pl. XI, 7, 14, 20; *Musées de Sousse*, pl. XVII, 2 et 3.

Digitized by Google

βοήθει. En effet, ces monogrammes contiennent toutes les lettres de cette formule et n'en contiennent pas d'autres. M. Schlumberger a reconnu la même acclamation, en monogramme, sur un plomb acquis à Tunis[1]. On la retrouve probablement sur deux plombs de Carthage, dont les monogrammes sont un peu mutilés[2]. Le revers de ces divers plombs porte souvent soit un autre monogramme, soit, en toutes lettres et au génitif, le nom de la personne à qui appartenait le sceau.

« Jusqu'à ces derniers temps, les plombs africains ne présentaient qu'en monogramme l'invocation à la Vierge. Mais cette invocation se lit en toutes lettres sur l'un des plombs que M. Pallu de Lessert nous communiquait récemment au nom du P. Delattre et qui porte : Θεοτόκε [β]οήθη Κωνσταντίνῳ.

« La formule analogue : Κύριε, βοήθει τῷ σῷ δούλῳ apparaît sur un autre sceau de la collection Farges et sur une tessère en cuivre trouvée à Cherchel[3]. »

M. E. Chénon, associé correspondant national, communique une note relative à la famille du peintre-verrier Fra Guglielmo, l'un des maîtres de la Renaissance :

« Il est acquis aujourd'hui que Fra Guglielmo, mort à Arezzo vers 1535, s'appelait Guillaume de Marcillat; qu'il était fils de Pierre et qu'il est né à *La Châtre-en-Berry*, au diocèse de Bourges[4]; mais on ne sait encore rien sur sa famille. — A La Châtre, il ne reste aucun souvenir des Marcillat; mais ce souvenir subsiste à quatre lieues de là, dans la petite ville de Châteaumeillant (Cher), où une maison du XVIe siècle, accostée d'une tourelle au toit aigu, était connue sous le nom de « maison des Marcillacs », et conserve encore l'inscription suivante : « 1622. De Marcilhac

1. *Revue des Études grecques*, XIII, 1900, p. 492, n. 203.
2. Delattre, *Carthage, Notes archéologiques*. Paris, 1894, p. 27; *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, séance du 22 avril 1903.
3. *Collection Farges*, p. 78, n. 90; p. 79, n. 94.
4. Cf. Modigliani, *Notes critiques*, dans les *Annales internationales d'histoire*, Paris, 1902, p. 159.

Digitized by Google

« Genest. » A l'époque où vivait Fra Guglielmo, la famille de Marcillac, ou Marcillat, était déjà établie à Châteaumeillant. On y trouve notamment Anthoyne de Marcillac, dont la fille Catherine était veuve en 1504, et Simon de Marcillac, ou Marcillat, qui fut successivement secrétaire de Jeanne de Blois (sœur utérine du seigneur de Châteaumeillant, Jean d'Albret), puis receveur de cette châtellenie (dès 1510) et notaire juré sous le scel d'Issoudun. Simon de Marcillac, seigneur d'Acre et de Charasse, mort vers 1540, laissa ces propriétés à son fils François, notaire comme lui. A l'aide de divers documents d'archives, on peut suivre la présence des Marcillac à Châteaumeillant jusqu'au milieu du règne de Louis XIV. C'est à cette famille que, selon toute vraisemblance, se rattachaient Fra Guglielmo et son père, Pierre de Marcillac, dont le nom se retrouve parmi les notables de La Châtre, dans la fameuse charte du 10 février 1462, conservée à la mairie de cette ville. »

M. C. Enlart, membre résidant, présente la photographie d'un fragment de stalle en pierre de Tournai, sculpté en 1205, que l'on conserve au Musée de Douai.

Séance du 6 Mai.

Présidence de M. H. Bouchot, vice-président.

Ouvrages offerts :

Quarré-Reybourbon (L.). *Congrès archéologique de Troyes et Provins.* Lille, 1903, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société de géographie de Lille.*)

Travers (Émile). *Notice biographique et littéraire sur Eugène de Robillard de Beaurepaire.* Caen, 1902, in-8°.

Sur les rapports de MM. Bouchot et Stein, MM. P. Gauchery, présenté par MM. Delisle et Guiffrey, A. Mayeux, présenté par MM. Héron de Villefosse et Enlart, et P. Fromageot, présenté par MM. Babelon et Martha, sont élus associés correspondants nationaux.

Digitized by Google

M. A. Blanchet, trésorier, communique le résultat financier du premier trimestre de l'année 1903.

Recettes	5446 fr. 25
Dépenses	1401 fr. 00

Il convient de remarquer que cet état est transitoire et que les dépenses dépasseront certainement les recettes dans les trimestres suivants.

M. le baron de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Delort, résidant à Villefranche-sur-Saône (Rhône), sachant l'intérêt que je porte aux antiquités barbares dites mérovingiennes, franques, burgondes, etc., m'adressait dernièrement la photographie d'une boucle de ceinture dont l'ardillon est orné d'une tête humaine grossièrement gravée. Cet objet provient du cimetière de Messigny (Ain). Il n'est pas unique dans son genre. Je demandai à mon correspondant de m'envoyer une note et des photographies afin de vous signaler l'existence de cette nécropole nouvellement mise au jour et de vous faire connaître les mobiliers funéraires de ses sépultures.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau, de la part de M. Delort, les documents qu'il m'a adressés. Je me bornerai à vous en donner un bref aperçu. Une cinquantaine de tombeaux ont été ouverts. Malheureusement, ils n'ont pas été fouillés d'une façon scientifique. Connaissant les objets seulement par la reproduction que j'ai déposée sous vos yeux, je ne puis donner à leur sujet que des impressions.

« Les céramiques semblent, en majeure partie, appartenir à la fin de la période gallo-romaine. Les bracelets en bronze peuvent être rapportés aussi bien à cette époque qu'à celle des invasions barbares. Les deux monnaies sont du bas-empire; d'après M. Delort, elles datent de Constantin. Quant aux boucles de ceinture, elles offrent des spécimens caractéristiques des temps barbares. Les silex taillés peuvent avoir servi de pierres à briquets ou bien être considérés comme des objets votifs. Les sépultures franques fouillées

Digitized by Google

par M. Frédéric Moreau contenaient un grand nombre de ces silex taillés.

« La pièce la plus intéressante exhumée du cimetière de Messigny consiste en une fibule émaillée ayant la forme d'un agneau. La place de l'œil serait indiquée par un grenat. La photographie est à une trop petite échelle pour me permettre de corroborer ces indications dues à M. Laurent, bijoutier, propriétaire de cet objet.

« Le but de cette communication était simplement de vous signaler un cimetière récemment découvert et de faire ressortir l'intérêt de quelques-uns des objets qu'il a fournis à l'archéologie. »

M. J. Maurice, membre résidant, fait la communication suivante :

« On n'a jusqu'ici attribué aucune signification à la représentation, sur les monnaies de bronze de la fin du IIIe et du commencement du IVe siècle, d'un autel, accompagné d'un Génie, que les légendes monétaires désignent comme le Génie d'Auguste ou de l'empereur[1] ou du peuple romain. Je voudrais démontrer que ces monnaies témoignent de la célébration du culte provincial de l'empereur dans les villes et aux époques où elles furent émises.

« Elles offrent, au revers, le type suivant : un Génie à demi nu, debout, coiffé du modius, versant la liqueur d'une patère sur un autel allumé, avec l'une des légendes : GENIO · AVGVSTI, GENIO · IMPERATORIS, GENIO · CAESARIS, GENIO · POPVLI · ROMANI, et, exceptionnellement, GENIO · EXERCITVS.

« Cette réunion de l'autel avec ces légendes et ce type ne se remarque que sur des pièces sorties d'ateliers appartenant

1. Il faut faire une distinction entre le culte du Génie d'Auguste et celui de l'empereur régnant. Le Génie d'Auguste est une abstraction, c'est le Génie de l'empereur considéré comme un être abstrait et permanent, comme le pouvoir impérial, ainsi que l'explique M. Boissier dans ses chapitres sur l'apothéose impériale de *La religion romaine d'Auguste aux Antonins.*

Digitized by Google

à des villes où l'on peut constater que les assemblées provinciales se réunissaient et accomplissaient les cérémonies du culte d'Auguste et spécialement celui de l'empereur régnant.

« Ces villes sont en effet, pour l'époque qui nous occupe, celles de Lyon, Aquilée, Antioche, Cyzique et Nicomédie[1].

« Le culte provincial se pratiquait à Lyon, dont l'autel, au confluent de la Saône et du Rhône, était célèbre et où se tenait l'assemblée des provinces des Gaules[2]. L'on voit, toutefois, cet autel disparaître, d'une façon fort caractéristique, sur les monnaies pendant le règne de Constantin[3].

« Aquilée est la seule des cinq villes en question qui éveille d'abord un doute dans l'esprit. Mais, depuis qu'Aurélien avait divisé l'Italie en circonscriptions, elle était la capitale de la Vénétie[4], et M. Guiraud a démontré qu'il s'y tenait un *Concilium provinciae*[5]. De plus, on lit, dans l'histoire d'Hérodien, qu'elle fut la plus grande ville du nord de l'Italie à l'époque de Maximin le Thrace[6], et elle était demeurée, sous Maximien Hercule, l'un des séjours favoris de cet empereur, qui y avait un palais célèbre[7].

« Les trois villes d'Orient, Antioche, Nicomédie et Cyzique, dont les ateliers frappèrent des monnaies avec la représentation de l'autel aux pieds du Génie, furent chacune

1. Leurs monnaies présentent les exergues PLG pour Lugdunum; AQP—S—T pour Aquilée; ANT pour Antioche, avec une lettre numérale d'officine grecque de A à Є|; SMN pour Nicomédie, avec une lettre numérale d'officine de A à Z pouvant se placer dans le champ; SMK pour Cyzique, avec les mêmes lettres d'officines. Il y a aussi quelques variantes de ces exergues.

2. Mommsen et Marquardt, *Manuel des antiquités romaines*, trad. fr., Organisation de l'empire romain, t. II, p. 130.

3. Voy. à la fin de cet article.

4. C. Jullian, *Les transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains*, p. 172 et 177.

5. Guiraud, *Les assemblées provinciales dans l'empire romain*, p. 222.

6. Hérodien, *Histor.*, l. VIII, cap. 4.

7. Eumène (*Panég.*, l. VI, cap. 6) parle d'une peinture célèbre du palais d'Aquilée sous Maximien Hercule.

Digitized by Google

le siège du κοινὸν ἐπαρχίας dans leurs provinces respectives; mais il faut ajouter qu'Antioche était la seule capitale politique et religieuse de la province de Syrie où se tenait toujours l'assemblée provinciale[1], et qu'il en était de même de Nicomédie pour la Bithynie[2], tandis que Cyzique n'était que l'une des villes d'Asie où se tenait l'assemblée provinciale.

« M. Monceaux[3] a mis en lumière ce fait que, pour apaiser les jalousies respectives des principales villes de la province d'Asie, villes qui portèrent plus tard le nom de métropoles, l'on décida que le κοινόν siégerait dans chacune d'elles alternativement. Cyzique était l'une de ces villes. On y célébrait donc le culte provincial.

« Je dois dire deux mots des légendes et des types que l'on voit au revers des monnaies de ces villes. Le *Genius Augusti* était celui de l'empereur, considéré comme le maître impersonnel et permanent de l'empire; le *Genius Imperatoris* ou *Caesaris* était celui de l'empereur régnant; le *Genius Populi Romani* était partout associé à celui de l'empereur, en qui se personnifiait le Génie de l'empire et du peuple romain. Quant au *Genius Exercitus*, il ne parut que sur les monnaies d'Antioche pendant la persécution de Maximin Daza[4]. Le Génie est représenté, sur toutes les monnaies où l'on trouve également l'autel, sous les traits d'un jeune homme imberbe, coiffé du modius; même sur les pièces d'Occident, il est nu et le manteau flottant, tenant une corne d'abondance sur le bras gauche et de la main droite une patère, qui verse sa libation sur un autel.

« Il y avait d'autres villes dans lesquelles existaient également des ateliers monétaires à l'époque qui nous occupe, mais sur les monnaies desquelles l'autel ne se montre pas aux pieds du Génie ou bien où la représentation du Génie

1. Guiraud, p. 74; *C. I. G.*, n° 2810.
2. Guiraud, p. 74; *C. I. G.*, n°s 1720 et 3428.
3. Monceaux, *De Communi provinciae Asiae*, p. 37, 38.
4. La persécution des chrétiens dut se poursuivre dans les camps comme ailleurs sous Maximin Daza et explique cette légende.

Digitized by Google

manque totalement, ainsi que celle de l'autel ; elles n'étaient pas le siège d'assemblées provinciales ou tout au moins l'on n'y célébrait pas le culte de l'empereur régnant. Ces villes sont celles de Rome, Ostie, Londres, Tarragone, Trèves, Carthage, Siscia, Sirmium, Serdica, Thessalonique, Héraclée de Thessalie, Alexandrie[1].

« Parmi elles, Rome et Ostie n'avaient naturellement pas à pratiquer le culte provincial. Londres n'était pas le siège du *Concilium Britanniae*, dont on connaît la réunion, à une époque antérieure, à Camulodunum (Colchester)[2]. Trèves n'était pas le siège de celui de Germanie, qui avait été fondé en pays ennemi (*Ara Ubiorum*)[3]. Siscia et Sirmium ne sont pas signalées comme lieux de réunion des assemblées provinciales de Pannonie, dont on trouve des manifestations à Savaria et à Aquincum[4]. Serdica, en Mésie, n'offre aucune trace du culte provincial[5]. Le κοινὸν Μακεδόνων Νεωκόρων, reconstitué sous le règne de Caracalla et qui donna lieu à la frappe de monnaies spéciales, ne se tenait pas à Thessalonique[6].

« En Thessalie, on connaît l'existence du κοινόν de la province de Larissa depuis Marc-Aurèle jusqu'à Maximin le Thrace ; il ne se réunissait pas à Héraclée[7].

1. J'ai publié dans la *Revue numismatique*, la *Numismatic Chronicle*, la *Rivista italiana di numismatica*, la *Numismatische Zeitschrift* et les *Mémoires de la Société des Antiquaires* de 1898 à 1903 des études sur tous ces ateliers, sauf Serdica et Héraclée de Thessalie.

2. Mommsen et Marquardt, *Manuel des antiquités romaines*, t. II, p. 522.

3. Tacit., *Annal.*, I, 57.

4. Mommsen et Marquardt, p. 523; *C. I. L.*, t. III, nos 4170, 4192, 4193; *Ephemeris epigraphica*, t. II, p. 358.

5. A Troesmis, en Mésie inférieure, on trouve mention du κοινόν de la province; cf. Toutain, *Bull. des Antiq.*, mars 1903.

6. C'est ce qui ressort du récent travail de R. Mowat, *Les médaillons grecs du trésor de Tarse et les monnaies de bronze de la communauté macédonienne*, *Rev. num.*, 1903, p. 1 à 30.

7. Mommsen et Marquardt, p. 524. Pour les monnaies de Larissa, cf. Leake, *Numismatica Hellenica*, European Greece, p. 103.

Digitized by Google

« Restent les villes de Carthage, de Tarragone et d'Alexandrie, qui demandent une mention spéciale.

« Les deux premières étaient le siège d'assemblées provinciales, mais ces assemblées n'y célébraient sans doute pas le culte qui est particulièrement représenté sur les monnaies et indiqué par l'autel, à savoir celui du Génie de l'empereur régnant, sans lequel les autres cultes perdaient leur signification habituelle. En effet, M. Pallu de Lessert a remarqué que, dans l'Afrique du Nord, le culte des *Divi* paraît avoir pris la place de celui des empereurs vivants[1], et, suivant une explication fort ingénieuse qu'il en donne, ce culte des *Divi* aurait succédé naturellement à celui des anciens rois du pays divinisés après leur mort. En Espagne, l'on trouve généralement, suivant l'observation de M. Pallu de Lessert, des *flamines* (*Divorum Augustorum*), et si, par exception, en Tarraconaise, les prêtres sont dits *flamen Romae* (*Divorum et Augustorum*)[2], il ne semble pas que le culte de l'empereur régnant puisse en résulter, et l'on constate, en effet, que les légendes *Genio Imperatoris* et *Caesaris* ne paraissent, en aucune façon, sur les monnaies de Tarragone et de Carthage[3] à l'époque qui nous occupe. Bien plus, l'on trouve, dans la persistance d'anciens cultes, à Carthage comme à Alexandrie, ainsi qu'on va le voir, la raison pour laquelle le culte provincial de l'empereur ne se développa pas dans ces villes. C'est, en effet, le Génie de Carthage ou la divinité locale qui est seule représentée au revers de ses monnaies, tenant des fruits de chaque main, entourée de la légende SALVIS · AVGG · ET · CAESS · FEL · KART[4]. A Alexandrie, l'on sait que les empereurs romains ne touchèrent pas aux institutions religieuses des

1. Cf. Pallu de Lessert, *Nouvelles observations sur les assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Afrique romaine*, p. 8.
2. *Ibid.*, p. 6.
3. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Tarragone*, *Rev. num.*, 1900, p. 260 et suiv., et *L'atelier de Carthage*, 1902, p. 203 et suiv.
4. J. Maurice, *L'atelier de Carthage*, *Rev. num.*, 1902, p. 209 et pl. VII.

Digitized by Google

Égyptiens et respectèrent leurs temples et leurs cultes[1]; aussi ne trouve-t-on pas l'autel provincial au revers des monnaies de cette ville, mais, parfois, la représentation du Génie seul tenant la tête de Sérapis[2].

« On voit donc que l'examen spécial du cas de chacune des villes sur les monnaies desquelles l'on ne trouve pas l'autel du culte provincial indique que ces villes ne le pratiquaient pas pour la plupart, et que, exceptionnellement, elles avaient un culte différent de celui que pratiquaient la plupart des assemblées provinciales. J'ai montré, dans la première partie de cette note, que les villes où le culte de l'empereur vivant était particulièrement célébré faisaient, au contraire, frapper l'autel au revers de leurs monnaies avec les diverses légendes relatives au culte du Génie de l'empereur.

« Il me reste à ajouter quelques mots sur la politique des empereurs.

« Maximien Hercule, empereur païen, fit représenter, sur les monnaies de Dioclétien et sur les siennes, l'autel du culte du Génie de l'empereur dans les ateliers de ses deux grandes villes provinciales de Lyon et d'Aquilée, où ce culte était particulièrement en honneur[3]. Sévère, qui lui succéda en Italie, continua à faire représenter l'autel sur les monnaies pendant son court règne (305 à 307)[4], mais Maxence supprima partout après lui toute représentation du culte provincial. Il en fut de même pour Dioclétien, Galère et Licinius, qui forment une famille d'empereurs qui se sont succédé par adoption. Dioclétien s'attacha sur-

1. Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains.*

2. J. Maurice, *L'atelier d'Alexandrie, Numismatic Chronicle,* 1902, pl. V.

3. Cohen, *Monnaies impériales,* t. VI, p. 427, 508, 512. Les monnaies de Dioclétien, qui présentent l'autel allumé, sont frappées à Aquilée et à Lyon dans les états de Maximien Hercule et de Constance Chlore.

4. Cohen, t. VII, p. 135, n° 46 de Sévère.

Digitized by Google

tout à établir sa descendance de Jupiter, et le plus grand nombre des monnaies émises même dans les ateliers d'Orient de cet empereur portent la légende IOVI · CONSERVATORI ou un grand nombre de variétés de cette légende, et sur toutes Jupiter est seul représenté avec ou sans aigle à ses pieds[1]. Maximin Daza (305 à 313) avait aussi été adopté par Galère et était également un prince Jovien. Mais, dès le début de son règne, sa politique religieuse se distingua nettement de celles de ses devanciers. Au lieu de persécuter brutalement, sans raisons légales, tous les chrétiens comme Galère[2] ou d'exiger d'abord l'accomplissement des rites et sacrifices païens de ses fonctionnaires comme Dioclétien[3], il se servit du culte provincial de l'empereur comme d'un moyen de persécution de tous les chrétiens[4]. Dans ce dessein, il organisa ce culte d'une façon toute nouvelle, établissant une hiérarchie du sacerdoce païen dans chaque province et dans chaque ville, analogue à celle du clergé chrétien, et une suprématie du *sacerdos Provinciae*[5]. Lactance l'affirme[6] et Eusèbe dit que, ayant réparé les temples des dieux dans toutes les villes et établi partout des *flamines*, Daza les soumit à l'autorité du *sacerdos Provinciae*, qui fut entouré d'une garde d'honneur et qui devait être un personnage ayant rempli avec éclat toutes les fonctions municipales[7].

« Contrarié dans ses persécutions par Constance Chlore, par Galère lui-même à la fin de son règne, puis par Licinius et par Constantin[8], Maximin Daza fit du refus de la célébra-

1. Cohen, *Monnaies impériales*, t. VI, p. 430 à 446.
2. René Pichon, *Lactance, étude sur le mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin*, p. 397-398.
3. *Ibid.*, p. 396.
4. Hermann Hülle, *Die Toleranzerlasse römischer Kaiser*, p. 40. Eusèbe, *De Martyribus Palestin.*, cap. 4.
5. C'est cette hiérarchie que rétablira l'empereur Julien, mais sans rendre son importance au culte provincial.
6. Lactance, *De mortibus persecutorum*, cap. 36.
7. Eusèbe, *Histor. Eccles.*, cap. 14 (*Patrologie de Migne*, t. XX, p. 783).
8. Hermann Hülle, p. 40-41, 64-65.

Digitized by Google

tion des sacrifices et particulièrement de ceux à l'empereur une occasion de condamnation des chrétiens à des peines plus ou moins graves suivant qu'il avait les mains plus ou moins libres vis-à-vis de ses corégents[1]. Ainsi s'explique l'importance qu'il attacha au culte provincial. Or, les monnaies des ateliers d'Orient présentent l'autel figuré aux pieds du Génie à leurs revers au fur et à mesure que ces ateliers tombent dans les mains de Maximin Daza. Ainsi, celui d'Antioche, qui lui appartint dès le début de son règne, représenta l'autel avec le Génie sur ses pièces de bronze dès l'année 306[2]. Celui de Nicomédie, au contraire, dont il ne s'empara qu'après la mort de Galère en 311, ne montra l'autel avec le Génie sur ses monnaies qu'à partir de cette date même[3], et ces représentations caractéristiques du culte provincial de l'empereur cessèrent de paraître sur les pièces de ses trois ateliers d'Orient aussitôt après sa mort[4].

« Il me reste, pour terminer cette étude, à dire combien de temps dura la frappe des monnaies sur lesquelles étaient représentés l'autel et le Génie dans l'atelier de Lyon, sous les règnes de Constance Chlore et de Constantin.

« Cet atelier appartint un an et demi environ à Constance Chlore, après l'abdication de Maximien Hercule, et passa ensuite dans l'héritage de Constantin, après la mort de Constance, le 25 juillet 306. Ce ne fut qu'en 311 que l'autel disparut définitivement de ses monnaies. Voici les faits historiques qui expliquent cette transformation des monnaies. Constance Chlore avait reçu l'héritage de Maximien Hercule, et il n'aurait pu suspendre l'antique culte du Génie d'Auguste et de l'empereur[5] à Lyon qu'en se met-

1. Hermann Hülle et R. Pichon, p. 374.

2. J. Maurice, *L'atelier monétaire d'Antioche, Numismatic Chronicle*, 1899, p. 213-214.

3. Mon étude sur cet atelier va paraître dans la *Numismatic Chronicle* de 1903.

4. On ne les trouve plus en effet sur les pièces de Licinius après la mort de Maximin.

5. Dion Cassius, LIV, 32; culte remontant à l'année 742 de Rome

Digitized by Google

tant en opposition avec Dioclétien. Or, nous savons que, s'il éluda une partie des ordres de persécution des chrétiens, il ne put refuser de détruire les églises[1]. Constantin lui-même était encore officiellement païen en 310, ainsi que nous l'apprend un panégyrique prononcé devant lui en cette année à Trèves, à l'occasion d'un anniversaire de la fondation de la ville[2], et que le confirme la frappe de monnaies de Trèves qui présentent un buste de Constantin au droit et du soleil au revers, frappe qui se continua jusqu'en 311 et 312[3]. Mais l'atelier de Lyon semble avoir interrompu momentanément ses émissions à cette époque. Or, Galère mourut le 5 mai 311 et, en 314, Constantin laissa paraître la croix grecque, symbole chrétien, sur les monnaies de Tarragone[4]. Ces dates expliquent pourquoi l'autel du culte du Génie d'Auguste, de l'empereur et du peuple romain ne reparut plus sur les monnaies de l'atelier de Lyon après la mort de Galère, chef de la tétrarchie impériale, en 311. C'est que la politique religieuse de Constantin se transforma de 311 à 314 et qu'à la fin de cette période la religion officielle devint le christianisme. Ainsi, l'on vit en Orient l'autel disparaître des monnaies lorsque le culte du Génie de l'empereur cessa d'avoir un rôle aussi prédominant que sous Maximin Daza, mais pourtant sous le paganisme encore régnant de Licinius[5]; tandis qu'en Occident ce fut le passage de Constantin du paganisme à la religion chrétienne qui amena la disparition de l'autel sur les monnaies

sous Auguste, comme l'on sait; Boissier, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, p. 131.

1. Lactance, *De mortibus persecutorum*, cap. 15 (*conventicula, id est parietes, qui restitui poterant, dirui passus est*).

2. Eumène, *Paneg.*, VII *Constantino Augusto dictus*, cap. 21 : *vidisti enim, credo, Constantine, Apollinem tuum, comitante Victoria, coronas tibi laureas offerentem*, etc., et cap. 22.

3. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Trèves*, *Mém. des Antiq. de France*, t. XLI, 1902, p. 33.

4. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Tarragone*, *Rev. num.*, 1900, p. 286 et pl. VIII, n° 14.

5. J. Maurice, *L'atelier d'Antioche*, *Numismatic Chronicle*, 1899, p. 226, 227, 228.

Digitized by Google

de Lyon. Cet autel ne reparut plus ensuite sur les monnaies accompagnées du Génie de l'empereur dans aucune partie de l'empire. »

Séance du 13 Mai.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Cumont (Georges). ***Monnaie découverte dans le cimetière franc d'Ave-et-Auffe, près d'Éprave (province de Namur).*** Bruxelles, 1903, in-8°. (Extrait de la *Société d'archéologie de Bruxelles.*)

Déchelette (Joseph). ***Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne.*** Montbrison, 1903, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Diana*, t. XIII.)

— ***La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial.*** Paris, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Héron de Villefosse (Antoine). ***Le canthare d'Alise.*** Paris, 1903, in-4°. (Extrait des *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot.*)

Lacombe (Paul). ***Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle.*** Paris, 1902, in-8°.

Ouvarow (comtesse). ***Die Sammlungen des Kaukasischen Museums.*** T. V : *Archaeologie.* Tiflis, 1902, in-4°.

Le président annonce la mort de M. l'abbé Perrin, associé correspondant national.

M. H. Martin, membre résidant, propose à la critique de la Société un petit livre qui, suivant les renseignements fournis à M. H. Bouchot, aurait été acquis vers 1820.

« Dans ce livre, exécuté suivant le style du xv^e^ siècle, les lettres apparaissent en blanc sur le vélin entièrement noirci. Le volume ne contient aucune miniature, mais on y voit des initiales en or et en couleurs, des fins de lignes et des encadrements variés à toutes les pages. Des encadre-

Digitized by Google

ments et des fins de lignes sont chargés de divers ornements qui, si l'authenticité du manuscrit était établie, devraient le faire attribuer au duc de Berry : cygnes, armes de France à la bordure engrêlée de gueules, soufflets, lettres EV. La composition du manuscrit est anormale ; c'est un livre d'Heures, mais qui ne renferme que les Heures de la Vierge, sans l'accompagnement ordinaire des Heures de la Croix, de la Passion, du Saint-Esprit et des autres prières habituelles. Cette anomalie dans la composition, la bizarrerie d'exécution, certains encadrements, les attributs mêmes du duc de Berry, placés au hasard, n'ont pas été sans inspirer des doutes très graves sur l'authenticité du volume. Il en est de même des armes qui, au lieu d'être toujours « semé de France », se présentent plusieurs fois sous la forme moderne d'un écu « d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or ». D'un autre côté, le dessin et les couleurs des initiales d'or n'offrent rien que de correct. Faut-il donc admettre que certaines parties du manuscrit auraient été soit remaniées, soit entièrement composées à une époque postérieure et que d'autres auraient bien été réellement exécutées au commencement du xv^e^ siècle? Ou bien le volume a-t-il été fabriqué de toutes pièces à une époque déjà ancienne? Telles sont les questions qu'on peut se poser en face de ce singulier petit livre. »

MM. Durrieu et Bouchot présentent quelques observations.

M. F. de Mély, membre résidant, entretient la Société d'un chapitre des *Annales de l'église d'Orléans* de Ch. Du Saussay, dans lequel se trouve un inventaire des reliques de la basilique d'Aix-la-Chapelle, que l'auteur date de 804.

En le comparant à un passage de la *Descriptio Sancti Dionysii* du ms. lat. 12710 de la Bibliothèque nationale du xii^e^ siècle, M. de Mély croit apercevoir une origine commune, mais alors puisée dans un document très ancien que l'auteur de la *Descriptio* et Du Saussay ont utilisé tous les deux.

Le ms. 12710 est incontestablement postérieur à la *Chan-*

Digitized by Google

son de Charlemagne, à 1075 par conséquent; par contre, l'inventaire attribué à 804, comprenant uniquement les reliques de saint Denis apportées d'Aix, ne saurait être antérieur à 876, date de leur apport par Charles le Chauve.

De sa forme, on peut enfin conclure que la source commune est un diplôme, faux assurément, qui fut très probablement rédigé pour authentiquer les reliques qui entraient au trésor de l'abbaye royale.

Bien qu'il ne soit pas de 804, cet inventaire n'en reste pas moins très important, parce qu'il précise la tradition officielle du nombre de huit épines qui seraient arrivées d'Aix en France et qu'il permet ainsi de reconstituer l'histoire de la sainte Couronne en Occident antérieurement à l'apport de la relique de Constantinople en 1239.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dès 1888, lors d'une visite au Musée lapidaire de la Porte de Croux, à Nevers, mon attention avait été attirée par un petit monument, assez mutilé, qui portait le n° 35. Il représente un personnage assis, la main gauche appuyée sur un objet qui paraît être une coupe; la main droite, dont il ne reste que le poignet, tenait un outil dont on distingue nettement le manche le long de la jambe. A côté du pied droit est un quadrupède accroupi, qui paraît bien un chien, quoique la tête ait disparu et que la grossièreté du travail ne permette pas de reconnaître avec certitude le genre de l'animal.

« La tête du personnage manque également, mais les détails des vêtements sont assez nets pour qu'on y reconnaisse le justaucorps à manches, serré à la taille, les braies et les chaussures, dont la partie supérieure est indiquée par une sorte de bourrelet. C'est bien le costume de la divinité, nommée pendant longtemps *Dispater*, et que l'inscription de l'autel de Sarrebourg permet de désigner par le nom de *Sucellus*. La présence du vase et du chien vient corroborer l'attribution que je propose pour ce monument. Il est vrai que le vase figure généralement dans la main droite de

Digitized by Google

Sucellus ; mais on peut cependant citer des statuettes des Musées de Grenoble, de Besançon, de Lyon et d'Avignon qui portent le vase dans la main gauche[1].

« Le caractère nouveau de la représentation vient surtout de ce fait que le dieu est assis sur une sorte de trône, accosté de pilastres. Le manche, que nous voyons près de la main droite, est évidemment celui du maillet, l'un des attributs ordinaires de *Sucellus*.

« Après avoir noté la provenance de la Motte-Pasquier, fournie par le Catalogue du Musée de la Porte de Croux, je me reportai au travail qu'il citait. Voici un résumé de la relation de la découverte du monument.

« En 1851, à la Motte-Pasquier (commune de Dampierre-sous-Bouhy), à trois kilomètres de Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre), M. l'abbé Clément pratiqua des fouilles qui amenèrent la découverte d'un bâtiment en forme de parallélogramme, mesurant 39 mètres de l'est à l'ouest et 14 mètres du nord au sud. A cinq mètres de l'angle sud-ouest, en dehors du parallélogramme, on trouva un massif de béton de 3 mètres carrés qui portait le monument sculpté dont M. l'abbé Clément a donné la description suivante :

« Cet édicule, aujourd'hui brisé, était d'un seul bloc ; il se « compose, au fond, d'une paroi, d'où se détachait un dais « soutenu par devant par deux colonnettes carrées et cannelées ; elles sont brisées, et, en se brisant, elles ont fait « tomber le dais ; les chapiteaux sont à oves. Par devant, le « dais affecte la forme du plein-cintre ; il est orné de deux « oreillons et d'un antéfixe au sommet et le pourtour extérieur porte un dessin figurant des claveaux. Le derrière du « dais se termine en fronton, et dans l'angle du fronton se « voit une tête frisée entre deux colombes. Contre le fond « de l'édicule, et sous le dais, est assis un personnage vêtu

1. Le bronze du Cabinet de France, publié par Caylus, avec un dessin retourné (et reproduit ainsi dans le *Catal. des bronzes figurés* du Musée de Saint-Germain-en-Laye, p. 183), porte en réalité le vase dans la main droite (voy. E. Babelon et A. Blanchet, *Catal. des bronzes antiques*, p. 308, n° 698).

Digitized by Google

« d'une tunique et chaussé de brodequins liés autour de la « cheville. La tête du personnage manque, ainsi que la « main droite; la main gauche repose sur un vase qu'il « tient sur les genoux. A la droite et aux pieds du person- « nage est un chien accroupi. »

« On trouva encore des substructions et les restes d'une voie, pavée de pierres longues, qui passait devant le bâtiment signalé plus haut. Enfin, on recueillit douze squelettes et des monnaies d'Antonin le Pieux, de Marc Aurèle, des deux Faustines, de Constance et de Magnence[1].

« La description de l'abbé Clément ne permettait pas de douter que le petit monument découvert par lui fût bien le même que j'avais remarqué au Musée de la Porte de Croux. L'abbé Clément avait, du reste, annoncé l'envoi de « la statue » à ce Musée. Cependant, malgré mes recherches, je ne pus retrouver le fronton, si intéressant, qui surmontait le personnage assis. M. Canat, alors conservateur du Musée, ne fut pas plus heureux. Je me contentai de faire exécuter une photographie, et j'en offris une épreuve à notre regretté confrère Ed. Flouest, que j'avais informé de mes recherches et qui était convaincu, comme moi, que le monument concernait la divinité gauloise, dont je venais déjà de retrouver une représentation sur un autel perdu de Toul (dessin conservé à la Bibliothèque nationale)[2].

« Depuis lors, j'avais abandonné la sculpture du Musée de Nevers. Mais récemment, mettant à profit mes bonnes relations avec M. J. de Saint-Venant, conservateur du Musée de la Porte de Croux et associé correspondant de notre Société, je lui exposai mon desideratum. M. de Saint-Venant entreprit de nouvelles recherches et eut la bonne fortune de retrouver le dais et de rétablir, au moyen de

1. *Bull. de la Soc. nivernaise des sciences, lettres et arts*, t. I, 1854, p. 38 à 42 (8 janvier 1852). Cf. un rapport de l'abbé Clément, publié dans le *Congrès archéologique de France*, à Dijon, en 1852, p. 350-359. L'auteur pensait qu'il avait retrouvé le dieu-lare de l'habitation romaine.

2. Voy. mes *Mélanges d'archéologie gallo-romaine*, p. 19, pl. IV.

Digitized by Google

Monument trouvé à la Motte-Pasquier.

Musée de la Porte-de-Croux à Nevers.

Digitized by Google

Digitized by Google

pilastres de bois, le monument dans l'état où il devait être à l'origine.

« La hauteur de la figure assise et de la base est de 0m42, dont 0m14 pour la base; la longueur de la base est de 0m38 et l'épaisseur de 0m16.

« La pierre est blanche, à gros grains, jaunâtre dans les parties exposées à l'air; elle n'est pas dure, et on s'explique que les sculptures, d'ailleurs grossières, ne soient pas très nettes. M. de Saint-Venant pense que cette pierre vient de carrières jurassiques de la Nièvre ou de l'Yonne.

« Ainsi qu'on peut le voir par une des photographies que M. de Saint-Venant a eu l'obligeance de m'envoyer, il est impossible d'assurer que les oiseaux figurés sur le fronton triangulaire, au revers du dais, sont des colombes. On y reconnaîtrait tout aussi bien des corbeaux; mais je ne veux même pas insister sur cette hypothèse, qui m'entraînerait sur un terrain peu solide.

« En résumé, on peut admettre que nous avons, dans le monument de la Motte-Pasquier, une nouvelle représentation de *Sucellus*, caractérisé par le vase, le manche du maillet, le chien et le costume habituel; mais c'est la première fois qu'on le trouve assis. Le monument est particulièrement intéressant puisqu'il forme à lui seul une sorte de petit temple avec colonnes et fronton. C'est, en outre, un exemple assez rare d'un édicule offrant au dos un second fronton dont la forme est même différente de celui de la face[1].

« Enfin, j'ai tout lieu de me féliciter de mes recherches, puisque j'ai contribué à faire rétablir dans son état primitif un curieux monument de notre archéologie nationale. »

1. M. de Saint-Venant a eu l'obligeance de me signaler une sculpture de sa propre collection, provenant d'Entrains, localité bien connue pour ses antiquités romaines (décrites par M. Héron de Villefosse) et située près de Dampierre-sous-Bouhy. C'est un petit fronton, décoré d'une tête de face et reposant sur deux colonnettes, qui abritait une figure d'homme dont il ne reste que la tête. Bien qu'on ne puisse rien dire au sujet de cette représentation incomplète, la comparaison de ce débris avec le monument de la Motte-Pasquier vaut la peine d'être faite.

Digitized by Google

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, soumet à la Société une pierre gnostique. C'est une serpentine, portant sur la face antérieure la figure de Chnubis et, sur la face postérieure, une double inscription en caractères grecs. Ces deux inscriptions sont écrites l'une de haut en bas et l'autre de bas en haut. Elles se rejoignent au milieu d'une ligne.

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, lit un mémoire sur un devant d'autel du XIIe siècle conservé au Musée de Vich, en Espagne.

MM. Prou et de Lasteyrie présentent quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, entretient la Société de poids en bronze, à symboles chrétiens, trouvés en Afrique :

« De nombreux poids antiques en bronze ont été découverts depuis quelques années dans le nord de l'Afrique, surtout à Carthage, par le R. P. Delattre ; beaucoup ont été publiés, mais sans commentaire. Nous avons eu l'occasion d'étudier, avec M. Babelon, ceux de ces poids qui portent des sigles et des symboles chrétiens. Voici, brièvement résumés, les résultats de nos observations.

« D'après les sigles qu'ils portent, et qui correspondent à leur valeur pondérale, ces poids appartiennent à plusieurs séries distinctes :

« 1° Poids avec la marque de l'once : Γ. (= ὀγ(κία), pour ο(ὐ)γ(κία), latin *uncia*), accompagnée d'une lettre numérale. On a trouvé les spécimens suivants :

« A Carthage, tablette de bronze, pesant 27 gr. 30, portant une croix latine, accostée de Γ. A (et non Λ, comme on l'a dit) = ὀγ(κία) μία. Poids d'une once[1].

« A Bizerte et à Tébessa, deux tablettes de bronze, pesant 52 gr. 5 et 51 gr., avec une croix et les sigles Γ. B = ὀγ(κίαι) δύο. Poids de deux onces[2].

« A Sousse, tablette de bronze, pesant 83 grammes, avec

1. Delattre, *Revue tunisienne*, 1900, p. 415, n° 11 ; *Musée Lavigerie*, III, pl. XIII, 7.

2. Delattre, *Revue tunisienne*, 1900, p. 414, n°s 6-7.

Digitized by Google

une croix et la marque Γ[.] Γ = ὀγ(κίαι) τρεῖς. Poids de trois onces[1].

« 2° Poids monétaire se rapportant au κεράτιον grec, équivalent de la *siliqua* d'argent de 2 gr. 15[2] :

« A Carthage, tablette de bronze pesant 4 gr. 2. Sur la face, deux croix et les sigles KB = κ(εράτια) δύο. Poids de deux κεράτια ou deux *siliques* d'argent[3].

« 3° Poids monétaire se référant au νόμισμα des Byzantins, équivalent du *solidus* ou sou d'or de 4 gr. 55. Plusieurs spécimens, de valeur différente, trouvés à Carthage :

« Tablette octogonale de bronze, pesant 34 gr. 5. Sur la face, croix grecque et les sigles N̊H = νο(μίσματα) ὀκτώ. Poids de 8 *nomismata* ou *solidi*[4].

« Tablette carrée de bronze, pesant 39 gr. 8. Sur la face, croix latine et les sigles NI = ν(ομίσματα) δέκα. Poids de 10 *nomismata* ou sous d'or[5]. Ce poids paraît être en rapport avec le *solidus* de 3 gr. 89 (de 84, au lieu de 72, à la livre), qui était usité en Gaule[6].

« Tablette carrée de bronze, pesant 27 grammes. La face porte une petite croix, avec la légende N̊G (et non S) = νο(μίσματα) ἕξ. Poids de 6 *nomismata* ou sous d'or = 1 once[7].

« Tablette de bronze, pesant 4 gr. 8. D'un côté, une petite croix ; de l'autre, deux ou trois lettres liées, où l'on a cru reconnaître un E, un N et un A[8]. La tablette doit porter

1. Delattre, *Revue tunisienne*, p. 413, n° 4.
2. Cf. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, p. 578.
3. Delattre, *Revue tunisienne*, 1900, p. 420, n° 30; *Musée Lavigerie*, III, pl. XIII, 9.
4. *Revue tunisienne*, 1900, p. 415, n° 9; *Musée Lavigerie*, III, pl. XIII, 4-5.
5. Delattre, *Revue tunisienne*, 1900, p. 415, n° 8.
6. Cf. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, p. 539.
7. Delattre, *Revue tunisienne*, 1900, p. 415, n° 10; *Musée Lavigerie*, III, pl. XIII, 6.
8. Delattre, *Revue tunisienne*, 1900, p. 418, n° 22.

Digitized by Google

N° A = 1 *nomisma*. Ce poids devait correspondre à l'unité du *nomisma* ou *solidus* de 4 gr. 55.

« 4° Poids se rapportant à la livre romaine de 327 grammes :

« Tablette circulaire de bronze, trouvée à Carthage et pesant 165 grammes. Sur la face, une croix latine et les sigles LS = *l(ibra) s(emis)*. Poids d'une demi-livre[1].

« 5° Poids se rapportant au *solidus* ou sou d'or de 4 gr. 55 :

« A Carthage, une série de tablettes de bronze, pesant environ 4 grammes (de 4 gr. 3 à 3 gr. 9), ornées de croix ou autres symboles, avec les sigles SOL I = 1 *solidus* ou sou d'or[2]. Quelques-uns de ces poids, qui pèsent moins de 4 grammes, sont peut-être en rapport avec le *solidus* de 3 gr. 89 (ou 84 à la livre), qui était usité en Gaule et dont nous avons déjà parlé.

« A Clauzel, en Algérie, a été découverte une tablette de cuivre, dont la face porte, entre deux croix, la légende S LXXII = *s(olidi)* ***LXXII***[3]. C'est un poids monétaire d'une livre ou 72 sous d'or ; mais il a perdu beaucoup par l'oxydation, car actuellement il ne pèse que 290 grammes au lieu de 327. Il doit dater du IV^e^ siècle. En effet, c'est Constantin qui, vers 312, fixa l'*aureus* à 1/72 de livre ou 4 gr. 55, et le chiffre LXXII figure seulement sur les sous d'or frappés dans les premiers temps qui suivirent la réforme monétaire, sous Constantin et ses successeurs immédiats[4]. »

M. Michon présente quelques observations.

Séance du 20 Mai.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Le président adresse les félicitations de la Société à M. Saglio, promu officier de la Légion d'honneur.

1. *Revue tunisienne*, 1900, p. 413, n° 2.
2. Delattre, *Revue tunisienne*, 1900, p. 419 et 421-422 ; *Musée Lavigerie*, III, pl. XIII.
3. *Revue tunisienne*, 1900, p. 412, n° 1 ; *Musée Lavigerie*, III, pl. XIII, 1.
4. Cf. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, p. 533.

Digitized by Google

M. Ph. Lauer, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« L'image « achiropite » du Christ, conservée à Rome dans la basilique de Sainte-Praxède, a déjà fait l'objet d'une communication, de M. de Mély, en février dernier. Si nous en parlons après lui, c'est que cette image a été publiée et étudiée à son insu par son propre correspondant, le R. P. Vannutelli, dans une brochure intitulée *Brevi Cenni sulla basilica di S. Prassede nell' occasione del VII centenario* (Rome, 1898), p. 15 (reproduction de l'image d'après la photographie communiquée), et dans une conférence (le 6 février 1897), dont un extrait sténographique a été publié. La description donnée par le P. Vannutelli, d'après l'original, est très satisfaisante, mais les conclusions sur l'authenticité de la tradition qui s'y rattache ne peuvent être admises. Le P. Vannutelli a eu cependant le mérite de corriger l'erreur commise par ses devanciers en lisant l'inscription grecque de l'image : ΠЄTPOC O EBPAIOC[1]; il a montré qu'il fallait lire : IC · XC · O EBEPΓETIC. Il est vraisemblable que c'est cette erreur de lecture qui avait donné naissance à la légende du don de l'image fait par saint Pierre au sénateur Pudens, son hôte, légende dont M. de Mély, pas plus que ses devanciers, n'avait cherché à démêler l'origine.

« A côté de cette image, on mentionne toujours la fameuse icone « achiropite » du *Sancta Sanctorum* au Latran. On n'en possède aucune bonne reproduction parce que, jusqu'à présent, les personnes qui ont été autorisées à la copier étaient visiblement préoccupées de l'embellir dans un but religieux, ainsi Marangoni, Rohault de Fleury, Vannutelli, etc. Il est donc intéressant de présenter à la Société la première photographie qui en ait été faite.

« Cette image est déjà mentionnée, au VIII^e^ siècle, dans le *Liber Pontificalis*, où l'on voit qu'Étienne III la fit porter processionnellement pour conjurer l'invasion des Lombards d'Astolf, et, depuis, bien des légendes ont couru sur son

1. Marangoni, *Istoria della cappella di Sancta Sanctorum*, etc., p. 167.

Digitized by Google

compte[1]. A l'occasion de son transport à la basilique du Latran, l'année jubilaire 1900, nous avons pu l'examiner de près avec Mgrs Duchesne, de Waal, Wilpert, MM. Marucchi et Swoboda, de Vienne. J'ai constaté, en soulevant un peu la plaque de métal qui la cache depuis l'époque d'Innocent III, que le bois était recouvert d'un canevas grossier sur lequel une sorte de pâte était étendue pour recevoir la peinture. L'image de la figure, seule visible (à cause des ornements dont on a couvert le reste du XIIIe au XVIIe siècle), est peinte très grossièrement, sans ombres, sur un tissu assez fin collé par dessus la préparation dont il vient d'être question; il en est ainsi au moins depuis Alexandre III, d'après Gervais de Tilbury. Le dessin du visage, tel qu'il est actuellement, a dû toutefois être refait ou fortement retouché au XVIe siècle. Il semblerait même qu'il y eût deux images superposées, qui ne correspondent pas pour les détails. L'icone entière, mesurant 1m48 de hauteur sur 0m74 de largeur, représentait très certainement le Christ en pied comme le triptyque de l'église de Trevignano, au diocèse de Sutri, qui doit en être rapproché, bien qu'on ne l'ait jamais fait jusqu'à présent. Il est impossible, dans l'état actuel des choses, de dater l'icone « achiropite » du *Sancta Sanctorum*. Elle existait certainement au VIIIe siècle, on peut l'affirmer, grâce au *Liber Pontificalis;* mais est-elle de beaucoup antérieure et où a-t-elle été exécutée? Nous ne pourrons probablement jamais le savoir. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique une note de M. Demaison, associé correspondant national à Reims, sur plusieurs découvertes archéologiques faites dans cette ville :

« I. *Trésor d'argenterie romaine.* — Au mois de mai 1900, en creusant dans un immeuble sis à Reims, boulevard Lundy, des caves très vastes, destinées au commerce de

1. Notamment la légende relative à Titus rapportée dans l'opuscule de Maniacutius (XIIe siècle) et celle du patriarche Germanos publiée par Dobschütz (*Christusbilder*, t. II, p. 213).

Digitized by Google

vin, on découvrit dans un puits antique, à plus de dix mètres de profondeur, un trésor de vaisselle d'argent de l'époque romaine. Grâce à l'obligeance du propriétaire, M. Henri Lanson, j'ai pu examiner avec soin les pièces qui composent ce trésor. En voici la liste :

« 1-4. Quatre petits plateaux d'argent, tous pareils, ornés sur leurs bords d'un cordon d'olives en relief, et offrant en leur centre une croix gammée, niellée. Dans deux des plateaux, cette croix est fort altérée par l'oxyde. Au-dessous de chacun d'eux, on voit, gravées à la pointe, les lettres AVC, qui nous donnent en abrégé le nom du possesseur de cette vaisselle, *Auc[ii?]*[1]. L'un des plateaux porte, en outre, le chiffre X, qui fournit l'indication de son poids.

« 5. Petit plat, de forme ovale, décoré sur ses bords comme les précédents.

« 6. Patère, en forme de casserole, munie d'un manche. Sur la surface de ce manche est un dessin au trait qui semble représenter les contours d'une amphore.

« 7. Vase orné de godrons, brisé en morceaux. Le rebord seul est entier ; tout le reste est fort incomplet.

« 8. Cuiller en argent.

« Il est curieux de constater que les plateaux provenant de cette trouvaille ont une ressemblance très frappante avec certaines pièces du trésor de Montcornet, que M. l'abbé Thédenat a décrites, en 1883, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*[2], en particulier avec celles qu'il a signalées sous les nos 1 à 8. L'une de ces pièces, un plateau d'argent de 0m325 de diamètre (no 1), offre, aux dimensions près, une identité complète avec les petits plateaux de Reims : même bordure circulaire composée d'olives, même croix gammée niellée au centre. Toute cette argenterie est peut-être sortie des mains d'un même orfèvre ; elle vient sûrement du même atelier.

« La couche de remblais qui garnissait le fond du puits

1. Sur ce nom d'*Aucius*, cf. les exemples donnés par Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, col. 282.
2. P. 315 à 317.

Digitized by Google

et qui recélait ces objets précieux contenait, en outre, quelques menus débris de poterie commune.

« L'enfouissement des trésors de Montcornet et de Reims a eu lieu, sans nul doute, à l'époque des grandes invasions de la fin du IIIe siècle. Il est probable que le possesseur des pièces d'argenterie de Reims les a jetées précipitamment dans son puits, à l'approche des Barbares, pour les soustraire au pillage. Il n'a pu ensuite retrouver sa cachette et récupérer son trésor, soit qu'il ait été surpris par la mort, soit qu'il ait été contraint de chercher un refuge dans un pays lointain.

« II. *Vase portant la légende « vitula. »* — Dans le *Bulletin* de 1900[1], M. Eug. Soil a décrit et figuré quatre vases à inscriptions bachiques, trouvés à Tournai, dont l'un porte la légende VITVLA. Un vase semblable, portant la même inscription tracée à la barbotine, a été découvert à Reims, en 1878, dans un cimetière romain situé près du lieu dit les « Trois Piliers ». Il était alors en la possession de M. Blavat, antiquaire, et j'ignore ce qu'il est devenu depuis.

« M. Soil rapproche le mot *vitula* de la formule *da vinum* et lui attribue le sens de viande. L'une des inscriptions réclame de la boisson; l'autre ferait allusion à la nourriture[2]. Je crois, pour ma part, qu'il faut chercher une autre interprétation. *Vitula* me paraît être simplement un diminutif de *vita*, mot qui se rencontre fréquemment sur les vases de l'est de la Gaule. A la vérité, on ne trouve, à ma connaissance du moins, aucun exemple de *vitula* dans les auteurs classiques; mais cette forme a pu être usitée dans la langue populaire. Le suffixe *ulus* servait, en effet, très couramment à créer des diminutifs familiers. Il suffit de rappeler les vers de l'empereur Hadrien, cités par Spartien (XXIII) : « *Animula, vagula, blandula... Quae nunc abibis in « loca, pallidula, rigida, nudula...* »

« On pourrait encore proposer une autre étymologie et voir dans *vitula* un souhait, l'impératif du verbe *vitulare*, se

1. P. 126 à 131.
2. P. 130.

Digitized by Google

livrer à la joie, que les textes nous donnent sous la forme déponente *vitulari*, mais qui peut très bien avoir pris la forme active dans le latin vulgaire, où il semble avoir été fort en usage, si l'on admet surtout avec Diez qu'il a produit des dérivés dans les langues romanes. C'est de ce mot que viendrait, d'après le savant philologue, le provençal *viula*, français *viole*, italien *viola*, instrument de musique appelé *vitula* dans le latin du moyen âge [1]. Toutefois, la première explication qui rattache *vitula* à *vita* me paraît mériter la préférence, et M. O. Bohn, qui prépare maintenant un recueil des inscriptions bachiques des vases pour le *Corpus inscriptionum*, a bien voulu m'écrire qu'il partage entièrement cette opinion.

« III. *Milliaire de l'empereur Maximien.* — Le 29 janvier dernier, des ouvriers, qui exécutaient des travaux de terrassement pour l'établissement d'une rue nouvelle à Reims, dans le quartier des Trois-Piliers, au nord de la chapelle Saint-Benoît, ont mis au jour des débris d'une borne milliaire. Cette borne consiste en une stèle à quatre faces, plus large qu'épaisse, arrondie aux angles et assez grossièrement équarrie. Elle est brisée, et il n'en reste que deux tronçons principaux et quelques menus fragments. Ces morceaux ont subi l'action du feu, et la pierre est en partie calcinée. Le tronçon supérieur porte le commencement d'une inscription où figure le nom de l'empereur Maximien (285-305) :

D N · IMP CAESA
MARC AVR VAL
MAXSIMIANO
SENIORIPIO
FEL▨▨▨▨NVIC
▨▨▨▨▨▨▨▨

D(omino) n(ostro) imp(eratori) Caesa(ri) Marc(o) Aur(elio) Val(erio) Maxsimiano (sic) *seniori pio fel[ici i]nvic(to)*...

1. *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, 3e éd., t. I, p. 444.

Digitized by Google

« Les caractères sont irréguliers et gravés par une main assez inhabile. Les mots se suivent sans être séparés par aucun signe de ponctuation ; un seul point se trouve à la suite du sigle DN.

« La partie la plus intéressante de l'inscription, celle qui devait contenir l'indication de la distance de Reims à une station voisine, a malheureusement disparu. Sur deux éclats de pierre de petite dimension, on voit des lettres isolées auxquelles il est impossible d'attribuer un sens : G sur l'un, et, sur l'autre, R, suivi d'un reste de jambage vertical (RI ou RL).

« Les vestiges antiques abondent dans le quartier des Trois-Piliers ; il y avait là un édifice important, dont on distinguait naguère encore des substructions à la surface du sol[1]. Dans le voisinage de notre inscription, les ouvriers ont découvert, à une faible profondeur (1 à 2 mètres), un tronçon de colonne cannelée, un reste de frise sculptée d'assez grande dimension et quelques blocs de pierre informes.

« La borne milliaire, que je viens de décrire, était placée, sans aucun doute, à l'origine, au bord de la voie romaine de Reims à Bavai, dont le tracé, au sortir de la ville, se confond avec la route actuelle de Neufchâtel, et qui passait à très peu de distance du lieu de la trouvaille. C'est au bord de la même route que, vers l'année 1827, on a fait la découverte, au lieu appelé le « Cran de Brimont », à environ neuf kilomètres de Reims, d'une autre borne portant une inscription en l'honneur de l'empereur Victorin (265 à 267), dont le texte a été plusieurs fois publié[2]. Cette borne, qui est complète, est aujourd'hui conservée dans le parc du château de Brimont. La borne de Reims a été déposée au Musée lapidaire établi dans le cloître de l'Hôtel-Dieu de cette ville. »

1. *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 392.

2. Voy. E. Desjardins, *La table de Peutinger*, p. 16, col. 3; Povillon, *Annuaire de la Marne*, 1827, p. 198.

Digitized by Google

M. Am. Hauvette, membre résidant, donne lecture de la note suivante sur une inscription archaïque de Paros :

Inscription grecque de Paros.

« L'inscription ci-jointe, trouvée récemment à Paros, est conservée aujourd'hui au petit Musée de Parikia, ville principale de l'île. Je n'ai pas vu le monument; mais il en a été publié par M. Hiller von Gärtringen, d'après des copies et des estampages, un dessin dans lequel nous pouvons avoir toute confiance[1]. C'est une plaque de marbre assez grossièrement travaillée et d'une forme qui n'a rien de rigoureusement géométrique. La largeur est, en bas, de 0m35; en haut, de 0m28. Hauteur : 0m25; épaisseur : 0m10. La surface est brisée dans le coin inférieur à droite et fortement usée ou entamée à gauche, sans qu'on puisse reconnaître la trace des lettres qui ont disparu. D'ailleurs, l'inscription, gravée βουστροφηδόν, est partout lisible, sauf une seule lettre, la dernière à gauche de la ligne 2. M. Hiller von Gärtringen, après

1. Hiller von Gärtringen, *Die älteste Inschrift von Paros*, dans les *Jahreshefte des öst. arch. Institutes in Wien*, t. V, 1902, p. 9 et suiv.

Digitized by Google

un examen attentif de la pierre, déclare qu'on ne peut lire en cet endroit ni un M, ni un N, ni un P, à cause de la forme très nette de chacune de ces trois lettres aux lignes 2 et 4. Lui-même se prononce pour la lettre λ, en écartant, mais plus timidement[1], la possibilité de lire un Λ (γ). Sur ce point, nous ne contredirons pas le savant épigraphiste; mais la restitution qu'il propose de l'inscription, et l'interprétation qu'il en donne, voilà ce que nous voudrions discuter.

« Les trois derniers mots ne laissent place à aucun doute :

Εὐπάλω[ι χά]ριν φέ]ρω]ν.

« C'est une inscription métrique, la fin d'un tétramètre trochaïque catalectique ou d'un trimètre iambique. M. Hiller von Gärtringen se prononce pour le premier de ces deux mètres, et il restitue :

'Α[φροδ[ίτης μ'Ἐλ[πις ἔγραφ'] Εὐπάλω[ι χά]ριν φέ[ρω]ν,

« *Elpis m'a écrite* (c'est l'inscription qui parle), *Elpis, qui* « *apportait à Eupalos les faveurs d'Aphrodite*, »
ou bien :
« *Elpis m'a écrite, pour remercier Eupalos des faveurs* « *d'Aphrodite*, »
ou bien enfin :
« *Elpis m'a consacré à Aphrodite* (c'est alors le monument « qui parle), *pour plaire à Eupalos.* »

« Dans l'une ou l'autre de ces trois interprétations, entre lesquelles hésite l'éditeur, nous avons toujours affaire à une inscription érotique, et, qui plus est, adressée à un jeune homme.

« Ce caractère de l'inscription ne surprend pas M. Hiller von Gärtringen; il rappelle de semblables amours placés par le poète Théognis sous la protection de la déesse Aphrodite; il rappelle aussi les très archaïques inscriptions érotiques de Théra et de Naxos. Il conclut en exprimant l'idée que l'ins-

1. « Ein γ wäre wohl Λ geschrieben worden. »

Digitized by Google

cription, vu la forme de l'H, peut être contemporaine d'Archiloque (milieu du VII^e siècle), et que, si ce poète a honoré une Aphrodite différente de celle-ci, du moins il n'était pas seul dans Paros à chanter ses amours en vers trochaïques.

« Ces conclusions me semblent bien aventureuses, et, pour commencer par les dernières, je ferai observer que, si la forme fermée de l'*éta* manque dans les plus anciennes inscriptions que nous possédions de Paros et de Thasos, c'est là peut-être en faveur de notre texte une preuve d'antériorité, mais cela ne va pas jusqu'à prouver que ce texte remonte au milieu du VII^e siècle. Kirchhoff rapporte au VI^e siècle les plus anciennes inscriptions dont je parle[1]; mais ce n'est là qu'une hypothèse, et certaines inscriptions de Thasos, récemment publiées par M. Mendel[2], et sûrement postérieures à 494, ont encore les mêmes caractères d'archaïsme que Kirchhoff attribuait au VI^e siècle. Il s'en faut donc de beaucoup que l'on doive considérer notre texte comme contemporain d'Archiloque, et, plutôt que de dire : « Archiloque « n'était pas seul dans Paros à cultiver son art, » je dirais que la grande renommée du vieux poète a dû développer, comme un usage local, l'emploi, fort rare en somme dans l'épigraphie grecque[3], du mètre trochaïque ou iambique.

« Les rapprochements qu'invoque M. Hiller von Gärtringen pour voir ici une inscription érotique ne sont pas plus concluants. Les inscriptions érotiques de Théra ne sont ni écrites en vers ni gravées sur le marbre[4], ce sont de simples inscriptions rupestres ou murales, grossièrement tracées sur les parois d'un gymnase; il n'existe pas une seule inscription de ce genre qui offre la forme régulière et soignée du

1. A. Kirchhoff, *Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets*, 4^e éd., 1887, p. 83.

2. *Bull. de Correspondance hellénique*, t. XXIV (1900), p. 263 et suiv.

3. Le nombre des vers iambiques est insignifiant dans la *Sylloge epigrammatum graecorum* de E. Hoffmann (Halle, 1893). Cf. aussi à ce sujet la *Metrorum tabula* dans le recueil de Th. Preger, *Inscriptiones graecae metricae*, Leipzig, 1891.

4. *Inscr. Graec. Insul.*, III, 536 et suiv.

Digitized by Google

texte qui nous occupe. Et puis, quand même un tel document se serait trouvé ou se trouverait un jour à Théra, serait-il permis d'en conclure que les mêmes mœurs étaient en usage à Paros? La population de ces deux îles était de langue et de race différentes : Théra était dorienne, Paros ionienne, et l'on sait que les vieux poèmes ioniens d'Homère ne portent pas la moindre trace du vice que l'on a nommé plus tard le vice grec. C'est en Crète, et dans les pays doriens, qu'il s'est d'abord répandu et fixé. Archiloque, le poète passionné qui nous a livré les secrets intimes de sa vie et qui a peint si vivement les mœurs de son temps, ne fait pas une seule allusion à ces amours contre nature, et, si le poète Théognis se fait le chantre convaincu et comme inconscient de ces erreurs, n'oublions pas qu'il écrit, à la fin du VIe siècle, dans la ville dorienne de Mégare. Quant à l'inscription de Naxos, visée par M. Hiller von Gärtringen, elle a bien, peut-être, sinon sûrement, le caractère érotique[1]; mais elle s'adresse à une femme, ce qui est tout différent, et d'ailleurs ce n'est aussi qu'une espèce de *graffito* informe, tracé sur un rocher.

« Dans ces conditions, pour nous amener à reconnaître un fait jusqu'à nouvel ordre invraisemblable, il faudrait que notre inscription fût d'une clarté manifeste, d'une lecture certaine. Est-ce là le cas?

« En lui-même, d'abord, le vers restitué par M. Hiller von Gärtringen donne prise à plus d'une objection. Le nom d'Ἔλπις, pour un homme, est extrêmement rare, si même on en connaît aucun exemple, et la nature de ce nom propre atteste, à elle seule, une origine récente. Et puis, la construction du vers, quel qu'en soit le sens, est bien singulière; nous n'avons pas un seul exemple de la tournure Ἀφροδίτης μ'ἔγραφε pour Ἀφροδίτῃ μ'ἀνέθηκεν. Et, si l'on adopte l'une des

1. C'est l'inscription inexactement publiée par Rœhl, *Inscr. graec. antiquissimae*, n° 411, revue par J. Martha, *Bull. de Correspondance hellénique*, t. IX (1885), p. 495, et tout récemment étudiée par P. Kretschmer, dans les *Jahreshefte d. öst. arch. Institutes in Wien*, t. IV (1901), p. 142.

Digitized by Google

deux autres explications, le sens de la locution Ἀφροδίτης χάριν φέρων est douteux, et, en tout cas, obscur.

« Est-ce donc que le nom même d'Aphrodite est une restitution nécessaire? On peut penser à autre chose, et notamment à un nom masculin au nominatif, terminé en —ιτης. C'est l'idée qu'un correspondant de Vienne a suggérée à M. Hiller von Gärtringen :

Π[ραχσ]ίτης με [μνῆμ' ἔθηκεν] Εὐπάλω[ι χά]ριν φέ[ρω]ν.

« Mais l'*iota* de la terminaison —ιτης, dans les noms ainsi formés, ne peut être que long, et nous ne devons pas, ce semble, en restituant, prêter une faute de quantité à l'auteur d'un vers d'ailleurs correct. En outre, la restitution μνῆμ' ἔθηκεν, très satisfaisante pour le sens, suppose un M là où nous ne devons lire qu'un λ ou peut-être un γ (Λ). Enfin, les dix lettres que comptent les deux mots μνῆμ' ἔθηκεν n'ont pas leur place sur la pierre dans l'intervalle de la deuxième à la troisième ligne; c'est là une remarque décisive et qui, à mon sens, vaut même contre la restitution Ἔλπις ἔγραφ'. En effet, d'après le dessin donné par M. Hiller von Gärtringen, s'il ne manque qu'une lettre à gauche aux lignes 4 et 5, il ne doit en manquer que deux à la ligne 3 et quatre au plus à la ligne 2, ce qui fait un intervalle de six lettres et non de huit. Quant à la ligne 1, je vois bien qu'on peut y supposer une lacune de cinq lettres; mais j'observe que, à la ligne 3, les premières lettres du nom propre Εὐπάλω[ι] sont un peu plus hautes et plus larges que les suivantes; il peut donc se faire que, de la même manière et pour la même raison, le nom propre du début ait occupé presque toute la ligne sans qu'il nous faille restituer cependant plus de trois lettres effacées. Il est même assez naturel que l'inscription, comme la pierre elle-même, ait affecté une forme sensiblement pyramidale, plus large à la base qu'au sommet.

« Ces observations me conduisent à rejeter l'hypothèse d'un tétramètre trochaïque catalectique et à reconnaitre dans l'hémistiche Εὐπάλῳ χάριν φέρων la fin d'un vers plus court, d'un trimètre iambique, écrit sur une stèle funéraire.

Digitized by Google

Pour le nom du personnage qui a fait ériger la stèle et graver l'inscription, on peut penser au nom de Προίτης, lequel s'est rencontré en Eubée, c'est-à-dire dans un pays ionien comme Paros; ce mot conviendrait au mètre, à condition qu'on lût ensuite un iambe, suivi d'une syllabe indifférente, comme μ'ἔ[θηκεν], ou mieux μ'ἔ[γραψεν][1], puisque l'on peut, avec quelque apparence de raison, lire un γ après l'ε de la ligne 2 :

[Προ]ίτης μ'ἔ[γραψεν] Εὐπάλω[ι χά]ριν φέ[ρω]ν.

« Mais, si le λ est certain, comme le veut M. Hiller von Gärtringen, il y a encore un moyen, c'est de supprimer dans le vers toute espèce de verbe à un mode personnel et de chercher, dans le mot qui commence par Μελ..., soit un patronymique soit un ethnique.

« Nous ne proposons l'une ou l'autre de ces restitutions qu'à titre d'hypothèse; mais cette hypothèse, outre qu'elle nous paraît convenir mieux qu'une autre à l'état de la pierre, a surtout le mérite, à nos yeux, de rattacher notre monument à un genre connu, à la série des épigrammes funéraires, tandis qu'une inscription érotique, rédigée en vers, et gravée sur le marbre, serait une nouveauté dans l'épigraphie archaïque de la Grèce ionienne. »

Séance du 27 Mai.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). ***En Petite-Russie. Souvenirs d'une mission.*** Paris, 1903, in-8°.

1. Dans sa restitution, M. Hiller von Gärtringen fait de ἔγραφ' un trochée; mais les exemples d'une voyelle restant brève devant une muette suivie d'une liquide sont innombrables dans Homère et dans tous les poètes élégiaques et iambiques du VII^e^ et du VI^e^ siècle.

Digitized by Google

Boulanger (C.). *Monographie du village d'Allaines.* Péronne, 1903, in-8°.

Le Clert (Louis). *Pougy.* Troyes, 1903, in-8°. (Extrait de l'*Annuaire de l'Aube.*)

Mowat (Robert). *Le monnayage de Clodius Macer et les deniers de Galba marqués des lettres S. C.* Milano, 1902, in-8°. (Extrait de la *Rivista italiana di numismatica.*)

— *Les médaillons grecs du trésor de Tarse et les monnaies de bronze de la communauté macédonienne.* Paris, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique.*)

Protocarta comitale Sabaudia. Torino, 1903, in-fol.

M. le baron J. du Teil, associé correspondant national, au nom de M. le baron Manno, fait hommage d'un exemplaire de la reproduction de la plus ancienne charte comtale de la maison de Savoie (1003), faite d'après le cartulaire de la cathédrale de Grenoble et présentée par la Société de la « Storia patria » à S. M. le roi Victor-Emmanuel III, le 2 avril dernier, à l'occasion du neuf-centième anniversaire de ce document.

M. G. Schlumberger, membre résidant, soumet à la Société des miniatures qui ont été découpées dans un manuscrit du moyen âge, contenant le roman de Lancelot du Lac.

M. E. Chénon, associé correspondant national, présente une statuette de femme, provenant de Châteaumeillant (Cher), l'ancien *Mediolanum Biturigum* de la carte de Peutinger.

Cette statuette, dont la tête manque, a 0m30 de la base aux épaules. Elle est en pierre de grès rosâtre et représente une femme vêtue d'une robe descendant jusqu'aux pieds, avec une tunique de dessus relevée sur la hanche gauche et un manteau flottant par derrière. Le torse est légèrement cambré, d'aplomb sur la jambe droite, tandis que la jambe gauche est fortement infléchie en avant. La personne représentée s'appuie de la main droite sur un objet assez élevé pour lui servir de support; elle tenait à la main gauche un

Digitized by Google

attribut, malheureusement brisé. La statuette est sculptée par derrière sur les deux tiers de sa hauteur. A la partie inférieure, non sculptée, se voit un trou carré et un reste de scellement de plomb qui prouve qu'elle était fixée contre un socle quelconque. Elle a été trouvée, en septembre 1900, à 12 mètres de profondeur, dans un puits-réceptacle de l'époque gallo-romaine qui a fourni, entre autres choses, trois mètres cubes environ de *tegulae* et d'*imbrices*, une quarantaine d'objets en fer, une œnochoé en bronze, divers objets céramiques intacts ou brisés, une grande quantité d'ossements d'animaux[1]. Le puits est situé dans le faubourg Saint-Martin de Châteaumeillant, dans une région où abondent les découvertes d'antiquités romaines. L'origine gallo-romaine de la statuette n'est donc pas douteuse; il est plus difficile de dire qui elle représentait au juste.

Séance du 3 Juin.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Durrieu (comte Paul). ***L'histoire du bon roi Alexandre.*** Paris, 1903, in-4°.

M. L. Poinssot, associé correspondant national, entretient la Société des fouilles qu'il a exécutées à Thugga (Tunisie), pendant les mois d'avril et mai, et présente des plans et des photographies d'un temple qu'il y a découvert. Ses recherches confirment les indications contenues dans les lettres d'Arcos à Peiresc, qu'il a communiquées précédemment.

M. le comte Durrieu, membre résidant, présente des photographies de miniatures, aujourd'hui conservées à Bourges, qui avaient été exécutées sur l'ordre du duc de Berry, frère de Charles Ier, et dont il doit les photographies à l'obligeance de M. Gauchery, associé correspondant national.

1. Cf. pour les détails les *Mém. des Antiq. du Centre*, t. XXIII.

Digitized by Google

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie deux pierres gnostiques qui ont été trouvées en Afrique. L'une de ces pierres, que Wilmanns a vue à Mehedia[1], porte une inscription en trois lignes :

ΤΟ ΠΡΟCΚΥ
ΝΗΜΑ CΩΤ
ΗΡΟΥ ΤΟ C

« Telle qu'elle est publiée au *Corpus*, cette inscription paraît ne donner aucun sens. Il faut lire évidemment sur l'amulette : Τὸ προσκύνημα. — Σωτὴρ οὗτος (voici le Sauveur).

« L'autre pierre, qui provient d'El-Djem, a été publiée par M. Gauckler[2]. C'est une intaille de forme ovale, brisée à la partie inférieure. Sur la face est un personnage debout, nu, diadémé, tourné à gauche; de son bras droit, il soutient un lévrier, dressé sur ses pattes; à droite est un serpent. Au revers, une inscription en six lignes, où la série des voyelles grecques est plusieurs fois répétée, avec des combinaisons un peu différentes. C'est une formule cabalistique, où se combinent les voyelles représentant le soleil, la lune et les planètes : A = Mercure; E = Vénus; H = le Soleil; I = Saturne; O = Mars; V = la Lune; Ω = Jupiter. »

Séance du 10 Juin.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Agapito y Revilla (Don Juan). *La basilica visigoda de San Juan Bautista en Baños de Cerrato* (*Palencia*). Valladolid, 1902, in-8°.

— *La iglesia de San Cebrián de Mazote* (*Valladolid*). Palencia, 1903, in-8°.

Delisle (Léopold). *Fac-similé de livres copiés et enluminés*

1. *C. I. L.*, VIII, 10485, 5.
2. *Bull. du Comité*, 1900, p. 108, n° 49.

Digitized by Google

pour le roi Charles V. Souvenir de la journée du 8 *mars* 1903 *offert à ses amis par Léopold Delisle.* Paris, 1903, in-8°.

M. Omont dépose sur le bureau, au nom de M. Delisle, membre honoraire de la Société, un recueil de *Fac-similé de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V*. Les quatorze planches, dont se compose ce bel album, offrent des spécimens de onze des plus beaux et des plus précieux manuscrits copiés et enluminés pour le roi Charles V; neuf de ces manuscrits sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale et les deux autres à la bibliothèque de l'Arsenal. Elles permettent de se faire une idée des richesses de la collection royale, de l'élégance et du talent des scribes et des enlumineurs parisiens du XIVe siècle. M. Delisle a joint à ces planches des notices sommaires, en attendant la publication prochaine d'une histoire de la librairie de Charles V.

Le sous-titre de ce recueil porte : « Souvenir de la journée du 8 mars 1903, offert à ses amis. » Il a en effet été composé et publié, par une gracieuse attention de l'auteur, à l'occasion des fêtes du jubilé célébré en l'honneur de l'éminent administrateur général de la Bibliothèque nationale par le Congrès des bibliothécaires.

M. Moreau de Néris, associé correspondant national, écrit pour signaler une trouvaille de monnaies de Louis XIII et de Louis XIV faite sur le territoire de la commune de Durdat-Larequille, qui joint celles de Néris et de Commentry, non loin de la borne de séparation de l'Allier et du Puy-de-Dôme, sur la route nationale de Tours à Clermont-Ferrand.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, au nom de M. M. Clerc, associé correspondant national, conservateur du Musée Borély, communique la note suivante sur les arrosoirs antiques :

« Depuis la dernière communication faite sur ce sujet par M. Déchelette[1], j'ai recueilli quelques documents nouveaux

1. Voy. *Bull.*, 1898, p. 373 et 394; 1899, p. 287; 1900, p. 93, et 1901, p. 141.

Digitized by Google

qui pourront aider à la solution de ce petit problème archéologique.

« Le R. P. de la Croix a bien voulu m'écrire une lettre dont voici les passages les plus importants :

« Au cours de fouilles que j'ai opérées en 1898 à l'ancienne « abbaye bénédictine de Saint-Maur de Glanfeuil (Maine-et-« Loire), j'ai rencontré une pomme d'arrosoir en terre cuite « entièrement semblable à celle qui décore votre vase du Musée « Borély. Elle est percée de trous comme la vôtre, possède « un morceau de la panse du vase dont elle faisait partie et « garde encore l'anse qui la reliait au col. »

« Cet objet a été conservé; il est décrit sur un catalogue manuscrit qui a été rédigé sous la dictée du P. de la Croix. Malheureusement, le départ des religieux Bénédictins fait qu'on ne peut actuellement en prendre de photographie. D'ailleurs, la question la plus importante est celle de savoir dans quelle couche archéologique il a été trouvé. Ce renseignement devait figurer, d'après le P. de la Croix, sur le catalogue.

« Mais le R. P. Joliet, auquel le P. de la Croix m'a engagé à m'adresser comme étant, je crois, le dépositaire du manuscrit, m'a répondu au contraire « qu'au sujet de la « couche dans laquelle cet objet a été trouvé il n'y a aucune « mention dans le catalogue, et que, d'ailleurs, le sol de « Saint-Maur a été si souvent bouleversé que souvent pareille « indication serait illusoire ou impossible. »

« C'est-à-dire que cette fois encore, comme pour les objets du Musée Borély, nous ne sommes pas certains de l'antiquité de l'objet.

« Or, j'ai eu l'occasion de constater que l'on s'est servi, en Provence, et que l'on se sert encore parfois d'arrosoirs en terre cuite absolument semblables à celui dont j'ai donné la reproduction. Le Musée Arlaten, fondé par Mistral, en renferme plusieurs sur l'origine et la provenance desquels on n'est malheureusement pas fixé, mais qui, bien probablement, ne sont pas antiques. Et, il y a quelque temps, j'ai trouvé dans une campagne des environs d'Aix un instrument tout semblable, dont on se servait journellement.

Digitized by Google

« Il ne faudrait pas se hâter d'en conclure que les objets de ce genre, crus jusqu'à présent antiques, sont modernes. On sait combien longtemps les formes de ces objets d'usage journalier se perpétuent. J'ai moi-même trouvé, dans les fouilles d'Ægée en Asie-Mineure, des ciseaux de fer absolument semblables à ceux dont se servent aujourd'hui les bergers du pays pour tondre leurs moutons; je les aurais certainement crus de fabrique récente s'ils n'avaient été trouvés sous mes yeux, et dans une tombe intacte, dont tous les autres objets étaient antiques, sans contestation possible.

« M. Gauckler a bien voulu m'écrire aussi à ce propos, me faisant remarquer que la forme de ces arrosoirs à pomme n'est pas une forme naturelle pour la poterie et qu'elle est une imitation de la forme des arrosoirs en métal; que, par conséquent, les arrosoirs en métal étant d'origine récente, les objets en question ne peuvent être antiques. La remarque de M. Gauckler est très juste; la pomme en métal doit avoir précédé la pomme en terre cuite. Mais je ne crois pas que la conclusion qu'en tire M. Gauckler s'impose. Qui nous dit que les anciens n'ont pas connu les arrosoirs en métal et qu'ils n'en ont pas ensuite appliqué les formes à l'argile? On sait assez que bien des vases de terre cuite, même d'une époque fort ancienne, comme les vases du Dipylon, sont faits à l'imitation de vases en métal, et, en fait d'objets plus humbles, je citerai les lampes, dont certaines (et c'est une forme assez fréquente en Provence) reproduisent les formes rigides de lampes en métal.

« Cela ne fait donc que déplacer le problème : il s'agit de savoir si les anciens ont connu, outre les vases en argile de petite dimension, à obturateur perforé et fixe, comme celui qu'a publié M. Déchelette d'après M. Orsi, les vases de plus grande dimension, les véritables arrosoirs, d'abord en métal, puis en terre et à obturateur perforé, fixe ou mobile. Seulement, il y a bien des chances pour que les premiers aient laissé encore moins de traces que les derniers. »

Digitized by Google

Séance du 17 Juin.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

M. R. Mowat, membre résidant, signale un passage intéressant pour l'histoire monumentale de Paris qu'il a relevé dans un ouvrage où on ne s'attendrait guère à le rencontrer, à savoir le *Voyage pittoresque en Grèce* du comte de Choiseul-Gouffier, ancien ambassadeur à Constantinople; aussi ne doit-on pas s'étonner qu'il ait échappé aux diligentes recherches de notre regretté confrère, le baron de Guilhermy[1]. Voici en quels termes il s'exprime, au tome II, page 133, note :

« Peu de personnes savent sans doute qu'il existe à Paris « un vers karcinique sur un monument public; autour d'un « bénitier placé dans une petite église de la rue Neuve-Saint-« Étienne, à l'Estrapade, on lit ce vers :

Νίψον ἀνομήματα, μὴ μόναν ὄψιν

« (lave tes péchés, et non pas seulement ton visage). »

« L'auteur appelle ce vers karcinique, à cause de la singularité de sa construction; en effet, il se lit indifféremment de la même manière en l'épelant de gauche à droite ou de droite à gauche; pour cette raison, la lecture est comparée à la marche amphisbène du crabe, καρκινός, tantôt directe, tantôt rétrograde ou latérale.

« La même sentence est connue par d'autres exemples; notamment sur le pourtour d'une vasque de fonts baptismaux conservée au Musée d'Orléans et signalée, il y a quelques années, à l'attention de la Société des Antiquaires[2]. Les plus célèbres sont ceux des églises de Sainte-Sophie et

1. F. de Guilhermy, *Inscriptions de la France du V^e^ siècle au XVIII^e^*, ancien diocèse de Paris, t. II, 1875, p. 133 (collection des *Documents inédits de l'histoire de France*).

2. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1879, p. 278. — Desnoyers, *Catal. du Musée d'Orléans*, 1884, 2^e^ partie, p. 244, n. 128.

Digitized by Google

de Saint-Diomède à Constantinople et du couvent de Mavromelos, au Bosphore de Thrace[1]. On la trouve aussi dans l'*Anthologie* de Planude, VI, 13, p. 899 (éd. Commelin, 1603). On est donc fondé à croire qu'elle a été importée et propagée en Occident par les Grecs dispersés après la prise de Constantinople.

« Si elle manque au recueil de Guilhermy, c'est parce que l'église Saint-Étienne-des-Grès, autrefois située au coin de la rue des Grès, aujourd'hui rue Cujas, et de la rue Saint-Jacques, a complètement disparu; de son temps, il n'en subsistait plus qu'un vieux pan de mur[2]. Mais, à son défaut, il convient que le souvenir qui nous a été conservé par Choiseul-Gouffier soit remis en lumière pour ne pas tomber définitivement dans l'oubli. »

M. l'abbé Bouillet fait connaître que la même sentence métrique[3] est gravée sur le pourtour d'un bénitier de marbre blanc fixé contre la muraille à l'entrée de la chapelle de la tour méridionale de Notre-Dame de Paris; peut-être est-ce le bénitier de Saint-Étienne-des-Grès transféré lors de la démolition de cette église.

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, soumet à la Société un bas-relief, provenant de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui représente Hercule couvert de la peau de lion.

M. R. Cagnat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Parmi les documents que le Service des Monuments

1. Grelot, *Relation d'un voyage à Constantinople*, 1680, p. 181. Clarke, *Travels*, t. II, p. 509, n. 1. — Rosweid, *Notit. ad S. Paulin*, éd. Migne, p. 850. — Chishull, *Travels*, p. 42. — *Corp. inscr. graec.*, IV, n. 8940. — Gruter, p. 1047, n. 9.

2. F. de Guilhermy, *Description archéologique des monuments de Paris*, 1856, p. 223. — Cf. *Inscr. de la France*, t. III, p. 436, n. 3.

3. On peut aussi la lire, en double copie, sur deux grandes tablettes de marbre appliquées aux deux premiers piliers de l'église Notre-Dame-des-Victoires dans ces dernières années.

Digitized by Google

historiques de l'Algérie a découverts à Khamissa en 1902, il en est un qui a un intérêt tout particulier pour la topographie de la ville. On lit en effet sur un dé de pierre de 1m11 de hauteur, en lettres de 0m07-0m06, l'inscription suivante :

PRO BAEATVDINe
TEMPORVM SIGN
VM TRAIANI DE R/
INIS ABLATVM PRO
CONSVLATV CLODI
HERMOGENIANI
AMPLISSIMI ET C·V·
ATILIVS THEODOtus
V · C· LEGATVS Eius
IN FORVM NOVV
M TRANSFERRE CV
RAVIT (*palme*)

« *Pro baeatudin*[*e*] *temporum signum Trajani de ruinis ablatum proconsulatu Clodi Hermogeniani amplissimi et c*(*larissimi*) *v*(*iri*) *Atilius Theodo*[*tus*] *v*(*ir*) *c*(*larissimus*) *legatus ej*[*us*] *in forum novum transferre curavit.*

« La place où le dé a été découvert était donc le *Forum novum*, et l'ancien, celui où avait été primitivement élevée la statue de Trajan, était en ruine à cette époque. Le torse de l'empereur a été retrouvé auprès du piédestal.

« Cette inscription offre de plus une certaine importance historique; elle nous signale le nom d'un proconsul Clodius Hermogenianus et de son légat Atilius Theodotus. Ces deux personnages ne sont pas d'ailleurs des nouveaux venus dans les fastes de l'Afrique, et il en a été question ici même il y a deux ans.

« Dans la séance du 19 juin 1901[1], je communiquais une inscription en vers provenant précisément de Khamissa et ainsi conçue :

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1901, p. 209.

Digitized by Google

Hortaris in vitam miscens adversa s[e]cu[n]dis !
Clodius Hermogena proconsulatu salubri
Theodoti cura legati dedicat arcem.
Hos ego Januarius versus formare curavi.

« Cette communication amenait un échange de vues intéressant, au cours duquel M. Pallu de Lessert émettait l'opinion que ***Hermogena***, dans cette dédicace versifiée, était peut-être une licence poétique et que le vrai surnom du personnage pourrait bien être ***Hermogenianus***. La nouvelle inscription lui donne pleinement raison. Il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité des deux Clodius cités dans ces textes, puisque, dans l'un comme dans l'autre, il est question d'un seul et même légat Atilius Theodotus.

« Malheureusement, la dernière inscription découverte, pas plus que la précédente, ne nous indique l'époque exacte du proconsulat de ce Clodius Hermogenianus, et la question reste toujours indécise. Quelle que soit la date qu'il faille adopter (361-362, ou vers 370)[1], il ressort de la comparaison des deux textes que le proconsulat de ce gouverneur a été pour la ville de Khamissa un moment de résurrection, puisqu'il a fait édifier une citadelle et refaire le forum. Ce serait peut-être là une raison pour l'identifier avec le Clodius Hermogenianus Olybius de 361-362, lequel, d'après une inscription de Tébessa[2], « *fontes duas a solo const*[*ruendas curavit* « *quae*] INFINITIS RUDERIBUS OBPLET[AE ERANT]. »

« Mais il fallait, en cette période de misères publiques et privées, savoir se contenter de peu et aller à l'économie. La base sur laquelle fut rétablie la statue de Trajan n'était pas neuve; on trouva plus économique d'utiliser un ancien piédestal, portant déjà une inscription; on se contenta de tourner contre le mur la face qui avait déjà servi et qui portait une dédicace à Hercule :

1. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. II, p. 63 et 141.
2. *C. I. L.*, VIII, 16505.

Digitized by Google

H E R C V L E M
*inv*iCTVM PRO
*sal*VTE *diocle*
tiani ET *ma*XI
mi a n i A V G G
*or*DO ET POPV
LVS HOC LOCO
P O N E N D V M
*c*EN SVIT
CVRANTE
C VMBRIO TER
TVLLO E V CVR
R · P

« *Herculem* [*invi*]*ctum pro* [*sal*]*ute* [*Diocletiani*] *et* [*Maxi*-[*miani*] *Aug*(*ustorum*), [*or*]*do et populus hoc loco ponendum* [*c*]*ensuit curante C. Umbrio Tertullo e*(*gregio*) *v*(*iro*) *cur*(*atore*) *r*(*ei*)*p*(*ublicae*). »

M. P. Monceaux, membre résidant, donne lecture de la note suivante de M. P. Gauckler, associé correspondant national, sur une nouvelle inscription chrétienne d'Afrique :

« A Bordj-el-Amri, bourgade en formation à vingt-huit kilomètres de Tunis, dans le voisinage de la grande voie romaine de Carthage à Theveste, des ouvriers italiens, cherchant de la pierre à bâtir dans un groupe de ruines entièrement arasées, viennent de découvrir une inscription chrétienne, que j'ai fait aussitôt transporter au Musée du Bardo, pour la préserver du sort trop certain qui la menaçait.

« Le texte est gravé sur un bloc rectangulaire allongé, qui a la forme d'un claveau de voûte et qui mesure un mètre de longueur sur 0m45 d'épaisseur et une largeur à peu près égale. La pierre est très endommagée sur ses faces latérales ; les arêtes sont écaillées sur toute leur étendue et les éclats ont emporté une partie de l'inscription.

« Celle-ci se développe en lettres grossièrement gravées, hautes de 0m03 à 0m04, de formes irrégulières indiquant une

Digitized by Google

très basse époque, sur une couronne circulaire, mesurant 0m30 de diamètre, qui se détache en très faible relief et entoure une croix byzantine concentrique également en relief. Les quatre branches de la croix, largement étalées aux extrémités et amincies au centre, portaient toutes quelques caractères qui semblent devoir être lus dans l'ordre suivant : à droite, à gauche, en haut, en bas, en allant chaque fois de la périphérie vers le centre ou de haut en bas.

« La branche de droite est endommagée, et les lettres qu'elle présentait ont disparu. La couronne du pourtour est également très mutilée à droite et à gauche; la moitié de l'inscription manque, mais les lettres disparues sont faciles à restituer. Le texte fait le tour de la couronne de gauche à droite, en partant du milieu de la branche gauche de la croix. Une palmette marque la fin de la phrase :

« [*D*(*omus*) *D*(*ei*). *Glor*]*ia in esce*[*lsis domino et in ter*]*ra pax.*

« A remarquer la faute d'orthographe assez fréquente à l'époque byzantine *excelsis* pour *excelsis*.

« Ce n'est pas la première fois que l'on signale en Afrique, sur un document épigraphique, le début du *Cantique des Anges*. Le Musée du Bardo possède depuis longtemps un fragment de cuvette d'eau bénite ou de vasque, provenant des environs de Zaghouan et qui présente sur la tranche le début de cette acclamation[1]. Dans la savante étude qu'il a consacrée à ce petit monument[2], Mgr Duchesne énumère plusieurs textes analogues qui figurent sur des linteaux ou des chapiteaux de colonne, découverts dans les ruines de basiliques chrétiennes d'Afrique : à Carthage[3], à Haidra (*Ammaedara*)[4], à Kessera (*Chusira*)[5], en Numidie[6].

1. La Blanchère et Gauckler, *Catal. du Musée Alaoui*, p. 109, n° 586.
2. *Collections du Musée Alaoui*, p. 45 et suiv. et pl. III.
3. *C. I. L.*, VIII, 10549.
4. *C. I. L.*, VIII, 462.
5. *C. I. L.*, VIII, 706.
6. *C. I. L.*, VIII, 10642, provenance indécise, et *Bull. du Comité*, 1887, p. 135 (Henchir-Abdallah près d'Aïn-Beïda).

Digitized by Google

« Il fait remarquer avec raison que tous les monuments sont postérieurs à la période vandale et semblent marquer le triomphe de l'orthodoxie romaine sur l'hérésie arienne, laquelle n'admettait pas le chant du *Gloria in excelsis* dans sa liturgie. Le caractère purement byzantin de la pierre de Bordj-el-Amri, la forme grecque de la croix centrale, le type caractéristique de certaines lettres telles que l'E et l'incorrection de l'orthographe confirment pleinement l'observation de Mgr Duchesne.

« Le principal intérêt du monument réside, à mon avis, dans les lettres gravées sur les branches de la croix, que je crois devoir grouper ainsi :

...-VN-AT-VS

en restituant l'ensemble de la façon suivante : [*Fort*]*unatus?*

« Que signifie ce nom? à qui faut-il le rapporter, à quelque fidèle, donateur ou architecte, ou bien à l'un des martyrs qui figurent sous ce vocable dans les martyrologes?

« Dans l'église byzantine du Dar-el-Kouss au Kef (*Sicca Veneria*), les clefs de voûte de l'arceau du narthex et de celui de l'abside centrale présentent toutes deux des croix byzantines en relief inscrites dans une couronne qui offrent de remarquables analogies avec celle de Bordj-el-Amri[1]. Les quatre branches de ces deux croix présentent, avec une disposition un peu différente, les quatre consonnes PTRS, qui représentent évidemment le nom *Petrus*. Mais ces lettres sont accompagnées du sigle SCS ou simplement S, qui précise leur attribution; il s'agit évidemment de saint Pierre, auquel, selon toute apparence, était consacrée la basilique byzantine de *Sicca Veneria*.

« En est-il de même à Bordj-el-Amri? S'agit-il ici aussi d'un saint? et ce saint Fortunat ne serait-il pas l'un des martyrs africains de ce nom dont la basilique byzantine, à laquelle appartenait le monument que nous étudions, aurait

1. Cf. Gauckler, *Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 410 et suiv. et fig. de la p. 413.

Digitized by Google

peut-être abrité la dépouille mortelle ou de précieuses reliques? Je serais disposé à le croire, bien que ne pouvant apporter d'autre preuve à l'appui de cette hypothèse que la présence de la couronne circonscrivant la croix et faisant peut-être allusion au martyr. En tout cas, la clef de voûte de Bordj-el-Amri paraît provenir des ruines d'une basilique chrétienne de l'époque byzantine, dont elle ornait soit le cintre de la porte d'entrée, soit l'arceau du narthex ou plus probablement encore le couronnement de l'abside centrale. »

M. Monceaux termine sa lecture par les observations suivantes :

« Je n'ai presque rien à ajouter au commentaire si complet et si précis de M. Gauckler. A en juger par les analogies avec les inscriptions du Kef, il est en effet vraisemblable que les branches de la croix de Bordj-el-Amri portaient le nom d'un martyr, probablement *Fortunatus*. Le martyrologe hiéronymien mentionne trois martyrs africains de ce nom : un martyr de Maurétanie (*IV non. dec.*), qu'on doit sans doute mettre hors de cause; un martyr de Carthage et un autre d'Hadrumète (*IX kal. mart. — Kal. septembr.*). Si l'on admet l'interprétation très séduisante de M. Gauckler, c'est probablement à l'un de ces deux derniers martyrs qu'était consacrée la basilique byzantine de Bordj-el-Amri. »

M. P. Monceaux, membre résidant, signale ensuite une tradition fort ancienne qui apparaît dès le moyen âge et qui est relative aux origines de la hiérarchie épiscopale :

« Plusieurs savants contemporains, frappés des analogies apparentes que présente, surtout en Orient, l'organisation du culte des empereurs romains, ou de Rome et d'Auguste, avec l'organisation ecclésiastique du IIIe au VIe siècle, se sont demandé si la hiérarchie épiscopale (évêques, métropolitains ou archevêques, primats, exarques et patriarches) n'avait pas été empruntée, dans une certaine mesure, à celle du culte impérial (prêtres municipaux ou flamines, archiflamines, grands prêtres provinciaux, etc.). Nous ne voulons pas discuter ici cette théorie, dont l'exactitude a été vivement contestée et qui certainement n'est pas applicable à l'Afrique

Digitized by Google

ni à d'autres pays d'Occident. Mais il est curieux d'observer que cette hypothèse historique, si moderne d'apparence, a été connue dès le moyen âge. On la trouve exposée tout au long, et avec une grande netteté, dans une lettre que le pape Léon IX adressait en 1054 aux évêques africains Petrus et Joannès[1]. Léon IX, qui admet cette explication, invoque le témoignage de plusieurs de ses prédécesseurs, notamment du pape saint Clément, dont il cite un long passage. Ce passage se retrouve, en effet, sauf quelques variantes et quelques lacunes, dans un ouvrage attribué à saint Clément Romain : *Epist. I ad Jacobum fratrem Domini*[2]. Cet ouvrage, mis sous le nom de saint Clément, est connu surtout par une traduction latine qu'on attribue à Rufin ; il est sûrement apocryphe, mais assez ancien, même si Rufin n'est pas l'auteur de la traduction. En conséquence, la théorie de nos savants sur les rapports de la hiérarchie épiscopale et du culte impérial remonterait au moins jusqu'au v^e^ ou au vi^e^ siècle.

« On se demande naturellement si ces passages des deux documents ne sont pas des interpolations. Mais, sans vouloir trancher la question, on doit faire les observations suivantes :

« 1° On ne voit pas à quel mobile auraient obéi les faussaires.

« 2° La bulle de Léon IX ne paraît pas suspecte. Les formules qu'on y relève sont de celles que Giry, dans son *Manuel*, et M. Pflugk-Harttung, dans ses études sur les bulles des papes, considèrent comme authentiques ; et, dans la lettre en question, adressée à des évêques africains, aucun détail ne semble de nature à éveiller des soupçons.

« 3° Si le passage de la bulle de Léon IX est authentique, comme il semble, la théorie qu'il adopte est certainement beaucoup plus ancienne, puisqu'il invoque et cite expressément un ouvrage mis depuis très longtemps sous le nom de saint Clément.

« 4° Même dans le cas où l'on démontrerait que les deux

1. *Epist.*, 84 (*Patrol. lat.* de Migne, t. CXLIII, p. 730).
2. *Patrol. gr.* de Migne, t. I, p. 463 et 475.

Digitized by Google

documents ont été interpolés, ces interpolations dateraient de loin, et la théorie remonterait au moins à la fin du moyen âge ou au début de la Renaissance.

« Enfin, chose curieuse, le pape Léon IX répond d'avance à l'une des principales objections qu'on adresserait aujourd'hui à son hypothèse. Après avoir expliqué les rapports de la hiérarchie épiscopale et du culte impérial, il remarque expressément, dans cette même lettre aux évêques africains, que sa théorie générale ne s'applique pas à l'Église d'Afrique : « *sed de Africae primatibus aliter intelligendum est, etc.* » Et il expose l'organisation africaine aussi exactement que nous pourrions le faire aujourd'hui.

« Il y a là un petit problème historique, dont nous ne prétendons pas apporter la solution, mais qui méritait d'être signalé aux historiens du christianisme. »

Séance du 24 Juin.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Boutry (Léon). ***Au temps jadis. Choses normandes.*** 1re série. Paris, 1903, in-8°.

Gauckler (P.). ***Protectorat français. Gouvernement tunisien. Direction des Antiquités et des Beaux-Arts. Compte-rendu de la marche du service en*** 1902. Tunis, 1903, in-8°.

— ***Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie.*** T. II, fasc. II. Tunis, 1903, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique, au nom de M. Grenier, élève de l'École pratique des Hautes Études, une note sur la découverte d'un amphithéâtre romain à Metz :

« Le démantèlement de Metz et les travaux de terrassement qui en furent la conséquence ont amené, dans le courant de l'année dernière, une importante découverte, celle d'un grand amphithéâtre romain.

Digitized by Google

« A vrai dire, il s'agit de la mise au jour de ruines, autrefois connues et décrites, plutôt que d'une trouvaille absolument nouvelle. Plusieurs textes du Moyen âge mentionnaient, à Metz, les restes d'un amphithéâtre[1]. Au commencement du XVIIe siècle, Abraham Fabert les avait décrits et Claude Chastillon en avait donné une esquisse dans sa *Topographie française*. Ils disparurent peu de temps après. « Il faut « déplorer, — écrit l'érudit messin Paul Ferry, qui mourut « en 1669, — la misère de la ville d'avoir été dépouillée de « son antiquité, en partie par la guerre, les retranchements « et fortifications, en partie aussi par l'ignorance des « peuples, ce que nous avons déploré être aussi advenu à « Rome. Nous avons veu avec grant déplaisir abbattre les « restes de l'amphithéâtre, pour le gagne-pain de quelques « misérables mortes payes de la citadelle, et l'ignorance du « sieur de Sérigot, sergent-major de cette garnison. »

« Dégagées un instant en 1736, lors de l'établissement d'une redoute, les ruines de l'amphithéâtre étaient tombées depuis lors en un si profond oubli que la querelle fut vive, lorsqu'en 1864, Ch. Abel, ayant découvert à la bibliothèque de Metz un rapide croquis exécuté lors des travaux de 1736, essaya d'établir, contre M. Prost, l'existence d'un amphithéâtre romain à Metz et d'en déterminer l'emplacement. La découverte de l'année dernière est venue confirmer ses conclusions et réparer un peu tardivement le tort fait à sa réputation d'érudit par l'affirmation hardie d'une vérité contraire à l'opinion courante. Le sort des ruines exhumées est d'ailleurs de disparaître de nouveau, la municipalité de Metz n'ayant pu les préserver des coups de l'administration allemande, qui se propose d'établir une gare sur leur emplacement.

« L'amphithéâtre est situé au sud de la ville, en avant de la porte Saint-Thiébaud actuelle. Le trop grand éloignement

1. Sigebert de Gembloux (vers 1050), *Éloge de Metz*, éd. Bouteiller, 1881. — Richer de Saint-Martin (XIIe siècle), *Vita S. Martini*, éd. Decker, 1886. — *Chroniques rimées* (XVe siècle), réimprimées par F.-M. Chabert.

Digitized by Google

des collines, en cet endroit, enlevait à l'architecte l'avantage d'une pente naturelle pour y disposer les gradins, comme cela se voit à Trèves par exemple. Il avait fallu, pour les étager, des travaux considérables de substruction; c'est seulement la partie inférieure de ces substructions qui est demeurée visible et qui nous dessine aujourd'hui le plan de l'édifice. De forme elliptique, il avait un grand axe de 150 mètres pour un petit axe de 126. L'arène mesurait 68 mètres sur 41 mètres 50. Ce sont là des proportions très supérieures à celles de l'amphithéâtre de Trèves, qui n'avait que 100 mètres sur 60. Elles se rapprochent presque de celles des arènes d'Arles et de Nimes. On calcule que cet amphithéâtre de Metz pouvait contenir de 15 à 20,000 spectateurs. Entre l'arène et le mur d'enceinte extérieure, épais de trois mètres, on a reconnu les fondations et dégagé des parties plus ou moins considérables de cinq gros murs, dessinant une ellipse concentrique à celle de l'arène. Ils sont coupés par soixante-douze murs de refend, formant les rayons de l'ellipse et qui vont aboutir à la muraille extérieure. A part quelques traces de galeries ménagées à travers ces substructions, c'est là à peu près tout ce que l'on peut reconnaître de l'aménagement intérieur de l'édifice. L'amphithéâtre fut exploité comme carrière durant tout le Moyen âge et bouleversé plus tard par les travaux de fortification. Il n'en est resté, pour ainsi dire, que les parties enfouies sous la terre.

« On ne pouvait s'attendre dans ces conditions à des trouvailles épigraphiques en rapport avec l'importance de l'édifice dégagé. Les quelques fragments d'inscriptions trouvés dans les dernières fouilles ne nous apprennent que fort peu de choses sur l'amphithéâtre lui-même. Tels quels, ils ont cependant leur intérêt. J'en dois la communication à l'amabilité du directeur du Musée de Metz, M. Keune, qui a bien voulu m'ouvrir les réserves de son Musée et même me communiquer les bonnes feuilles de l'article qu'il va faire paraître, dans l'*Annuaire de la Société d'archéologie lorraine*, sur les fouilles qu'il a dirigées.

« Voici les principales de ces inscriptions :

Digitized by Google

« 1° La première est une inscription funéraire du 1er siècle de notre ère.

D M CINTVSSI

On s'en explique difficilement la présence dans l'amphithéâtre. Peut-être était-elle en cet endroit avant la construction de l'édifice, à moins qu'elle n'y ait été apportée avec d'autres décombres.

« 2° Fragment d'un socle de marbre, 0m12 de hauteur :

AGONAM
PORPHYRITEN
VM · BASI · D · S · D
s[tatuam c]um basi d(e) s(uo) d(edit).

Il serait difficile d'admettre que AGONAM fût ici pour *agona* et fît allusion à un combat de gladiateurs. La restitution *[l]agonam*, sorte de vase, que propose M. Keune, n'est guère plus admissible. Peut-être faut-il voir avec Domazewski la fin d'un mot tel que *[hexa]gonam* ou *[penta]gonam*.

« Le mot PORPHYRITEN, en tous cas, ne semble pas se rapporter à ce premier mot. Il fait sans doute allusion à un revêtement de porphyre, dont on a retrouvé plusieurs fragments dans une galerie d'accès. A tous ces dons, le donateur avait joint celui de sa statue avec la base.

« 3° Un autre débris d'inscription :

... DE[*De[ae]*
OCE *Oce[anus?]*

est encore plus incomplet. Peut-être appartenait-il à une inscription dédiée à Nemesis, déesse protectrice des combats du cirque, qu'on trouve ainsi honorée à Carnuntum, à Aquincum et à Pola[1].

« Parmi les rares fragments de sculpture trouvés, il en est un qui a une réelle valeur artistique. C'est un petit Eros

1. Roscher, *Lexicon*, f. XXXVII, col. 138, et *C. I. L.*, III, suppl. 10439, 14357; V, 17.

Digitized by Google

endormi en marbre blanc. Brisé au-dessus des genoux, il mesure 0m24 de haut. La tête et la main droite reposent sur l'épaule gauche, les jambes sont croisées. L'attitude est analogue à celle de deux statuettes trouvées à Trèves[1].

« Une des trouvailles les plus curieuses est celle d'une grande quantité d'os, de cornes et de dents d'animaux. A côté de plusieurs bois de cerfs, les naturalistes y ont reconnu deux incisives d'ours, des os et des cornes de taureaux et d'aurochs. Il s'y mêle, il est vrai, des restes de porcs et de chèvres qui ont pu servir à la nourriture des bêtes ou des serviteurs de l'amphithéâtre.

« On a ramassé également quelques monnaies, dont une de Trajan et deux d'Antonin le Pieux. Le plus grand nombre appartient à Constantin, Constantin II et Gratien. Elles rentrent dans tout un groupe d'objets et d'inscriptions d'époque postérieure trouvés dans l'amphithéâtre.

« Les documents chrétiens y figurent en effet en grand nombre : monogrammes du Christ, représentations symboliques de la colombe sur un rameau d'olivier, de palmes et de couronnes, inscriptions funéraires chrétiennes sur de petites tablettes de marbre servant à clore des *loculi*, lampes décorées de dessins symboliques, poteries et fragments de tuiles du IVe siècle. Il est donc certain que, dès cette époque, l'amphithéâtre avait cessé de servir aux jeux du cirque et était devenu pour les chrétiens un lieu de réunion et d'inhumation. L'amphithéâtre avait été brûlé, comme le prouvent des traces évidentes d'incendie sur de nombreux fragments de pierre et de marbre, ainsi que des morceaux de métal, fer et bronze, trouvés à demi fondus. D'autre part, on a dégagé, il y a quelques années, à l'intérieur de la ville, du même côté que l'ancien amphithéâtre, les restes d'un amphithéâtre plus petit datant de la fin du IIIe ou du commencement du IVe siècle.

« Un accident, ou plutôt une incursion des Germains, avait dû anéantir l'ancien amphithéâtre, et comme on n'avait pu le comprendre dans l'enceinte fortifiée dont la cité s'entoura

1. Nos 85 et 86 du *Catal.* de Hettner.

Digitized by Google

à cette époque, on l'avait remplacé par un autre, plus modeste, mais à l'abri d'une nouvelle destruction. Les ruines de l'ancien édifice, sises aux portes de la ville, et où peut-être plusieurs des leurs avaient subi le martyre, étaient devenues le rendez-vous des premiers chrétiens.

« L'histoire ecclésiastique de Metz a en effet conservé le souvenir d'une très ancienne église de *Saint-Pierre-aux-Arènes*, berceau du christianisme dans la région, que l'on s'efforçait même de rattacher à la légende de saint Clément, disciple direct de saint Pierre, venant évangéliser le pays dès le Ier siècle. Si saint Clément eut à prêcher le christianisme dans les galeries de l'amphithéâtre, son apostolat se place au plus tôt à la fin du IIIe siècle. Plus tard, à l'époque mérovingienne, s'éleva dans un coin de l'amphithéâtre une église qui ne disparut que lors du siège de Metz par Charles-Quint.

« Si rares et si pauvres soient-ils, les résultats des dernières fouilles n'en permettent pas moins, on le voit, d'ajouter quelques traits précis à l'histoire très obscure de la cité des Médiomatrices.

« Dès la fin du Ier siècle, elle est assez florissante et suffisamment habituée aux mœurs romaines pour élever un amphithéâtre presqu'aussi vaste que ceux des plus riches cités de la Narbonnaise. Les jeux de l'amphithéâtre y rencontrèrent sans doute le même succès qu'à Trèves, où Salvien nous les montre persistant malgré l'horreur des incursions barbares : « *Ludicra ergo publica Trever petis? Ubi quaeso « exercenda. An super busta et cineres, super ossa et san- « guinem peremptorum?* » Ce qui le prouve, c'est la construction d'un second amphithéâtre après la destruction du premier. Et lorsqu'à la fin du IIIe siècle la ville se resserre derrière les murailles qui vont la ceindre jusqu'à nos jours, nous voyons éclore le christianisme dans les ruines des arènes romaines. »

M. E. Michon, membre résidant, soumet à la Société, au nom de M. de Belabre, vice-consul de France à Rhodes, le frottis d'une plaquette de bronze du XIVe siècle, trouvée à

Digitized by Google

Rhodes et représentant un chevalier et sa dame avec la légende AY AMOR MERCY.

M. G. Lafaye, membre résidant, communique, en y ajoutant ses observations, la lettre suivante de M. Franki Moulin, associé correspondant étranger à Toulon (Var) :

« L'an passé, j'ai informé la Société qu'on avait découvert dans la Drôme, au quartier de Vénejean, un autel dédié à Vulcain[1]. Pour faire suite à mon rapport, je vous adresse aujourd'hui une nomenclature d'objets récemment recueillis au même endroit. La vallée dans laquelle se rencontrent ces vestiges de l'antiquité romaine est une des nombreuses dépressions qui entourent le flanc nord du mont Ventoux. Orientée de l'est à l'ouest, elle fait communiquer par le quartier de Vénejean le village de Montbrun-les-Bains (Drôme) avec celui de Savoillans (Vaucluse). Les constructions anciennes appuyées contre le flanc du massif qui ferme la vallée au nord se trouvaient érigées sur un sol marneux; le glissement du terrain, en modifiant l'aspect des lieux, a peu à peu fait disparaître une partie du terre-plein d'établissement. Des pierres de taille et des fûts de colonnettes ont été signalés dans ce lieu par M. Henri Chrestien, de Sault[2]; ce sont les seules indications que nous ayons retrouvées sur le sujet qui nous occupe. Il y a quelques années, on voyait béants sur une face de glissement du sol les restes voûtés d'une conduite en maçonnerie destinée à amener aux habitations les eaux d'une source voisine. Aujourd'hui, on aperçoit encore sur le sol des fragments de poterie, parmi lesquels des spécimens de la céramique rouge à sujets, dite samienne, et parfois la culture ramène au jour des pièces de monnaie. La plupart de celles qu'on a recueillies jusqu'ici sont incomplètes ou très frustes; dans un lot d'une dizaine de pièces soumises à son examen, M. Martin,

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1902, p. 131.

2. *Annales de la Soc. littéraire, artistique et scientifique d'Apt*, 4e année, 1866-1867.

Digitized by Google

conservateur du musée des médailles à Marseille, a pu déterminer les suivantes :

« Un moyen bronze de Lucius Verus, frappé après la soumission de l'Arménie.

« Un petit bronze de Constantin : (Constantinus) MAX · AVG. Tête laurée à droite. Revers : GLORIA EXERCITVS. Deux figures militaires debout en face l'une de l'autre, tenant la haste et le bouclier. Au milieu, deux enseignes militaires. A l'exergue, CONS.

« Nous rappellerons encore à ce propos les deux pièces d'Élagabale et de Gallien mentionnées dans notre précédente communication.

« Peut-être des fouilles plus profondes donneraient-elles de plus nombreux documents. Un certain nombre d'objets ont été disséminés depuis leur découverte. Ainsi, il y a une dizaine d'années, on retrouva une sorte d'auge en pierre de taille avec un couvercle scellé au ciment et parfaitement étanche. Ce coffre contenait un grand nombre de fioles en verre, dites lacrymatoires, et des miroirs en bronze parfaitement conservés, pareils à ceux que l'on retrouve actuellement dans les tombeaux voisins.

« Mais il s'est produit depuis d'autres découvertes dont je désire vous entretenir plus particulièrement. Il n'est pas douteux qu'une nécropole occupait le versant sud, à cent mètres à peine du point où les cultures mettent au jour les matériaux des édifices enfouis. Elle s'étend de l'est à l'ouest, suivant la direction de la vallée, qui a dû servir, comme aujourd'hui, de chemin de communication entre Montbrun et Savoillans. La diminution de la couche supérieure de terre, entraînée par le ruissellement des eaux, a mis à nu sur quelques points des couvercles d'urnes funéraires qui ont attiré l'attention du propriétaire du terrain. Les sépultures sont disposées sans ordre, ce qui en rend la recherche difficile. Cette irrégularité s'explique très bien par la nature du sol; tandis que le versant nord se compose de couches argilo-marneuses, celui-ci est rocailleux; il a fallu chercher à la surface les points de moindre résistance, les interstices pour creuser l'espace nécessaire à l'enfouissement

Digitized by Google

de chaque urne. Dans le courant de 1902, sept de ces urnes ont été mises au jour : quatre par le propriétaire du lieu et trois par nous-même pendant un séjour dans la région. Pour les premières, il n'a pas été dressé d'inventaire, et les objets nous ont été remis pêle-mêle; cependant, en les comparant à ceux que nous avons nous-même recueillis, on constate que le mobilier funéraire était à peu près semblable dans toutes les sépultures. Chacune d'elles se compose d'un récipient en terre cuite, muni d'un couvercle; il contient les cendres du défunt, un petit vase en verre, un ou deux lacrymatoires, une ou deux lampes funéraires et parfois quelques objets divers. Les objets en métal sont plus ou moins altérés par la pression des terres, que les eaux d'infiltration ont introduites dans l'intérieur des urnes; ceux de terre cuite et de verre ont souffert encore davantage par suite de leur fragilité. C'est aussi au tassement du sol qu'il faut attribuer les fractures constatées sur les urnes funéraires en place. Deux seulement ont été retirées intactes. Elles sont généralement à fond arrondi et en terre cuite jaunâtre; les plus grosses atteignent un diamètre de 0m50. Le couvercle est formé tantôt d'une dalle en calcaire, tantôt d'une tuile à rebords. La forme est, en plus petit, celle d'un dolium. L'une d'elles, cependant, se distingue par un prolongement inférieur qui lui donne l'aspect d'une carafe, qui, privée de son fond, aurait été mise en terre le col en bas. Elle est jusqu'ici exceptionnelle dans notre champ de fouilles, où il semble que la difficulté de creuser ce sol rocailleux aurait dû faire préférer des formes plus simples. Elle mesure en hauteur 0m60. Diamètre de l'ouverture, 0m20; de la partie renflée, 0m30.

« Un certain nombre de clous de moyennes dimensions, et à tête assez forte, se rencontrent mélangés aux cendres; ils proviennent sans doute de la caisse dans laquelle se trouvaient les restes mortels au moment de l'incinération.

« *Vases.* Les vases en verre, de pâte mince et translucide, sont à panse arrondie, à fond plat, à col très bas, avec rebord circulaire saillant. Leur hauteur varie entre 0m15 et 0m17; leur plus grand diamètre entre 0m13 et 0m17. Deux seule-

Digitized by Google

ment ont été trouvés intacts, les autres n'avaient pas résisté à la pression des terres; ils étaient brisés en un si grand nombre de morceaux qu'il n'a pas été possible de les reconstituer.

« *Lacrymatoires.* Deux seulement sont en bon état. Ils affectent la forme d'un tube mince, qui porterait à ses deux extrémités un renflement circulaire et aplati. Ils mesurent environ 0m09 de hauteur. L'un des deux présente sous sa base une marque de fabrique; on y voit au centre une figure féminine, qui semble être une Minerve s'appuyant du bras gauche sur un bouclier posé à terre. A sa droite, on lit cette inscription, tracée en demi-cercle[1] :

S ▾ P ▾ S

« *Lampes.* Elles sont toutes à un bec. La pâte en est tantôt grise, tantôt jaunâtre; les formes et les dimensions varient beaucoup; les plus petites mesurent 0m06 environ, les plus grosses 0m11. Elles sont généralement d'une facture simple; cependant, la décoration n'en est pas exclue. Nous avons reconnu sur l'une d'elles un personnage très fruste; une autre représente un amour ailé, à cheval sur un dauphin. A côté de la lampe usuelle, à corps plat et à prolongement formant bec, on trouve la forme renflée avec cloison supérieure surélevée en cône, supportant un anneau au sommet. La plus remarquable affecte la forme d'une grappe de raisin couchée dans le sens de la longueur; trois grains plus saillants que les autres sous la base, en guise de trépied, permettaient de poser la lampe à plat. Dans l'anneau du sommet subsiste encore un autre anneau de suspension en fer; le bec présente des traces de combustion. Quelques lampes conservaient même, émergeant de la masse terreuse

1. La même marque se retrouve sur un petit vase en verre du Musée de Nîmes; *Corp. inscr. lat.*, XII, 5696, 12. On avait douté à tort du P, très lisible ici. Mais la figure du centre sur l'exemplaire de Nîmes n'est probablement pas un Mercure; c'est plutôt une Minerve.

Digitized by Google

qui les remplissait, un fragment carbonisé de mèche. Une autre portait dans le trou du milieu une sorte d'aiguille en fer, divisée à une de ses extrémités en deux petites branches, rendues inégales par l'oxydation ; ce petit objet servait, sans aucun doute, à l'entretien de la lampe, soit pour le nettoyage de l'intérieur, soit pour le maniement de la mèche[1]. Sur une de ces lampes nous avons relevé la marque NERI[2] en relief; sur une autre, en lettres inégales, I · V · P; sur une troisième, CAMPILI[3].

« Voici la liste des autres objets recueillis dans les mêmes fouilles :

« Deux petites coupes en terre rougeâtre.

« Deux miroirs en bronze ronds.

« Une fibule en bronze.

« Un fragment d'un petit plateau rond, en plomb, avec rebord (diamètre : 0m15).

« Une bague en fer de petites dimensions (0m018 de diamètre), avec chaton veuf de sa pierre.

« Une intaille. Agate ovale (hauteur : 0m015) avec sujet gravé en creux. Diane Persique debout, ailée, coiffée du bonnet phrygien et vêtue d'une longue robe flottante. Elle tient un arc sur son épaule gauche et un serpent (?) dans sa main droite. L'intaille est trop grande pour avoir fait partie de la bague.

« Une grosse perle en verre.

« Fragments de bronze ayant appartenu à des objets usuels.

« Une moitié de hache en pierre polie.

« Une série de minuscules ustensiles de ménage en étain, comprenant :

« 1° Une œnochoé à une anse, avec large ouverture rec-

1. Voy. Toutain, art. *Lucerna*, fig. 4566, dans Saglio, *Dict. des antiquités grecques et romaines*.

2. Commune partout (*Corp. inscr. lat.*, XII, 5682, [81]; XIII, 1001, [228]).

3. Même marque en Gaule : *Corp. inscr. lat.*, XII, 5682, [19]; XIII, 1001, [19].

Digitized by Google

1 2

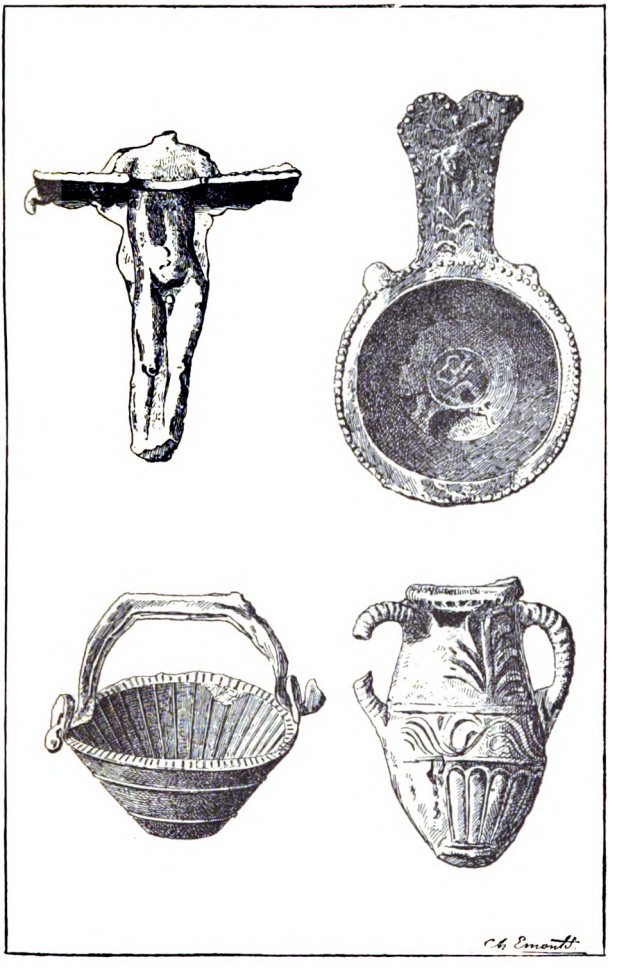

3 4

Objets en étain trouvés à Vénejean (Drôme).

Digitized by Google

tangulaire. La panse est ornée de stries obliques. Hauteur : 0m03.

« 2° Un petit vase cylindrique à deux anses, orné de stries verticales. Hauteur : 0m022.

« 3° Une amphore à deux anses. La panse est divisée en trois zones, décorées de palmettes, de rinceaux et de godrons. Hauteur : 0m038 (n° 4).

« 4° Une patère ornée tout autour d'un pointillé en relief. Longueur : 0m052 (n° 2).

« 5° Un panier conique suspendu à une anse mobile; il est orné à l'intérieur de stries rayonnantes et à l'extérieur de cercles concentriques, imitant la vannerie. Diamètre : 0m035 (n° 3).

« 6° Un plateau échancré en demi-cercle par devant et orné d'un pointillé tout autour. Longueur : 0m035; largeur : 0m02. Il est porté par un homme nu, debout, dont les avant-bras et les mains ouvertes sont figurés en relief sur la face de dessous; manquent la tête et les pieds. Hauteur : 0m04 (n° 1).

« 7° Couvercle de boîte. Longueur : 0m022; largeur : 0m017. »

M. Lafaye présente une partie des objets décrits dans le rapport de M. Moulin et il en fait ressortir l'intérêt. Les petits vases d'étain sont dignes d'une attention toute spéciale; il n'est pas douteux qu'ils proviennent d'une tombe d'enfant et qu'ils ont fait partie d'un ménage de poupée. Ce n'est pas la première fois qu'on signale des pièces de ce genre; on a, à diverses reprises, trouvé en Italie de tout petits objets en étain ou en plomb, qui n'ont pas pu être autre chose que des jouets; ce sont des meubles, des vases, des plats, des figurines d'animaux, de divinités, même des figurines de guerriers que de Rossi n'hésitait pas à considérer comme les ancêtres de nos soldats de plomb[1]. Les petits

1. Olivieri Giordani (marquis Annibale degli Abati), *Delle figline Pesaresi e di un larario puerile trovato in Pesaro*, 1779, p. 19; Raoul Rochette, *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XIII (1838), p. 676, 686; *Bullett. dell' Istit. arch. di Roma*,

Digitized by Google

pots (ἐκπώματα, *pocula*) sont cités par des auteurs anciens parmi les jouets préférés de l'enfance[1].

Ceux de Vénejean ont été soumis à l'analyse chimique[2]; ils sont en étain, sans aucun alliage de plomb. Suivant le procédé ordinaire des anciens[3], ils ont été coulés dans un moule fermé à deux valves; on voit nettement sur les nos 1 et 3 l'arête de la bavure produite par le rapprochement des deux moitiés du vase en fusion.

Des fouilles et des observations de M. Moulin il résulte qu'il y a eu dans cette vallée du pays des Voconces une agglomération de quelque importance, sans doute comprise dans le territoire de Vaison. Il n'y reste aujourd'hui qu'une ferme isolée. Les antiquités romaines découvertes antérieurement à Sault et à Gresse, près Mévouillon[4], attestent que cette contrée montagneuse était, sous l'Empire, mise en valeur par une population assez dense, échelonnée le long des voies d'accès préparées par la nature.

M. Lafaye annonce que M. Moulin a généreusement fait don au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye des objets présentés en son nom à la Société.

M. J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, présente à la Société une châsse limousine de la fin du XIIe siècle, récemment acquise par le Musée du Louvre.

M. E. Ruelle, associé correspondant national, revenant

1864, p. 57; de Rossi, *Bull. di archeol. cristiana*, ser. III, anno 3 (1878), p. 52; anno 4 (1879), p. 135; Roach Smith, *Collectanea antiqua*, t. III, p. 87, 197 et 258; t. VII, p. 171.

1. Vitruve, IV, 86, 9; mss. *poculis*, corrigé à tort par les éditeurs; Plutarque, *Sympos*, V, 1, 2, 3; G. Lafaye, art. *Ludi*, dans Saglio, *Dict. des antiquités grecques et romaines*.

2. Elle a été faite dans les laboratoires de la Sorbonne par M. Riban, professeur de chimie analytique à la Faculté des sciences.

3. Germain Bapst, *L'orfèvrerie d'étain dans l'antiquité*, *Rev. archéol.*, 3e série, t. I (1883), p. 108.

4. *Corp. inscr. lat.*, XII, 1164, 1218, 5850, 6034, 6.

Digitized by Google

sur le bas-relief récemment présenté par M. l'abbé Beurlier, rappelle un texte de Lucien sur l'Hercule gaulois.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, lit une étude sur la plus ancienne bibliothèque de France et les livres historiques de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy au VI^e^ siècle :

« Les historiens de l'ordre de Saint-Benoît étaient d'accord, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, pour placer vers 520 la fondation de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy. Ils s'appuyaient sur la vie du saint publiée par Duchesne[1] et sur d'autres documents de même nature imprimés par la suite. Plusieurs années après cette publication, Dom Luc d'Achery[2], puis Dom Mabillon[3], admirent dans leurs ouvrages un diplôme sans date relatant les circonstances de la fondation de l'abbaye. C'était donner une autorité plus grande encore à la vie publiée par Duchesne. Un peu plus tard parut une autre vie de saint Mesmin, celle-ci par Bertold[4]. Enfin, le *Liber miraculorum sancti Maximini Miciacensis, auctore Letaldo, monaco Miciacensi*[5], vint compléter cette série de textes relatifs à l'abbaye voisine d'Orléans. La vie écrite par Bertold serait du IX^e^ siècle, l'œuvre de Létald du X^e^ ou du XI^e^ siècle, les manuscrits de la vie anonyme du XI^e^ siècle.

« Sans insister sur les diverses vies de saint Mesmin, j'utiliserai seulement le diplôme attribué à Clovis et le *Liber miraculorum* de Létald.

« Dans un article paru en 1868, M. Franklin s'exprime ainsi, d'après ces miracles de saint Mesmin : « La plus an-« cienne bibliothèque monastique dont le souvenir nous ait « été conservé date du siècle suivant. Vers 520, le couvent

1. *Hist. franc. script.*, Paris, 1636, in-fol., t. I, p. 531-532; D'Achery et Mabillon, *Acta Sanct. ord. Benedicti*, Paris, 1668, in-fol., t. I, p. 580-591.

2. *Spicilegium*, Paris, 1655-1677, in-4°, t. V, p. 303; 1723, in-fol., t. III, p. 307.

3. *Annales ord. sanct. Benedicti*, Paris, 1703, t. I, p. 34.

4. *Acta sanct. ord. Benedicti*, t. I, p. 591-597.

5. *Ibid.*, p. 598-613; Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXXVI, p. 793-823.

Digitized by Google

« de Micy, aujourd'hui Saint-Mesmin, près d'Orléans, pos-« sédait une petite collection de livres d'histoire qu'un des « religieux avait déposés, le jeudi saint, sur l'autel de saint « Étienne[1]. »

« Cette date 520 ou environ est-elle authentique? La collection de livres réunie dans l'église de Saint-Mesmin, à Micy, un jeudi saint, est-elle réelle? Et que peuvent être ces livres d'histoire? Telle est l'objet de cette étude.

« Le passage du *Liber miraculorum* de Létald, invoqué par M. Franklin, se trouve au § 3 du prologue. Ajoutons, avant de le transcrire, qu'il nous a été impossible de mettre la main, à la Bibliothèque nationale, sur aucun manuscrit de ces miracles de saint Mesmin.

« Voici le titre de l'ouvrage de Létald, d'après les *Acta sanctorum ord. Benedicti* de Mabillon, avec la provenance du manuscrit : *Liber miraculorum Sancti Maximini Miciacensis, auctore Letaldo, monaco Miciacensi, qui sub finem saeculi X florere coepit.* (Ex ms. cod. V C. D. d'Hérouval.) Puis « *Prologus auctoris* », et, au § 3 :

« Porro autem nec omnia quae cognoverim in hoc posui libello, quae in hoc vel de hoc habita sint, revocatus utique temporum confusione : quae quia discernere nequivi, conticere exinde melius putavi. Quoniam nobiles et industrios Patres in hoc eodem floruisse cognovi, Haymonem videlicet, Stenogaudum, et Dructesindum, Bertoldumque, virum eruditissimum qui vitam veterem Patris Maximini dicitur edidisse, Petrum etiam cujus eruditio et studium hodieque claret. Nam inter ceteros bonorum suorum, diversarum historiarum libros huic loco contulit et proprio labore correctos et distinctos die Coenae Domini ut ipsi libri testantur super altare S. Stephani protomartyris posuit. De his ergo quia discretio temporum non elucet, satis dictum... »

« La date de 520 a été reproduite d'après les actes des saints de l'ordre de saint Benoit, où elle figure à chaque page des vies ou miracles de saint Mesmin. Mabillon et ses

1. A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Les copistes, *Bull. du bibliophile*, 1868, p. 140-153 (le passage cité p. 141).

Digitized by Google

collaborateurs attribuaient la fondation du monastère de Saint-Mesmin à cette époque (515-520). Cette date se précisa dans leur esprit quand parut dans le *Spicilegium* de d'Achery le diplôme de Clovis[1], après la vie de saint Mesmin par Bertold. Julien Havet a fait justice, en 1885, de ce diplôme[2], tenu jusque-là pour authentique. C'est un faux dont il faudrait attribuer la composition à Jérôme Vignier. L'auteur de cette pièce apocryphe s'est évidemment servi de la vie écrite par Bertold, et cette vie date seulement du milieu du IXe siècle. Il n'y a pas lieu d'en tenir un très grand compte; elle aurait été écrite 350 ans après la fondation présumée du monastère. De plus, il n'est cité aucune date dans le prologue de Létald. Cette date, si elle était exacte pour la fondation de Saint-Mesmin, ne pourrait se rapporter à l'exposition des livres dont il est parlé. C'est un simple fait rappelé par l'auteur. Il ne précise ni le siècle, ni l'année où il eut lieu, ni dans quelles circonstances il se produisit. Ce serait, d'après le texte, peu avant l'époque où il vécut ou même pendant sa vie. Il a connu le religieux, un certain Pierre, plein de savoir et d'érudition, correcteur émérite des livres placés par lui-même le jour de la Cène sur l'autel de saint Étienne martyr.

« Ce qu'il faut retenir de l'assertion de Létald, c'est l'exposition sur un autel de l'église de Micy de *diversarum historiarum libri*. Ces manuscrits sont-ils des annales, des chroniques, etc., des livres historiques en un mot, comme on l'a pensé? Nous ne pouvons le croire. Ce ne peut vraiment pas être pendant la semaine sainte, le jour de la Cène, que l'on met sur l'autel des livres profanes. Ce n'est ni le moment ni le lieu.

« Les manuscrits possédés par les églises étaient, au moyen âge, conservés et disposés, non sur l'autel, exception faite pour les Évangiles dans certaines circonstances, mais tou-

1. Rappelons que Clovis meurt en 511.

2. *Questions mérovingiennes*, La donation de Micy, *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1885, p. 224-233, et tirage à part, Paris, 1885, p. 24-33.

Digitized by Google

jours dans un endroit destiné à cet usage, situé soit dans l'église soit dans la sacristie y attenant. On trouve dans les auteurs et dans les documents d'archives les expressions *libri repositi in arca, in armario, in archivio, in bibliotheca, in libraria, in carnerio, in scrinio*[1], etc. Ce dernier terme est très employé. Isidore de Séville s'exprime ainsi, parlant des bibliothécaires des églises : *Scrinia sunt vasa*[2] *in quibus servabantur libri vel thesauri, unde apud Romanos illi qui libros sacros servant scriniarii nuncupantur*[3]. A l'époque où écrivait Létald, l'abbaye de Micy avait un *scrinium* pour conserver ses livres et ses titres précieux. Arnoul, évêque d'Orléans, place dans les archives de l'abbaye une bulle concédée par le pape Benoît VII (vers 966) : ... *Romam pergens, decretum apostolica auctoritate edictum atque firmatum*[4] *nostra littera in carta et romana in papiro transcribi fecit, revertensque in scrinio nostro collocavit*[5]. Ce texte, intéressant à plus d'un point de vue, se trouve au § 38 du *Liber miraculorum*.

« En outre, si l'on peut admettre le fait rapporté par Létald, si même il s'agit d'une *donatio super altare*, il faut interpréter les termes *libri diversarum historiarum* tout autrement qu'il n'a été fait. Ce ne sont point des livres historiques, mais bien des livres sacrés qu'il faut comprendre.

« Les textes sont nombreux où il est question de ces *libri historiarum*. J'en citerai quelques-uns seulement. L'un est tiré de la *Summula*, en vers, attribuée à Raymond de

1. Voy., à ce sujet, W. Wattenbach, *Das Schriftwesen in Mittelalter*, 3e éd. Leipzig, 1896, ch. VII : Bibliotheken und Archive, 1, Kirchenbibliotheken, p. 570-591; 5, Die Archive, p. 627-641. Clark, *The care of books*, London, 1901, avec nombreuses illustrations d'après les manuscrits.

2. D'où *vasarium*, synonyme de *archivium, tabularium*.

3. Éd. de Bâle, 1577, l. XX, 9, d'après le ms. 472 de Wolfenbuttel, qui date du IXe siècle. Ce texte manque dans l'éd. de Migne (*Patrol. lat.*, t. LXXXII) et est reproduit en note dans l'éd. des *Grammatici veteres* de Otto, t. IV (Leipzig, 1833, in-4°).

4. *Formatum*, d'après Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXXVII, p. 817. La correction *firmatum* est de Giry.

5. A. Giry, *Manuel de diplomatique*. Paris, 1894, p. 669 et note 1.

Digitized by Google

Peñafort dans un chapitre spécial. *De impositionibus historiarum per circulum anni.* Voici ces vers :

« Annalis scripto sub tali noscitur ordo.
Septuagesima sic lege quod Deus omnia mandat,
Quinque libros Moysi, quos claudit Passio Christi.
Tempore moesticiae leges verba Hieremiae.
Post Pascha legimus quod Lucas examplificavit.
Post Pentecosten Regum liber exit in hostem,
Donec ad Augustum : Salomon tunc argue stultum.
Per totum mensem Sapientia proferat ensem.
Job lege Septembri, Thobiam, Judith et Esther.
Octobris mense Machabeus atque recense
Verba Prophetarum bis sex lege mense Novembris,
Donec ad Adventum Domini veniesque Decembris.
Post natale legas Paulum, sic fine quiescas[1]. »

« L'autre texte est tiré du *Liber ordinis S. Victoris Parisiensis*, manuscrit du XIIIe siècle. Au chapitre *De lectione mense*[2] : *A septuagesima usque ad isti sunt dies : legantur quinque libri Moysi et cetera quae sequuntur usque ad librum Regum et Omeliae Origenis super vetus testamentum et expositiones Evangeliorum et Sermones ad quadragesimam pertinentes ;* et plus loin : *Notandum est quod historiae et cetera quae ecclesia leguntur non debent legi in refectorio donec in ecclesia incipiantur.* Ces deux citations sont le commentaire du vers de Raymond de Peñafort :

Quinque libros Moysi, quos claudit Passio Christi.

« Elles précisent de plus en plus le sens de *Libri historiarum.* Un peu plus loin, dans le même *Liber ord. S. Victoris*, il est dit que, si ces lectures ne suffisent pas, que l'*armarius provideat.* Cette observation s'applique aussi bien aux livres sacrés lus au réfectoire qu'à ceux lus à l'Église. Ces règles sont confirmées en quelques mots dans la *Regula ordinis S. Benedicti*[3].

« Ces livres, dont parle l'auteur des *Miracles de saint*

1. *Glossar. mediae et infimae lat.*, v° *Historiae.*
2. Bibl. nat., ms. lat. 15059, fol. 107 v° et 108 r°. Le ms. provient de la bibliothèque de Saint-Victor à Paris.
3. Bibl. nat., ms. lat. 13745, chap. XXXVIII, fol. 127 v°-129 r°

Digitized by Google

Mesmin, sont tous des livres sacrés contenant des récits de l'Ancien et du Nouveau Testament lus à l'église pendant les offices, y compris leurs commentaires, à l'exclusion des ouvrages profanes.

« Ces termes *libri historiarum* étaient déjà depuis longtemps consacrés par l'usage quand, au XII^e^ siècle, Petrus Comestor compila sa célèbre *Historia scolastica*. Nous croyons donc que ce sont des livres sacrés dont l'exposition aura eu lieu le jour de la Cène, dans l'église de Micy, sur l'autel de saint Étienne.

« Certains d'entre eux étaient peut-être ornés de miniatures et il pouvait s'y trouver des rouleaux d'*Exultet*. Si nous poussons plus loin notre hypothèse, nous pourrions supposer que, d'après le texte, *Petrus cujus eruditio et studium hodieque claret* est Petrus Comestor. Alors, parmi les manuscrits de l'église de Micy se serait trouvé l'*Historia scolastica*. Si cette solution est admise, la rédaction du § 3 du prologue ne pourrait être du X^e^ ou du XI^e^ siècle; elle n'aurait pas pour auteur Létald et devrait être reportée plus tard, après le XII^e^ siècle.

« Ce ne sont là que des hypothèses; mais elles semblent confirmées par l'étude critique de diverses phrases de ce prologue. Ces passages, dont nous allons nous occuper, ne seraient-ils pas d'une rédaction moins ancienne, et le *Liber miraculorum* de Létald, pris dans son ensemble, ne daterait-il pas, tel que nous le possédons, du XVII^e^ siècle? Ne faisait-il pas partie des documents relatifs à Saint-Mesmin, sortis, comme le faux diplôme de Clovis, des collections de Jérôme Vignier, acquises à sa mort par Vuyon d'Hérouval, et communiqués aux Bénédictins? Ces expressions *nobiles et industrios Patres in eodem floruisse cognovi*, la mention de *Haimo*, c'est-à-dire Aimoin de Fleury-sur-Loire, contemporain de Létald et auteur de l'*Historia Francorum*, ces Stenogaudus et Dructesindus, dont la célébrité est aussi inconnue que le nom, enfin la mention de Bertold, *vir*

de la *Regula ord. sanct. Benedicti : De hebdomadario lectore* (ce ms. est du IX^e^ siècle) et *Smaragdi abb. Commentarii in Regula sanct. Benedicti*, éd. Migne, *Patrol. lat.*, t. CII, p. 871-873.

Digitized by Google

eruditissimus qui vitam veterem Patris Maximini dicitur edidisse, rendent absolument suspect de modernité le § 3, si ce n'est l'ouvrage entier. Des deux historiens cités, Aimoin et Bertold, le premier n'a rien écrit sur Micy ni sur l'Orléanais; la *Vie de saint Mesmin*, par Bertold, venait d'être découverte quand les Bénédictins trouvèrent ces miracles parmi les manuscrits d'Hérouval. Ces documents furent admis dans leur collection comme l'avait déjà été le diplôme maintenant reconnu faux de Clovis.

« Nous en avons assez dit et nous n'insisterons pas plus, laissant à d'autres le soin de démêler le vrai du faux dans chacun des écrits hagiographiques dont nous venons de parler. Qu'il nous soit permis au moins de douter de l'existence du monastère de Micy dès le début du VI^e^ siècle. Quant à la bibliothèque, antérieurement au XII^e^ siècle, elle devait être peu importante et se réduisait à quelques écrits religieux à l'usage des moines et des offices. A partir de cette époque, nous pouvons raisonner sur des bases plus sûres. Si nous possédons quelques manuscrits antérieurs au XII^e^ siècle provenant des collections de l'abbaye, rien ne prouve qu'ils aient fait partie dès ce moment d'une véritable bibliothèque réunie à Saint-Mesmin; ils ont dû y entrer par la suite, au plus tôt au X^e^ ou XI^e^ siècle. Cette époque nous fournit, en effet, les vies manuscrites du saint et un certain nombre de titres originaux. Avec le XII^e^ siècle les manuscrits et les chartes commencent à être nombreux. La bibliothèque, il est vrai, a été dispersée, les archives ont eu à subir des déprédations dues à diverses causes, notamment aux guerres du XIV^e^ siècle. Une charte du 28 juin 1365 fait allusion à la ruine presque totale de Saint-Mesmin à cette époque et dispense les religieux, retirés à Orléans, d'impositions : *Quod a septem annis citra inimici regni nostri depredatores ut pillardi qui regnum nostrum decurrerunt, ecclesiam, domus et abbatiam dictorum religiosorum totaliter et in tantum devastaverunt et destruxerunt...*[1]. Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, l'abbaye semble s'être relevée; mais, au

1. Bibl. nat., ms. lat. 10090, fol. 204, cartulaire du XVII^e^ siècle, avec quelques chartes antérieures de Saint-Mesmin.

Digitized by Google

XVIIe siècle, l'admission des Feuillants au monastère montre le peu de prospérité de l'ancienne communauté. Malgré tous ces événements, tout n'a pas été perdu ; il reste un nombre respectable de manuscrits et de documents de cette provenance, tant aux archives du Loiret qu'à la Bibliothèque nationale, sans compter ceux passés dans les collections de l'étranger.

« Quant aux documents peu sûrs relatifs à Saint-Mesmin de Micy pouvant remonter avant le Xe siècle, s'ils proviennent des papiers de Jérôme Vignier, on ne peut affirmer qu'il en soit l'auteur. Pendant son séjour à Beaugency, il a pu les transcrire de cartulaires aujourd'hui perdus. Cette remarque s'applique au diplôme de Clovis et au *Liber miraculorum* de Létald. Si, pris dans l'ensemble, ces vies de saints ne peuvent inspirer de confiance, dans cet amalgame de vrai et de faux, il y a toujours une part de réel. C'est en étudiant l'origine de ces vies, recherchant dans quel intérêt elles ont été écrites, déterminant la date de leur composition qu'il est possible d'en tirer des renseignements historiques.

« Si, dans cette étude, il ne nous a pas été possible de préciser l'époque de la fondation du monastère de Micy, au moins avons-nous montré que les textes sur lesquels on peut s'appuyer pour soutenir qu'il remonte aux premières années du VIe siècle sont apocryphes. En même temps tombe la légende d'une bibliothèque de livres d'histoire à Micy dès cette époque. Qu'il y eût une petite collection de manuscrits de piété, bibles, livres d'heures, commentaires sur les Écritures, histoires écolâtres, réunis à Micy au moment où Létald écrivait le *Liber miraculorum*, c'est possible, mais ce n'est pas certain, car il faut supposer que cet ouvrage est authentique. On a vu pourquoi il est permis d'en douter. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est l'existence, au XIIe siècle, des archives et de la bibliothèque de Saint-Mesmin de Micy; les manuscrits et les titres conservés de cette époque en sont la seule et vraie démonstration. »

M. C. Pallu de Lessert, membre résidant, fait la communication suivante :

Digitized by Google

« Le Recueil des inscriptions grecques de l'époque romaine vient de publier pour la première fois, dans son dernier fascicule, le texte suivant recueilli à Xanthus[1] :

« [Τι]β[έρι]ον Κλαύδιον Τηλέμαχο[ν], τὸν ἀρίστης μνήμης λαμπρ[ό]-
« τατον ὑπατικὸ[ν], γενόμενο[ν ἀνθ]ύπατο[ν Ἀφ]ρικῆς, Τιβέρι[ος Κλαύ-
« διος... ὑπ' αὐτοῦ ἀπηλε[υθερωμένος...] χητον. — A Tiberius Clau-
« dius Telemachus, d'excellente mémoire, clarissime, ancien
« consul, proconsul d'Afrique, Tiberius Claudius..., son
« affranchi. »

« On n'a aucune autre indication sur le proconsulat ni sur le consulat de ce personnage. La ville de Sidymae, voisine de Xanthus, possède cependant un texte honorifique qu'il est difficile de ne pas lui attribuer[2]. Il est gravé en l'honneur de Tib. Claudius Telemachus, citoyen de Xanthus et de Sidymae, clarissime, ancien consul qui a été *quaestor Achaiae*, *legatus Asiae*, restaurateur des villes de Laodicée et d'Hiérapolis en Phrygie, *curator Callatianorum* dans la Mésie inférieure. Y sont nommés aussi Ti. Claudia Arsasis, sa femme, Tib. Claudius Stasithemis et Claudia Arsinoë, ses enfants, ainsi que son petit-fils Tib. Claudius Aurelius Telemachus. Il devait avoir aussi un autre fils, appelé comme lui Claudius Telemachus, si nous en jugeons d'après un monument de Xanthus élevé à Tib. Claudius Attalus, fils de Tib. Claudius Stasithemis, par son oncle, Claudius Telemachus[3].

« Avant de parler de la date qui convient à notre proconsul, il faut remarquer qu'on ne peut l'identifier, comme le fait la *Prosopographia imperii romani*, avec un Tib. Claudius Telemachus que de nombreuses inscriptions de même provenance désignent en lui donnant simplement le titre de Lyciarque[4]. La plupart se rapportent à des célébrations de jeux et portent uniformément : ἀγωνοθετοῦντος τῆς θέμιδος διὰ βίου τοῦ ἀξιολογωτάτου φιλοπάτριδος Λυκιάρχου Τιβ. Κλ. Τηλεμάχου,

1. *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, III, n° 614.
2. *Ibid.*, III, n° 581.
3. *Ibid.*, n° 613.
4. *Ibid.*, n° 622 à 626.

Digitized by Google

« sous la présidence à vie du très distingué patriote le Lyciarque Tib. Claudius Telemachus. » Celui-ci exerça sa fonction aux environs de 124. En effet, en tête des textes qui décorent le tombeau d'un autre Lyciarque, Opramoas, à Rhodiapolis figure une lettre adressée par Pompeius Falco aux habitants de cette ville : ἐπὶ ἀρχιερέος Κλαυδίου Τηλεμάχου, sous l'archiereus Claudius Telemachus. Or, tous ces textes sont antérieurs à 136, époque où la Lycie, jusque-là province impériale, devint sénatoriale. Un examen attentif de ces documents a même permis à M. Heberdey de placer vers 124 le sacerdoce de notre personnage.

« Rien dans les titres qui lui sont donnés ne permet de supposer que nous soyons en présence d'un ancien consul. Je me demande, au surplus, si les deux fonctions étaient compatibles. Je ne connais pas d'exemples d'un pareil cumul. Quant à supposer que Telemachus a été Lyciarque avant d'entrer dans l'administration romaine, cela me paraît également inadmissible. Il eût été bien jeune, et je ne le vois pas descendre de ces hauts honneurs provinciaux pour devenir questeur d'Achaïe.

« L'archiereus de 124 me paraît donc être l'ancêtre, et c'est vraisemblablement à un de ses descendants qu'appartiennent et le *cursus honorum* de Sidymae et le titre de proconsul d'Afrique. Celui-ci, nous l'avons vu, a fait souche à son tour. Sous Alexandre Sévère, nous voyons encore un Claudius Telemachus figurer dans un procès dont le jurisconsulte Paul, alors préfet du prétoire, eut à s'occuper.

« Est-ce à dire qu'il faille descendre aussi bas pour notre proconsul? Je ne le croirais pas volontiers. Le *cursus honorum* précité dit que Tib. Claudius Telemachus restaura les villes de Laodicée et d'Hierapolis. Les annotateurs du texte ont vu là, non sans quelque vraisemblance, une allusion à un tremblement de terre qui, sous Antonin le Pieux, renversa plusieurs villes de Phrygie. Si cette conjecture est exacte, Telemachus peut avoir été consul sous les derniers Antonins et proconsul vers la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe. Quelque vagues que soient ces conclu-

Digitized by Google

sions, on ne peut, dans l'état présent, en donner de plus précises.

« J'ai évité à dessein de mentionner une dernière inscription du temps de Commode qui porte les noms de Tib. Claudius Telemachus avec le titre de Lyciarque[1]. Il n'est pas possible de l'identifier avec celui de 124, dont il vient d'être parlé. Mais on a remarqué que ce nom avait été mis après coup à la place d'un autre. La raison du grattage subi par la pierre m'échappe. Peut-être s'agit-il d'un Lyciarque dont la mémoire fut condamnée et auquel on substitua le premier nom venu pris au hasard dans les fastes. Nous savons par des exemples assez nombreux qu'en pareille occurrence les graveurs ne faisaient pas grands frais d'imagination pour combler les vides. C'est aussi grâce à des corrections de cette nature imposées aux mentions consulaires des constitutions impériales qu'on a rendu inintelligible la chronologie de la période constantinienne en particulier. »

1. *Inscriptiones graecae*, III, n° 582.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1903.

Séance du 1er Juillet.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

C. Enlart et G. de Manteyer. ***Eugène Müntz.*** Rome, 1903, in-8°.

Reumont (Dr H.). ***Zur Chronologie der Gorzer Urkunden aus karolingischer Zeit.*** (Extrait des *Jahrbüche der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, vol. XIV, 1902.)

Vincent (Dr H.). ***Les chanoinesses régulières de Lançon*** (*canton de Grandpré, Ardennes*). Paris, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue historique ardennaise.*)

Sur les rapports de MM. Martin, de Mély et Prou, MM. le baron de Bouglon, présenté par MM. Héron de Villefosse et Durrieu, de Mandach, présenté par MM. Collignon et Schlumberger, et J. Barbot, présenté par MM. Enlart et Martin, sont élus associés correspondants nationaux.

M. F. Thiollier, associé correspondant national, présente à la Société la photographie d'une croix en or du xve siècle, ornée d'émaux de couleur, trouvée au Puy.

M. le comte Durrieu, membre résidant, établit que certaines miniatures du livre d'Heures du duc de Berry, conservé à Chantilly, sont l'œuvre de l'enlumineur Jean Colombe.

Digitized by Google

Séance du 8 Juillet.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Émaux de la cathédrale de Vladimir et du couvent de Saint-Antoine-le-Romain (Russie)*. Paris, 1903, in-8°.

Régnier (Louis). *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.* VIII : *Fleury*. Beauvais, 1902, in-8°.

Triger (Robert). *L'église de la Visitation au Mans et son principal architecte, sœur Anne-Victoire Pillon.* Le Mans, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LIII.)

Villenoisy (F. de). *Du fantastique végétal.* Moutiers, 1903, in-8°. (Extrait des *Notes d'art et d'archéologie.*)

M. M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de l'auteur, M. Louis Régnier, associé correspondant national, le 8e fascicule de la *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.* Le zèle avec lequel M. Régnier poursuit la recherche des monuments d'antiquité dans le Vexin ne mérite que des éloges, comme aussi la méthode scientifique qu'il applique à leur publication. Le 8e fascicule est consacré au village de Fleury. Il y a là une église qui, malgré les modifications qu'elle a subies au cours des temps, présente encore des restes importants de constructions romanes, particulièrement le portail, le clocher et quelques morceaux de sculpture. M. Régnier, sur les indications de M. Dumuys, a retrouvé en Angleterre, chez M. Burns, à North-Mymms, près de Hatfield (Hertfordshire), une belle cheminée provenant de l'ancien manoir des seigneurs de Fleury. C'est un travail remarquable exécuté en 1515 par un artiste italien. M. Régnier signale une autre cheminée toute semblable au château de la Poissonnière (Loir-et-Cher), château qu'habitait et qu'avait fait embellir Louis Ronsard, père du poète. La similitude de ces deux monuments s'explique

Digitized by Google

par les liens de parenté qui existaient entre les seigneurs de Fleury et les Ronsard et que M. Régnier a déterminés. Ce n'est pas là le point le moins intéressant ni le moins nouveau du travail de M. Régnier.

M. F. Pasquier, associé correspondant national, entretient la Société d'un document tiré des archives notariales de Toulouse relatif à des colonnes de laiton exécutées en 1527 pour décorer l'autel de l'église de Rieux (Haute-Garonne).

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie une institution curieuse et peu connue des Églises africaines au IVe siècle et au début du Ve, les *seniores laici*, sorte de conseil de fabrique qui était chargé d'assister et même de surveiller l'évêque dans l'administration des biens de l'Église :

« Saint Ambroise nous dit[1] qu'il avait existé des *seniores* dans l'Église primitive, mais que cette institution avait disparu de son temps, du moins en Italie. Ce texte de saint Ambroise, comme un autre de Tertullien[2], vise sans doute les *seniores* clercs, devenus plus tard les prêtres.

« Au contraire, les *seniores* africains du IVe siècle sont des laïques ; ils sont appelés expressément *fideles seniores*[3], ou *seniores plebis*[4], ou *seniores christiani populi*[5] et peut-être *seniores laicorum*[6]. Après le temps de saint Cyprien, l'assemblée générale des fidèles paraît avoir perdu en grande partie son droit de contrôle permanent sur le gouvernement de l'Église ; elle fut remplacée sans doute, en Afrique, par ce conseil des *seniores*, probablement élu par elle.

« Les *seniores* sont mentionnés souvent par saint Optat, par les documents relatifs au donatisme, par saint Augustin, par les Actes des conciles. Des conseils de ce genre

1. *I Epist. ad Timoth.*, V, 1-2.
2. *Apolog.*, 39.
3. Optat, I, 17.
4. *Gesta apud Zenophilum*, dans l'Optat de Ziwsa, p. 189.
5. *Acta purgationis Felicis*, *Ibid.*, p. 198.
6. *Codex can. eccles. afric.*, can. 91.

Digitized by Google

existaient à la fois chez les catholiques et chez les donatistes, notamment à Carthage, à Assuras, à Musti, à Nova Germaniae, à Cirta, à Hippone et dans d'autres cités de Numidie. Dans les documents, les *seniores* sont nommés après les clercs, immédiatement après les diacres, mais toujours distingués nettement et des clercs et des simples fidèles. Ils formaient un conseil d'administration qui surveillait le trésor, les domaines et les revenus de l'Église. En cas de malversations, ils avaient le droit de s'adresser directement aux conciles provinciaux et au primat de leur province, même d'accuser leur évêque devant le concile général de Carthage; tantôt le concile tranchait lui-même l'affaire, tantôt il la renvoyait devant un tribunal d'évêques, dont les membres étaient désignés en partie par l'inculpé, en partie par les *seniores* accusateurs[1].

« C'est peut-être un membre d'un de ces conseils qui figure sur une mosaïque tombale récemment trouvée à Souk-el-Abiod (l'ancienne *Putput*), aujourd'hui au Louvre[2]. On y lit, avec deux autres épitaphes, celle d'un *Nardus senior*. Comme les autres personnages portent des noms différents, le mot *senior* ne semble pas avoir pour objet de distinguer des homonymes. Peut-être le *Nardus* de la mosaïque est-il un de ces *seniores* dont nous avons parlé.

« Enfin, l'on peut se demander si un autre *senior* n'est pas mentionné sur une épitaphe assez énigmatique trouvée à Bône[3], où figure un *Maritis senator de numeru bis electum fidelis* (sic). Les éditeurs du *Corpus* supposent qu'il s'agit ici d'une fonction militaire, tout en reconnaissant que le texte est obscur et qu'on ne trouve pas d'autre exemple du *de numeru bis electum*. Dans la langue des Pères africains, le mot *numerus* désigne souvent les fidèles[4]. Le texte d'Hippone signifierait donc que le personnage a été deux fois élu

1. *Ibid.*, can. 100.
2. Gauckler, *Bull. du Comité*, 1901, p. 146, n. 77.
3. *C. I. L.*, VIII, 17414.
4. Cf. Cyprien, *Epist.*, VI, 3 : *ne quid deesset ad gloriam numeri vestri.*

Digitized by Google

au conseil par les fidèles, et le mot *senator* serait synonyme de *senior;* d'un texte d'Augustin, il semble résulter qu'on donnait parfois au conseil des *seniores*, ou *ordo seniorum*, le nom de *senatus*[1]. En tout cas, saint Augustin atteste l'existence, à Hippone, d'un conseil de *seniores*[2]. »

Séance du 15 Juillet.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, présente la photographie d'un piédestal d'époque romaine trouvé à Zaghouan (Tunisie) par M. le lieutenant Godin; on y voit un bas-relief représentant Héro et Léandre.

M. J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, soumet à la Société une plaque de bronze doré du XVIe siècle ayant fait partie d'un couvercle d'horloge. On y voit Diane au bain. L'objet a été donné au Louvre par M. Jules Maciet.

M. le comte Durrieu, membre résidant, entretient la Société d'une visite qu'il a faite récemment au Musée de Cologne.

M. C. Casati, associé correspondant national, attire l'attention de la Société sur une construction du temps du roi René qui se voit encore dans la ville de Saumur et qui menace ruine.

M. P. Monceaux, membre résidant, complète sa commu-

1. Augustin, *Quaestion. in Heptateuch.*, III, 25 : *quidam insolenter putantes etiam senatum dici, interpretati sunt ordinem seniorum.*

2. *Epist.*, 78 : *Dilectissimis fratribus, clero, senioribus, et universae plebi Ecclesiae Hipponensis, cui servio in dilectione Christi Augustinus.*

Digitized by Google

nication précédente sur les *seniores laici* des églises africaines :

« Aux deux inscriptions de Putput et d'Hippone, qui paraissent se rapporter à des *seniores laici*, il faut en joindre encore deux autres. L'une, trouvée à Kairouan[1], est une épitaphe, sans doute d'époque byzantine, où on lit : ✠ *In n(omi)ne D(omi)ni. In hoc [tumulo jacet?...] | cus Petri senioris...* L'autre est une dédicace sur mosaïque, trouvée à Carthage, près de Damous-el-Karita, par M. Gauckler[2]. On y lit : « *Flavius | Valens senior | sodalici(i) memo|ria[m] ha[n]c fecit.* | *Sic semper.* | ΑΩ☧ω.

« Dans cette dernière inscription, on doit remarquer l'emploi singulier du mot païen *sodalicium* dans une dédicace chrétienne. Il n'est pas impossible que *sodalicium* ait ici le sens de *ordo seniorum* et que *senior sodalici(i)* désigne un membre du conseil des *seniores*. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, entretient de nouveau la Société du Forum d'Archémore[3]. Il rappelle qu'une statue antique de pugiliste, πύκτης, du Louvre, publiée en 1796 dans les *Sculture della villa Borghese*, en 1807 par Visconti[4], puis par Clarac[5], fut découverte à Rome, avec les restes d'une semblable, conservée au palais Gentili[6].

On doute à présent qu'un tel Forum ait existé, mais le contraire n'est pas démontré impossible.

Au XVI^e^ siècle, P. Victor, *De regionibus Romae*, le citait, après les chevaux de Tiridate et le marché aux porcs[7], ainsi : *Aequi Aenei Tiridatis*, — *Forum suarium*, = *Forum*

1. *Musée Alaoui*, p. 109; II, 585.
2. *Bull. du Comité*, 1897, p. 447, n. 275.
3. *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1895, p. 247.
4. Visconti, *Museo Pio Clementino*, t. VII, p. 100, et, à la fin du dernier tome : Observations.
5. Clarac, *Catalogue* et *Musée de sculpture*. A présent salle des Caryatides; n° 68 du *Catalogue sommaire*.
6. Ed. Gerhard, *Ant. Bildwerken*, t. LXVIII, p. 311. Cf. le pugiliste de Pompéi, photographie Alinari, n° 12197 (mosaïque).
7. H. Thédenat, *Le Forum romain*, p. 5.

Digitized by Google

Archemorium, sive Artemonium, — *Horti Argiani*, — *Pila tiburtina.*

Plan du Foro Archimonio
D'après N. Reisecco (1765).

De plus anciens régionnaires, dans le *Curiosum*, la *Notitia*, ne le nommaient pas, mais on y lisait : *Equos Tiridatis regis Armeniorum*, *Forum suarium*... Or, il semble bien que, si Victor a changé les mots latins « du roi des Arméniens » en les mettant après le Forum Suarium, c'est qu'il a eu quelque raison de croire à l'altération d'un texte plus ancien, qui

Digitized by Google

aurait pu être *Equos Tiridatis*, *Forum Armeniorum*..., à l'instar du Forum des Galli, de celui des Rustici.

En 1739, Fr. Ficoroni imprima que les torses des statues dont il s'agit avaient été, deux ans avant, trouvés *in fundamentis aedium E. S. Cardinalis Gentili, e regione Templi S. Nicolai in Arcione.* Et peu après, en 1765, Niccola Roisecco, dans sa *Nuova Descrizione* de Rome (t. II, p. 278), précisa les hypothèses en ces termes : *Il Foro, e Vico Archimonio era posto nel sito della descritta Chiesa Parrocchiale di S. Niccoló detto modernamente in Arcione dalla parola latina de Archimoniis*[1] *corrotta dal volgo*[2]. C'est une gravure jointe à ce texte italien qui est ici reproduite[3].

Séance du 22 Juillet.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

La Croix (le R. P. Camille de). *Étude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers.* Poitiers, 1903, in-8°.

Michon (Étienne). *Funde in Frankreich.* [1903], in-4°.

Saglio (E.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 34e fascicule. Paris, 1903, in-4°.

1. Cf. Du Cange, *Archimonia. Vita S. Bernardi... archimoniam obtinente. Ubi legendum videtur Archimonarchiam.*

2. Les mots *in Arcione* font partie des noms d'une famille romaine.

3. Selon A. Nibby, *Roma descritta*, 1839, t. I, p. 17-18, de son temps on croyait que le Forum « Archemonium » ou « Archemorium » avait pu être dans la rue des Arcioni. — Archémore (Ἀρχαῖος, ὁ Μόρος), Ophelte Archémore, était le fils de Lycurgue roi de Némée, confié à Hypsipile, qui le perdit en désaltérant Adraste et sa troupe; d'où l'institution des jeux néméens, auxquels on a voulu rapporter les pugilistes Gentili. — H. Thédenat, *Le Forum romain*, p. 23 : « A la mort de M. Valerius Livinus, ses deux fils célébrèrent sur le Forum des jeux funèbres qui durèrent quatre jours et où combattirent vingt-cinq couples de gladiateurs » (liv. XXXVI, 50).

Digitized by Google

Serrano Fatigati (D. Enrique). *Notas arqueológicas*. 2ª et 3ª ser. Madrid, 1903, 2 vol. gr. in-8°.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, présente quelques remarques sur la personnalité et l'identité de certains graveurs de caractères d'imprimerie et typographes de la fin du xv^e^ siècle et des débuts du xvi^e^ qui ont exercé leur art dans l'Italie du Nord et portent dans les textes de cette époque le nom de Francesco da Bologna :

« Sans m'étendre au point de vue technique des types d'imprimerie gravés pour Alde Manuce et Hieronymo da Soncino par Francesco da Bologna, types latins, grecs, hébreux, italiques, je me demande s'il ne faut pas distinguer plusieurs personnages qui ont, à cette époque, porté ce même nom, ou si, au contraire, c'est toujours le même graveur-imprimeur qui s'est fait ainsi connaître en cachant son nom de famille.

« Il se présente plusieurs solutions :

« 1° *Francesco dei Benedetti detto Plato*, un des membres de cette grande famille d'imprimeurs bolonais, de peintres et orfèvres qui a le plus produit, à qui l'on pourrait songer, ne peut convenir, n'ayant pas imprimé au xvi^e^ siècle. Il n'a, en effet, exercé que de 1487 à 1496 et ne s'est jamais servi, dès cette époque, de types aldins. Ses productions portent, d'ailleurs, toujours son nom au complet et présentent des caractères permettant de les distinguer des autres impressions contemporaines. Ses héritiers, qui ont continué sa maison typographique au xvi^e^ siècle, ne portent aucun le prénom de Francesco. Il n'y a donc pas à penser à faire de Francesco da Bologna un membre de la famille des Benedetti ; tous les faits prouvent le contraire.

« 2° L'opinion de Panizzi[1] regardant le graveur-typographe Francesco da Bologna comme étant le Francia dont les

1. *Chi era Francesco da Bologna*, Londra, 1858, in-12, avec fac-similés et documents. — Pour la bibliographie du sujet, voy. Ottino et Fumagalli, *Bibliotheca bibliografica italica*, à la table des sujets.

Digitized by Google

tableaux sont souvent signés *Francesco aurefice* et dont le nom de famille est connu, *Francesco Raibolini da Bologna detto il Francia*, n'est pas non plus soutenable. Le Francia n'a jamais été imprimeur à Bologne, ni à Venise, ni à Fano. G. Manzoni l'a démontré avec de nombreuses preuves à l'appui. Il n'y a plus à insister. C'est une solution qui n'a pas plus de raison d'être que la précédente.

« 3° Le graveur des caractères italiques qu'Alde Manuce a employés dans l'édition de Virgile en 1501 pour la première fois, il l'a fait connaître lui-même par ces trois vers mis à la suite du titre de ce livre :

« In grammatoglyphae laudem
Qui Graiis dedit Aldiis, en Latinis
Dit nunc grammata scalpta daedaleis
Francisci manibus Bononiensis. »

« Dans une supplique de 1502 pour obtenir un privilège du Sénat vénitien à l'effet de le protéger contre ses contrefacteurs, surtout contre les imprimeurs de Florence, puis de Lyon, les *Giunti*, imitateurs peu scrupuleux dont il eut d'ailleurs toujours à se plaindre, d'autant plus qu'ils contestaient son droit de priorité dans l'invention des types grecs et aldins[1], il ne parle plus de ce collaborateur : *Et di piu di novo ha excogitato lettere cancellaresche sive corsive latine bellissime che pareno scripte a mano.* Il en est de même dans les autres suppliques au Sénat. En 1503, dans la préface du *Canzoniere* de Pétrarque imprimée à Fano par Hieronymo da Soncino, en types de chancellerie, ce dernier les rappelle à Alde en s'exprimant ainsi :

« E per mia exhortatione non solo sonno venuti quivi li composi-

1. Les imitations par les Giunti des caractères aldins sont connues. M. D. Marzi a mis en lumière une contestation à ce sujet entre Alde Manuce et Luc-Antonio Giunta datée de 1514. L.-A. Giunta se prétend le premier inventeur tant des types grecs que des types italiques. La solution du procès est inconnue (*Una questione libraria fra i Giunti ed Aldo Manuzio*, Firenze, 1895, in-8°).

Digitized by Google

tori tanto notabili et sufficienti, quanto sia possibile a dire : ma anchora un nobilissimo sculptore de littere latine graece et hebraice chiamato M. Francesco da Bologna, l'ingeno del quale certamente credo che in tale exercitio non trove un altro equale; perche non solo le usitate stampe perfectamente sa fare : ma etiam ha excogitato una nova forma de littera dicta cursiva o vero cancelleresca, de le quale non Aldo Romano, ne altri che astutamente hanno tentato de le altrui penne adorsarne; ma esso M. Francesco è stato primo inventore et designatore, el quale e tuote le forme che mai habbià stampato dicto Aldo ha intagliato, e la presente forma, con tanta gratia e venustate, quanta facilmente in essa se comprende... In Fano Caesaris adi VII de Julio M. D. III. »

« Des vers du Virgile de 1501 et du passage du Pétrarque de 1503, combinés avec la supplique au Sénat de 1502, il résulte indubitablement que, si Alde est l'inventeur des types « de chancellerie », son collaborateur fut Francesco da Bologna à Venise; celui-ci passa ensuite à Fano au service de Hieronymo da Soncino, pour lequel il grava des types latins, grecs, hébreux et de chancellerie. L'identité s'impose, mais nous ne connaissons pas encore par ces textes le nom de famille du graveur.

« Tommasso Gambaro, dans la préface d'une édition du *Canzoniere* de Pétrarque, imprimée à Bologne le 20 septembre 1516 par Francesco da Bologna, s'exprime ainsi : *A materno idiomate alienus omnino fuit*[1] *: ob quam rem Franciscus Bononiensis mihi conteraneus (ex cujus officina in dies ferramenta ad litteras impressionum conficiendas mirifice proveniunt) toties ad me accessit anxius inquiens dederam ipse operam celebratissimi Francisci Petrarcae.* De plus, le colophon est ainsi conçu : *Petrarca stampato in Bologna Per Il Discreto huomo Maestro Francesco da Bologna nel Anno del Signore M· D XVI· Adi xx de Settembro.*

« Ces deux textes sont encore muets sur le nom de famille de l'imprimeur. Le type d'imprimerie est l'italique, qui diffère pourtant de celui d'Alde et de Soncino. Faut-il iden-

1. T. Gambaro veut parler ici du toscan, et Alde Manuce était en effet originaire de la campagne romaine : il s'agit évidemment d'Alde.

Digitized by Google

tifier l'imprimeur-graveur de Bologne avec celui employé par Alde et par Soncino? Nous le pensons, parce qu'il s'est chargé lui-même de nous en avertir dans une autre préface au *Canzoniere* de 1516 :

« **Franciscus Bononiensis lectori salutem. Sogliono la maggior parte quelli quali con ogni diligentia l'ameni studii di la dilettevole poesia sieguino... aggradarsi di nove forme di antiqui carattheri; Il che dame tardo cognosciuto, havendo pria li greci e latini Carattheri ad Aldo Manutio Romano fabricato, de li quali Egli non solo in grandissime richezze è pervenuto, ma nome immortale apresso la posterità se vendicato; Ho excogitato di novo cotal cursiva forma qual extimo a qualunche rudita persona essere per piacere, parte per la novitate e legiadrezza, parte anchora per la commoditate chara il portatore di essi...** »

« Francesco da Bologna a gravé les caractères latins d'Alde. S'agit-il ici des types italiques? C'est très probable, d'autant plus qu'il est dit avoir ainsi fait la richesse et la gloire d'Alde Manuce. C'est lui également le graveur des types grecs d'Alde et des types latins employés par ce dernier avant l'adoption de l'italique.

« Si Francesco da Bologna n'est pas le créateur du type latin, un peu bizarre, des *Erotemata* de C. Lascaris, première impression gréco-latine d'Alde (1494), que l'on retrouve par exception dans le colophon du Théodore de Gaza (1495) et au dernier feuillet du premier volume de l'Aristote de 1495, il est sûrement l'auteur des fontes grecques et des fontes en caractères romains qui les accompagnent, avec lesquelles sont imprimées les traductions latines. L'emploi par Alde Manuce des ces types latins commence au moment de l'abandon par lui des types gothiques de Nicolas Jenson et continue jusqu'à l'époque de la création en 1501 des types de chancellerie, qui sont formellement reconnus avoir été gravés par Francesco da Bologna, tant par Alde que par Hieronymo da Soncino. Nous verrons un peu plus loin les conséquences de l'opinion que nous venons d'émettre.

« Jusqu'ici, nous avons soutenu l'identité du Francesco da Bologna de Venise employé par Alde avec celui employé à Fano par Hieronymo da Soncino : l'imprimeur de Bologne

Digitized by Google

du XVIe siècle du même nom est encore la même personne, lui-même l'affirme dans les textes déjà cités. Il ne reste donc plus qu'à retrouver son nom de famille. Ce nom a été mis à jour en 1883 par Adamo Rossi, d'après deux actes des archives notariales de Pérouse : si dans le premier document, du 22 janvier 1512, il est simplement dénommé *Franciscus de Bononia intagliator licterarum stampandarum*, dans le second, sa personnalité apparaît (18 août 1512) : *Magister Franciscus Griffius de Benonia incisor licterarum stanpae commorans in civitate Perusii*. Nous retrouvons *Francesco Griffi da Bologna* à Bologne même en 1516 et 1517, où il imprime pour son compte en caractères italiques. Des documents publiés en 1899 par M. B. E. Orioli nous apprennent qu'en 1518 il habitait à Bologne, *in capella Sancti Juliani*. Il avait une fille, Catherina, mariée à Christophorus de Risia (cf. actes de 1518, 21 mai et 9 juillet). Son mari venait de mourir des suites d'une rixe avec son beau-père soutenu par sa fille Catherina. Francesco Griffi venait d'être arrêté, et ce sont les pièces relatives au procès de ce meurtre qui fournissent ces détails. Comment mourut le malheureux imprimeur? Nous l'ignorons; toutefois, nous savons qu'au 5 octobre il était déjà décédé; sa fille est qualifiée dans un acte conservé aux archives notariales de Bologne de *Caterina quondam Francisci de Griffis*. Il est à croire qu'il mourut peu auparavant au fond de quelque cachot.

« Nous avons étudié Francesco Griffi dans ses relations avec Alde Manuce à Venise de 1495 à 1501, avec Hieronymo da Soncino à Fano en 1503; nous avons constaté son séjour à Pérouse en 1512 et son établissement à Bologne de 1516 à 1519, époque où il meurt. Est-il possible de faire remonter plus haut que 1495 son séjour en Vénitie? Nous le croyons. Un acte du 9 décembre 1475 signale la présence à Padoue de *Magister Franciscus de Bononia quondam Caesaris aurifex, habitator Paduae in contracta Fallaroti*. L'imprimeur *Johannes de Francfordia, habitator Paduae in contracta Sancti Blasii*, lui commande les poinçons de deux alphabets, l'un pour le texte, l'autre pour la glose, en caractères gothiques du

Digitized by Google

sions, on ne peut, dans l'état présent, en donner de plus précises.

« J'ai évité à dessein de mentionner une dernière inscription du temps de Commode qui porte les noms de Tib. Claudius Telemachus avec le titre de Lyciarque[1]. Il n'est pas possible de l'identifier avec celui de 124, dont il vient d'être parlé. Mais on a remarqué que ce nom avait été mis après coup à la place d'un autre. La raison du grattage subi par la pierre m'échappe. Peut-être s'agit-il d'un Lyciarque dont la mémoire fut condamnée et auquel on substitua le premier nom venu pris au hasard dans les fastes. Nous savons par des exemples assez nombreux qu'en pareille occurrence les graveurs ne faisaient pas grands frais d'imagination pour combler les vides. C'est aussi grâce à des corrections de cette nature imposées aux mentions consulaires des constitutions impériales qu'on a rendu inintelligible la chronologie de la période constantinienne en particulier. »

1. *Inscriptiones graecae*, III, n° 582.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1903.

Séance du 1er Juillet.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

C. Enlart et G. de Manteyer. ***Eugène Müntz.*** Rome, 1903, in-8°.

Reumont (Dr H.). ***Zur Chronologie der Gorzer Urkunden aus karolingischer Zeit.*** (Extrait des *Jahrbüche der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, vol. XIV, 1902.)

Vincent (Dr H.). ***Les chanoinesses régulières de Lançon (canton de Grandpré, Ardennes).*** Paris, 1903, in-8°. (Extrait de la ***Revue historique ardennaise.***)

Sur les rapports de MM. Martin, de Mély et Prou, MM. le baron de Bouglon, présenté par MM. Héron de Villefosse et Durrieu, de Mandach, présenté par MM. Collignon et Schlumberger, et J. Barbot, présenté par MM. Enlart et Martin, sont élus associés correspondants nationaux.

M. F. Thiollier, associé correspondant national, présente à la Société la photographie d'une croix en or du xve siècle, ornée d'émaux de couleur, trouvée au Puy.

M. le comte Durrieu, membre résidant, établit que certaines miniatures du livre d'Heures du duc de Berry, conservé à Chantilly, sont l'œuvre de l'enlumineur Jean Colombe.

Digitized by Google

Séance du 8 Juillet.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Émaux de la cathédrale de Vladimir et du couvent de Saint-Antoine-le-Romain (Russie).* Paris, 1903, in-8°.

Régnier (Louis). *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.* VIII : *Fleury.* Beauvais, 1902, in-8°.

Triger (Robert). *L'église de la Visitation au Mans et son principal architecte, sœur Anne-Victoire Pillon.* Le Mans, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LIII.)

Villenoisy (F. de). *Du fantastique végétal.* Moutiers, 1903, in-8°. (Extrait des *Notes d'art et d'archéologie.*)

M. M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de l'auteur, M. Louis Régnier, associé correspondant national, le 8e fascicule de la *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.* Le zèle avec lequel M. Régnier poursuit la recherche des monuments d'antiquité dans le Vexin ne mérite que des éloges, comme aussi la méthode scientifique qu'il applique à leur publication. Le 8e fascicule est consacré au village de Fleury. Il y a là une église qui, malgré les modifications qu'elle a subies au cours des temps, présente encore des restes importants de constructions romanes, particulièrement le portail, le clocher et quelques morceaux de sculpture. M. Régnier, sur les indications de M. Dumuys, a retrouvé en Angleterre, chez M. Burns, à North-Mymms, près de Hatfield (Hertfordshire), une belle cheminée provenant de l'ancien manoir des seigneurs de Fleury. C'est un travail remarquable exécuté en 1515 par un artiste italien. M. Régnier signale une autre cheminée toute semblable au château de la Poissonnière (Loir-et-Cher), château qu'habitait et qu'avait fait embellir Louis Ronsard, père du poète. La similitude de ces deux monuments s'explique

Digitized by Google

par les liens de parenté qui existaient entre les seigneurs de Fleury et les Ronsard et que M. Régnier a déterminés. Ce n'est pas là le point le moins intéressant ni le moins nouveau du travail de M. Régnier.

M. F. Pasquier, associé correspondant national, entretient la Société d'un document tiré des archives notariales de Toulouse relatif à des colonnes de laiton exécutées en 1527 pour décorer l'autel de l'église de Rieux (Haute-Garonne).

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie une institution curieuse et peu connue des Églises africaines au IVe siècle et au début du Ve, les *seniores laici*, sorte de conseil de fabrique qui était chargé d'assister et même de surveiller l'évêque dans l'administration des biens de l'Église :

« Saint Ambroise nous dit[1] qu'il avait existé des *seniores* dans l'Église primitive, mais que cette institution avait disparu de son temps, du moins en Italie. Ce texte de saint Ambroise, comme un autre de Tertullien[2], vise sans doute les *seniores* clercs, devenus plus tard les prêtres.

« Au contraire, les *seniores* africains du IVe siècle sont des laïques ; ils sont appelés expressément *fideles seniores*[3], ou *seniores plebis*[4], ou *seniores christiani populi*[5] et peut-être *seniores laicorum*[6]. Après le temps de saint Cyprien, l'assemblée générale des fidèles parait avoir perdu en grande partie son droit de contrôle permanent sur le gouvernement de l'Église ; elle fut remplacée sans doute, en Afrique, par ce conseil des *seniores*, probablement élu par elle.

« Les *seniores* sont mentionnés souvent par saint Optat, par les documents relatifs au donatisme, par saint Augustin, par les Actes des conciles. Des conseils de ce genre

1. *I Epist. ad Timoth.*, V, 1-2.
2. *Apolog.*, 39.
3. Optat, I, 17.
4. *Gesta apud Zenophilum*, dans l'Optat de Ziwsa, p. 189.
5. *Acta purgationis Felicis*, *Ibid.*, p. 198.
6. *Codex can. eccles. afric.*, can. 91.

Digitized by Google

existaient à la fois chez les catholiques et chez les donatistes, notamment à Carthage, à Assuras, à Musti, à Nova Germaniae, à Cirta, à Hippone et dans d'autres cités de Numidie. Dans les documents, les *seniores* sont nommés après les clercs, immédiatement après les diacres, mais toujours distingués nettement et des clercs et des simples fidèles. Ils formaient un conseil d'administration qui surveillait le trésor, les domaines et les revenus de l'Église. En cas de malversations, ils avaient le droit de s'adresser directement aux conciles provinciaux et au primat de leur province, même d'accuser leur évêque devant le concile général de Carthage; tantôt le concile tranchait lui-même l'affaire, tantôt il la renvoyait devant un tribunal d'évêques, dont les membres étaient désignés en partie par l'inculpé, en partie par les *seniores* accusateurs[1].

« C'est peut-être un membre d'un de ces conseils qui figure sur une mosaïque tombale récemment trouvée à Souk-el-Abiod (l'ancienne *Putput*), aujourd'hui au Louvre[2]. On y lit, avec deux autres épitaphes, celle d'un *Nardus senior*. Comme les autres personnages portent des noms différents, le mot *senior* ne semble pas avoir pour objet de distinguer des homonymes. Peut-être le *Nardus* de la mosaïque est-il un de ces *seniores* dont nous avons parlé.

« Enfin, l'on peut se demander si un autre *senior* n'est pas mentionné sur une épitaphe assez énigmatique trouvée à Bône[3], où figure un *Maritis senator de numeru bis electum fidelis* (sic). Les éditeurs du *Corpus* supposent qu'il s'agit ici d'une fonction militaire, tout en reconnaissant que le texte est obscur et qu'on ne trouve pas d'autre exemple du *de numeru bis electum*. Dans la langue des Pères africains, le mot *numerus* désigne souvent les fidèles[4]. Le texte d'Hippone signifierait donc que le personnage a été deux fois élu

1. *Ibid.*, can. 100.
2. Gauckler, *Bull. du Comité*, 1901, p. 146, n. 77.
3. *C. I. L.*, VIII, 17414.
4. Cf. Cyprien, *Epist.*, VI, 3 : *ne quid deesset ad gloriam numeri vestri.*

Digitized by Google

au conseil par les fidèles, et le mot *senator* serait synonyme de *senior;* d'un texte d'Augustin, il semble résulter qu'on donnait parfois au conseil des *seniores*, ou *ordo seniorum*, le nom de *senatus*[1]. En tout cas, saint Augustin atteste l'existence, à Hippone, d'un conseil de *seniores*[2]. »

Séance du 15 Juillet.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, présente la photographie d'un piédestal d'époque romaine trouvé à Zaghouan (Tunisie) par M. le lieutenant Godin; on y voit un bas-relief représentant Héro et Léandre.

M. J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, soumet à la Société une plaque de bronze doré du XVIe siècle ayant fait partie d'un couvercle d'horloge. On y voit Diane au bain. L'objet a été donné au Louvre par M. Jules Maciet.

M. le comte Durrieu, membre résidant, entretient la Société d'une visite qu'il a faite récemment au Musée de Cologne.

M. C. Casati, associé correspondant national, attire l'attention de la Société sur une construction du temps du roi René qui se voit encore dans la ville de Saumur et qui menace ruine.

M. P. Monceaux, membre résidant, complète sa commu-

1. Augustin, *Quaestion. in Heptateuch.*, III, 25 : *quidam insolenter putantes etiam senatum dici, interpretati sunt ordinem seniorum.*

2. *Epist.*, 78 : *Dilectissimis fratribus, clero, senioribus, et universae plebi Ecclesiae Hipponensis, cui servio in dilectione Christi Augustinus.*

Digitized by Google

nication précédente sur les *seniores laici* des églises africaines :

« Aux deux inscriptions de Putput et d'Hippone, qui paraissent se rapporter à des *seniores laici*, il faut en joindre encore deux autres. L'une, trouvée à Kairouan[1], est une épitaphe, sans doute d'époque byzantine, où on lit : ✠ *In n(omi)ne D(omi)ni. In hoc [tumulo jacet?...]* | *cus Petri senioris*... L'autre est une dédicace sur mosaïque, trouvée à Carthage, près de Damous-el-Karita, par M. Gauckler[2]. On y lit : « *Flavius* | *Valens senior* | *sodalici(i) memo*|*ria[m] ha[n]c fecit.* | *Sic semper.* | ΑΩ.

« Dans cette dernière inscription, on doit remarquer l'emploi singulier du mot païen *sodalicium* dans une dédicace chrétienne. Il n'est pas impossible que *sodalicium* ait ici le sens de *ordo seniorum* et que *senior sodalici(i)* désigne un membre du conseil des *seniores*. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, entretient de nouveau la Société du Forum d'Archémore[3]. Il rappelle qu'une statue antique de pugiliste, πύκτης, du Louvre, publiée en 1796 dans les *Sculture della villa Borghese*, en 1807 par Visconti[4], puis par Clarac[5], fut découverte à Rome, avec les restes d'une semblable, conservée au palais Gentili[6].

On doute à présent qu'un tel Forum ait existé, mais le contraire n'est pas démontré impossible.

Au XVI^e^ siècle, P. Victor, *De regionibus Romae*, le citait, après les chevaux de Tiridate et le marché aux porcs[7], ainsi : *Aequi Aenei Tiridatis*, — *Forum suarium*, = *Forum*

1. *Musée Alaoui*, p. 109; II, 585.
2. *Bull. du Comité*, 1897, p. 447, n. 275.
3. *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1895, p. 247.
4. Visconti, *Museo Pio Clementino*, t. VII, p. 100, et, à la fin du dernier tome : Observations.
5. Clarac, *Catalogue* et *Musée de sculpture*. A présent salle des Caryatides; n° 68 du *Catalogue sommaire*.
6. Ed. Gerhard, *Ant. Bildwerken*, t. LXVIII, p. 311. Cf. le pugiliste de Pompéi, photographie Alinari, n° 12197 (mosaïque).
7. H. Thédenat, *Le Forum romain*, p. 5.

Digitized by Google

Archemorium, *sive Artemonium*, — *Horti Argiani*, — *Pila tiburtina*.

Plan du Foro Archimonio

D'après N. Reisecco (1765).

De plus anciens régionnaires, dans le *Curiosum*, la *Notitia*, ne le nommaient pas, mais on y lisait : *Equos Tiridatis regis Armeniorum*, *Forum suarium*... Or, il semble bien que, si Victor a changé les mots latins « du roi des Arméniens » en les mettant après le Forum Suarium, c'est qu'il a eu quelque raison de croire à l'altération d'un texte plus ancien, qui

Digitized by Google

aurait pu être *Equos Tiridatis*, *Forum Armeniorum*..., à l'instar du Forum des Galli, de celui des Rustici.

En 1739, Fr. Ficoroni imprima que les torses des statues dont il s'agit avaient été, deux ans avant, trouvés *in fundamentis aedium E. S. Cardinalis Gentili, e regione Templi S. Nicolai in Arcione*. Et peu après, en 1765, Niccola Roisecco, dans sa *Nuova Descrizione* de Rome (t. II, p. 278), précisa les hypothèses en ces termes : *Il Foro, e Vico Archimonio era posto nel sito della descritta Chiesa Parrocchiale di S. Niccoló detto modernamente in Arcione dalla parola latina de Archimoniis*[1] *corrotta dal volgo*[2]. C'est une gravure jointe à ce texte italien qui est ici reproduite[3].

Séance du 22 Juillet.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

La Croix (le R. P. Camille de). *Étude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers*. Poitiers, 1903, in-8°.

Michon (Étienne). *Funde in Frankreich*. [1903], in-4°.

Saglio (E.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 34e fascicule. Paris, 1903, in-4°.

1. Cf. Du Cange, *Archimonia. Vita S. Bernardi... archimoniam obtinente. Ubi legendum videtur Archimonarchiam.*

2. Les mots *in Arcione* font partie des noms d'une famille romaine.

3. Selon A. Nibby, *Roma descritta*, 1839, t. I, p. 17-18, de son temps on croyait que le Forum « Archemonium » ou « Archemorium » avait pu être dans la rue des Arcioni. — Archémore (Ἀρχαῖος, ὁ Μόρος), Ophelte Archémore, était le fils de Lycurgue roi de Némée, confié à Hypsipile, qui le perdit en désaltérant Adraste et sa troupe; d'où l'institution des jeux néméens, auxquels on a voulu rapporter les pugilistes Gentili. — H. Thédenat, *Le Forum romain*, p. 23 : « A la mort de M. Valerius Livinus, ses deux fils célébrèrent sur le Forum des jeux funèbres qui durèrent quatre jours et où combattirent vingt-cinq couples de gladiateurs » (liv. XXXVI, 50).

Digitized by Google

SERRANO FATIGATI (D. Enrique). *Notas arqueológicas*. 2ª et 3ª ser. Madrid, 1903, 2 vol. gr. in-8°.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, présente quelques remarques sur la personnalité et l'identité de certains graveurs de caractères d'imprimerie et typographes de la fin du XVe siècle et des débuts du XVIe qui ont exercé leur art dans l'Italie du Nord et portent dans les textes de cette époque le nom de Francesco da Bologna :

« Sans m'étendre au point de vue technique des types d'imprimerie gravés pour Alde Manuce et Hieronymo da Soncino par Francesco da Bologna, types latins, grecs, hébreux, italiques, je me demande s'il ne faut pas distinguer plusieurs personnages qui ont, à cette époque, porté ce même nom, ou si, au contraire, c'est toujours le même graveur-imprimeur qui s'est fait ainsi connaître en cachant son nom de famille.

« Il se présente plusieurs solutions :

« 1° *Francesco dei Benedetti detto Plato*, un des membres de cette grande famille d'imprimeurs bolonais, de peintres et orfèvres qui a le plus produit, à qui l'on pourrait songer, ne peut convenir, n'ayant pas imprimé au XVIe siècle. Il n'a, en effet, exercé que de 1487 à 1496 et ne s'est jamais servi, dès cette époque, de types aldins. Ses productions portent, d'ailleurs, toujours son nom au complet et présentent des caractères permettant de les distinguer des autres impressions contemporaines. Ses héritiers, qui ont continué sa maison typographique au XVIe siècle, ne portent aucun le prénom de Francesco. Il n'y a donc pas à penser à faire de Francesco da Bologna un membre de la famille des Benedetti ; tous les faits prouvent le contraire.

« 2° L'opinion de Panizzi[1] regardant le graveur-typographe Francesco da Bologna comme étant le Francia dont les

1. *Chi era Francesco da Bologna*, Londra, 1858, in-12, avec fac-similés et documents. — Pour la bibliographie du sujet, voy. Ottino et Fumagalli, *Bibliotheca bibliografica italica*, à la table des sujets.

Digitized by Google

tableaux sont souvent signés *Francesco aurefice* et dont le nom de famille est connu, *Francesco Raibolini da Bologna detto il Francia*, n'est pas non plus soutenable. Le Francia n'a jamais été imprimeur à Bologne, ni à Venise, ni à Fano. G. Manzoni l'a démontré avec de nombreuses preuves à l'appui. Il n'y a plus à insister. C'est une solution qui n'a pas plus de raison d'être que la précédente.

« 3° Le graveur des caractères italiques qu'Alde Manuce a employés dans l'édition de Virgile en 1501 pour la première fois, il l'a fait connaître lui-même par ces trois vers mis à la suite du titre de ce livre :

« In grammatoglyphae laudem
Qui Graiis dedit Aldiis, en Latinis
Dit nunc grammata scalpta daedaleis
Francisci manibus Bononiensis. »

« Dans une supplique de 1502 pour obtenir un privilège du Sénat vénitien à l'effet de le protéger contre ses contrefacteurs, surtout contre les imprimeurs de Florence, puis de Lyon, les *Giunti*, imitateurs peu scrupuleux dont il eut d'ailleurs toujours à se plaindre, d'autant plus qu'ils contestaient son droit de priorité dans l'invention des types grecs et aldins[1], il ne parle plus de ce collaborateur : *Et di piu di novo ha excogitato lettere cancellaresche sive corsive latine bellissime che pareno scripte a mano.* Il en est de même dans les autres suppliques au Sénat. En 1503, dans la préface du *Canzoniere* de Pétrarque imprimée à Fano par Hieronymo da Soncino, en types de chancellerie, ce dernier les rappelle à Alde en s'exprimant ainsi :

« E per mia exhortatione non solo sonno venuti quivi li composi-

1. Les imitations par les Giunti des caractères aldins sont connues. M. D. Marzi a mis en lumière une contestation à ce sujet entre Alde Manuce et Luc-Antonio Giunta datée de 1514. L.-A. Giunta se prétend le premier inventeur tant des types grecs que des types italiques. La solution du procès est inconnue (*Una questione libraria fra i Giunti ed Aldo Manuzio*, Firenze, 1895, in-8°).

Digitized by Google

tori tanto notabili et sufficienti, quanto sia possibile a dire : ma anchora un nobilissimo sculptore de littere latine graece et hebraice chiamato M. Francesco da Bologna, l'ingeno del quale certamente credo che in tale exercitio non trove un altro equale; perche non solo le usitate stampe perfectamente sa fare : ma etiam ha excogitato una nova forma de littera dicta cursiva o vero cancelleresca, de le quale non Aldo Romano, ne altri che astutamente hanno tentato de le altrui penne adorsarne; ma esso M. Francesco è stato primo inventore et designatore, el quale e tuote le forme che mai habbià stampato dicto Aldo ha intagliato, e la presente forma, con tanta gratia e venustate, quanta facilmente in essa se comprende... In Fano Caesaris adi VII de Julio M. D. III. »

« Des vers du Virgile de 1501 et du passage du Pétrarque de 1503, combinés avec la supplique au Sénat de 1502, il résulte indubitablement que, si Alde est l'inventeur des types « de chancellerie », son collaborateur fut Francesco da Bologna à Venise; celui-ci passa ensuite à Fano au service de Hieronymo da Soncino, pour lequel il grava des types latins, grecs, hébreux et de chancellerie. L'identité s'impose, mais nous ne connaissons pas encore par ces textes le nom de famille du graveur.

« Tommasso Gambaro, dans la préface d'une édition du *Canzoniere* de Pétrarque, imprimée à Bologne le 20 septembre 1516 par Francesco da Bologna, s'exprime ainsi : *A materno idiomate alienus omnino fuit*[1] *: ob quam rem Franciscus Bononiensis mihi conteraneus (ex cujus officina in dies ferramenta ad litteras impressionum conficiendas mirifice proveniunt) toties ad me accessit anxius inquiens dederam ipse operam celebratissimi Francisci Petrarcae.* De plus, le colophon est ainsi conçu : *Petrarca stampato in Bologna Per Il Discreto huomo Maestro Francesco da Bologna nel Anno del Signore M· D XVI· Adi xx de Settembro.*

« Ces deux textes sont encore muets sur le nom de famille de l'imprimeur. Le type d'imprimerie est l'italique, qui diffère pourtant de celui d'Alde et de Soncino. Faut-il iden-

1. T. Gambaro veut parler ici du toscan, et Alde Manuce était en effet originaire de la campagne romaine : il s'agit évidemment d'Alde.

Digitized by Google

tifier l'imprimeur-graveur de Bologne avec celui employé par Alde et par Soncino? Nous le pensons, parce qu'il s'est chargé lui-même de nous en avertir dans une autre préface au *Canzoniere* de 1516 :

« **Franciscus Bononiensis lectori salutem. Sogliono la maggior parte quelli quali con ogni diligentia l'ameni studii di la dilettevole poesia sieguino... aggradarsi di nove forme di antiqui carattheri; Il che dame tardo cognosciuto, havendo pria li greci e latini Carattheri ad Aldo Manutio Romano fabricato, de li quali Egli non solo in grandissime richezze è pervenuto, ma nome immortale apresso la posterità se vendicato; Ho excogitato di novo cotal cursiva forma qual extimo a qualunche rudita persona essere per piacere, parte per la novitate e legiadrezza, parte anchora per la commoditate chara il portatore di essi...** »

« Francesco da Bologna a gravé les caractères latins d'Alde. S'agit-il ici des types italiques? C'est très probable, d'autant plus qu'il est dit avoir ainsi fait la richesse et la gloire d'Alde Manuce. C'est lui également le graveur des types grecs d'Alde et des types latins employés par ce dernier avant l'adoption de l'italique.

« Si Francesco da Bologna n'est pas le créateur du type latin, un peu bizarre, des *Erotemata* de C. Lascaris, première impression gréco-latine d'Alde (1494), que l'on retrouve par exception dans le colophon du Théodore de Gaza (1495) et au dernier feuillet du premier volume de l'Aristote de 1495, il est sûrement l'auteur des fontes grecques et des fontes en caractères romains qui les accompagnent, avec lesquelles sont imprimées les traductions latines. L'emploi par Alde Manuce des ces types latins commence au moment de l'abandon par lui des types gothiques de Nicolas Jenson et continue jusqu'à l'époque de la création en 1501 des types de chancellerie, qui sont formellement reconnus avoir été gravés par Francesco da Bologna, tant par Alde que par Hieronymo da Soncino. Nous verrons un peu plus loin les conséquences de l'opinion que nous venons d'émettre.

« Jusqu'ici, nous avons soutenu l'identité du Francesco da Bologna de Venise employé par Alde avec celui employé à Fano par Hieronymo da Soncino : l'imprimeur de Bologne

Digitized by Google

du XVIe siècle du même nom est encore la même personne, lui-même l'affirme dans les textes déjà cités. Il ne reste donc plus qu'à retrouver son nom de famille. Ce nom a été mis à jour en 1883 par Adamo Rossi, d'après deux actes des archives notariales de Pérouse : si dans le premier document, du 22 janvier 1512, il est simplement dénommé *Franciscus de Bononia intagliator licterarum stampandarum*, dans le second, sa personnalité apparait (18 août 1512) : *Magister Franciscus Griffius de Benonia incisor licterarum stanpae commorans in civitate Perusii.* Nous retrouvons *Francesco Griffi da Bologna* à Bologne même en 1516 et 1517, où il imprime pour son compte en caractères italiques. Des documents publiés en 1899 par M. B. E. Orioli nous apprennent qu'en 1518 il habitait à Bologne, *in capella Sancti Juliani.* Il avait une fille, Catherina, mariée à Christophorus de Risia (cf. actes de 1518, 21 mai et 9 juillet). Son mari venait de mourir des suites d'une rixe avec son beau-père soutenu par sa fille Catherina. Francesco Griffi venait d'être arrêté, et ce sont les pièces relatives au procès de ce meurtre qui fournissent ces détails. Comment mourut le malheureux imprimeur? Nous l'ignorons; toutefois, nous savons qu'au 5 octobre il était déjà décédé; sa fille est qualifiée dans un acte conservé aux archives notariales de Bologne de *Caterina quondam Francisci de Griffis.* Il est à croire qu'il mourut peu auparavant au fond de quelque cachot.

« Nous avons étudié Francesco Griffi dans ses relations avec Alde Manuce à Venise de 1495 à 1501, avec Hieronymo da Soncino à Fano en 1503; nous avons constaté son séjour à Pérouse en 1512 et son établissement à Bologne de 1516 à 1519, époque où il meurt. Est-il possible de faire remonter plus haut que 1495 son séjour en Vénitie? Nous le croyons. Un acte du 9 décembre 1475 signale la présence à Padoue de *Magister Franciscus de Bononia quondam Caesaris aurifex, habitator Paduae in contracta Fullaroti.* L'imprimeur *Johannes de Francfordia, habitator Paduae in contracta Sancti Blasii*, lui commande les poinçons de deux alphabets, l'un pour le texte, l'autre pour la glose, en caractères gothiques du

Digitized by Google

même type que ceux dont s'est servi Nicolas Jenson pour le *Sextus decretalium* de Boniface VIII (Venetiis, 1476). Le travail devra se faire chez Pierre Maufer de Rouen, imprimeur à Padoue depuis 1474, et les types gothiques commandés sont destinés à ce dernier. Nous pensons qu'il n'est pas téméraire d'identifier *Franciscus de Bononia quondam Caesaris aurifex*, à Padoue dès 1476, avec *Francesco Griffi de Bononia*, dont nous connaissons les travaux ultérieurs. Francesco Griffi aura été amené à Padoue par Pierre Maufer, soit de Bologne, soit de Venise, où alors ils auraient été attachés antérieurement à l'atelier de Nicolas Jenson. Si cette dernière hypothèse était vérifiée, il faudrait faire remonter à quelques années plus tôt le séjour en Vénétie de Francesco Griffi, sans la reculer plus haut que de 1470 à 1475, la première date étant celle de l'établissement de Nicolas Jenson à Venise.

« D'après cette étude, nous pouvons conclure que *Francesco Griffi del fù Cesare orefice, intagliatore di lettere, stanpatore*, originaire de Bologne, a probablement commencé sa carrière à Venise dans l'atelier de Nicolas Jenson, qu'il a été ensuite à Padoue (1476), que, de retour à Venise à une époque indéterminée, il aura continué à être employé à l'atelier de Nicolas Jenson, qu'à la mort de ce dernier il sera resté à Venise attaché à l'imprimerie d'Andrea Torresani de Asola et d'Alde Manuce, ceux-ci acquéreurs du matériel de Nicolas Jenson. Dans la suite, il aura voyagé : en 1503 on le trouve à Fano, en 1512 à Pérouse ; de 1516 à 1519, il semble définitivement établi à Bologne, peut-être même un peu antérieurement. La première date certaine de sa vie est celle du 9 décembre 1476 et la dernière celle du 9 juillet 1518. Francesco Griffi a été surtout graveur et fondeur de caractères ; il apparaît comme tel dans les documents que nous avons cités, et c'est seulement à Bologne en 1516 et 1517 qu'il est établi imprimeur à son propre compte. Son principal titre de gloire est sa collaboration avec Alde Manuce. Il a répandu les types aldins en Italie, parmi les concurrents des Aldes et parmi leurs imitateurs et contrefacteurs. Son activité s'est aussi exercée dans la fonte des autres types

Digitized by Google

d'imprimerie, principalement des caractères grecs et hébreux, les premiers pour Alde, les seconds pour Hieronymo da Soncino. Si sa carrière comme imprimeur est peu importante, nous avons pensé qu'il était intéressant de réunir tous les faits et documents connus ou inédits ayant rapport à ses travaux, tendant à prouver sa personnalité et à montrer ses œuvres depuis 1476 jusqu'à 1519. C'est là une période de quarante-deux ans qui, si elle présente certaines lacunes, contient néanmoins des faits importants relatifs à l'histoire de l'imprimerie en Italie, à ne considérer que ceux ayant rapport à Francesco da Bologna. Son nom est à inscrire à côté de ceux de Nicolas Jenson, Jean de Cologne, Alde Manuce, Luc-Anton Giunta : il a contribué avec eux aux progrès de l'art typographique, et c'est comme tel que son nom restera attaché au leur. »

M. E. Saglio, membre résidant, présente à la Société une plaquette de bronze du début du XIVe siècle trouvée à Rhodes, dont un frottis avait déjà été communiqué par M. Michon.

M. le comte Durrieu, membre résidant, entretient la Société des imitations de statues antiques qui se trouvent dans certaines miniatures du livre d'heures du duc de Berry à Chantilly.

Trois de ces miniatures représentent les rois mages. Dans l'une, le haut correspond au revers d'un célèbre médaillon d'Héraclius. La deuxième offre la représentation de Constantin à cheval, qui se trouve également au revers d'un autre médaillon du Cabinet des médailles. Dans la troisième miniature, un des rois mages a une tête d'empereur romain.

M. Durrieu signale encore d'autres imitations d'antiques, notamment dans les miniatures représentant la Flagellation du Christ et la Résurrection de Lazare.

M. Babelon fait remarquer que M. de la Tour a précédemment établi des rapprochements entre les miniatures et les médailles du duc de Berry.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, signale

Digitized by Google

plusieurs inscriptions chrétiennes récemment découvertes à Carthage. L'une présente un monogramme avec l'α et l'ω inscrits dans un cercle formé par un serpent qui se mord la queue, expression du même symbole que l'α et l'ω. Une autre inscription offre de chaque côté le navire, le monstre qui a dévoré Jonas, les deux colombes becquetant et, dans sa partie supérieure, une sorte de couronne radiée à cinq branches qui apparaît également au centre d'une mosaïque qui vient d'être découverte à *Bulla regia* dans un luxueux palais romain du IVe siècle.

MM. Saglio, Monceaux et Maurice présentent des observations sur cette couronne radiée, qui se rencontre d'abord sur les monnaies païennes et ensuite sur les monuments chrétiens.

Séance du 29 Juillet.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, ancien président.

M. E. Michon, membre résidant, donne lecture d'une note de M. Moreau de Néris, associé correspondant national, sur la découverte de souterrains à Bracounoux, près de Marcillat-d'Allier.

M. Babelon fait observer que ces souterrains pourraient n'être que des galeries creusées pour l'extraction de la marne.

M. L. Morel, associé correspondant national, présente à la Société un petit bas-relief d'ivoire représentant les bustes de Napoléon et de Marie-Louise.

M. H. de la Tour, membre résidant, donne lecture d'un mémoire sur les médailles et les pierres gravées de la fin du XIVe siècle, spécialement d'après les inventaires et les collections du duc de Berry. Pour la fabrication des médailles, la frappe, la fonte et l'estampage ont été employés dès le XIVe siècle. Des six médailles mentionnées dans les inven-

Digitized by Google

taires, trois seulement ont été retrouvées ; ce ne sont pas toutefois les exemplaires originaux. L'une de ces médailles, celle de François II de Carrare, dit Novello, a été frappée en 1390. Les deux autres, celles d'Heraclius et de Constantin, figurées dans les Heures de Chantilly, ont été achetées par le duc de Berry en 1402 à un Florentin établi à Paris. Ce sont là des œuvres d'un artiste du nord de l'Italie.

M. de la Tour explique le type du droit de ces médailles et le sens des représentations allégoriques qui en occupent le revers.

Séance du 16 Septembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, ancien président.

Ouvrages offerts :

Chauvet (G.). *Haches plates. La cachette de Mondouzil (Charente)*. Paris, 1902, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences.*)

Déchelette (Joseph). *L'oppidum de Bibracte. Guide du touriste*. Paris et Autun, in-12.

— *Gabriel Bulliot*. Mâcon, 1903, in-8°. (Extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. VII.)

Gérin-Ricard (H. de) et abbé Arnaud d'Agnel. *Découverte d'un trésor à Tourves en* 1366. Paris, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique*, 1903.)

— *Une sépulture à incinération avec inscription grecque découverte dans la vallée de l'Arc (Bouches-du-Rhône)*. Paris, 1903, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions*, 1903.)

Lizeray (H.). *Ogmios ou Orphée*. Paris, 1903, in-12.

Marsaux (le chanoine). *Variétés archéologiques*, 2e série. Beauvais, 1903, in-8°.

Martin (l'abbé J.-B.). *Une carrière scientifique : M. le chanoine Ulysse Chevalier*. Lyon, 1903, in-12.

Rouvier (Jules). *Numismatique des villes de la Phénicie. Tri-*

Digitized by Google

polis. Athènes, in-8°. (Extrait du *Journal international d'archéologie numismatique,* t. VI.)

Vaissier (Alfred). *Porte-Noire. L'arc antique de Besançon et ses commentateurs.* Besançon, 1903, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. VII.)

Sanatorium de Meung-sur-Loire. S. l. n. d., in-8°.

M. A. Blanchet, trésorier, adresse à la Société l'état des finances à la date du 1er septembre :

Recettes	9253 fr. 65
Dépenses	8118 fr. 70

M. R. Mowat, membre résidant, donne lecture de la note suivante de M. Héron de Villefosse, membre honoraire.

« Un Anglais érudit, qui a attaché son nom à l'histoire des antiquités de Fréjus, et qui habite près cette ville, à Saint-Raphaël-Valescure, M. W. H. Bullock Hall, m'a envoyé au mois d'avril dernier la copie d'une inscription relevée par lui au commencement de l'année 1903 dans un cimetière de Fréjus sur le couvercle d'un tombeau romain.

« Je n'avais pas communiqué cette copie à la Société parce que j'espérais recevoir de mon aimable correspondant un estampage qui aurait rendu la lecture du texte plus certaine. Cet estampage ne m'étant pas parvenu, je ne crois pas devoir attendre plus longtemps pour faire connaître la copie de M. W. H. Bullock Hall :

C LVCCEIO L F ANI · VETER
COHORTI CLASS
ET · CAMVRIAE TERNAE
SERTORI SERTOR F
GENERO ET FILIAE

« Ligne 1, le E de *Lucceio* est plus petit que les autres lettres et inscrit dans la boucle du second C.

« L'inscription peut être transcrite :

« *C. Lucceio, L(ucii) f(ilio), Ani(ensi tribu), veter(ano) cohorti[s] class[icae], et Camuriae Ter[ti]ae.*

Digitized by Google

« *Sertori(anus)*? *Sertor(is)*? *f(ilius) genero et filiae.*

« Les noms *Lucceius*, *Camuria*, *Sertor* se retrouvent en Narbonnaise. Le texte remonte certainement au premier siècle de notre ère. La mention d'un vétéran d'une *cohors classica* lui donne un intérêt particulier. Dans une autre inscription de Fréjus aujourd'hui perdue, le mot //// CLASSI //// (*Corp. inscr. lat.*, XII, 258) pourrait se rapporter aussi à une cohorte de même nature. On connaît la rareté des inscriptions de Fréjus parvenues jusqu'à nous ; dans ce petit nombre même, bien peu nous renseignent sur la flotte et sur sa composition. »

M. Mowat pense qu'il faut lire *cohort(is) I class(icae)* et qu'il s'agit de la première cohorte de la légion dix-septième Classica. En effet, dans la série des deniers frappés par ordre du triumvir Marc-Antoine pour la solde de ses troupes, il en est un qui porte la légende LEG XVII CLASSICAE[1]. L'épitaphe du vétéran C. Lucceius découverte à Fréjus prouve donc qu'après la défaite de Marc-Antoine à Actium sa dix-septième légion de marine fut envoyée en colonie à Forum Julii avec les débris de sa flotte[2].

M. Mowat fait ensuite part à la Société d'une découverte intéressante qui vient d'être faite à Newcastle, en Angleterre. Au point où l'estuaire de la Tyne était franchi par le *Pons Aelius*, qui a donné son nom à la première station romaine du retranchement d'Hadrien et sur l'emplacement duquel a été construit le pont tournant actuel, *Swing Bridge*, on a retiré du lit de la rivière, le 21 mai dernier, un autel orné d'une ancre sculptée sur sa face antérieure et surmontée de l'inscription

OCEANO ꝏ LEG
VI ancre VI
P debout F

Oceano, leg(io) sexta Vi(ctrix), p(ia), f(elix).

1. Babelon, *Descr. des monn. de la rép. rom.*, I, p. 202, n. 128.
2. Tacite, *Ann.*, IV, 5. Cf. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 923 : Θ. *Sex. Valerius Sex. f. Ani. Maxsumus. For. Iuli. mil. coh. I. class.*

Digitized by Google

« Cet autel est de même style, de même dimension et de même structure que celui qu'on avait découvert il y a quelques années exactement au même endroit; il a pour ornement un dauphin plongeant autour d'un trident vertical, au-dessous d'une inscription analogue à la précédente :

NEPTVNO ♆ LE

VI	dauphin et trident	VI
P		F

« De la similitude de ces autels jumeaux et de l'identité des circonstances de leur découverte, on doit conclure qu'ils avaient été destinés à être placés symétriquement de chaque côté à l'entrée du pont et qu'ils avaient été consacrés aux dieux marins par la légion VI[e] Victrix Pia Fidelis, au lieu même où ce corps de troupes, amené de Batavie par Hadrien en l'an 122, avait débarqué en Bretagne après une heureuse traversée de l'Océan Germanique. Il semble que le même événement soit commémoré par des types symboliques semblables sur des monnaies d'Hadrien, en or et en argent, à la légende IMP CAESAR TRAIAN HADRIANVS AVG — P M TR P COS III, dont les revers représentent, les uns Neptune debout armé d'un trident, les autres le dieu Océan couché et levant une ancre dans la main droite[1].

« Cette découverte est d'autant plus intéressante que jusqu'à présent on n'avait rencontré nulle part aucun autel consacré à l'Océan. Par une coïncidence remarquable, la rareté des monuments de ce culte est historiquement attestée; Arrien[2] rapporte qu'Alexandre le Grand, parvenu au rivage de l'Océan Indien, fit élever par son armée des autels à Poseidon, à Amphitrite, aux Néréides et à l'Océan lui-même, καὶ αὐτῷ τῷ Ὠκεανῷ, ainsi qu'aux fleuves Hydaspe, Acésis et Indus. Si donc l'armée d'Hadrien, aux confins septentrionaux de l'empire, a voulu imiter les rites accom-

1. Cohen, *Descr. des monn. impér.*, 2[e] éd., II, 1882, p. 195 et 198, n[os] 1078-1080, 1109-1112.

2. Arrien, *Indica*, 18. Cf. Diodore de Sicile, XVII, 104; Plutarque, *Alexandre*, LXVI; Quinte-Curce, IX, 9.

Digitized by Google

plis par celle d'Alexandre au terme de ses conquêtes, il est permis de pousser le parallèle jusqu'à croire que l'aureus d'Hadrien représentant un dieu-fleuve accoudé sur une urne renversée et tenant dans la main droite un gouvernail[1], avec la même légende que les monnaies précitées, fait allusion au dieu-fleuve de la Tina roulant ses eaux sous le *Pons Aelius* de Newcastle, dont le nom rappelait aux légionnaires le *Pons Aelius* de Rome, aujourd'hui le *ponte Sant' Angelo.* »

M. H. Omont, membre résidant, à l'occasion de la communication de M. Mowat, rappelle qu'au XVIIIe siècle il existait encore, à l'extrême pointe sud-ouest de l'île d'Ouessant (Finistère), les vestiges d'un édifice considérable appelé *Temple des payens*. On doit au vice-amiral A. Thévenard, qui visita l'île d'Ouessant en 1771, le seul témoignage qui subsiste au sujet de ce monument. Voici en quels termes il en parle dans ses *Remarques sur la rade de Brest,* insérées aux pages 63-65 du tome II de ses *Mémoires sur la marine* (Paris, an VIII, in-8°) :

« Les notables d'Ouessant voulurent bien m'accompagner dans la tournée de l'île et aider mes remarques par leurs explications. Je commençai par l'extrémité la plus occidentale, celle du sud-ouest, la pointe de Loc-Estas, la plus exposée aux courants et aux tempêtes ; j'en parlerai en détail dans les remarques nautiques.

« Revenant de cette pointe du sud-ouest pour aller à celle du nord-ouest de l'île, en suivant le rivage, faisant face à la mer de l'ouest, j'aperçus les vestiges raz terre, et quelquefois au-dessus de 12 à 20 pouces, d'un édifice considérable, dont la tradition, presque éteinte chez les insulaires actuels, dit que ce sont les fondements d'un *Temple de Payens;* ce sont les propres termes en réponse à la surprise que je manifestai. Ces ruines, situées sur un terrain plat, à cinquante pas du bord de la mer, consistent en un quarré long de murailles de 5 pieds d'épaisseur, dont le grand côté peut avoir 300 pieds et l'autre environ 150. Ce parallélogramme,

1. Cohen, p. 199, n. 1113.

Digitized by Google

dont la longueur parallèle au rivage, et dans la position nord-est et sud-ouest, est divisé dans toute sa longueur par un mur de refend, qui supportait sans doute le comble de tout l'édifice[1]. Ces vestiges portent l'empreinte d'une grandeur qui ne peut être assimilée à aucun édifice du temps de l'ère chrétienne, vu leur position sur une île aussi séparée du reste du monde et d'un accès aussi difficile. »

Aujourd'hui on n'aperçoit plus aucune trace, dans la partie sud-ouest de l'île d'Ouessant, si bien précisée par l'amiral Thévenard, de cet antique et énigmatique monument[2]. Les travaux d'établissement du phare de Creac'h ont peut-être jadis achevé de les faire disparaître entièrement, si, toutefois, ils ne se trouvaient pas un peu plus au sud, entre la pointe de Creac'h et celle de Pern, en un endroit appelé sur le cadastre *Parc ar chastel meur*, ou Enclos du grand château.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce à la Société une découverte qui vient d'être faite à Beauvais

1. Plus loin, p. 68, l'amiral Thévenard ajoute : « L'emplacement des murailles, dont on voit les restes, peut être représenté à peu près par la figure suivante :

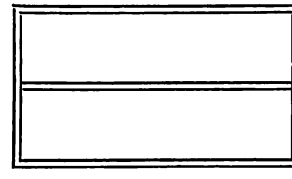

2. Voy. l'étude de M. P. du Châtellier sur les *Monuments mégalithiques des îles du Finistère, de Béniguet à Ouessant,* dans le *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques et scientifiques* (1885, p. 202-213). — D'après l'amiral Thévenard (p. 66), les matériaux de ce monument auraient servi aux seigneurs de Rieux pour bâtir un château fort à l'est de l'île, château démoli en 1520 et dont les pierres auraient été transportées sur la côte de Léon pour rebâtir le château de Tremazen.

Digitized by Google

pendant les travaux de restauration de l'église Saint-Étienne. L'architecte de l'église, M. Acher, a mis au jour un établissement de bains de l'époque romaine qui paraît avoir eu une certaine importance. La Société académique de l'Oise voudrait pouvoir dégager entièrement ces restes intéressants et en assurer la conservation.

Dans le square placé au sud de l'église, on a découvert l'hypocauste avec son fourneau circulaire et des piliers carrés; tout est relativement bien conservé. Les substructions dégagées sont en briques de différentes grandeurs, à l'exception d'un gros mur en petit appareil, mesurant un mètre d'épaisseur : c'est certainement un mur de clôture qui semble se diriger vers le travers de la nef. Un sondage fait par l'architecte au milieu de l'église pour placer des étais a fait retrouver des substructions de même nature. L'église Saint-Étienne aurait donc été élevée sur des thermes romains. Il serait facile de vérifier si l'établissement s'étendait au nord de l'église, du côté du portail roman; il y a, en effet, une place publique où des fouilles peuvent être pratiquées sans aucun obstacle. Cette découverte est d'autant plus intéressante que les souvenirs de l'époque romaine sont rares à Beauvais. Les trouvailles faites au Mont-Capron et conservées au Musée lapidaire sont les seules qui aient fourni quelques notions remarquables sur Caesaromagus [1].

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, commence la lecture d'une étude sur les manuscrits de Pétrarque, d'après les inventaires du château de Pavie publiés par le marquis d'Adda.

1. Dans son travail sur *Beauvais à l'époque gallo-romaine* (*Bulletin monumental*, 1861), M. l'abbé Barraud a signalé et reproduit tous les documents connus. Plus récemment, M. l'abbé Renet (*Mémoires de la Soc. académ. de l'Oise*, XVIII, 1901) a retrouvé et publié le plan du grand temple du Mont-Capron, levé en 1690 par le chanoine Foy de Saint-Hilaire. C'est près de ce temple que fut découverte l'inscription de Vibius Atticus, deux fois perdue et deux fois retrouvée. Ce qui reste de ce monument funéraire est conservé au Musée de Beauvais.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1903.

Séance du 4 Novembre.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Bruchet (Max). *L'enseignement dans les collèges du département du Mont-Blanc en* 1793. Annecy, 1893, in-8°.

— *La cour de Turin au milieu du XVIIIe siècle, d'après le journal d'un gentilhomme savoisien.* Chambéry, 1894, in-8°.

— *Notice sur l'ancien cadastre de Savoie.* Annecy, 1896, in-8°.

— *Rapport annuel sur le service des Archives départementales.* Annecy, 1897, in-8°.

— *Étude biographique sur Jacques de Savoie, duc de Genevois-Nemours.* Annecy, 1898, in-8°.

— *Un inventaire du château d'Annecy en* 1393. Paris, in-8°.

— *Rapport de l'archiviste départemental.* (1899,) in-8°.

— *Trois inventaires du château d'Annecy.* Chambéry, 1899, in-8°.

— *La Chambre des comptes de Savoie et ses archives.* Chambéry, 1900, in-8°.

— *Étude archéologique sur le château d'Annecy.* Annecy, 1901, in-8°.

— *Le plébiscite occulte du département du Mont-Blanc en* 1815 *et la Restauration en Savoie.* Paris, 1903, in-8°.

— *Les instructions de Victor-Amédée II sur le gouvernement de son duché de Savoie en* 1721. Paris, 1901, in-8°.

— *Note sur l'émigration des Savoyards.* Annecy, in-8°.

Digitized by Google

CHANTRE (Ernest) et BOURDARET (Émile). *Les Coréens. Esquisse anthropologique.* Paris, 1902, in-8°.

CHANTRE (Ernest) et SAVOYE (Claudius). *Répertoire et carte paléoethnologique du département de Saône-et-Loire.* Paris, 1902, in-8°.

COUTIL (Léon). *Mobilier funéraire du cimetière gallo-romain et mérovingien de Muids (Eure).* Louviers, 1897, in-8°.

— *Parures scandinaves trouvées dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure.* S. l. n. d., in-8°.

DELATTRE (R. P.). *Deux sarcophages anthropoïdes en marbre blanc.* Paris, 1903, in-8°.

DONNET (Fernand). *La médaille des statues de neige à Anvers en* 1772. Anvers, 1903, in-8°.

DURRIEU (comte Paul). *Les très riches heures du duc de Berry.* Paris, 1903, in-8°.

FLEURY (Gabriel). *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne, précédé d'une notice historique.* Mamers et le Mans, 1880, in-8°.

— *Les fortifications du Sonnois du X^e au XII^e siècle.* Mamers, 1887, in-8°.

— *Recherches sur les fortifications du Maine.* Mamers, 1888, in-8°.

— *Le siège de la Ferté-Bernard en* 1590. Mamers, 1888, in-fol.

— *Les fortifications du Maine. La tour Orbrindelle et le Mont-Barbet.* Mamers, 1891, in-8°.

— *Les fortifications du Maine. De l'origine des Chatelliers ou des fortifications en terre.* Mamers, 1894, in-8°.

— *Les anciennes confréries de charité dans le Maine et leurs statuts.* Mamers, 1895, in-8°.

— *Notes et documents pour l'histoire de Mamers et de ses monuments.* Mamers, 1898, in-8°.

— *Les fortifications du Maine. L'Éperon et la Vieille-Porte au Mans.* Mamers, 1901, in-8°.

— *Les fortifications du Maine. Le camp antique de Montjoie à Rahay.* Mamers, 1902, in-8°.

— *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. I. Mamers, 1903, in-8°.

Digitized by Google

Gérin-Ricard (H. de). *Mimet et Notre-Dame-des-Anges.* Marseille, 1903, in-8°.

Héron de Villefosse. *Remarques épigraphiques*, III à VIII. Vienne et Paris, 1903, in-8°.

— *Inauguration du buste de G. Bulliot. Discours prononcé par M. Héron de Villefosse.* Paris, 1903, in-8°.

— *Ceinturon romain découvert à Argeliers (Aude).* Paris, 1903, in-8°.

Héron de Villefosse et Labande. *Les mosaïques romaines de Villelaure (Vaucluse).* Paris, 1903, in-8°.

Meller (Pierre). *État des gentilshommes et des possesseurs de fiefs nobles dans les juridictions dépendant des sénéchaussées de Guyenne et de Libourne.* Bordeaux, 1903, in-8°.

Perrot (Georges). *Histoire de l'art dans l'antiquité.* T. VIII : *La Grèce archaïque.* Paris, 1904, in-4°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Congrès archéologique de Poitiers.* Lille, 1903, in-8°.

Rivett-Carnac. *Cup-Marks as an archaic form of inscription.* Hertford, in-8°.

Vesly (Léon de). *Le château du Belley, à Hénouville-sur-Seine, et ses propriétaires.* Rouen, 1902, in-4°.

— *Rouen souterrain.* Rouen, 1902, in-4°.

Le président annonce la mort de MM. C. Givelet et C. Farcinet, associés correspondants nationaux, et se fait l'interprète des regrets que leur perte cause à la Société.

Le président annonce que M. E. Corroyer, membre résidant, offre à la Société une somme de 500 francs pour le volume du Centenaire et lui adresse les remercîments de la Société.

M. L. Coutil, associé correspondant national, entretient la Société des fouilles qu'il a faites récemment, en collaboration avec M. l'abbé Philippe, à Bueil, près de Pacy-sur-Eure (Eure).

M. Ph. Lauer, associé correspondant national, fait une

Digitized by Google

communication sur la bataille qui, d'après les *Annales* de Flodoard, eut lieu en 924 à *Mons Calaus*. Il identifie cette localité soit avec Chalmont, soit avec Chalô-Saint-Mars, près d'Étampes.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, annonce la découverte d'une villa romaine très riche au Nouvion-en-Thiérache. Il présente un outil en fonte qu'on y a trouvé et dont la destination n'a pas été expliquée.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique, de la part de M. Thomas, professeur à la Sorbonne, une inscription découverte à Narbonne, dans les anciens remparts romains, par M. Lapleau, entrepreneur. Cette inscription était gravée sur une base de marbre dont il ne reste que la partie inférieure gauche ; on y lit :

NAI■■
LIBER■■■■
REM · PVBLICAM S\ *am*
STATVAS · TOTIDEM
PONENDA · CEN*suit*

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société la copie d'un fragment d'inscription latine trouvé à Alise-Sainte-Reine.

Cette copie lui a été envoyée par M. Ferdinand Rey, associé correspondant national dans la Côte-d'Or. M. Rey lui avait adressé également un estampage qui, malheureusement, a été pris dans des conditions trop défectueuses, de sorte qu'on ne peut plus rien distinguer sur le papier. Pour les deux premières lignes, l'empreinte sur papier n'offrait pas grand intérêt, car la copie de M. Rey est excellente ; mais, pour la troisième ligne, il eût été nécessaire d'avoir sous les yeux la forme très exacte des fragments de lettres cassées afin d'en tenter l'interprétation.

M. Rey a relevé ce fragment, au cimetière d'Alise, sur le couvercle d'un sarcophage, pendant un voyage fait en

Digitized by Google

1902. Il avait été délégué par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or pour rendre compte à cette Commission des fouilles faites au cimetière d'Alise, où de nombreux vestiges antiques venaient d'être découverts.

Le nouveau fragment d'Alise appartient à la partie droite et inférieure d'une belle inscription honorifique. La pierre a été débitée à une basse époque; les côtés ont été abattus; on en a fait un couvercle de sarcophage. Il est regrettable que d'autres morceaux du texte n'aient pas été retrouvés; ce serait une chance inespérée si on pouvait le compléter. Dans son état actuel, le fragment présente une longueur de 0m09, sa largeur est de 0m62, son épaisseur est de 0m17. Les lettres sont très belles; elles mesurent 0m06 de hauteur.

. . . . . ꜱACERD · ROM · ET · AVG
. . . . . S PRIMVS PVBLICE ꝺ
. . . . . SCV

Le seul renseignement à tirer de ce texte c'est que le personnage honoré était prêtre de Rome et d'Auguste. Au commencement de la seconde ligne, on peut songer au mot *honoratu*S. Vraisemblablement on avait élevé à ce personnage inconnu une statue, sur le forum d'Alise, aux frais ou au moins avec l'approbation de la cité des Éduens à laquelle le territoire des Mandubii avait été rattaché à l'époque impériale.

Il est à remarquer que la plupart des inscriptions honorifiques d'Alise ne nous sont parvenues qu'à l'état de débris (cf. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 2877 à 2879, 2883). On peut croire que beaucoup avaient été débitées, puis utilisées postérieurement, soit dans des tombeaux, soit dans des constructions.

M. Héron de Villefosse communique ensuite la note suivante de la part de M. G. Daupeley, associé correspondant national à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) :

« Après deux années de démarches, la Société percheronne d'histoire et d'archéologie vient d'obtenir le classement au

Digitized by Google

nombre des monuments historiques de France de l'église conventuelle de Sainte-Gauburge, curieux spécimen de l'architecture religieuse des XIIIe et XVe siècles dans la région du Perche ; cette église fait corps avec l'ancien et fort intéressant prieuré du même nom, élevé au XVIe siècle, qui existe toujours. Le vieux prieuré sera donc conservé dans toute son intégrité et fera longtemps encore l'admiration des touristes. Cet heureux résultat est dû aux efforts persévérants de MM. le vicomte de Romanet et H. Tournoüer, qui sont à la tête de la Société percheronne d'histoire et d'archéologie. Sainte-Gauburge est à onze kilomètres de Nogent-le-Rotrou. »

Séance du 11 Novembre.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Bouillet (A.). *Le retable de Ham-sur-Meuse (XVIe siècle)*. Paris, 1903, in-8°. (Extrait de la *Revue historique ardennaise*.)

Congrès international des bibliothécaires. Jubilé de M. Léopold Delisle. Discours et adresses. Paris, 1903, in-8°.

Coutil (Léon). *Fond de cabane de Saint-Aquilin-de-Pacy et foyers gaulois d'Orgeville (Eure)*. S. l. n. d., in-8°. (Extrait de l'*Homme préhistorique*, 1903, n° 9.)

Dumuys (Léon). *Sigles figulins. Catalogue des estampilles de potiers gallo-romains du Musée historique d'Orléans*. Orléans, 1903, in-8°.

Germer-Durand (le R. P.). *Échos d'Orient*, nos 38, 40 et 42.

Sentex (Dr Louis). *La faïencerie de Samadet (Landes)*. Dax, 1903, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, le R. P. Germer-Durand, associé correspondant national, une étude sur la *Topographie de Jérusalem* et la situation de *Bethsoura*, publiée dans les nos 38, 40 et 42 des *Échos d'Orient* de 1903.

« L'idée dominante de cette étude, dans le détail de

Digitized by Google

laquelle je ne saurais entrer, est que l'étendue de Jérusalem resta très tard fort restreinte et bornée à la colline orientale voisine du Cédron, que, avec les Macchabées seulement, la colline occidentale où s'élevait la citadelle de Bethsoura forma une ville nouvelle et qu'Hérode le Grand fut le premier à réunir, dans une vaste enceinte, les deux cités jusque-là séparées.

« Le P. Germer-Durand, dans cette étude, témoigne à plusieurs reprises du profit qu'il a tiré d'une note d'un Père blanc anonyme sur Bethsoura insérée dans notre *Bulletin* de 1901 et qui a été pour lui, dit-il, une révélation. Il ne m'appartient pas de juger dans quelle mesure les vues de notre savant correspondant seront ou non adoptées par les spécialistes. On les a qualifiées presque de révolution : laissons à ces deux grands facteurs, le temps et les faits, le soin, s'il y a lieu, de les légitimer. »

M. E. Babelon, membre résidant, fait hommage du premier numéro du *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, fondé par M. le Dr Carton, et appelle l'attention de ses confrères sur ce nouveau périodique.

M. J. Maurice, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai déjà entretenu la Société de l'apparition des signes chrétiens et, en particulier, des monogrammes sur les monnaies pendant le règne de Constantin[1]. Je voudrais, aujourd'hui, compléter les observations déjà présentées par l'étude de l'origine des monogrammes et de celle du labarum.

« Je rappellerai, d'abord, que l'on trouve deux monogrammes très distincts sur les monnaies de l'époque constantinienne[2] et que, entre les deux, se rencontre une forme qui semble intermédiaire entre eux et dont il sera question plus loin.

« L'un de ces deux monogrammes se compose de la lettre *chi*, ×, coupée en deux par une barre verticale | , qui est un

1. Séance du 29 mai 1901.
2. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1901, p. 199.

Digitized by Google

iota; l'autre, de la même lettre grecque, ×, coupée en son milieu par un P. Le premier est formé des initiales des noms du Christ : Ἰησοῦς Χριστός; l'autre des deux premières lettres, X et P, du mot Χριστός[1].

« Je rappellerai encore que tous deux se voient dans de nombreuses inscriptions funéraires, semblables à ce qu'ils sont sur les monnaies, mais qu'on les trouve rarement, toutefois, dans des inscriptions antérieures au milieu du règne de Constantin. M. de Rossi a publié une inscription de l'année 279 où se voit le premier monogramme, le ✳[2], et une autre, datée d'une façon incertaine de l'année 298, où paraît le second, le ☧[3]; enfin, une épitaphe, datée d'une façon certaine de l'année 323, en présente un nouvel exemplaire[4], ainsi qu'une inscription de Renault, en Algérie, datée de 329 par M. P. Monceaux[5].

1. Le sens de ces monogrammes est expliqué par les auteurs anciens. Julien, dans le *Misopogon* (*Juliani Imperatoris quae supersunt,* éd. Teubner, t. II, p. 460, 20), donne le sens du χῖ : « τὸ χῖ, φασιν, οὐδὲν ἠδικήσε τὴν πόλιν..... ἀρχὰς ὀνομάτων εἶναι τὰ γράμματα, δηλοῦν δ'ἐθέλειν τὸ μὲν Χριστόν. » Le sens du ἰῶτα ressort des inscriptions où le monogramme × est suivi des lettres D. N. complétant le sigle Ἰησοῦς Χριστὸς Dominus Noster. Cf. de Rossi, *Inscriptiones christianae Urbis Romae,* t. I, p. 16, n° 10. Pour le second monogramme, cf. Eusèbe, *Vita Constantini,* l. I, cap. 31, dans la description du labarum : καθ'οὗ τῆς σωτηρίου ἐπηγορίας τὸ σύμβολον, δυὸ στοιχεῖα τὸ Χριστοῦ παραδηλοῦντα ὄνομα, διὰ τῶν πρώτων ὑπεσήμαινον χαρακτήρων, χιαξομένου τοῦ P κατὰ τὸ μεσαιτατόν.

2. De Rossi, *Inscriptiones christianae Urbis Romae,* t. I, p. 16, n° 10.

3. *Ibid.,* p. 28, n° 26.

4. De Rossi, *Bullettino di archeologia christiana,* 1863, p. 22, et *Inscriptiones christianae,* t. I, p. 38. Les deux monogrammes se rencontrent sur les monnaies de Siscia, au droit des pièces, sur les casques de Constantin et de ses fils (cf. J. Maurice, *L'atelier de Siscia, Numismatic Chronicle,* 1900, p. 331 et 336, pl. XII, n°s 4 et 5), dans les émissions frappées depuis 317 jusqu'en 324. Le premier se trouve sur celles de Thessalonique (J. Maurice, *L'atelier de Thessalonique, Numismatiche Zeitschrift,* 1901, p. 128) et de Tarragone.

5. P. Monceaux, *Bull. des Antiquaires de France,* 1903, p. 159.

Digitized by Google

« Ce second monogramme est aussi celui qui se trouvait, d'après la description qu'en a laissée Eusèbe et d'après les représentations que nous en avons sur les monnaies et sur les sarcophages, attaché à la partie supérieure de la hampe du fameux étendard chrétien de Constantin ou labarum.

« Mais il existe une variété du premier monogramme, qui en constitue en réalité un troisième, sur lequel l'attention n'a pas été encore attirée. J'en ai indiqué la forme dans mes études sur les ateliers monétaires de la période constantinienne[1], et Madden l'a également décrit et représenté dans ses *Christian Emblems of Coins of Constantine*[2]; mais l'on en ignorait la signification et l'origine.

« Le problème de cette origine s'éclaire d'une façon fort intéressante par l'étude du passage suivant de Lactance dans le chapitre XLIV de son livre *De mortibus Persecutorum* où il parle de la victoire de Constantin au pont Milvius et de la prise de Rome : *Commonitus est in quiete Constantinus ut coeleste signum Dei notaret in scutis atque ita praelium committeret. Fecit ut jussus est et transversa X littera, summo capite circumflexo, Christum in scutis notat.*

« Ce monogramme, composé de la lettre *chi*, X, traversée par un *iota* ou barre verticale, dont la tête est en boule ou arrondie, se retrouve sur les monnaies de Tarragone frappées de 320 à 324, avec la légende *Virtus Exercit*[3], ainsi que sur celles de Siscia et de Thessalonica, dont il a déjà été question, et sur celles d'Aquilée. Parfois l'extrémité supérieure et arrondie du *Iota* est inclinée.

« Il ne se rencontre, au contraire, dans aucune inscription funéraire de l'époque constantinienne ou antérieure à cette époque. Ce n'est donc pas sur des monnaies de cette sorte que Lactance a dû le voir. L'officier monétaire, d'autre part,

1. J. Maurice, *L'atelier de Tarragone*, *Revue numismatique*, 1900, pl. IX, n° 9. J. Maurice, *L'atelier d'Aquilée*, *Rivista italiana di Numismatica*, pl. IV, n°s 13 et 14.

2. *Numismatic Chronicle*, 1877, p. 297 et suiv.

3. J. Maurice, *L'atelier de Tarragone*, p. 297 et suiv.

Digitized by Google

qui, en 320, le fit représenter sur les monnaies devait être dans le même cas. Aussi, tous deux devaient se reporter à quelque souvenir récent, éclatant, présent à la mémoire de tous les contemporains chrétiens. Or, quel pouvait être ce souvenir, sinon celui que Lactance rappelait dans son *De mortibus Persecutorum*, c'est-à-dire la bataille du pont Milvius, qui avait donné l'empire d'Occident à Constantin et avant laquelle les soldats de ce dernier avaient, par son ordre, gravé sur leurs boucliers le chiffre ou monogramme du Christ?

« Il n'est, d'ailleurs, pas improbable que les boucliers qui portaient le monogramme du Christ aient été gardés par l'armée après la victoire décisive du pont Milvius.

« L'objection que l'on peut faire à ces conclusions, c'est qu'elles sont contraires à un texte d'Eusèbe[1]. Eusèbe dit, dans la vie de Constantin, que le monogramme placé sur le labarum lors de la bataille du pont Milvius était composé du X et du P et qu'il fut placé, dans une couronne d'or, au-dessus du drapeau, à l'extrémité supérieure de la hampe. Il faut donc chercher si ce célèbre drapeau, sur lequel se trouvaient les insignes chrétiens, fut réellement présent à la prise de Rome. La première représentation que l'on en trouve, ou du moins l'image d'un drapeau très analogue, fut gravée sur des monnaies de Constantinople en 325 et en 326, après le concile de Nicée[2]. L'extrémité supérieure de la hampe se termine par un grand monogramme, ☧, mais qui n'est pas encadré dans un cercle. Au-dessous de ce monogramme, une antenne transversale coupe la perspective de la hampe, en imitant la croix, comme le dit Eusèbe. A cette antenne est attaché le voile de pourpre, aussi large que haut, dont parle le même auteur, et sur lequel se trouvent, comme il l'indique, les trois médailles des empereurs, Constantin et ses deux fils[3].

1. Eusèbe, *Vita Constantini*, l. I, cap. 31.

2. J. Maurice, *L'atelier de Constantinople, Revue numismatique*, 1901, p. 187, et pl. V, n° 7.

3. Eusèbe, *Vita Constantini*, I, 31 : « τὴν τοῦ θεοφιλοῦς βασιλέως

Digitized by Google

« Il y a dans cette dernière indication la preuve formelle de l'impossibilité que le labarum ait été porté à la prise de Rome. Constantin II, en effet, n'était pas né en 312. Crispus seul, le premier fils de Constantin, vivait alors. La date admise par la plupart des auteurs pour la naissance de Constantin II est celle du 7 août 316; j'ai reporté moi-même cette date au 7 août 314 dans mon étude sur l'atelier de Nicomédie[1]; mais, de toute façon, Constantin II n'était pas né en 312 et l'on ne pouvait pas représenter les médailles de Constantin et de ses deux fils sur le labarum, puisque Crispus seul vivait. Donc, le labarum n'était pas présent à la prise de Rome.

« Mais, en 325, nous savons qu'il existait, puisque nous le voyons sur des monnaies frappées en cette année à Constantinople. De plus, il avait, semble-t-il, dû être inauguré avant l'élévation de Constance II au rang de César, le 8 novembre 324[2], car il y eut, à partir de cette date jusqu'en 326, quatre empereurs, Constantin et ses trois fils, et il eût fallu représenter ou poser quatre médailles ou icônes sur le labarum. Cet étendard avait donc été conservé et fut contemporain du concile de Nicée, et sur les pièces frappées en 325-326 l'extrémité inférieure de sa hampe perce le dragon ou serpent, qui est l'esprit du mal, ainsi que nous l'apprend la description par Eusèbe d'une peinture du palais de Constantin[3]. Le labarum exprime dans ce cas la victoire du christianisme sur cet esprit des ténèbres. Nous possédons, enfin, deux explications d'Eusèbe qui peuvent nous guider dans la recherche que nous faisons de l'origine du labarum. D'après

εἰκόνα χρύσῆν μέχρι στέρνων, τῶν τ' αὐτοῦ παίδων ὁμοίως ἔφερε. » Eusèbe dit donc « les fils » et non « les deux fils »; mais le pluriel παίδων suffit pour justifier l'explication ci-dessus et la représentation du labarum sur les monnaies offre bien trois médailles.

1. J. Maurice, *L'atelier de Nicomédie, Numismatic Chronicle*, 1903.

2. Pour cette date, je renvoie à mes études sur les ateliers monétaires et particulièrement à celui de Constantinople.

3. Eusèbe, *Vita Constantini*, l. III, cap. 3. J. Maurice, *L'atelier de Constantinople*, 1901, pl. V, n° 7.

Digitized by Google

l'une, le drapeau chrétien fut porté victorieusement en tête des armées de Constantin aux batailles d'Andrinople et de Chalcédoine, lors de la conquête de l'Orient par cet empereur sur Licinius, en 324[1]. Or, nous venons de voir que ce drapeau existait à cette époque.

« D'autre part, Eusèbe nous dit que Constantin, après la confection du labarum, aurait pris l'habitude de porter sur son casque le monogramme ☧[2]. Or, les monnaies de Siscia nous montrent précisément ce monogramme sur le casque de l'empereur, très probablement à partir de l'année 317[3] et certainement à partir de l'année 320. Il y a là une raison de croire que le labarum existait à ces dates.

« Quels sont donc les événements importants qui auraient pu décider à créer le labarum à cette époque? Je n'en vois que deux, ou plutôt qu'un, car ils se rattachent à la même cause. C'est l'élévation des Césars, en 317, et la célébration de leurs *quinquennalia*, en 320 et 321. Les portraits ou médailles de Constantin et de ses deux fils placés sur le drapeau ne sont-ils pas déjà une indication de ce que son origine se rattache à l'élévation des Césars ou à un anniversaire de cette élévation? La date de 317 est indiquée par le monogramme que l'on rencontre sur le casque de l'empereur, sur les monnaies de Siscia.

« Cette origine est plus naturelle que celle d'une guerre. En effet, ce n'est pas en face de l'ennemi que se confectionnent les drapeaux. L'on comprend que Constantin ait fait graver, en 312, le monogramme du Christ sur les boucliers de ses soldats; cela peut être un travail hâtif et dont l'on possède les instruments jusque sur le champ de bataille, mais l'on n'y tisse pas des étoffes et l'on n'y fait pas les portraits des empereurs.

« Il me reste à expliquer pourquoi le labarum ne fut pas représenté sur les monnaies avant l'année 325. D'abord, il

1. Eusèbe, *Vita Constantini*, l. II, cap. 7 à 11.

2. Eusèbe, *Vita Constantini*, l. I, cap. 31 : ἃ δὴ κατὰ τοῦ κράνους φέρειν εἴωθε κἀν τοῖς μετὰ ταῦτα χρόνοις ὁ βασιλεύς.

3. J. Maurice, *L'atelier de Siscia*, pl. XVI, n° 4.

Digitized by Google

n'y avait pas de règle fixe dans le choix des types, pas plus que dans celui des différents monétaires; mais il y a une raison pour laquelle je pense que le labarum ne pouvait pas être gravé sur les monnaies avant l'année 325.

« Cette raison est que l'empereur d'Occident, Licinius, ne fut vaincu définitivement qu'à la fin de l'année 324[1] et qu'il était païen. Or, les monnaies s'échangeaient entre les deux parties de l'empire et Constantin, qui faisait émettre dans ses ateliers les monnaies de Licinius[2], n'eût pas fait représenter sur les siennes un étendard qui ne tenait pas compte de l'existence de son corégent. D'après des exemples de faits analogues, l'on peut admettre qu'un tel acte aurait pu être considéré comme une déclaration de guerre[3]. De plus, il ménagea les populations païennes de l'empire jusqu'au moment de sa brouille avec Licinius, qui précéda la guerre de 324[4]. Enfin, jusqu'en 322 ou 323, Constantin et Licinius gardèrent vis-à-vis l'un de l'autre de grands ménagements.

« Le labarum resta donc jusqu'en 324 le drapeau de l'empereur d'Occident seulement et de ses fils; il ne devint l'étendard de l'empire tout entier qu'après la défaite de Licinius, en 324. Il symbolisa alors le triomphe définitif du christianisme sur le paganisme. Mais, dès 317, il avait été le drapeau chrétien de l'empire d'Occident, où ne régnaient encore que trois empereurs, Constantin et ses deux fils.

« Quant à la légende de sa présence à la prise de Rome, elle commence à Eusèbe et se complète dans les auteurs byzantins. On en démêle facilement l'origine. Le labarum

1. J. Maurice, *L'atelier d'Alexandrie*, *Numismatic Chronicle*, 1902, p. 127 et suiv.

2. Voy. l'ensemble de mes études sur les ateliers monétaires de l'époque constantinienne : dans chacune d'elles, l'on trouve la démonstration de ces faits.

3. C'eût été, en effet, l'équivalent des prétentions dynastiques de Maxence et de Constantin à l'héritage de tout l'empire, qui précédèrent les guerres de 312 et de 324. Cf. J. Maurice, *L'atelier d'Aquilée*, p. 310.

4. J. Maurice, *L'atelier de Sirmium*, *Rivista italiana di Numismatica*, 1903.

Digitized by Google

était gardé dans le palais de l'empereur, à Constantinople[1]. Suivant Théophane, il y était encore au IXe siècle[2], et il dut y être dès l'inauguration de cette ville. Il représentait le souvenir le plus glorieux de l'empire, et l'on se plut, en suivant Eusèbe, à en faire remonter l'origine à la prise de Rome par Constantin.

« Mais Eusèbe avait, en outre, des raisons particulières de glorifier la dynastie flavienne. Il écrivait sa vie de Constantin aussitôt après la mort de cet empereur, sous ses successeurs et fils, voulant célébrer leur origine et tous les actes de Constantin. Aussi sa sincérité est-elle suspecte. Il était naturel qu'il fît remonter au souvenir le plus considérable du règne du grand empereur les débuts du labarum. Mais l'on a vu que son récit se contredit lui-même, et son témoignage ne peut valoir ni contre celui de Lactance, auteur chrétien qui écrivait en 314 à la cour même de Constantin, ni contre les faits invoqués[3]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture de la note suivante, de M. de Gérin-Ricard, associé correspondant national, sur un vase grec peint trouvé à Marseille en 1865 :

« Les poteries peintes à sujet trouvées en Gaule sont trop rares[4] pour que l'on ne saisisse pas avec empressement l'oc-

1. Socrate, *Hist. ecclés.*, I, 2.

2. Théophane, *Chronographia,* éd. byzantine de Bonn, t. I, p. 19.

3. Voir, sur le *De mortibus Persecutorum* de Lactance, R. Pichon, *Lactance, étude sur le mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin* (Paris, 1901), p. 338 et suiv.

4. Voici la nomenclature des découvertes de cette nature faites en France :

1° Une coupe à Somme-Bionne (Marne); cf. de Witte, *Mém. des Antiq. de France*, 1876, t. VII, p. 61.

2° Vase à Nîmes (Gard); *ibid.*, p. 63.

3° Vase à Courcelles (Haute-Marne). Cf. A. Bertrand, *Arch. celt. et gaul.*, p. 345.

4° Vases à Marseille, jardin du Pharo, 1875.

5° Vases à Marseille, quartier Saint-Maurout, 1880. Pour ces

Digitized by Google

casion, lorsqu'elle se présente, de faire connaître les pièces de ce genre encore ignorées, surtout quand il s'agit de spécimens appartenant à des collections privées.

« Le vase dont nous donnons ici une description a été trouvé, en 1865, à Marseille, au cours des travaux de percement de la rue de la République, au point où cette voie est recoupée par le boulevard des Dames[1]. Il fait aujourd'hui partie de la collection de M. Henri Pauzat, qui a bien voulu m'en remettre un dessin à l'aquarelle[2].

« Ce vase appartient au type *scyphus* ou *calix* à deux anses; il mesure 0m13 de hauteur, 0m10 de diamètre à l'ouverture et 0m05 au pied.

« Les dessins qui l'ornent se détachent en rouge sur un fond noir; ils comprennent, de chaque côté, une tête de femme à gauche, avec un genre de diadème en perles blanches se reliant à un collier également en perles; le nœud de la chevelure est fixé par deux épingles ou fibules peintes en blanc, plantées verticalement. La tête est encadrée, dans le haut, par une frise dentelée, et de chaque côté par deux bâtons recourbés en forme de crosses. Sous chaque anse, une palme disposée en demi-rosace.

« Cette tête de femme rappelle un peu la Diane des oboles marseillaises des IIIe et IVe types, ornée aussi d'une rivière de perles descendant de la coiffure derrière l'oreille et se reliant au collier.

« Notre échantillon de poterie grecque paraît dater de la

deux découvertes, cf. Frœhner, *Catal. du Musée de Marseille*, p. 347 à 349.

6° Fragments à Bouc (Bouches-du-Rhône); cf. Vasseur, *Note sur l'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque*, 1903, p. 13.

1. Ces travaux ont mis à jour un cimetière de l'époque grecque et, sur divers points, des objets gallo-romains. Cf. Penon, *Découvertes archéologiques faites dans les terrains de la rue Impériale*, et Frœhner, *Catalogue*, nos 2066 à 2078.

2. La collection de M. Pauzat, de Marseille, comprend, outre des antiques de provenance locale, de très belles séries d'objets préhistoriques recueillis par lui dans la Dordogne.

Digitized by Google

décadence du beau style, c'est-à-dire d'une époque voisine de la fin du IVe siècle avant notre ère. »

M. Héron de Villefosse fait ensuite la communication suivante :

« Un habitant de Tolède, Don Francisco Valverde y Perales, vient de faire des fouilles en Espagne, dans la province de Cordoue, aux environs de Baena. Il a découvert, dans les ruines d'une ville romaine, un certain nombre de statues municipales, une statue de Vesta voilée et portant une corne d'abondance, des chapiteaux, des vases en bronze, etc. Il a envoyé les photographies de ces objets à la Direction des Musées pour en proposer l'acquisition, en demandant, en outre, de les faire connaître dans le cas où on ne pourrait pas les acquérir. Je les signale aux amateurs. Voici le texte d'une inscription latine inédite qui fait partie de ces trouvailles :

· *cor*NELIVS · FIDELIS · SATVRNINVS · AVGVSTALIS
*i*PONOBENSIS D · D

« La pierre est brisée à droite. L'inscription est gravée, dans un encadrement de moulures, sur un linteau qui, dans son état actuel, mesure 1m50 de long sur 0m30 de large.

« Trois inscriptions (*Corp. inscr. lat.*, II, 1600, 1638, 1639) ont déjà fait connaître l'ethnique *Iponubensis*. Ce nouveau texte offre une variante, *Iponobensis*, qui se rapproche encore davantage du nom de ville, *Hippo nova*, cité par Pline dans l'énumération des oppida les plus célèbres de la Bétique (cf. *Ibid.*, p. 871, n° 5464). »

M. Héron de Villefosse donne, enfin, lecture d'une note qu'il a reçue de Mgr An. Toulotte, évêque titulaire de Thagaste, et dans laquelle ce prélat propose la solution d'un point obscur de géographie africaine :

« Il y avait, aux confins de la Numidie et de la Maurétanie sitifienne, une ville que les Itinéraires appellent *Gemel-*

Digitized by Google

lae et que M. Poulle reconnaissait dans le Kherbet-Fraïm, vaste ruine de 150 hectares d'étendue[1].

« De mon côté, je cherchais depuis longtemps la position du double diocèse de *Forma*, qui se trouvait assurément dans les parages de *Gemellae*. Je ne m'expliquais pas pourquoi *Gemellae* ne figurait pas dans nos listes épiscopales.

« En réfléchissant sur cette question, je me suis aperçu que *Gemellae*, par sa signification, représente une ville double, et que Fraïm est un pluriel qui n'appartient pas à la langue arabe. J'en ai tiré cette conclusion : que Fraïm est le pluriel arabe des deux *Forma* latines et que les deux *Forma* ne sont autre chose que les *Gemellae* des Itinéraires. »

M. E. Durand-Gréville, associé correspondant national, présente à la Société une tête de Vierge, en bois, provenant d'une statue qu'il a achetée à Chambéry.

M. Vitry y voit une œuvre de la fin du xv^e^ siècle.

MM. Durrieu et Delaborde ajoutent quelques observations.

Séance du 18 Novembre.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Fourché (P.). *Les jetons dits de l'Ormée* (1653), *d'après divers documents*. Bordeaux, 1903, in-8°.

Guise (Jean d'Orléans, duc de). *Les anciens lieux dits de la commune de Nouvion-en-Thiérache*. Paris, 1903, in-8°.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, fait hommage, au nom de l'auteur, des *Anciens lieux dits de Nouvion-en-Thiérache*, par Mgr le duc de Guise.

M. E. Rodocanachi, associé correspondant national, lit une notice sur l'origine du Musée du Capitole.

M. Michon présente quelques observations.

1. *Recueil de Constantine*, 1873-1874, p. 422; cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 744.

Digitized by Google

M. R. Cagnat, membre résidant, fait une communication sur les mimes représentés dans les théâtres de l'époque romaine et attire l'attention sur deux fragments de mimes écrits en grec qui viennent d'être retrouvés sur les papyrus à Oxyrhinchus.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, entretient la Société d'une miniature du livre d'heures du duc de Berry, conservé au Musée Condé à Chantilly, représentant le couronnement de la Vierge. Cette miniature est à rapprocher de divers monuments de l'art français, notamment du bas-relief de la Ferté-Milon.

M. P. Monceaux, membre résidant, étudie les *Acta Marcelli* :

« D'après la relation conservée[1], le centurion Marcellus fut arrêté le 12 des calendes d'août et exécuté le 3 des calendes de novembre, à Tingi (Tanger). On place ordinairement ce martyre en 298, ce qui est assez vraisemblable; cependant, la seule chose certaine, c'est que Marcellus a succombé le 30 octobre, quelques années avant la persécution générale de 303.

« Malgré leur brièveté, les *Acta Marcelli* sont assez complexes. On y distingue trois documents divers, encadrés dans un récit : 1° les *Acta Praesidis* ou *praesidialia*, procès-verbal du premier interrogatoire devant le gouverneur Fortunatus, vers la fin de juillet[2]; 2° une *epistula*, rapport du gouverneur Fortunatus, sous forme de lettre, à Agricolanus, vicaire des préfets du prétoire[3]; 3° le second interrogatoire, devant Agricolanus, et la sentence de mort, le 30 octobre[4]. Ce dernier procès-verbal a été dressé probablement par le greffier Cassianus, qui fut bientôt martyrisé à son tour[5]. Le rédacteur s'est contenté de mettre bout à bout les trois docu-

1. Ruinart, *Acta martyrum*, éd. de 1713, p. 302.
2. *Acta Marcelli*, 2.
3. *Ibid.*, 3.
4. *Ibid.*, 4-5.
5. *Passio Cassiani*, 1.

Digitized by Google

ments, en les faisant précéder d'un préambule sur la scène de révolte[1] et en les faisant suivre de trois phrases sur le martyre[2].

« On voit que toutes les parties de la relation ne sont pas de même valeur. Les deux procès-verbaux et le rapport du gouverneur paraissent bien authentiques ; on y relève seulement de légères altérations du texte, qui sont le fait des copistes. Mais ce qui appartient en propre au rédacteur, c'est-à-dire le début et la fin de la relation, est de qualité moindre. Il n'est même pas impossible qu'ici le texte soit un peu interpolé. Le petit discours prêté à Marcellus devant les enseignes sonne assez faux[3]. A la fin, la sentence du juge n'est pas rédigée dans les formes ordinaires. Après sa condamnation, au lieu de répondre suivant l'usage : « Grâces « à Dieu ! » le martyr aurait dit à Agricolanus : « Dieu te « bénisse ! » ou, d'après une autre version : « Dieu te mau- « disse ! » Même certains faits cités par le rédacteur nous semblent suspects. Il est le seul qui fasse venir à Tingi une *legio Trajana*, ordinairement cantonnée à Alexandrie[4]. Ce qui est surtout caractéristique, c'est que les titres du gouverneur de Tingitane, exacts dans les procès-verbaux, sont défigurés dans le récit[5]. Une conclusion paraît s'imposer : l'ensemble de la relation peut dater du IVe siècle, mais, seuls, les documents insérés dans le récit sont de première main.

« Ces documents eux-mêmes, dans l'état où ils nous sont parvenus, ne satisfont pas entièrement le lecteur. On ne voit pas nettement la raison d'être de ces deux interrogatoires distincts, tous deux dans la ville de Tingi, mais devant deux magistrats différents, à trois mois de distance. Puis, que vient faire ici ce vicaire des préfets du prétoire ? Ce ne peut être un vicaire d'Afrique, puisque la Tingitane était alors

1. *Acta Marcelli*, 1-2.
2. *Ibid.*, 5.
3. *Ibid.*, 1.
4. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 736.
5. Cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. II, p. 365.

Digitized by Google

rattachée au diocèse d'Espagne. Donc, ce serait un vicaire d'Espagne, et l'on aurait attendu son arrivée pour lui soumettre le cas de Marcellus. Autre anomalie : le gouverneur de Tingitane avait déclaré qu'il allait en référer aux empereurs[1], et, cependant, lors du second interrogatoire, aucune allusion n'est faite à une réponse impériale. Faut-il supposer que le vicaire d'Espagne ait été délégué spécialement par les empereurs? Il y a, dans cette compilation, de l'incohérence et des obscurités; la cause en est sans doute dans la sécheresse du récit et dans les altérations du texte. »

Séance du 25 Novembre.

Présidence du comte P. Durrieu, vice-président.

Ouvrages offerts :

Garofalo (Francesco-P.). *Recueil factice de mémoires.* 1 vol. in-8°.

Pagès-Allary, J. Déchelette et Ant. Lauby. *Le tumulus arverne de Celles, près Neussargues (Cantal).* Paris, 1903, in-8°. (Extrait de l'*Anthropologie*, t. XIV.)

M. C. Enlart, membre résidant, présente un livre d'heures manuscrit du xv^e^ siècle, d'origine parisienne, contenant des miniatures et des armoiries qui n'ont pas été identifiées jusqu'à présent.

M. F. de Mély, membre résidant, étudie la légende de l'apport par les flots à Rome de l'image du Christ, aujourd'hui conservée au *Sancta Sanctorum.* Il en rapproche les plus importantes reliques chrétiennes, miraculeusement découvertes de la même façon; elles arrivent en Europe après la première croisade. Un passage de Georges l'Hamartole (842) permet au contraire de fixer à 730 l'arrivée de l'image à Rome, envoyée de Constantinople au pape Grégoire II par le patriarche Germanos.

1. *Acta Marcelli*, p. 2.

Digitized by Google

Séance du 2 Décembre.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

Ouvrages offerts :

Héron de Villefosse. ***Lettre à M. le docteur Carton sur une inscription de Thysdrus conservée au Musée du Louvre.*** Sousse, 1903, in-8°. (Extrait du ***Bulletin de la Société archéologique de Sousse***, n° 1.)

— ***Crustae aut emblemata.*** Paris, 1903, in-8°. (Extrait des ***Mélanges Boissier***.)

Il est procédé à l'élection du bureau pour 1904, qui sera ainsi composé :

Président : M. le comte P. Durrieu.
1er ***vice-président*** : M. H. Bouchot.
2e ***vice-président*** : M. H. Omont.
Secrétaire : M. N. Valois.
Secrétaire-adjoint : M. P. Girard.
Trésorier : M. A. Blanchet.
Bibliothécaire-archiviste : M. M. Prou.

Les membres des Commissions des impressions et des ***Mettensia*** sont réélus.

Sont nommés membres de la Commission des fonds : MM. E. Babelon, Ch. Ravaisson-Mollien et Th. Homolle.

Sur le rapport de M. Prou, M. le comte S. Chérémetieff, présenté par MM. de Barthélemy et de Baye, est élu associé correspondant étranger.

Sur les rapports de MM. Valois, Lafaye, Lefèvre-Pontalis et Stein, MM. L. Dimier, présenté par MM. Ravaisson-Mollien et Enlart; A. Merlin, présenté par MM. Cagnat et Hauvette; G. Fleury, présenté par MM. de Lasteyrie et Durrieu, et A. Perrault-Dabot, présenté par MM. Prou et Enlart, sont élus associés correspondants nationaux.

Digitized by Google

M. Ph. Lauer, associé correspondant national, fait une communication sur la numérotation grecque dans les manuscrits des annales de Flodoard.

Séance du 9 Décembre.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

Ouvrages offerts :

Meller (Pierre). ***La porte d'Aquitaine***. Bordeaux, 1903, in-8°. (Extrait des *Actes de la Société archéologique de Bordeaux.*)

— ***Le mobilier d'une famille parlementaire sous Louis XIV à Bordeaux***. Bordeaux, 1903, in-8°. (Extrait des *Actes de la Société archéologique de Bordeaux.*)

Sellier (Charles). ***L'hôtel d'Aumont***. Paris, 1903, in-4°.

Vaschide (Mme Victoria). ***Histoire de la conquête romaine de la Dacie et les corps d'armée qui y ont pris part***. Paris, 1903, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de Mme Victoria Vaschide, associé correspondant étranger à Bukarest, un volume intitulé : ***Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part***. Ce volume forme le 142e fascicule de l'École pratique des hautes études et a valu à son auteur le titre d'élève diplômée de la section d'histoire et de philologie. Comme beaucoup de ses compatriotes de Roumanie, Mme Vaschide est venue compléter ses études à Paris et, chose rare chez une jeune femme, elle a été séduite par les charmes de l'épigraphie latine et de l'archéologie. Avec une énergie et une force de volonté peu communes, elle s'est mise au travail ; elle a recherché soigneusement tout ce que nos connaissances scientifiques, tout ce que les découvertes les plus récentes pouvaient nous apprendre sur la conquête de la Dacie, sujet capital de l'histoire de son propre pays. L'étude des célèbres campagnes de Trajan et de la colonisation de la province jusqu'au moment où s'effectua la retraite

Digitized by Google

des légions romaines sous Aurélien remplit ce volume. On y trouvera surtout expliquée dans ses moindres détails l'organisation des troupes (légions, ailes et cohortes auxiliaires, flotte) qui ont pris part à la conquête et à l'occupation militaire du pays. Le souvenir de Trajan et de ses exploits demeure encore vivant chez les paysans de la Roumanie et Mme Vaschide n'hésite pas à affirmer que les soldats romains y ont laissé quelque chose de leur latinité. Les efforts, les recherches consciencieuses et le labeur de notre associée de Roumanie méritent les plus sincères félicitations.

M. H. Omont, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la commission des *Mettensia*, le premier fascicule du *Cartulaire de l'évêché de Metz*, dont la publication est due à M. Paul Marichal, archiviste aux Archives nationales. Un second fascicule du même *Cartulaire* est actuellement presque entièrement imprimé et sera publié dans les premiers mois de l'an prochain pour se conformer aux intentions de notre regretté confrère Auguste Prost.

M. J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, présente quelques petits bronzes du moyen âge faisant partie d'une série très importante offerte récemment au Musée du Louvre par M. Jules Maciet. Il insiste sur la grande valeur artistique de ces objets, ainsi que sur leur rareté et montre quel rapport étroit les unit à la sculpture monumentale.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Au mois de janvier dernier, on trouvait le fragment suivant dans les fouilles du théâtre de Guelma, l'ancienne Calama :

AVGGG · SEMPER
PROC · FL · EVCSINI · C · V · LEGATIONE · FL · CLODIANI · C · V · IVL RVSTICIVS · VESPER · CVR · R

« Ce débris de texte nous donne les noms d'un proconsul

Digitized by Google

d'Afrique, Flavius Eucsinius, et de son légat, Flavius Clodianus, inconnus jusque-là.

« Un autre fragment, découvert en même temps que le précédent, fournit une indication sur l'époque à laquelle ils ont administré la Proconsulaire, car on y retrouve le nom du *curator* Julius Rusticius :

DDDD NNNN GRAT*iani Valentiniani Theodosii et Arcadii.*
IVLIVS RVSTICIVS

« Arcadius ayant été associé à l'empire le 16 janvier 383 et Gratien assassiné par Maxime le 25 juillet suivant, notre second fragment doit donc dater du milieu de cette année. Mais cette date ne peut être qu'une indication approximative pour le texte qui mentionne Flavius Eucsinius, car il y est fait mention de trois Augustes au lieu de quatre. En tout cas, il ne semble pas qu'il doive y avoir un écart de temps très grand entre les deux inscriptions.

« Je m'en serais tenu là si le nom d'Eucsinius ne m'avait pas amené à faire un curieux rapprochement. En cette même année 383, il y a en Afrique un proconsul que j'ai mentionné dans mes *Fastes des provinces africaines* (II, p. 95) et qui est généralement connu sous le nom d'Eusignius, tant comme préfet du prétoire d'Italie et d'Illyrie que comme ami de Symmaque qui lui a adressé plusieurs lettres. Ne s'agirait-il pas du même personnage, et, l'identité admise, ne convenait-il pas de considérer l'inscription de Guelma comme donnant la forme la plus correcte de son nom?

« Deux considérations me paraissaient militer fortement en faveur d'une solution affirmative dans les deux cas. D'une part, Haenel, dans son édition critique du Code Théodosien, signale pour certains manuscrits les variantes Euxenius, Euxemius, Euximius[1]. D'autre part, Euxenius présente une forme d'origine grecque très pure, tandis qu'il est difficile de s'expliquer la formation de Eusignius.

« Dans ces conjonctures, j'ai cru devoir en référer à M. Otto Seeck, dont les travaux sur Symmaque et le Code Théodo-

1. Voir notamment *Code théodosien*, I, 3, 1; I, 29, 6; XI, 37, 1.

Digitized by Google

sien attestent la haute compétence. Je dois avouer que sa réponse n'a pas été favorable à mes hypothèses. Sans se prononcer sur l'identité de deux proconsuls, voici à peu près ce qu'il m'a écrit sur la question des noms : « Quant aux huit « suscriptions des lettres de Symmaque portant le nom d'Eu- « signius, je n'ai relevé, dans mon édition, aucune variante, « et l'on doit en conclure qu'il n'en existe aucune... Pour « le Code Théodosien, je peux vous donner une indication « sûre, car je collabore pour Mommsen à la nouvelle édition. « Je constate que, dans les meilleurs manuscrits tels que le « *Parisinus*, le *Vaticanus*, le palimpseste de Turin, il n'y a « aucune variante au nom d'Eusignius qui n'y revient pas « moins de treize fois. Celles que vous avez remarquées dans « Haenel proviennent toutes du Bréviaire d'Alaric, qui ne « contient que des extraits fortement interpolés et corrom- « pus du Code Théodosien. Au surplus, le plus grand nombre « des manuscrits du Bréviaire d'Alaric donne la forme « Eusignius. Ces textes, ainsi que ceux de Symmaque, pré- « sentent du côté des manuscrits une crédibilité qu'il faut « tenir pour complète. Aussi, si l'inscription nouvellement « trouvée porte Euxenius, c'est ou bien qu'il s'agit d'un « autre proconsul ou bien qu'elle contient une de ces fautes « orthographiques qui ne sont pas rares dans les inscriptions « de ce temps. »

« Il est difficile assurément de réfuter cette argumentation. De nouvelles découvertes pourront seules élucider ce petit problème. »

Séance du 16 Décembre.

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien, ancien président.

Ouvrages offerts :

Gauckler (P.). *Castellum Birecsaccarensium*. Paris, 1903, in-8°. (Extrait des *Mélanges Boissier*.)

— *Note sur un cippe funéraire à bas-relief romain d'Henchir-Souar*. Paris, 1903, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1902.)

Digitized by Google

Gauckler (P.). *Tête de poète grec découverte à Carthage.* Constantine, 1903, in-8°.

Loisne (comte A. de). *Le cueilloir de l'Hôtel-Dieu de Montreuil-sur-Mer de 1477 et ses miniatures.* Arras, 1903, in-8°.

— *La maladrerie du Val de Montreuil. Histoire et cartulaire.* Abbeville, 1903, in-8°.

Ruelle (Ch. Émile). *Essai d'une bibliographie de la Montagne Sainte-Geneviève et de ses abords.* Paris, 1903, in-8°.

M. A. Babeau, associé correspondant national, lit une étude sur les anciens fossés du palais du Louvre.

M. Vitry ajoute quelques observations et présente à la Société des photographies qui montrent les fouilles récentes pratiquées dans ces fossés.

M. P. Vitry, associé correspondant national, lit ensuite une note de M. P. Gauchery, associé correspondant national, sur le mausolée des Laubespine dans la cathédrale de Bourges :

« A la cathédrale de Bourges, dans l'ancienne chapelle de Jacques Cœur, devenue, depuis le XVI^e siècle, chapelle des Laubespine, il existe trois admirables statues en marbre blanc : elles faisaient partie d'un mausolée qui a été détruit à la Révolution.

« Il était intéressant de connaître comment était fait le monument et quel en était l'auteur.

« Nous avons trouvé à Bourges la réponse à cette dernière question[1].

« Dans son testament du 23 septembre 1653, le chancelier de Laubespine désigne Mansart pour faire un tombeau « ni « trop somptueux ni trop pauvre » auquel il consacre la somme de 20,000 livres. Ce tombeau devait contenir les effigies en marbre de ses père et mère et la sienne.

« Ces statues, de grandeur naturelle, sont arrivées jusqu'à nous presque intactes; elles sont agenouillées sur un coussin sous lequel on lit :

1. Voir, pour plus de détails, *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre* (année 1903).

Digitized by Google

PHIs DE BVISTER FAIs.

« Ainsi, le tombeau fut composé par François Mansart, et Philippe de Buister exécuta les statues des trois Laubespine.

« La forme du monument restait à retrouver.

« La cathédrale de Bourges possédait les trois statues et la grande épitaphe servant à décorer le fond du monument. Le Musée de Bourges possédait des bas-reliefs, des fragments de frises en marbre blanc qui étaient désignés comme ayant fait partie du mausolée. Nous espérions bien qu'un monument de cette importance aurait été reproduit par la gravure et que nous en trouverions un exemplaire à la Bibliothèque nationale.

« Après plusieurs recherches infructueuses à la Bibliothèque et au Louvre, aux noms de Mansart et de Laubespine, M. Bouchot, conservateur du département des Estampes, nous a engagé à examiner le n° *Pe*[13] *réserve*. C'est un recueil de dessins et gravures représentant des tombeaux, catafalques, décorations de funérailles que l'on n'a pas encore pu identifier.

« En feuilletant ce recueil, nous avons remarqué un dessin à l'encre et au lavis d'encre de Chine et de jaune, de 0m34 sur 0m25.

« On y reconnaît la construction du xve siècle, faite pour Jacques Cœur, utilisée par Mansart, car il est bien probable que celui-ci n'aurait pas terminé le tympan en arc brisé si cette forme ne lui avait pas été imposée par la disposition des lieux. On y reconnaît aussi les statues de Buister, l'épitaphe en marbre noir, les bas-reliefs, frises, guirlandes, etc., en marbre blanc qui sont au Musée de Bourges.

« Les bronzes dorés dont parle une ancienne description ne sont pas parvenus jusqu'à nous; ils ont été fondus à la Révolution.

« Sur le dessin, le papier représente le marbre blanc, le lavis d'encre de Chine le marbre noir, et le jaune le bronze doré[1].

1. Dans la photographie, le jaune est venu noir, tandis que le marbre noir est venu gris.

Digitized by Google

Tombeau des Laubespine (*Cathédrale de Bourges*).

Dessin conservé à la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

Digitized by Google

« Le dessin, collé sur une feuille de l'album, portait de l'écriture au dos; on a découpé à cet endroit la feuille support du dessin et on a pu lire :

« Ce tombeau, qui existait dans l'église cathédrale de « Bourges, est celui :

« 1° De Guillaume de Laubespine, baron de Châteauneuf.

« 2° De Marie de la Chastre, sa femme.

« 3° De Charles de Laubespine, marquis de Châteauneuf, « garde des sceaux de France, leur fils. »

« Les statues de Buister ont une vie et une expression[1] que l'on trouve chez peu de sculpteurs de ce temps. Ce Flamand de naissance fut un artiste bien français; il passa la plus grande partie de sa vie en France[2] (1622-1688) et collabora à la décoration d'un grand nombre d'églises et de palais.

« En fait d'effigies funéraires, on connaît de lui, en plus des trois statues ci-dessus désignées :

« 1° Le tombeau du cardinal de la Rochefoucauld, autrefois dans une chapelle de l'église Sainte-Geneviève, actuellement à l'hospice des Incurables à Ivry.

« 2° Une statue qui figurait jadis à Saint-Germain-l'Auxerrois et se trouve maintenant au Louvre : Marguerite de Crèvecœur (n° 517 du *Catalogue des sculptures modernes*); elle nous a été signalée par M. Vitry, qui a bien voulu nous diriger dans ces recherches sur la sculpture funéraire au XVII^e siècle.

« 3° La statue de l'évêque Claude de Rueil († 1649), à la cathédrale d'Angers. »

M. P. Monceaux, membre résidant, entretient la Société d'une station thermale de l'Afrique romaine, dont parle Apulée, les *Aquae Persianae :*

1. Ces statues viennent d'être classées parmi les monuments historiques.

2. Voy. sur Buister : *Lexicon* de Nagler; Bellier de la Chavignerie, *Dictionnaire des artistes de l'École française;* Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française jusqu'au règne de Louis XIV.*

Digitized by Google

« On a trouvé à Hammam-Lif l'inscription suivante, qui est aujourd'hui au Louvre, dans la salle des Antiquités africaines : *Æsculapio T. Iulius Perseus cond(uctor) IIII p(ublicorum) A(fricae)*[1]. Cette inscription est gravée sur une architrave de marbre blanc, qui était placée au-dessus de la porte des thermes. D'après la forme des lettres, elle paraît dater de la seconde moitié du IIe siècle.

« La localité moderne d'Hammam-Lif a été identifiée par Tissot[2] avec la station *Ad aquas*, qui est mentionnée par la Table de Peutinger. D'autre part, les inscriptions de la synagogue découverte à cet endroit[3] font supposer qu'Hammam-Lif occupe l'emplacement d'une ville appelée *Naro* ou *civitas Naronitana*. Il est possible que la localité antique ait porté successivement les deux noms; peut-être aussi faut-il considérer la station thermale *Ad aquas* comme une annexe de *Naro*.

« Les thermes d'Hammam-Lif, où l'on a trouvé la dédicace de T. Iulius Perseus, sont, sans doute, les *Aquae Persianae*, un établissement thermal que fréquentait Apulée[4]. Ces thermes auraient été construits, ou restaurés, ou embellis par Julius Perseus et auraient pris son nom.

« Peut-être faut-il identifier le Julius Perseus de l'inscription avec le Julius Persius dont parle aussi Apulée dans un de ses discours prononcés à Carthage[5], et qui, justement, paraît avoir eu une dévotion particulière pour Esculape. Apulée l'avait fait figurer dans un dialogue qui formait le préambule d'un grand hymne à Esculape, et il nous apprend en outre que son ami Julius Persius avait construit des monuments destinés au public[6].

« En résumé, il est vraisemblable : 1° que l'auteur de la

1. *C. I. L.*, VIII, 997.
2. *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. II, p. 125.
3. *C. I. L.*, VIII, 12457.
4. *Florid.*, 16.
5. *Ibid.*, 18.
6. *Ibid.*, 18 : « Sabidius Severus et Julius Persius, viri et inter se mutuo et vobis et utilitatibus publicis merito amicissimi... »

Digitized by Google

dédicace à Esculape est l'ami d'Apulée; 2° que ce personnage a donné son nom aux *Aquae Persianae;* 3° que les *Aquae Persianae* sont les thermes d'Hammam-Lif et marquent l'emplacement de *Ad aquas*, annexe de *Naro*. »

M. Héron de Villefosse présente quelques observations.

Séance du 23 Décembre.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

Ouvrages offerts :

Beaumont (comte Ch. de). *Le Congrès archéologique de Poitiers.* Saint-Denis, 1903, in-8°. (Extrait de la *Correspondance historique et archéologique.*)

Boulanger (C.). *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, fascicule 4. Saint-Quentin, in-4°.

M. A. Merlin, associé correspondant national, lit une étude sur une nouvelle inscription de Khamissa relative à la famille des Vetidii :

« J'ai eu l'occasion de publier, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, en 1903[1], six épitaphes inédites de Khamissa (Thubursicum Numidarum), trouvées l'une à côté de l'autre et qui, toutes, se rapportaient à des membres de la famille des Vetidii. En les rapprochant des textes de cette ville, déjà connus, où figurait le même gentilice[2], il avait été possible de déterminer les liens de parenté qui unissaient tous ces personnages entre eux et de suivre jusqu'à la quatrième génération les descendants de Vetidius Mustius[3]. Parmi ceux-ci, le plus intéressant était Q. Vetidius Juvenalis, qui nous est représenté[4] comme un mari modèle (*ab exordio nuptiarum concors maritus*), un citoyen illustre

1. P. 117 et suiv.
2. Ces textes sont rassemblés, *loc. cit.*, p. 122.
3. *Loc. cit.*, p. 124.
4. N^os^ 1 et 2 (p. 117-118).

Digitized by Google

(*omnibus honoribus functus*, ailleurs il est qualifié de ***quinquennalicius***)[1], un avocat expert et savant en droit (*in foro juris peritus*), un brave cultivateur enfin (*agricola bonus*)[2].

« La nouvelle inscription que les fouilles de 1903, faites par M. Jean Bévia sous la direction de M. A. Ballu, nous ont fournie, est relative à ce même Q. Vetidius Juvenalis. Elle nous permet de préciser, d'une façon tout à fait heureuse, ce que nous savions jusqu'ici de son origine et de sa vie publique.

« C'est une base, qui, autant que M. Ballu a pu en juger, s'élevait sur le forum de la cité; cette constatation semble confirmée par le fait que la déesse, dont la statue se dressait sur ce socle, était Minerve, une des trois divinités capitolines.

« Haut. du cadre : 1 mètre; larg. : 0m23; lettres : 0m045.

MINERvae
AVG · SACR
Q · VETIDIVS · PAR
IVVENALIS · Q · VETIDI
FELICIS · F · STATVAM
QVAM · OB · HONOREM
AEDIL · AMPLIVS · AD ·
SVMMAM · HONORA
RIAM·POLLICITVS·EST
EX · HS · $\overline{V}$ · INTRA AN
NVM · HONORIS · SVI
POSVIT · INLATIS·A·SE
REI · P · OB · FLAMONI
VM · HS · $\overline{VI}$ · MIL · OB
DECVRIONATVM ·
HS · $\overline{IIII}$ · MIL·OB·AEDI
LITATEM · HS · $\overline{IIII}$
MIL · DEDICAVIT

1. N° 3 (p. 119); n° 4 (p. 120).
2. Sur cette appellation, cf. Pline, *N. H.* XVIII, 11.

Digitized by Google

« La première mention qui mérite d'être relevée est celle qui concerne la filiation de Juvenalis : *Q. Vetidi Felicis f(ilius)*. Vetidius Mustius, l'ancêtre commun, a eu deux fils, dont l'un s'est appelé Q. Vetidius Felix[1]. Sur sa tombe, Juvenalis porte simplement le titre de fils de Quintus *Q. fil.*, en sorte que l'on pouvait se demander s'il était fils de Felix ou d'un autre Quintus. En remarquant que la femme de Juvenalis, Gellia Honorata, qui était de l'autre branche de la famille, était l'arrière-petite-fille de Mustius, nous nous étions crus fondés à conclure que Juvenalis avait, lui aussi, Mustius pour bisaïeul, autrement dit que Q. Vetidius Felix était son grand-père, qu'il avait épousé la fille de la cousine germaine de son père, et que, de celui-ci, nous ne connaissions rien, si ce n'est son prénom Quintus. On voit que le nouveau document sorti du sol de Khamissa infirme notre hypothèse : Q. Vetidius Juvenalis est le fils de Felix, le petit-fils de Mustius; il s'est marié avec la fille de sa cousine germaine. Nous devons donc remplacer le tableau généalogique que nous avions établi précédemment par cet autre :

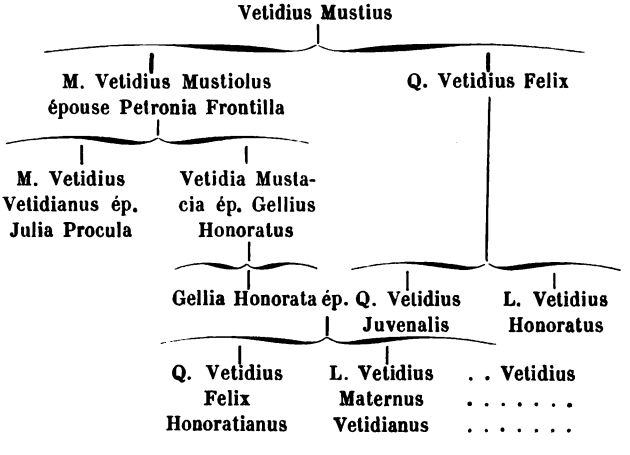

1. *Loc. cit.*, p. 122, n° 8.

Digitized by Google

« Seule, la filiation de L. Vetidius Honoratus reste douteuse; mais, comme Juvenalis, il est *Q(uinti) fil(ius)*, et, comme pour Juvenalis, ce Quintus doit être Q. Vetidius Felix : Juvenalis et Honoratus sont donc frères. Cette interprétation s'appuie également sur le fait que le second fils de Juvenalis a pour prénom L(ucius), comme son oncle[1].

« La tribu dont fait partie Juvenalis est indiquée, sur la base qu'il dédie à Minerve, par les lettres PAR, pour PAP(*iria*). On pourrait hésiter à fixer la tribu dont dépendaient les habitants de Khamissa[2]; les uns sont de la Papiria; d'autres, moins nombreux cependant, de la Quirina. Il est vraisemblable que la ville était plutôt rangée dans la première que dans la seconde; notre texte, en tout cas, vient à l'appui de la solution que M. Kubitschek a donnée à ce petit problème[3].

« Au moment où il élève cette statue, Q. Vetidius Juvenalis n'est pas encore arrivé à la plus haute fonction de la cité, du moins au point de vue administratif. Les seules charges qui lui aient été conférées sont, dans l'ordre où elles sont énumérées sur notre inscription, le flaminat, le décurionat, l'édilité. C'est pendant l'année même de son édilité, *intra annum honoris sui*, comme il a soin de le faire remarquer, et pour remercier ses concitoyens de lui avoir décerné cet honneur, qu'il leur fait cadeau de cette effigie de Minerve Auguste; et il note de plus que c'est par pure générosité qu'il dépense ainsi cinq mille sesterces, car il a déjà versé dans la caisse publique les quatre mille sesterces réglementaires. Sur une inscription de Thubursicum Numidarum, connue depuis longtemps, un autre édile, C. Vasidius Bellicus, donne à la ville, en sus de la *summa honoria*, une statue de la Fortuna Redux qui lui coûte également cinq mille sesterces[4].

« Q. Vetidius Juvenalis, en même temps qu'il était édile, devait être flamine. En effet, bien que le flamonium soit

1. *Loc. cit.*, p. 123.
2. *C. I. L.*, t. VIII, p. 489, c. 2.
3. *Imperium romanum tributim discriptum*, 1889, p. 158.
4. *C. I. L.*, VIII, 4874.

Digitized by Google

mentionné avant le decurionatus et l'aedilitas, il n'est guère plausible que ce personnage soit parvenu au flaminat avant d'avoir été décurion et édile, puisque la première dignité, à en juger par la *summa honoraria* qu'on devait payer (VI mille sesterces), ne pouvait s'obtenir qu'après les autres, pour lesquelles la *summa* était moindre (seulement IV mille sesterces)[1]. D'autre part, le flaminat figure sur l'inscription gravée pendant que Juvenalis était édile; et il n'est pas question du flamonium perpetuum mais du flamonium tout court, ce qui paraît impliquer que le titulaire était encore en exercice au moment où il a dédié sa statue[2]. Par conséquent, Juvenalis a été nommé flamine très peu de temps après avoir été promu édile et il a rempli les deux honneurs en même temps, la même année, ce qui n'a rien d'impossible, car ils n'étaient pas incompatibles, l'un ayant un caractère administratif, l'autre un caractère religieux. Peut-être même son élection à l'édilité n'a-t-elle pas été sans influence sur son choix pour le flaminat et est-ce la raison pour laquelle il se montre si magnifique *ob honorum aedilitatis*[3]; il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que les édiles avaient le devoir d'embellir la cité et que tout ce qui concernait l'ornementation des places et des rues rentrait dans leurs attributions. Nul doute qu'en

1. Les flamines sont, en général, d'anciens décurions, car le flaminat est un très grand honneur accordé aux personnages notables ayant rempli les premières charges de la cité. Cf. Mourlot, *Essai sur l'histoire de l'Augustalité dans l'empire romain* (Bibl. de l'Éc. des hautes études, 108), p. 21; Beurlier, *Essai sur le culte rendu aux empereurs romains*, 1890, p. 178 et suiv.

2. Les flamines perpetui sont ceux qui sont sortis de charge. Là où l'épithète ne figure pas, il y a de fortes chances pour que l'inscription ait été gravée pendant que le personnage était en exercice (Beurlier, *op. cit.*, p. 185-186). Voir les objections que M. C. Jullian a faites à cette théorie (Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, v° *Flamen*, p. 1184); pour ce savant, « le flaminat perpétuel est constant dans les cités africaines...; quand [les flamines] s'appellent simplement flamen, on doit croire que le graveur de leur inscription a abrégé leur titre. »

3. Il n'est pas rare que des édiles reçoivent le flaminat (Beurlier, *loc. cit.*, p. 178).

Digitized by Google

plaçant une image de Minerve Auguste sur le forum, Juvenalis n'ait eu l'intention de remplir une des obligations de sa charge, tout en témoignant sa gratitude à ses concitoyens.

« La nomenclature n'est donc pas, sur notre inscription, rigoureusement exacte; pour se conformer à la suite chronologique, il aurait fallu placer la mention du flaminat après celle du décurionat et de l'édilité, ou, si l'on préférait adopter l'ordre inverse, l'édilité avant le décurionat, après le flaminat. Il est probable que c'est à dessein que Juvenalis a fait mettre en tête le flaminat : c'était la plus haute des charges qui lui avaient été conférées, c'était celle dont il était le plus fier[1].

« C'est sans doute après avoir été flamine que Juvenalis reçut, s'il ne l'avait déjà, la dignité de chevalier romain. Sa femme, en effet, a eu soin de mentionner, sur le monument funéraire qu'elle a fait construire pour elle et son mari[2], qu'il avait donné le jour à trois chevaliers romains : *pater III equitum romanorum*. Deux de ses fils, qui sont morts à dix-huit et vingt et un ans, figurent sur leur tombe avec la qualité d'*eques romanus*[3]; ils n'auraient pu l'acquérir par eux-mêmes, vu leur jeune âge, si leur père ne l'avait pas eue de naissance, ou n'y était pas parvenu, sans doute après son flaminat[4].

« Les inscriptions, que nous connaissions précédemment, nous apprennent quelle fut la suite de la carrière de Juvenalis. Après avoir été édile et flamine, il arriva au triumvirat quinquennal[5], la plus haute fonction administrative du municipe; aussi, dans son épitaphe, est-il dit qu'il a rempli tous les honneurs de la cité : *omnibus honoribus func-*

1. On sait que, souvent, on inscrivait en tête du « cursus honorum, » et sans les indiquer à leur rang effectif, les dignités sacerdotales.

2. *Mélanges de Rome*, 1903, p. 117, nos 1-2.

3. *Ibid.*, p. 118-120, nos 3-4.

4. Un très grand nombre de flamines ont été faits chevaliers romains après leur année d'activité (Beurlier, *op. cit.*, p. 178; Mourlot, *op. cit.*, p. 22).

5. *Mélanges de Rome*, p. 119-120, nos 3, 4.

Digitized by Google

tus. Ce texte nous révèle aussi quelques-unes des qualités personnelles du mari de Gellia Honorata : l'une de celles-ci, *agricola bonus*, appelle une dernière réflexion; M. Schulten vient de consacrer des articles très minutieux dans les *Beiträge zur alten Geschichte* aux noms en *-iedius*, *-edius*, *-idius*[1]. La conclusion de sa longue analyse est celle-ci : ces suffixes appartiennent aux peuples sabelliques; le pays d'où ils proviennent est la région habitée par les Ombriens, les Sabelliens, les Osques. C'est plus particulièrement à ces derniers que se rattachent les noms en *-idius*[2]. Faut-il penser que nos Vetidii de Thubursicum Numidarum étaient originaires de l'Italie et que nous sommes en présence d'une famille de colons, venue ou amenée en Afrique pour faire fortune dans la culture[3] ? M. Schulten, après m'avoir fait l'honneur de lire l'article que j'avais consacré, dans les *Mélanges*, aux inscriptions nouvelles de Khamissa, a bien voulu m'écrire quelques lignes où il se montrait affirmatif à ce sujet. Si l'on acceptait cette conclusion[4], la série des textes que les fouilles du service des Monuments historiques ont récemment exhumés sur l'emplacement de Thubursicum Numidarum prendrait à nos yeux une importance de premier ordre pour l'étude économique du monde ancien; nous aurions devant nous une famille de colons, de provenance italienne, qui, par leur travail et leurs efforts, seraient arrivés à la richesse et occuperaient une situation prépondérante dans la petite ville d'Afrique où ils se sont installés.

« Même si l'on ne veut pas se montrer aussi catégorique et si l'on préfère s'en tenir à une attitude plus réservée, il n'en reste pas moins que l'ensemble des monuments, en majorité funéraires, où se retrouve le nom des Vetidii, présente, comme

1. 1902, p. 167-193, 440-465; 1903, p. 235-267.

2. En particulier 1903, p. 264-266.

3. Remarquer également l'inscription (*C. I. L.*, VIII, 4874) où figure un C. Vasidius Bellicus.

4. On pourrait penser aussi que ces Vetidii, de naissance indigène, ont été élevés à la dignité de citoyens romains par un personnage, originaire d'Ombrie, dont ils ont pris le nom par reconnaissance.

Digitized by Google

nous avons cherché à le faire voir ailleurs[1], un intérêt très attachant pour la connaissance de la société africaine sous l'Empire. »

M. Pallu de Lessert ajoute quelques observations.

M. E. Michon, membre résidant, entretient la Société d'une inscription du XII^e^ siècle relative à une convention entre les églises Saint Jean et Saints Côme et Damien à Rome.

M. J. Maurice, membre résidant, fait à la Société la communication suivante :

« M. E. Gnecchi, de Milan, vient d'enrichir sa collection d'un médaillon inédit de Constantin II, dont il m'a envoyé le moulage que je désire communiquer à la Société des Antiquaires. Il représente le triomphe des Césars, fils de Constantin le Grand. Au droit de la pièce, on lit en légende : CONSTANTINVS·IVN·NOB·C· et l'on voit le buste cuirassé de cet empereur à droite avec la tête laurée. Cette effigie de Constantin II est un véritable portrait[2]. Au revers,

Médaillon de Constantin II.

on lit en légende : TRIVMFVS·CAESARVM et à l'exergue TR, et l'on voit une Victoire debout dans un quadrige de face et tenant une couronne de chaque main.

1. *Mélanges de Rome*, 1903, p. 124 et suiv.
2. Il n'en est pas toujours ainsi sur les médailles et monnaies de

Digitized by Google

« Ce médaillon est en bronze; il mesure 0m023 à 0m0235 de diamètre. M. Gnecchi pense avec raison que nous ne nous trouvons pas en présence d'un moyen bronze ou *follis*. Il n'en existait plus à cette époque. L'on verra, en effet, que le médaillon en question est de la fin du règne de Constantin le Grand, époque à laquelle l'on ne frappait plus que de petites pièces de bronze de l'espèce du *nummus centenionalis*[1] et d'autres représentant la moitié de ce *nummus centenionalis*[2]. M. Gnecchi pense que notre médaillon est un premier essai en bronze de médaillon d'or; je crois qu'il s'agit plutôt d'un essai de monnaie d'argent de l'espèce du *miliarense* que M. Babelon a reconnu dans les pièces d'argent des médailliers qui ont de 0m023 à 0m024 de diamètre[3].

« Quant au poids de la pièce, il n'importe pas si l'on se trouve en présence d'un premier modèle de la médaille en bronze[4].

« Quoi qu'il en soit, une seconde médaille tout à fait analogue à celle qui vient d'être acquise par M. Gnecchi a été décrite par Tanini dans le supplément de Banduri[5], mais elle est frappée au nom de Constant I César et porte au droit en légende : FL·CONSTANS·NOB·CAES· autour de son buste lauré et drapé à gauche. Elle offre, au revers, le même type, la même légende et le même exergue TR que ceux du médaillon de Gnecchi. La frappe de cette pièce au nom de

cette époque; j'ai expliqué dans la séance de la Société du 12 mars 1902 comment se faisaient les confusions d'effigies des empereurs à cette époque et suivant quelles règles dues à l'organisation de la chancellerie.

1. Cette espèce du *nummus centenionalis* a été reconnue pour la première fois par M. Babelon dans les médailliers; cf. E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, p. 612 à 614.

2. On créa, après Constantin le Grand, un nouveau grand bronze, la *pecunia majorina*, qui remplaça l'ancien *follis* de Dioclétien.

3. E. Babelon, p. 567 à 574.

4. Il n'est pas impossible toutefois que l'on se trouve en présence d'une imitation frauduleuse du *miliarense* et que le revêtement d'argent de ces pièces n'ait disparu avec le temps; mais l'hypothèse de M. Gnecchi est plus séduisante.

5. Banduri, *Supplément à Tanini*, p. 293.

Digitized by Google

Constant I César prouve qu'elle est postérieure à l'élévation de ce prince au rang de César, qui eut lieu le 25 décembre 333. D'autre part, les deux pièces sont antérieures à la promotion de Constantin II et de Constantin I au rang d'Augustes en 337.

« Pendant cette période (333 à 337), l'on célébra plusieurs anniversaires impériaux (*tricennalia* de Constantin en 335-6, *vicennalia* des Césars en 336), qui donnèrent lieu à la frappe de nombreux médaillons d'or et de pièces d'argent[1]. En 333, l'atelier de Trèves avait frappé toute une série de médaillons célébrant les victoires de Constantin II[2].

« Il est naturel que, pendant les années qui suivirent les victoires des Césars, à l'occasion de quelque fête de l'Empire, comme les anniversaires impériaux, l'on ait émis des pièces d'argent ou des médaillons d'or célébrant leur triomphe (*Triumfus Caesarum*).

« Ces mots n'indiquent pas un triomphe particulier, car il n'y en eut pas à cette époque. Entre les *vicennalia* de Constantin en 326 et le triomphe de Constance II après la défaite de Mayence en 357[3], aucun empereur n'entra même à Rome. Mais l'on trouve, par contre, sur les monnaies et médailles de cette époque, beaucoup de légendes allégoriques du genre de celle de nos médaillons, notamment la légende OB VICTORIAM TRIVMFALEM inscrite un peu plus tard sur des médaillons d'or de Constant I et de Constance II[4]. Des représentations allégoriques analogues se voient également sur d'autres monuments de cette époque.

« Un célèbre camée du Cabinet des médailles (n° 308 du

1. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Nicomédie*, *Numismatic Chronicle*, 1903, p. 71.

2. J. Maurice, *L'atelier monétaire de Trèves*, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1901 (en cours de publication).

3. Ammien Marcellin, XVI, 10.

4. Cohen, *Monnaies impériales romaines*, t. VII, n°s 88 à 90 de Constans Auguste, et n°s 146 à 147 de Constance II Auguste. Il faut remarquer l'orthographe FA ou FV dans TRIVMFALIS ou TRIVMFVS. Il y a une exception dans Cohen pour une pièce qu'il n'a pas vue et qui semble mal décrite.

Digitized by Google

Guide de M. Babelon[1]) représente le triomphe de Licinius. L'empereur apparaît dans un quadrige dont les chevaux foulent des vaincus à leurs pieds. De chaque côté de lui se montrent des Victoires et derrière lui le Soleil et la Lune lui présentent chacun un globe et tiennent des torches allumées. Chabouillet fit remarquer, lorsqu'il acquit ce camée pour le Cabinet de France[2], que le Soleil et la Lune étaient souvent, dans des représentations analogues, des symboles d'éternité et indiquaient ici l'éternité du triomphe de l'empereur Licinius. Mais Licinius était un empereur païen. Les médaillons ou pièces d'argent dont il vient d'être question, qui furent frappés à une époque où le symbolisme païen a disparu des médailles, expriment pourtant une idée analogue, celle de la pérennité du triomphe. Ils furent donc émis pour célébrer le tiomphe perpétuel des Césars et frappés à l'un des anniversaires glorieux de l'Empire, postérieurement aux victoires sur les Goths et les Sarmates de 332, victoires attribuées par les médailles à Constantin II; mais ils ne désignent aucun triomphe particulier. »

Séance du 30 Décembre.

Présidence de M. Th. Homolle, président.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait une communication sur seize médaillons de poterie romaine, ornés de sujets en relief et de légendes explicatives, qui font partie de la collection de M. Louis Chaumartin, à Sainte-Colombe (Rhône), ou de celle de notre associé correspondant, M. E. Bizot, à Vienne (Isère).

« Ils ornaient la panse de vases à trois anses et d'une forme connue; le Musée de Lyon possède un spécimen complet de ces vases; un second appartenait à M. Julien Gréau. Ces

1. E. Babelon, *Guide illustré au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, p. 122.

2. Chabouillet, *Sur un nouveau camée antique acquis par le Cabinet de France*, *Revue archéologique*, 1853, p. 764 à 769.

Digitized by Google

médaillons ont été recueillis par M. Chaumartin à Saint-Romain-en-Galle ou à Sainte-Colombe, à l'état de fragments, comme on peut s'en rendre compte sur les photographies.

« Parmi les sujets faciles à reconnaître, soit d'après ce qui reste du relief, soit à l'aide des légendes ou des débris de légendes encore lisibles, on peut signaler :

1. Mercure venant chercher l'enfant Bacchus pour le confier aux nymphes de Nysa.
2. Ganymède versant à boire au maître des dieux.
3. Atalante et Hippomènes.
4. Hercule et l'hydre de Lerne.
5. Les Amours s'emparant des armes d'Hercule.
6. Hercule et Antée.
7. La dispute d'Ajax et d'Ulysse pour les armes d'Achille.
8. Romulus et Remus allaités par la louve.

« Quelques fragments conservent les figures de Neptune, d'Apollon, d'Hercule, de Jason, de Médée (?); d'autres exemplaires se rapportent aux jeux du théâtre ou de l'amphithéâtre. Le nom du modeleur ***Felix***, déjà connu, apparaît sous quatre scènes, FELICIS CERA; le médaillon représentant l'hydre de Lerne porte le nom de ***Latinus***, LATIN[i] CERA, qui n'avait pas encore été rencontré. »

M. R. Cagnat, membre résidant, communique, de la part de M. P. Gauckler, associé correspondant national, une inscription trouvée dans les ruines de Munchar et donnée au Musée du Bardo par M. Alix, professeur au lycée Carnot, à Tunis :

« Les ruines de Munchar, situées à quinze kilomètres à l'est de Béja, — et non au nord, comme l'écrit le P. Delattre, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1899, p. CCXVI, — s'allongent sur le versant occidental d'une crête en dents de scie[1] (Djebel-Munchar veut dire en arabe la montagne-scie) juste au-dessous d'une falaise à pré. Leur situation rappelle beaucoup celle des ruines de Chaouach, l'antique

1. Cf. *Atlas archéologique*, feuille de Béja, nos 139-140, sans texte explicatif.

Digitized by Google

Sua au nord de Medjes-el-Bab. M. Alix, professeur au lycée Carnot, de Tunis, a déjà signalé, il y a quatre ans [1], deux épitaphes romaines découvertes sur cet emplacement. C'est à lui également que le Musée du Bardo doit de s'être enrichi cette semaine d'une intéressante dédicace qu'il vient de trouver au même endroit et dont il a eu l'extrême obligeance d'assurer lui-même le transport à Tunis, malgré les difficultés que présentait cette opération ; je suis heureux de pouvoir lui témoigner ici toute ma reconnaissance pour le service qu'il vient de rendre à la Direction des antiquités de Tunisie.

« L'inscription est tracée sur un linteau calcaire : largeur dans son état actuel de 0m60 ; hauteur de 0m22 et d'une épaisseur de 0m60, qui a été réduite à 0m17 pour alléger la pierre et en faciliter le transport. Elle comporte six lignes gravées dans un cartouche à queues d'aronde très simple, en petites lettres, hautes de 0m014 et très effacées par endroits, surtout au commencement et à la fin des lignes. Cependant, il manque peu de chose au texte et les lacunes sont faciles à combler.

pro SALVTE · IMP · CAES · M · AVRELI · ANTONINI · *divi* AN*tonini f*
et imp · CAES · L · AVRELI · AVGVSTOR · LIBERORVMQ · ANTONIN*i · aug.*
[illegible] AGRIVS · SAMSERA · OB HONOREM · DECVRIONATVS · SVI
*inla*TIS LEGITIMIS *ex hs* CC · N · AMPLIATA PECVNIA · STATVAS[illegible]
[illegible] *me* MO[illegible]IAE TEMPORVM · QVATTVOR · DECRETO · DECVRIONVM
POSUIT · ITEM · DEDICATIONIS · DIE · EPVLVM · DECVRIONIBVS · DE*dit*

« [*Pro*] *salute Imp*(*eratoris*) *Caes*(*aris*) *M. Aureli*(*i*) *Antonini.* [*Divi*] *Antonini f*(*ilii*) [*et Imp*(*eratoris*)] *Caes*(*aris*) *L*(*ucii*) *Aureli*(*i*) *Augustor*(*um*), *liberorumq*(*ue*) *Antonin*[*i Aug*(*usti*)]... *Agrius Samsera, ob honorem decurionatus sui,* [*inla*]*tis legitimis* [*ex sestertiis*] *CC n*(*ummis*) *ampliata pecunia statuas*[... *Me*]*moriae Temporum quattuor decreto decurionum... p*[*osu*]*it, item dedicationis die epulum decurionibus de*[*dit*].

1. *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. CCXVI-CCXVII.

Digitized by Google

« Ligne 5, le mot initial n'est pas certain; je lis distinctement MO■IAE. L'R est plus douteux.

« C'est une dédicace pour le salut des empereurs Marc-Aurèle et Lucius Vérus régnant simultanément. Elle est donc assez exactement datée de l'intervalle qui s'étend entre 161, année de l'avènement de Lucius Vérus, et 169, année de sa mort. Il faut remarquer l'omission tout à fait exceptionnelle du *cognomen* de Vérus. L'inscription est destinée à conserver le souvenir du don fait à la cité romaine encore inconnue que représentent les ruines de Munchar par un nouveau décurion. En l'honneur de son élection, ...*agrius Samsera*, — dont le *cognomen* inédit conserve une physionomie tout indigène, — avait offert à ses concitoyens, outre la contribution réglementaire, quatre statues de la « Mémoire des Temps (*Memoria Temporum*) », qui lui avaient coûté, en plus de la somme fixée par la loi, deux cents sesterces, soit environ cinquante francs! On peut se demander de quelle nature et de quelle grandeur étaient ces œuvres d'art! Le mot qui nous renseignerait peut-être manque complètement; mais il est évident qu'on ne peut restituer l'épithète *aereas*, qui tiendrait juste la place. Des bronzes auraient coûté plus cher!

« Rappelons que la « Mémoire » avait un temple à Carthage, lequel fut détruit par les Vandales en même temps que l'Odéon et le théâtre[1].

« Le linteau sur lequel est gravée la dédicace paraît avoir couronné un petit édicule, placé sans doute dans le péribole d'un temple plus grand, comme les linteaux analogues de Bijga (*Bisica*), dédicaces à la Triade Capitoline, dans le Capitole de *Bisica*, et de *Ghighti* (dédicace d'un édicule à Mercure, dans la cour du temple dédié au même dieu). »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, entretient la Société de deux très beaux missels manuscrits, avec miniatures, qui ont été exécutés pour le cardinal Dominique de

1. *Victor Vitensis*, I, 8; cf. III, 17; cf. *C.-R. Acad. Inscr.*, 1898, p. 408.

Digitized by Google

la Rovère, évêque de Turin, mort en 1501, et qui sont aujourd'hui conservés à Turin. Dans l'un de ces missels, qui se trouve exposé au *Museo Civico*, toutes les peintures sont purement italiennes, d'exécution comme de style. Mais, dans l'autre, formant trois volumes qui appartiennent à la collection de manuscrits des Archives royales au Palais de Turin, une seule miniature est d'une main d'artiste italien; toutes les autres peintures, dont plusieurs très remarquables, bien que visant à imiter les œuvres en vogue dans la péninsule, trahissent en réalité, par le caractère de la facture, le choix des types et surtout le coloris, où domine principalement la note violette, l'intervention d'un artiste certainement français et de l'école de Touraine. Ce miniaturiste, d'un très grand talent, se rattache, d'une manière générale, à l'école de Jean Fouquet. Parfois, il se rapproche sensiblement de Jean Bourdichon, l'auteur des célèbres *Heures de la reine Anne de Bretagne*, tout en étant bien distinct de celui-ci. Peut-être quelque document à retrouver dans les Archives d'Italie permettra-t-il un jour de déterminer le nom de cet enlumineur du missel du cardinal de la Rovère des Archives royales de Turin. Mais, dès maintenant, la critique peut réclamer en toute certitude cet enlumineur pour l'école française de la fin du XV^e^ siècle.

M. de Mély fait remarquer la forme du « titulus » de la croix de la superbe miniature italienne du manuscrit du cardinal de la Rovère. C'est la reproduction du « titulus » découvert en 1492 à Rome, et, comme le manuscrit ne peut être postérieur à 1501, l'exécution s'en trouve forcément comprise entre 1492 et 1501.

M. le D^r^ L. Capitan, associé correspondant national, présente un travail de MM. Chassaigne et Chauvet sur l'analyse des bronzes de l'époque préhistorique.

« M. Chauvet a pensé très justement que, pour mener à bonne fin un pareil travail, il lui fallait s'adjoindre un collaborateur spécialiste. Celui-ci en a fait le sujet de sa thèse pour le doctorat en pharmacie. Il a analysé avec soin un grand nombre d'échantillons d'objets en bronze recherchant et

Digitized by Google

dosant cuivre, étain, plomb, fer, zinc, nickel, argent, antimoine, arsenic, soufre, phosphore.

« Les auteurs ont pu ainsi établir que les haches plates, les plus anciennes, rappelant la forme des haches polies, sont généralement en cuivre pur. Les haches à bords droits renferment une certaine quantité d'étain : 11 à 15 °/₀. Dans les haches à talon, la proportion d'étain augmente et peut dépasser 15 °/₀. Les haches à aileron et surtout à douilles contiennent du plomb (de 0,30 jusqu'à 21 °/₀), quelquefois un peu de fer, de zinc et de nickel. Mais le zinc ne devient réellement assez abondant qu'à l'époque gauloise (3, 40 °/₀). L'antimoine n'existe jamais dans ces bronzes de la Charente, tandis qu'on l'a trouvé dans des bronzes allemands.

« La densité moyenne de tous ces bronzes est de 8, 178.

« Les proportions d'alliages n'étaient pas définies, mais les alliages étaient bien voulus et la composition du bronze fondu ne dépend pas de celle des minerais de bronze utilisés.

« M. Chauvet voudrait que ce procédé d'analyse des bronzes se répande de plus en plus et que les conservateurs des Musées s'y prêtent. Il y aurait possibilité d'analyser beaucoup de pièces, et les résultats seraient de la plus grande importance pour les archéologues. Enfin, il donne en cinquante-trois pages de tableaux le résultat de toutes les analyses de bronzes préhistoriques connues, avec toutes les références bibliographiques. »

La Société émet le vœu que les objets antiques soient fréquemment soumis à des analyses du même genre.

Digitized by Google

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1903.

PAR MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE ET E. MICHON.

I. MARBRE ET PIERRE[1].

A) Statues et bustes.

1 et 2. — 1. Tête de femme, de beau style. La chevelure ondulée, nouée sur la nuque, est maintenue par une bandelette passée deux fois autour de la tête. Le nez et les lèvres sont mutilés. — 2. Tête de jeune Satyre riant. La bouche entr'ouverte laisse voir les dents nettement indiquées. Autour de la tête, entailles ayant servi à fixer une couronne de feuillages en métal. — **Herakleion,** près **Kephisia** (Attique).

3 et 4. — 3. Petite tête de Vénus, les cheveux noués en arrière. — 4. Petite tête d'homme barbu (Esculape?). — Don de M. Arapidès. **Rhodes.**

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

Digitized by Google

5. — Base de statuette, avec un pied droit et un bout de draperie; en avant, dans une moulure creuse, l'inscription ...ΦΕΛΗΝ ΑΠΕΡΥΚΕΙ · Α · Ε · Η · Ι · Ο · Υ · ΩΩ, formule d'un oracle d'Alexandre d'Abonotichos (P. Perdrizet, *C.-R. de l'Académie des Inscriptions,* 1903, p. 62). Rapporté par M. Victor Chapot, membre de l'École française d'Athènes. **Antioche.**

B) Bas-reliefs.

6. — Fragment (partie supérieure) d'une stèle funéraire : femme drapée et voilée, assise de profil à gauche, tendant la main à un enfant debout. Don de M. Arapidès. **Rhodes.**

7 et 8. — 7. Haut relief funéraire orné des bustes drapés, de face, de deux hommes imberbes et d'une femme de l'époque des Césars; au-dessous, les noms Clodius Tertius Medicus, Clodius Metrodorus M(o)dicus, Clodia Hilara (*Corp. inscr. lat.,* VI, 9574). Autrefois à Frascati, dans la villa Taverna des princes Borghèse. — 8. Cippe funéraire orné, sur la face principale (retravaillée), d'un buste de jeune romain imberbe accosté de deux cornes d'abondance; sur la face gauche, une aiguière; sur la droite, une patère et une inscription en partie effacée, avec les noms des empereurs divinisés Dèce et Herennius et la date du VIII des kalendes de juillet de l'année 251 de notre ère (*Corp. inscr. lat.,* VI, 31130 = 3743; S. de Ricci, *Jahreshefte d. œsterr. archæol. Instituts,* 1902, *Beiblatt,* p. 139). — Ancienne coll. Borghèse; coll. E. Zola. Vente du 11 mars 1903, *Catalogue,* nos 463 et 460. **Rome.**

9. — Plate-bande d'un couvercle de sarcophage chrétien. Au centre, médaillon circulaire soutenu par deux génies. A gauche, les rois Mages, avec leurs chameaux, adorant l'Enfant porté par la Vierge assise accompagnée de saint Joseph. A droite, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise. Don de M. Peytel. **Cherchel.**

10. — Fragment du rebord d'un grand plat ou bassin

Digitized by Google

chrétien circulaire : pâtre à demi nu, assis sur un rocher, trayant une chèvre. Don de M. le Dr Louis Capitan, professeur à l'École d'anthropologie.

C) Inscriptions et divers.

11. — Épitaphe du béotien **ΤΕΛΕΣΤΗΣ**, fils de **ΔΗΜΑΙΝΕΤΟΣ**; 3 lignes. Pierre calcaire. Don de M. Tano. **Fayoum.**

12. — Cippe funéraire d'A. Plutius Epaphroditus, consacré par ses affranchis; inscription latine de 6 lignes; sur la face droite une patère, sur la gauche une aiguière (*Corp. inscr. lat.*, XIV, 2812). — Ancienne coll. Borghèse; coll. E. Zola. Vente du 11 mars 1903, *Catalogue,* n° 464. **Gabies.**

13. — Inscription grecque chrétienne mentionnant des travaux faits par l'évêque Jean, d'Abila de Lysanias, en l'année 875 des Séleucides, 12e indiction, 564 de notre ère (Saulcy, *Voyage autour de la Mer Morte,* t. II, p. 593 et pl. II; *Corp. inscr. graec.*, n° 8641; Waddington, *Inscr. de Syrie,* n° 1878; P. Perdrizet, *Revue biblique,* 1900, p. 438; Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. orientale,* t. IV, p. 51-53). Acquise en 1851 par M. de Ségur, consul de France à Damas, lors du voyage de M. de Saulcy. Envoi de MM. Savoye et Péan, consuls de France. **Abila de Lysanias.**

14. — Fragment d'inscription chrétienne ayant servi de carreau de dallage : + Ο ΧΡΙϹτος... | ΜϵΘ'ΥΜων (V. Chapot, *Rev. des études anciennes,* 1904, p. 32, n° 4). Rapporté par M. V. Chapot. **Antioche.**

15 à 18. Inscriptions grecques de basse époque. — 15. Épitaphe de Tatis, 6 lignes. — 16. Épitaphe gravée sur un fragment de corniche, 2 lignes. — 17. Épitaphe de 6 lignes. — 18. Inscription de 5 lignes réglées; au-dessus, restes d'une figure de divinité égyptienne en creux. — Pierre calcaire. Don de M. Tano. **Fayoum.**

19. — Inscription de quelques lettres, gravée sur le bandeau inférieur d'un cadre rectangulaire entourant un épervier royal debout à gauche. Don de M. Tano. **Fayoum.**

Digitized by Google

20 et 21. — 20. Vase à usage de lampe, muni de quatre oreillettes percées d'un trou de suspension. — 21. Petite hache polie, en pierre noire. — Don de M. Jules Delamare. Trouvés dans un tombeau à **Amorgos**.

II. Bronzes.

22. — Divinité féminine étrusque, debout, drapée, les pieds nus, les cheveux ondulés, la tête ceinte d'un diadème; les deux avant-bras sont brisés. Sous les talons, jets de fonte en forme de crosses.

23. — Tête d'Apollon, applique de style archaïque; les cheveux, ondulés sur le sommet de la tête, retombent en boucles de chaque côté, derrière les oreilles. Vente Sambon-Canessa, mai 1903, *Catalogue,* n. 303, pl. XII, 3.

24. — Aigle, les ailes éployées : il est debout sur un foudre posé lui-même sur un globe que supporte une base arrondie; le manche qui s'ajustait à la base a disparu. **Brindisi.**

25. — Tête de bélier, avec le cou, ayant servi d'ornement à un objet mobilier; les cornes étaient fondues à part, celle de droite manque; les yeux aujourd'hui creux étaient remplis par une matière précieuse; incrustations d'argent, visibles principalement sur la toison du cou. **Sidon.**

26. — Deux pieds chaussés de sandales, avec le bas de la jambe jusqu'au mollet, ayant servi de supports à un meuble; belle patine verdâtre. **Sidon.**

27. — Titulus provenant de la synagogue d'Ornithocome (Ornithopolis); il est muni de queues d'aronde percées; d'un côté on lit en creux **CYNAΓOΓHC**, de l'autre **OPNIΘOKOMHC** (Ph. Berger, *C.-R. de l'Académie des Inscriptions,* 1903, p. 214). Don de M. P. Perdrizet, maître de conférences à l'Université de Nancy; transmis par M. Ph. Berger, membre de l'Institut. Acheté à Saïda. **Syrie.**

28 à 30. — 28. Lame de poignard, élargie au sommet et

Digitized by Google

percée de deux trous ovales. — 29. Lame de poignard avec nervure médiane (faussée en deux parties). — 30. Pointe de flèche, le bout faussé et brisé. — Don de M. J. Delamare. Trouvés dans un tombeau à **Amorgos**.

31. — Lot comprenant un mufle de lion proéminent ayant servi d'applique; une tête de femme, les cheveux relevés en arrière, ayant servi d'applique; une tessère très fruste, avec une figure de femme nue, le coude gauche appuyé sur une colonne. Don de M. Paul Gaudin, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Smyrne-Cassaba et prolongements. Région de **Smyrne**.

III. Métaux précieux et Gemmes.

Or.

32. — Lot de bijoux acceptés à titre d'objets d'étude : deux boucles d'oreille en forme d'anneaux terminés par une tête de lion; quatre têtes estampées, dont deux têtes diadémées de face et deux têtes couronnées de trois quarts; un mufle de lion estampé; deux plaques carrées ornées d'une tête de taureau estampée; une plaque estampée, tête de fleuve barbu et cornu. Don de M. Th. Perdrizet, professeur à l'École militaire de Poltava; transmis par M. P. Perdrizet. **Russie**.

IV. Objets divers.

A) Terre cuite[1].

33 à 35. Ampoules à eulogies, rondes, munies de deux anses. — 33. Sur chaque face un cavalier, vêtu d'une

1. La section de céramique antique est réunie au département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour certaines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

Digitized by Google

tunique serrée à la taille et dont le cheval tourne la tête en arrière, dans une triple bordure de perles et de feuillages. — 34. D'un côté saint Menas, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille, debout, les deux bras étendus, entre deux chameaux agenouillés; de l'autre, autour d'une croix grecque, l'inscription **ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΜΗΝΑ**. — 35. Sur chaque face, croix grecque en relief, entourée d'une double bordure dentelée et perlée. — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

36 à 39. Ampoules à eulogies, ovales, percées de deux trous de suspension. — 36. Cavalier barbu, marchant à droite et portant une croix sur l'épaule droite; au revers, personnage encapuchonné, assis de côté sur un cheval marchant à droite. — 37. Cavalier galopant à droite, la main droite ouverte et levée; au revers, femme voilée, assise de côté sur un cheval et portant devant elle un objet indistinct. — 38. Sous une arcade portée par deux colonnes, personnage à longue barbe, debout, drapé, portant un objet indistinct; au revers, personnage également drapé, portant un objet indistinct. — 39. Très petite ampoule ornée sur chaque face d'une rosace à huit pétales. — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

B) Plâtre.

40 et 41. — 40. Masque d'homme, les cheveux, la barbe et les sourcils indiqués en noir; trois morceaux recollés; manque la tempe droite avec une partie de la chevelure. — 41. Débris de masques analogues. — Plâtre peint. Cession du département des antiquités égyptiennes du Louvre. Fouilles de M. A. Gayet. **Antinoë**.

C) Os.

42 et 43. — 42. Boite avec son couvercle, en forme de tête de lutteur : la face est imberbe; les cheveux sont ramenés en touffe et noués au-dessus du front; sur la nuque, ils

Digitized by Google

forment une natte saillante servant de poignée à une coulisse rectangulaire qui glisse entre deux rainures. Le visage est très endommagé. — 43. Épingle de toilette surmontée d'un buste de femme, la tête coiffée de larges bandeaux et d'un diadème; la pointe est brisée. — **Grèce.**

44. — Manche allongé, orné d'une figure de Bacchus, avec la panthère à ses pieds, gravée au trait : le dieu est couronné de pampres; il porte une draperie qui s'enroule sur les bras, laissant tout le devant du corps à découvert; son bras droit est posé sur sa tête; son coude gauche est appuyé sur une colonne; de la main gauche, il tient un thyrse enrubanné. Acheté au Caire par M. G. Bénédite, conservateur-adjoint des antiquités égyptiennes du Louvre. **Égypte.**

D) Plomb.

45. — Double mine de Séleucie de Syrie, poids quadrangulaire frappé sous l'agoranome Delphion; sur l'une des faces, un éléphant marchant à gauche; dans le champ, la légende : **ΣΕΛΕΥΚΕΙΟΝ || ΕΚ Ρ || ΔΙΜΝΟΥΝ || ΕΠΙ ΔΕΛΦΙΩΝΟΣ**; l'autre face est remplie par un quadrillé. **Sidon.**

46. — Poids rectangulaire, muni d'une patte à la partie supérieure, portant une légende de 3 lignes très effacées. Vente R. Serrure du 19 janvier 1903, *Catalogue*, n° 146. **Syrie.**

47 à 51. — 47. Poids carré muni d'un appendice à la partie supérieure : d'un côté un grand **Α** dans un encadrement; de l'autre, la légende **ΚΡΙΣΠΟΥ || ΔΙΔΥΜΟΥ || ΑΓΟΡΑΝ || ΟΜΟΥ.** — 48. Poids carré marqué d'une lettre. — 49. Poids carré marqué d'une amphore. — 50. Poids carré marqué d'un oiseau (?). — 51. Deux poids carrés sans ornement. — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne.**

52. — Deux osselets. Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne.**

53. — Neuf poids de métiers de forme pyramidale; ils sont

Digitized by Google

percés d'un ou de deux trous à la partie supérieure; sept d'entre eux portent une marque (fleur, rameau, amphore, tête casquée) à la partie inférieure. Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

54 et 55. — 54. Balle de fronde portant la légende **ONAΦAO**, deux fois répétée. — 55. Balle de fronde portant la marque **B**; sur l'autre face, traces d'une marque analogue. — Vente R. Serrure du 19 janvier 1903, *Catalogue,* n° 146. **Syrie**.

56 à 61. — 56. Trois balles de fronde portant un monogramme en forme de **X**. — 57. Balle de fronde portant les lettres **NA**. — 58. Balle de fronde portant d'un côté la légende **AINIAN** et de l'autre **ANT**... — 59. Balle de fronde, probablement semblable à la précédente, mais dont les deux légendes sont effacées; on distingue encore d'un côté ...**AN**. — 60. Deux balles de fronde portant d'un côté un trident, avec un serpent enroulé autour du manche, et de l'autre un scorpion. — 61. Grosse balle de fronde anépigraphe. —Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

62. — Plomb de commerce rectangulaire, orné d'un buste d'empereur à droite, au-dessus d'une inscription de 3 lignes presque effacée (Héron de Villefosse, *Bull. de la Société des Antiquaires,* 1902, p. 344, note 3.) Vente R. Serrure du 19 janvier 1903, *Catalogue,* n° 146. **Syrie**.

63 à 68. — 63. Sept plombs de commerce, en forme de calotte hémisphérique, portant du côté plat une empreinte circulaire (buste de femme, buste d'homme, la louve et les gémeaux, oiseau, figure debout, etc.); le côté arrondi est perforé pour la corde. — 64. Plomb analogue, timbré d'une tête de Méduse de face; le côté arrondi a la forme d'une coquille. — 65. Plomb analogue, timbré d'un monogramme. — 66. Plomb analogue; le cône est garni de stries. — 67. Plomb analogue, timbré d'une étoile et muni d'une queue. — 68. Cinq plombs en forme de boutons doubles, timbrés d'un côté et unis de l'autre. — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

Digitized by Google

69. — Plaque provenant d'un sarcophage, ornée d'une tête de Méduse en relief de face. Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

70 et 71. — 70. Lot comprenant des jouets d'enfant (encadrement de miroir avec son manche, plateau rectangulaire à deux anses, autre plateau plus petit, table ronde garnie de poissons, autre table ronde dont les trois pieds sont aplatis, récipient arrondi à large collerette ornementée, fragment quadrillé, rondelle ajourée). — 71. Lot comprenant des jouets d'enfant (casque de gladiateur (creux); tête d'homme imberbe (creuse), le haut brisé; tête d'homme pleine; Centaure levant le bras droit; cheval se cabrant; cavalier drapé, dont la tête manque, au galop; petite figure de femme drapée, la main gauche sur la hanche; figure de Rome drapée (creuse), dont la tête et les bras manquent; coq (creux) dont la queue est brisée; tortue). — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

72 à 74. — 72. Figure découpée : homme vêtu d'une blouse courte serrée à la taille, marchant à gauche et tenant un épieu des deux mains; la tête et la jambe droite manquent. — 73. Figure découpée, plus petite : gladiateur dans l'attitude du combat; de la main droite, il tient un poignard; la tête et les deux pieds manquent. — 74. Figure découpée : homme grotesque tenant un glaive et un bouclier. — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

75 à 77. — 75. Figure grotesque accroupie, à ventre proéminent. — 76. Figure nue, très grossière, debout sur une base, les bras collés au corps. — 77. Enfant nu, debout sur une base plate, la jambe gauche avancée, le bras droit levé. — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

78 à 82. — 78. Rondelle bordée d'un rang de perles avec un motif étoilé au centre. — 79. Rondelle ornée d'un buste de Diane, tournée à droite, entre un arc et un rameau. — 80. Rondelle ornée d'un buste de Rome casquée, tournée à droite; bordure perlée. — 81. Rondelle ornée d'un lion, marchant à droite, dans un encadrement en relief; au revers,

Digitized by Google

cavalier galopant à droite au-dessus d'un ennemi terrassé. — 82. Rondelle timbrée d'une tête d'Hercule barbu, tournée à gauche. — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

83 à 86. — 83. Tête de femme. — 84. Masque comique : homme barbu au front très allongé; les yeux et la bouche sont à jour. — 85. Masque de théâtre. — 86. Mufle de lion. — Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

87. — Fragment portant trois empreintes en relief : Satrape asiatique, assis, tenant un arc dans la main gauche avancée; cavalier au trot, à droite; figure debout et drapée, tenant un bouclier. Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

88. — Lot comprenant deux rondelles coniques, percées de part en part; un fragment représentant un dauphin; une rondelle brisée, ornée d'un buste de femme, de face, avec une coiffure étagée. Don de M. P. Gaudin. Région de **Smyrne**.

E) Albâtre.

89. — Petite coupe sans pied. Don de M. J. Delamare. Trouvée dans un tombeau à **Amorgos**.

F) Peintures.

90. — Fresque représentant un génie ailé, aux oreilles de Satyre, aux cheveux hérissés : debout, entièrement nu, il est plongé jusqu'aux genoux dans une vasque; il tient de la main droite l'anse d'une aiguière et de la main gauche, levée à la hauteur de la poitrine, un plateau; les ailes sont vertes; le fond est noir; une bordure de méandres blancs sur fond vert court à la partie supérieure (A. Sambon, *Catalogue des fresques de Boscoreale*, n. 10, vignette de la p. 9 et pl. IV en couleur). Péristyle d'une villa de **Boscoreale**.

91 et 92. — 91. Fresque décorative, grand panneau comprenant tout l'espace entre deux colonnes du portique simulé : plaque jaune entre deux plaques brunes se déta-

Digitized by Google

chant sur un fond rouge et séparées par des bandes vertes; elles sont bordées de filets clairs qui en indiquent les saillies; corniche à moulures, rouge vineux sur fond blanc, au-dessus de laquelle s'étend un bossage de plaques brunes, jaunes et vertes sur fond rouge (F. Barnabei, *La villa Pompeiana di P. Fannio Sinistore,* p. 22, fig. 4; A. Sambon, *Catalogue,* n. 1). — 92. Fresque décorative; fragment d'un panneau semblable au précédent (A. Sambon, *Catalogue,* n. 2). — Don de M. L. Helft. Portique d'une villa de **Boscoreale.**

93. — Fresque décorative représentant deux panneaux jaunes séparés par une bande rouge : au milieu s'étale une guirlande, formée de deux branches de pin chargées de feuilles et de fruits, à laquelle sont suspendues deux flûtes en sautoir (A. Sambon, *Catalogue,* n. 3). Don de M. G. Lamouroux, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Salle dite des instruments de musique de la villa de **Boscoreale.**

V. Moulages et Fac-similés.

94. — Moulage d'un masque de Méduse, du type de la Méduse Rondanini, appartenant au comte Biadelli (Sieveking, *Rev. archéol.,* 1903², p. 219 et pl. XII, 1). Don du comte Biadelli. **Aleria** (Corse)?

95. — Fac-similé en plâtre peint, par M^me^ W. Lermann-Kjoer, d'une des Korés de l'Acropole (Collignon, *Hist. de la sculpture grecque,* t. I, fig. 174). Acropole d'**Athènes.**

Digitized by Google

TRAVAUX PRINCIPAUX EXÉCUTÉS

en l'année 1903.

La galerie Denon a été dégagée des monuments qui en occupaient la partie centrale et complètement remaniée, de manière à présenter, avec une alternance de marbres et de fontes d'après l'antique placés sur des piédestaux uniformes, une perspective architecturale digne de son rôle d'entrée principale du Musée.

Sur les magnifiques colonnes de marbres rares qui en décorent les parois, une série de bustes en bronze, reproductions d'œuvres connues, ont été substitués aux têtes de marbre qui se détachaient insuffisamment sur la blancheur de la pierre.

Les trumeaux ont reçu chacun une de ces belles fontes anciennes, qui, longtemps placées dans les jardins, ont trouvé un asile plus sûr au Musée. Doublement précieuses par leur mérite artistique et leur histoire, elles proviennent pour la plupart de l'ancienne collection du Roi. Quelques-unes ont été fondues à la suite de la mission en Italie confiée au Primatice par François Ier. Tels sont l'Apollon du Belvédère par Guillaume Durant, la Vénus de Cnide par Beauchesne, le Commode en Hercule fondu à Fontainebleau vers 1540 et sans doute le Mercure de Florence. Mentionnons aussi le Tireur d'épine par Jean Fancelli et Jacques Sansovino, commandé par le cardinal d'Este, par l'intermédiaire de Benvenuto Cellini, pour être offert au roi de France; la Vénus de Médicis, l'Arrotino, le Faune de Madrid et un jeune Athlète par les Keller; l'Apollon, l'Amazone du Vatican et l'Antinoüs du Capitole par Valadier.

Il y faut encore ajouter les deux Centaures du Capitole

Digitized by Google

placés, face au visiteur, de part et d'autre des marches qui donnent accès au grand escalier.

Il y avait, en outre, grand intérêt, au point de vue de la mise en valeur des monuments antiques exposés, à grouper les unes auprès des autres les représentations de sarcophages jusque-là disséminées dans différentes salles, et c'est en vue de ce classement que le remaniement de la galerie a été entrepris. En attendant que la série soit complétée par la réunion dans la galerie voisine (galerie Mollien) des bas-reliefs isolés et des fragments, dix-huit sarcophages complets, les seuls que possède le Louvre, ont d'ores et déjà trouvé place de part et d'autre sur des socles bas en face des fenêtres. Ce sont, en dehors des deux pièces centrales, le sarcophage de Salonique et le grand sarcophage de l'histoire d'Achille : à gauche, le sarcophage du centurion Blaera Vitalis avec des Amours forgeant des armes, le fameux sarcophage orné de Tritons et de Néréides autrefois au Musée du Capitole, le sarcophage dit de Prométhée offert par la ville d'Arles, deux sarcophages trouvés en Toscane (ancienne douane *del Chiarone*) représentant l'un Apollon et Marsyas, l'autre Phèdre et Hippolyte, le sarcophage de Dédale et Pasiphaé, celui de la Mort de Méléagre, tous deux de la collection Borghèse, enfin un sarcophage strigilé avec le buste du défunt; à droite, un sarcophage orné de Tritons et de Néréides autrefois dans l'église Saint-Sulpice, un sarcophage strigilé avec le buste du défunt, les deux sarcophages de Saint-Médard d'Eyran représentant l'un Dionysos et Ariane, l'autre Endymion et Séléné, le sarcophage des Muses, un sarcophage offrant différentes scènes de la légende de Diane et Actéon, un sarcophage provenant de Sardaigne orné de masques et de guirlandes et le sarcophage du jeune chevalier M. Mynius Lollianus.

Digitized by Google

DONATEURS.

Arapidès, 3, 4, 6.
Berger (Ph.), membre de l'Institut, 27.
Biadelli (comte), 94.
Capitan (Dr L.), professeur à l'École d'anthropologie, 80.
Chapot (V.), membre de l'École française d'Athènes, 5, 14.
Delamare (J.), 20, 21, 28 à 30, 89.
Département des antiquités égyptiennes du Louvre, 40, 41.
Gaudin (P.), directeur de la Compagnie du chemin de fer de Smyrne-Cassaba et prolongements, 31, 33 à 39, 47 à 53, 56 à 61, 63 à 88.
Gayet (A.), 40, 41.
Péan, consul de France, 13.
Perdrizet (P.), maître de conférences à l'Université de Nancy, 27, 37.
Perdrizet (Th.), professeur à l'École militaire de Poltava, 32.
Peytel, 9.
Saulcy (F. de), membre de l'Institut, 13.
Savoye, consul de France, 13.
Ségur (de), consul de France, 13.
Tano, 11, 15 à 19.

Digitized by Google

PROVENANCES.

Abila de Lysanias, 13.
Aléria, 94 (?).
Algérie, voir Cherchel.
Amorgos, 20, 21, 28 à 30, 89.
Antinoë, 40, 41.
Antioche, 5, 12.
Asie-Mineure, voir Smyrne.
Athènes, 95.
Attique, voir Athènes, Herakleion, Kephisia.
Boscoreale, 90 à 93.
Brindisi, 23.
Cherchel, 9.
Corse, voir Aléria.
Égypte, 40, 44; voir Antinoë, Fayoum.
Fayoum, 11, 15 à 19.
Gabies, 12.
Grèce, 42 (?), 43 (?); voir Athènes, Attique, Herakleion, Kephisia.
Herakleion, 1, 2.
Italie, voir Boscoreale, Brindisi, Gabies, Rome.
Kephisia, 1, 2.
Rhodes, 3, 4, 6.
Rome, 78.
Russie, 32.
Sidon, 25, 26, 45.
Smyrne (région de), 31, 33 à 39, 47 à 53, 56 à 61, 63 à 88.
Syrie, 27, 46, 54, 55, 62; voir Abila de Lysanias, Antioche, Sidon.

Digitized by Google

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1903.

FRANCE.

AIN. — *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain*, 35e année, octobre-décembre 1902; 36e année, janvier-septembre 1903. Bourg, 1902-1903, in-8°.

AISNE. — *Bulletin de la Société historique et scientifique de Soissons*, 3e sér., t. IX. Soissons, 1903, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1903. Gap, 1903, in-8°.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e sér., t. XXXVIII, année 1901; t. XXXIX, année 1902. Troyes, in-8°.

AVEYRON. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. — Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, par H. Affre. Rodez, 1903, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 22. Belfort, 1903, in-8°.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XLV. Valence, 1902, in-8°.

CALVADOS. — *Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux*, 7e vol. Bayeux, 1902, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1902, in-8°.

Digitized by Google

CANTAL. — *Revue de la Haute-Auvergne publiée par la Société des lettres, sciences et arts de la « Haute-Auvergne »*, 4e année, 1902, 4e fasc.; 5e année, 1903, 1er à 3e fasc. Aurillac, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 7e sér., t. II, années 1901-1902. Angoulême, 1902, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, t. XVI, 5e à 8e livraisons. Saintes, 1903, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. XXIII, 2e à 6e livr. Saintes, 1903, in-8°.

CHER. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXVI (1902). Bourges, 1903, in-8°.

Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher, 4e sér., 17e vol. (1902). Bourges, in-8°.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XXIV, 4e livr.; t. XXV, 1re à 3e livr. Brive, 1902-1903, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 4e sér., t. VIII, années 1901-1902. Dijon, 1903, in-8°.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Mémoires*, t. XL. Saint-Brieuc, 1903, in-8°.

CREUSE. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e sér., t. VIII, 2e partie. Guéret, 1902, in-8°.

DORDOGNE. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXX, 1re à 6e livr. Périgueux, 1903, in-8°.

DOUBS. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Be-*

Digitized by Google

sançon. Procès-verbaux et Mémoires, année 1902. Besançon, 1903, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 7e sér., t. VI, année 1901. Besançon, 1902, in-8°.

Drôme. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. XXI (1901-1903). Romans, in-8°.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 145e à 147e livr. Valence, 1903, in-8°.

Eure-et-Loir. — *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 7e à 9e fasc. Chartres, 1903, in-8°. — *Procès-verbaux*, t. XI, 5e et 6e fasc. Chartres, 1903, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 133 à 135. Châteaudun, 1903, in-8°. — *Mémoires*, t. XIII, no 6. Châteaudun, 1903, in-8°.

Finistère. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXVII (1901-1902). Brest, 1902, in-8°.

Gard. — *Revue cévenole*, t. II. Alais, 1902, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e sér., t. XXIII à XXV, années 1900 à 1902. Nîmes, in-8°.

Garonne (Haute-). — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 10e série, t. II. Toulouse, 1902, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, nouv. sér., nos 29 et 30. Toulouse, 1902-1903, in-8°.

Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse. — Voyage au Purgatoire de saint Patrice. Textes languedociens du XVe siècle, publ. par A. Jeanroy et A. Vignaux. Toulouse, 1903, in-8°.

Gironde. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e sér., 63e année, 1901. Paris, in-8°.

Digitized by Google

Société archéologique de Bordeaux, t. XXIII; t. XXIV, 1er fasc. Bordeaux, 1898-1903, in-8°.

HÉRAULT. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, t. XXII. Béziers, 1902, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2e sér., t. III, 1re livr. Montpellier, 1903, in-8°.

ILLE-ET-VILAINE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXII. Rennes, 1903, in-8°.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XIV, 1er à 3e trim. Tours, 1903, in-8°. — *Table des Bulletins et Mémoires*. Tours, 1901, in-8°.

ISÈRE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e sér., t. XVI (1902). Grenoble, 1903, in-8°.

Bulletin de la Société statistique du département de l'Isère, 4e sér., t. VI. Grenoble, 1902, in-8°.

Revue épigraphique, nos 107 à 109. Vienne, 1902-1903, in-8°.

JURA. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 7e sér., t. I et II. Lons-le-Saulnier, 1902-1903, in-8°.

LANDES. — *Bulletin de la Société de Borda*, t. XXVII, 3e et 4e trim.; t. XXVIII, 1er et 2e trim. Dax, 1902-1903, in-8°.

LOIR-ET-CHER. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XLI. Vendôme, 1902, in-8°.

LOIRE. — *Bulletin de la Diana*, t. XII, no 4; t. XIII, nos 1 à 6. Montbrison, 1902-1903, in-8°.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XLII et XLIII. Nantes, 1901-1902, in-8°.

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XIII, 3e et 4e trim. Orléans, 1902, in-8°.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e sér., t. V. Angers,

Digitized by Google

1902, in-8°. — Comte Bertrand de Broussillon et E. Lelong, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, t. III. Angers, 1903, in-8°. — A. Planchenault, *Cartulaire du chapitre de Saint-Laud d'Angers*. Angers, 1903, in-8°.

MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 2e sér., t. V (1901-1902). Châlons-sur-Marne, 1903, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 111e et 112e vol. Reims, 1903, in-8°.

MARNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. V, nos 66 et 67. Langres, 1903, in-8°.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e sér., t. XX. Nancy, 1903, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. LII. Nancy, 1902, in-8°.

MEUSE. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 4e sér., t. I. Bar-le-Duc, 1902, in-8°.

MORBIHAN. — *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1902. Vannes, in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. LV et LVI. Cambrai, 1901-1902, in-8°.

Mémoires de la Société dunkerquoise, 36e et 37e vol. Dunkerque, 1902-1903, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 5e sér., t. XIV, 1re à 6e livr. Lille, 1903, in-4°.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 4e sér., t. I et II (1902-1903). Roubaix, in-8°.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, historique et artistique, t. LI (1901). Valenciennes, in-8°.

OISE. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Oise*, t. XVIII, 2e partie. Beauvais, 1902, in-8°.

Bulletin de la Société historique de Compiègne, t. X. Com-

Digitized by Google

piègne, 1902, in-8°. — *Procès-verbaux*, t. IX à XI. Compiègne, 1901-1903, in-8°. — Cauchemé, *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne*, 2e partie. Compiègne, 1902, in-4°.

Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, t. XXIV. Pontoise, 1902, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 4e sér., t. V. Senlis, 1903, in-8°.

Pas-de-Calais. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e sér., t. XXXIII et XXXIV. Arras, 1002-1903, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, t. XI, 4e fasc. 1902; t. XII, 1er à 3e fasc. 1903. Saint-Omer, 1903, in-8°. — *Regestes des évêques de Thérouanne*, par l'abbé O. Bled, t. I, 2e fasc. Saint-Omer, 1903, in-4°.

Rhône. — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 4e année, nos 19 à 25. Lyon, 1903, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 3e sér., t. VII. Lyon, 1903, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare, 8e année (1903), nos 1 à 10. Charlieu, in-8°.

Société des sciences et arts du Beaujolais. Bulletin, 3e année (1902), no 12; 4e année (1903), nos 13 à 15. Villefranche, in-8°.

Saône-et-Loire. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXX. Autun, 1902, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, nouv. sér., t. VIII, no 12; t. IX, nos 1 à 10. Chalon-sur-Saône, 1902-1903, in-8°.

Sarthe. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LII, 2e sem.; t. LIII, 1er sem. Le Mans, 1902-1903, in-8°.

Digitized by Google

Savoie. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XLI. Chambéry, 1902, in-8°.

Savoie (Haute-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne,* 1902, 4e trim.; 1903, 1er à 3e trim. Annecy, in-8°. — *Table des matières*, 1851 à 1900. Annecy, 1903, in-8°.

Seine. — *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1902, sept.-déc.; 1903, janvier-octobre. Paris, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, t. XXVI. Athènes et Paris, 1903, in-8°.

Bulletin critique, année 1903. Paris, in-8°.

Bulletin international de numismatique publié sous les auspices de la Société française de numismatique et dirigé par Adrien Blanchet, t. I, 1er fasc. Paris, 1902, in-8°.

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 5e sér., t. III, fasc. 5; t. IV, fasc. 1 à 4. Paris, 1902-1903, in-8°.

Journal des Savants, année 1903. Paris, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1902. Paris, 1903, in-12. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXXVI (Carpentras, t. III), t. XLI (Caen, Luxeuil). Paris, 1903, in-8°. — *Documents inédits : Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Documents publiés par Henri Omont. Paris, 1902, 2 vol. in-4°. — *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France*, par R. de Lasteyrie, t. IV, 1re et 2e livr. Paris, 1902-1903, in-4°. — *Dictionnaire topographique de la Haute-Marne*, par A. Roserot. Paris, 1903, in-4°. — *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome :* M. Besnier, *L'île tibérine dans l'antiquité;* G. Yver, *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au*

Digitized by Google

XIII^e et au XIV^e siècle; Collignon et Couve, *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes; index.* Paris, 1902, in-8°.

Société française de numismatique. Procès-verbaux de 1902. Paris, in-8°.

Société de l'histoire de France. — Annuaire-Bulletin, année 1902. Paris, in-8°. — *Lettres de Charles VIII*, publ. par Pélicier, t. IV. Paris, 1903, in-8°. — *Lettres de Louis XI*, publ. par J. Vaesen, t. VIII. Paris, 1903, in-8°. — *Journal de Clément de Fauquembergue*, publ. par A. Tuetey, t. I. Paris, 1903, in-8°. — *Mémoires de Saint-Hilaire*, publ. par L. Lecestre, t. I. Paris, 1903, in-8°.

Ville de Paris. Commission municipale du Vieux-Paris. Procès-verbaux, année 1902, n^os 6 à 9; année 1903, n^os 1 à 3. Paris, in-4°. *Histoire générale de Paris. Registres des délibérations du Bureau de la Ville de Paris*, t. IX à XI. Paris, 1902, in-4°.

Seine-et-Marne. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais,* 1903, 1^er et 2^e trim. Fontainebleau, in-8°.

Seine-et-Oise. — *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, sér. in-8°, t. XVI. Versailles, 1902, in-8°.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 4^e année. Versailles, 1902, in-8°.

Seine-Inférieure. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* pendant l'année 1901-1902. Rouen, 1903, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. XII, 3^e livr. Rouen, 1903, in-8°.

Somme. — *Société d'émulation d'Abbeville. Mémoires*, 4^e sér., t. IV, 2^e partie. Abbeville, 1901, in-8°. — *Bulletin trimestriel*, 1899 à 1902. Abbeville, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XLIX (année 1902). Amiens, 1903, in-8°.

Digitized by Google

Société des Antiquaires de Picardie. Mémoires, 4e sér., t. IV. Paris, 1903, in-8°. — *Bulletin*, année 1901, 4e trim.; année 1902; année 1903, 1er à 3e trim. Amiens, 1903, in-8°. — *Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens*, par G. Durand, t. II. Amiens, 1903, in-4°.

Tarn-et-Garonne. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXX. Montauban, 1902, in-8°.

Var. — *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXe année. Toulon, 1902, in-8°.

Vaucluse. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2e sér., t. II, 4e livr.; t. III, 1re à 3e livr. Avignon, 1902-1903, in-8°.

Vendée. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 49e année. La Rochelle, 1903, in-8°.

Vienne. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e sér., t. IX, 3e et 4e trim. 1902; t. X, 1er et 2e trim. 1903. Poitiers, in-8°. — *Mémoires*, 2e sér., t. XXVI (1902). Poitiers, 1903, in-8°.

Vienne (Haute-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LII, 2e livr. Limoges, 1904, in-8°.

Vosges. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, LXXIXe année, 1903. Épinal, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 28e année, 1902-1903. Saint-Dié, 1903, in-8°.

Yonne. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 56e vol. (1902). Auxerre, 1902-1903, in-8°.

Algérie. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 46e année, 3e et 4e trim. 1902; 47e année, 1er à 3e trim. 1903. Alger, in-8°.

Société archéologique du département de Constantine. Souvenir du Cinquantenaire, 1853-1903. Constantine, in-8°.

Digitized by Google

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, t. XXII, fasc. 93 ; t. XXIII, fasc. 94 à 96. Oran, 1902-1903, in-8°.

ALLEMAGNE.

Bonn. — *Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, Hefte 108 à 110. Bonn, 1902-1903, in-8°.

Iena. — *Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde*, nouv. sér., t. XIII, livr. 1 et 2. Iena, 1902-1903, in-8°. — *Thüringische Geschichtsquellen*, nouv. sér., t. V. Iena, 1902, in-8°.

Trèves. — *Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1902, nos 11 et 12 ; année 1903, nos 1 à 5. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XXII, livr. 1 à 10. Trèves, 1903, in-8°.

Wiesbaden. — *Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Annalen*, t. XXXIII (1902). — *Mittheilungen*, 1902-1903, nos 1 à 4. Wiesbaden, 1903, in-8°.

ALSACE-LORRAINE.

Metz. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 3e sér., t. XXIX (1899-1900). Metz, 1902, in-8°.

Mulhouse. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, nov.-déc. 1902 ; janv. à octobre 1903. Mulhouse, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

Agram. — *Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva*, nouv. sér., t. VI. Zagrebu, 1902, in-4°.

Digitized by Google

PRAGUE. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XX, fasc. 2 à 6. Prague, 1902-1903, in-4°. — *Bericht über das Museum des Königreiches Böhmen für das Jahr* 1902. Prague, 1903, in-8°.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 25e année, n° 12; 26e année, nos 1 à 11. Spalato, 1902-1903, in-8°. — *Indice generale*, 1878-1900. Prato, 1903, in-8°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Philos.-histor. Classe. Sitzungsberichte*, t. CXLV. — *Archiv*, vol. 91, 2e partie, et 92, 1re partie. Wien, 1902, in-8°. — *Fontes rerum Austriacarum, Diplomataria et acta*, t. LV. Wien, 1902, in-8°. — *Mettheilungen der prähistorischen Commission*, t. I, n° 6. Wien, 1903, in-4°.

Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien, t. VI, fasc. 1 et 2. Wien, 1903, in-4°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 33e vol., 1re à 5e livr. Wien, 1903, in-4°.

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Annales*, 5e sér., t. IV, 3e et 4e livr.; t. V, 1re et 2e livr. — *Bulletin*, 1902 et 1903. Anvers, 1902-1903, in-8°.

BRUXELLES. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 1902, nos 9 à 12; 1903, nos 1 à 8. — *Annuaire*, 1903. Bruxelles, 1902-1903, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XXII, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1903, in-8°.

Société d'archéologie de Bruxelles. Annales, t. XVI, livr. 3 et 4; t. XVII, livr. 1 à 4. Bruxelles, 1902-1903, in-8°. — *Annuaire* 1903, t. XIV. Bruxelles, 1903, in-8°.

Revue belge de numismatique, année 1903. Bruxelles, in-8°.

GAND. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de*

Digitized by Google

Gand, 11e année, nos 1 à 6. Gand, 1903, in-8o. — *Annales*, t. V, 2e livr. Gand, 1903, in-8o. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 29 à 32. Gand, 1903, in-8o.

Mons. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 6e sér., t. III. Mons, 1901, in-8o.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIII, 4e livr. Namur, 1903, in-8o. — *Bibliographie namuroise*, par l'abbé Doyen, t. III. Namur, 1902, in-8o.

DANEMARK.

Copenhague. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 2e sér., 17e vol. Copenhague, 1902, in-8e. — *Nordisk Fortidsminder*, 5e-6e livr. Copenhague, 1903, in-4o.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, nouv. sér., 1900 à 1902. Copenhague, 2 vol. in-8o.

ESPAGNE.

Barcelone. — *Boletin de la real Academia de buenas letras de Barcelone*, año III, nos 9 à 11. Barcelone, 1903, in-8o.

Madrid. — *Boletin de la Societad española de excursiones*, año X, no 118; año XI, nos 119 à 125. Madrid, 1902-1903, in-4o.

Revista de archivos, bibliotecas y museos, tercera epoca, año VI, no 12; año VII, nos 1 à 10. Madrid, 1902-1903, in-8o.

Valladolid. — *Boletin de la Sociedad castellana de excursiones*, año I, nos 1 à 12. Valladolid, 1903, in-4o.

ÉTATS-UNIS.

Baltimore. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 20e sér., vol. II à XII et vol. supplémentaire. Baltimore, 1902, 7 vol. in-8e.

Digitized by Google

NEW-YORK. — *American Journal of archæology*, 2e série, t. VII, nos 1 à 3. New-York, 1903, in-8°.

PHILADELPHIE. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XLI, n° 171; vol. XLII, nos 172-173. Philadelphie, 1902-1903, in-8°.

WASHINGTON. — *Smithsonian Institution. Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year ending june* 30 1901. Washington, 1903, in-8°. — *Nineteenth annual-report of the Bureau of American Ethnology*... by J. W. Powel. Washington, 1900, 2 vol. in-8°. — *Tsimshian Texts* by Franz Boas. Washington, 1901, in-4°. — *Bureau of American Ethnology. Bulletin* 25 (*Natick Dictionary*). Washington, 1903, in-4°.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Proceedings of the Cambridge antiquarian Society*, t. XLIII. Cambridge, 1903, in-8°. — *Cambridge Gild Records edited by* Mary Bateson. Cambridge, 1903, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Proceedings of the royal Society of Edinburg.* Edinburgh, 1902, in-8°. — *Transactions*, vol. XL, part. I et II. Edinburgh, 1901-1902, in-4°; vol. XLII. Edinburgh, 1902, in-4°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, vol. XXXVI. Edinburgh, 1902, in-8°.

JERSEY. — *Société jersiaise.* 28e *Bulletin annuel.* Jersey, 1903, in-4°.

ITALIE.

BOLOGNE. — *Atti e memorie della r. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*, vol. XX, fasc. 4 à 6; vol. XXI, fasc. 1 à 3 Bologne, 1902-1903, in-8°.

MODÈNE. — *Memorie della regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, ser. 3, vol. IV. Modena, 1902, in-4°.

Digitized by Google

ROME. — *Atti della r. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Notizie degli scavi*, année 1902, fasc. 10 à 12; année 1903, fasc. 1 à 8. Roma, in-4°. — *Rendiconti della r. Accademia, serie quinta*, vol. XI, fasc. 11 et 12; vol. XII, fasc. 1 à 10. Roma, 1902-1903, in-8°. — *Rendiconto dell' adunanza solenne del 7 giugno* 1903. Roma, 1903, in-4°.

Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung, vol. XVII, fasc. 4; vol. XVIII, fasc. 1 et 2. Rome, 1902-1903, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXVII, fasc. 11 à 15; vol. XXXVIII, fasc. 1 à 15. Torino, 1902-1903, in-8°. — *Memorie*, 2e sér., vol. LII. Torino, 1903, in-4°.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *De Vrije Fries. Mengelingen uitgegeven door het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en taalkunde. 74ste Verslag.* Leeuwarden, 1901-1902, in-8°.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

HALIFAX. — *The proceedings and transactions of the Nova Scotian Institute of science*, vol. X, part. 3 et 4. Halifax, 1902-1903, in-8°.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *O archeologo Português*, vol. VII, n° 12; vol. VIII, nos 1 à 9. Lisboa, 1902-1903, in-8°.

RUSSIE.

HELSINGSFORS. — *Société finlandaise d'archéologie. Zeitschrift der Finnischen Altertumsgeselschaft*, t. XXII. Helsing-

Digitized by Google

fors, 1902, in-8°. — *Suomen Museo*, t. IX. — *Finskt Museum*, t. IX. Helsingfors, 1902, in-8°.

Moscou. — *Travaux de la Société archéologique de Moscou*, années 1895 à 1902. Moscou, 8 vol. in-fol.

Saint-Pétersbourg. — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 5e sér., t. XIII, nos 4 et 5; t. XIV, nos 1 à 5; t. XV, nos 1 à 5; t. XVI, no 1; t. XVII, nos 1 à 3. Saint-Pétersbourg, 1900-1902, in-4°. — *Mémoires*, 8e sér., t. V, no 1. Saint-Pétersbourg, 1901, in-4°.

SUÈDE.

Stockholm. — *Antiquariche Tidskrift för Sverige*, vol. XVII, fasc. 1 et 2. Stockholm, in-8°.

Upsal. — *Université d'Upsal. Eranos. Acta philologica suecana*, vol. IV, fasc. suppl. (1900-1902); vol. 5, fasc. 1 et 2 (1903). Upsal, in-8°. — *Sckrifter utgifna af kongl. humanistiska Vetenshaps-Samfundet Upsala*, t. VII. Upsal, 1902, in-8°.

SUISSE.

Bâle. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel*, t. II, livr. 2; t. III, livr. 1. Basel, 1903, in-8°.

Genève. — *Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Mémoires et documents*, nouv. sér., t. VIII, livr. 1. Genève, 1902, in-8°. — *Bulletin*, t. II, livr. 6 et 7. Genève, 1902, in-8°.

Lausanne. — *Société d'histoire de la Suisse romande. Mémoires et documents*, 2e sér., t. IV et V. Lausanne, in-8°.

Stans. — *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des historischen Vereins der fünf Orte*, vol. LVIII. Stans, 1903, in-8°.

Zürich. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXVI, livr. 1. Zürich, 1903, in-4°.

Digitized by Google

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, herausgegeben vom schweizerischen Landesmuseum, neue Folge, vol. IV, n° 4; vol. V, n° 1. Zürich, 1902-1903, in-8°.

Musée national suisse à Zurich. XI^e rapport annuel, 1902. Zurich, 1903, in-8°.

TUNISIE.

Sousse. — *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, année 1903, n° 1. Sousse, in-8°.

Tunis. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1903, n^os 37 à 42. Tunis, in-8°.

TURQUIE.

Beyrouth. — *Université Saint-Joseph. Al-Machriq, revue catholique orientale bimensuelle,* année, 1903, n^os 1 à 24. Beyrouth, 1903, in-8°. — *Histoire de Beyrouth et des Bothor, émirs d'Al-Gharb, par Salih ibn Yahia*, publ. par le P. L. Cheikho. Beyrouth, 1902, in-8°.

URUGUAY.

Montevideo. — *Anales del Museo nacional de Montevideo*, t. IV et V. Montevideo, 1903, in-4°.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1903.

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

ALBE (la duchesse DE BERWICK ET D'), A. C. É. H. Hommage d'un de ses ouvrages 129
ARNAUD D'AGNEL (l'abbé), A. C. N. 128
ARNAULDET (Pierre), A. C. N. Livres historiques de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy 270
— Graveurs de caractères et typographes de l'Italie du Nord. 289
— Manuscrits de Pétrarque. 303
AUDOLLENT (Auguste), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 179

BABEAU (Albert), A. C. N. Les anciens fossés du Louvre. 329
BABELON (Ernest), M. R. Hommage du *Bulletin de la Société archéologique de Sousse* 310
— Rapport sur une candidature 132
— Chargé de cours au Collège de France 129
— Tétradrachme de Thasos 205
— Élu membre de la Commission des fonds 324
— Observations 295, 296
BAPST (Germain), M. R. Travaux exécutés au Louvre par Pierre Lescot et Jean Goujon 161
BARBOT (J.), A. C. N. 281

Digitized by Google

Barthélemy (Anatole de), M. R. Soixantenaire de son entrée à la Société 129
Baye (le baron Joseph de), M. R. Antiquités trouvées à Messigny 210
Bayet (Charles), A. C. N. Promu commandeur de la Légion d'honneur 200
Berger (Samuel), M. R. Notice nécrologique. . . . 79
— Bibliographie de ses œuvres 109
Bertrand (Alexandre), M. H. Son éloge funèbre. . . 116
Beurlier (l'abbé Émile), M. R. Pierre gnostique avec inscription. 226
— Bas-relief provenant de Saint-Paul-Trois-Châteaux. 248
Blancard (Louis), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 125
Blanchet (Adrien), M. R. Reçoit les remerciements du président 129
— Disposition intentionnelle de haches dans des cachettes ou sépultures 137
— Rapport du trésorier sur la situation financière de la Société 149
— Plaquette représentant Hérodiade et saint Jean-Baptiste 180
— Note de M. L. Morel sur une bague de bronze . . 198
— Antiquités découvertes à Orpierre 203
— Résultat financier du 1er trimestre de 1903 . . . 210
— Dispater du Musée de Nevers 222
— État des finances au 1er septembre 1903 298
— Élu trésorier 324
Bloch (Gustave), A. C. N. Promu officier de la Légion d'honneur 200
Bonnet (Émile), A. C. N. 128
Bossard (l'abbé), A. C. N. Livre d'heures de la famille de Cursay 188
Bouchot (Henri), M. R. Rapports sur des candidatures. 184, 209
— Élu 1er vice-président. 324
— Observations. 221
Bouglon (le baron de), A. C. N. 281

Digitized by Google

Bouillet (l'abbé Auguste), A. C. N. Note de M. J. Destrée sur les fonts baptismaux de Liège et l'encensoir de Lille. 163
— Bénitier conservé à Notre-Dame de Paris. . . . 248
Boulitchoff (N. de), A. C. É. 128
Bulliot (Gabriel). Son Éloge funèbre 122

Cagnat (René), M. R. Reçoit les remerciements du président 129
— Note de M. P. Gauckler sur une mosaïque de Carthage 154
— Sarcophage et inscriptions signalés par le P. Ronzevalle 190
— Milliaire signalé par M. G. Perrot 193
— Promu officier de la Légion d'honneur 200
— Inscription de Khamissa 248
— Inscription de Narbonne 307
— Mimes représentés dans les théâtres romains. . . 321
— Note de M. P. Gauckler sur une inscription de Munchar 344
Capitan (le docteur Louis), A. C. N. Découverte d'objets préhistoriques au XVIII^e siècle. 187
— Analyse des bronzes antiques 347
Casati (Charles), A. C. N. Construction datant du roi René à Saumur 285
Chapot (Victor), A. C. N. Sculptures représentant des divinités fluviales 194
— Inscription grecque chrétienne de Daphne . . . 200
Chénon (Émile), A. C. N. 184
— Le peintre verrier Guillaume de Marcillat. . . . 208
— Statuette trouvée à Châteaumeillant. 241
Chérémeteff (le comte Serge), A. C. É. 324
Clément Pallu de Lessert (A.), M. R. Hommage d'un ouvrage de Mgr le duc de Guise 320
— Rapport sur une candidature 184
— Notice nécrologique sur S. Berger 79
— Note sur le jurisconsulte Salvius Julianus. . . . 151

Digitized by Google

— Plombs de Carthage signalés par le P. Delattre. . 205
— Note de M. P. Monceaux sur des plombs byzantins. 207
— Le proconsul d'Afrique Tib. Claudius Telemachus. 277
— Villa romaine au Nouvion-en-Thiérache 307
— Le proconsul d'Afrique Flavius Eucsinius. . . . 326
— Observations 340
Clerc (Michel), A. C. N. Note sur les arrosoirs antiques. 244
Collignon (Maxime), M. R. Promu officier de la Légion d'honneur 200
Corroyer (Édouard), M. R. Offre 500 francs à la Société pour le volume du Centenaire 306
Coutil (Léon), A. C. N. Fouilles de Bueil. 306

Daupeley (Gustave), A. C. N. Église de Sainte-Gauburge 308
Delaborde (le comte François), M. R. Nommé chevalier de la Légion d'honneur. 200
— Cartulaire de Philippe-Auguste daté de 1201. . . 207
— Observations. 320
Delamain (Philippe), A. C. N. Son éloge funèbre . . 127
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), A. C. N. Plombs trouvés à Carthage. 205
Delisle (Léopold), M. H. Hommage de ses ouvrages 129, 244
— Ses cinquantenaires 129
Demaison (Louis), A. C. N. Découvertes faites à Reims. 230
Desnoyers (Mgr), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 122
Destrée (Joseph), A. C. É. L'auteur des fonts baptismaux de Liège et de l'encensoir de Lille 163
Dimier (Louis), A. C. N. 324
Duchesne (Mgr Louis), M. R. Promu commandeur de la Légion d'honneur 200
Duplessis (Georges), M. R. Notice nécrologique. . . 162
Durand (Vincent), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 124
Durand-Gréville (Émile-Alix), A. C. N. Vierge en bois du XVe siècle 320

Digitized by Google

Durrieu (le comte Paul), M. R. Livre d'heures de la fin du xv^e siècle 188
— Tableau représentant sainte Marguerite 188
— Nommé chevalier de la Légion d'honneur. . . . 200
— Miniatures exécutées pour le duc de Berry . . . 242
— Heures du duc de Berry. 281
— Visite au Musée de Cologne 285
— Imitations de statues antiques dans les Heures du duc de Berry. 295
— Miniature des Heures du duc de Berry. 321
— Élu président 324
— Missels du cardinal de la Rovère. 346
— Observations. 148, 198, 221, 320
Du Teil (le baron Joseph), A. C. N. Hommage de la reproduction d'une charte de la maison de Savoie . 241

Enlart (Camille), M. R. Rapport sur une candidature. 188
— Notice nécrologique sur Ch. Read 63
— Trouvaille d'argenterie et de bijoux faite à Chypre. 172
— Livre d'heures du xv^e siècle 323
Espinas (Georges), A. C. N. 184

Farcinet (Charles), A. C. N. Sa mort 306
Fleury (Gabriel), A. C. N.. 324
Fougères (Gustave), A. C. N. Nommé chevalier de la Légion d'honneur 200
Fromageot (Paul), A. C. N. 209
Frossard (le pasteur Charles), A. C. N. Son éloge funèbre 126
Fursy-Raynaud (Marc), A. C. N.. 188

Gaidoz (Henri), M. R. Hommage d'un de ses ouvrages. 129
Gaspar (Camille), A. C. É.. 178
Gassies (Georges), A. C. N. 128
Gauchery (Paul), A. C. N. 209
— Le mausolée des Laubespine à Bourges 329
Gauckler (Paul), A. C. N. Mosaïque de Carthage . . 154
— Inscription chrétienne de Bordj-el-Amri 251

Digitized by Google

— Bas-relief trouvé à Zaghouan 285
— Inscriptions chrétiennes de Carthage 295
— Inscription de Munchar 344
Gérin-Ricard (Henry de), A. C. N. 128
— Vase grec trouvé à Marseille 317
Germer-Durand (le R. P. Joseph), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 309
Ghellinck (le vicomte de), A. C. É. 132
Gióry de Nadudvar (Arpad), A. C. É. 128
Girard (Paul), M. R. Élu secrétaire adjoint 324
Givelet (Charles), A. C. N. Sa mort 306
Grand (Roger), A. C. N. Croix-reliquaire du XIVe siècle. 146

Hauvette (Amédée), M. R. Nommé chevalier de la Légion d'honneur 200
— Inscription grecque de Paros 235
Héron de Villefosse (Antoine), M. H. Hommage d'ouvrages de M. A. Audollent, 179; de Mme V. Vaschide, 325.
— Note de M. R. Grand sur une croix-reliquaire du XIVe siècle 146
— Tessères de mosaïque signalées par M. P. Perdrizet. 156
— Note de Mgr Toulotte sur le martyre du jeune Maximilien à Théveste 173
— Dépose sur le bureau la liste des acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Louvre pour l'année 1902. 180
— Jambe en bronze trouvée au Bourguet. 204
— Note de M. L. Demaison sur des découvertes faites à Reims 230
— Note de M. M. Clerc sur une pomme d'arrosoir. . 244
— Note de M. Grenier sur l'amphithéâtre romain de Metz. 256
— Inscription de Fréjus. 298
— Bains antiques découverts à Beauvais 302
— Inscription d'Alise signalée par M. F. Rey . . . 307
— Note de M. G. Daupeley sur l'église de Sainte-Gauburge 308

Digitized by Google

— Note de M. H. de Gérin-Ricard sur un vase grec trouvé à Marseille 317
— Antiquités trouvées à Tolède 319
— Note de Mgr Toulotte sur l'évêché de Gemellae. . 319
— Médaillons de poterie avec sujets en relief. . . . 343
— Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1903 349
— Observations. 154, 174
Heuzey (Léon), M. R. Promu grand officier de la Légion d'honneur 200
Homolle (Théophile), M. R. Remercie la Société de son élection à la présidence 133
— Promu commandeur de la Légion d'honneur. . . 200
— Élu membre de la Commission des fonds 324

Jacob (Alfred), A. C. N. Sa mort. 162
Joulin (Léon), A. C. N. 128
Jullian (Camille), A. C. N. Promu officier de la Légion d'honneur 200
Julliot (Gustave), A. C. N. Sa mort 194

Lacombe (Paul), A. C. N. 128
Lafaye (Georges), M. R. Rapports sur des candidatures. 162, 324
— Reçoit les remerciements du président. 129
— Note de M. F. Moulin sur des antiquités de Vénejean 262
— Observations. 268
Laigue (Louis de), A. C. N. Analogie des monuments de Carthage et d'Agadir 154
— Achats de cédrats faits par les Juifs à Trieste . . 170
La Noë (le général G.-O. de), M. R. Son éloge funèbre 120
Lasteyrie (le comte Robert de), M. R. Observations. 148, 226
La Tour (Henri de), M. R. Médailles et pierres gravées du duc de Berry. 296

Digitized by Google

Lauer (Philippe), A. C. N. 184
— Images achéropites du Christ 229
— La bataille de *Mons Calaus* 306
— La numérotation grecque des *Annales* de Flodoard . 325
Lazzaroni (le baron), A. C. É. 128
Lefèvre-Pontalis (Eugène), M. R. Rapport sur une candidature 324
— Devant d'autel de Vich 226

Mandach (Conrad de), A. C. É. 281
Marais (le colonel L.), A. C. N. 128
Mareuse (Edgar), A. C. N. Reçoit les remerciements du président 129
Marquet de Vasselot (Jean-J.), A. C. N. Statuette japonaise en bronze doré. 184
— Pot de pharmacie du xv^e siècle 202
— Chasse limousine acquise par le Louvre 269
— Plaque de bronze doré du xvi^e siècle 285
— Bronzes du moyen âge 326
Martha (Joseph), M. R. Rapport sur une candidature. 132
Martin (Henry), M. R. Rapport sur une candidature . 281
— Notice nécrologique sur G. Duplessis 162
— Manuscrit à lettres en blanc sur fond noir. . . . 220
— Statuette découverte à Bourges 188
— Observations. 198
Maurice (Jules), M. R. De la véracité du *De mortibus persecutorum* de Lactance. 142
— Élu membre résidant. 162
— L'atelier monétaire de Trèves 185
— Le diadème sur les monnaies de Constantin . . . 193
— Monnaies avec la représentation d'un autel accompagné d'un Génie 211
— Monogrammes chrétiens des monnaies de Constantin 310
— Médaillon de Constantin II. 340
— Observations. 296

Digitized by Google

Maxe-Werly (Léon), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 184
Mayeux (Albert), A. C. N. 209
Meller (Pierre), A. C. N. 128
Mély (Fernand de), M. R. Rapport sur une candidature. 281
— Élu membre résidant 162
— Le Christ acheiropoïète de Sainte-Praxède . . . 182
— Le *buhotiaus* de Sainte-Sophie de Constantinople . 194
— Tétradrachme de Thasos. 205
— Inventaire des reliques d'Aix-la-Chapelle 221
— L'image du Christ du *Sancta Sanctorum* 323
— Observations. 203
Merlet (René), A. C. N. 128
Merlin (Alfred), A. C. N. 324
— Inscription de Khamissa relative aux Vetidii. . . 333
Michon (Étienne), M. R. Hommage d'ouvrages de M. F. Trawinski, 131; du R. P. J. Germer-Durand . . . 309
— Plaquette trouvée à Rhodes signalée par M. de Belabre. 261
— Note de M. Moreau de Néris sur des souterrains à Bracounoux 296
— Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1903 349
— Observations. 172, 228, 320
Monceaux (Paul), M. R. Inscription des martyrs de Renault 159
— Fabius Victor de Théveste et Fabius de Césarée . 174
— Sceau de Jean évêque d'Afrique 185
— Inscription grecque chrétienne de Tripoli. . . . 194
— Actes de sainte Crispine. 199
— Nommé chevalier de la Légion d'honneur. . . . 200
— Plombs de Carthage 206
— Plombs byzantins trouvés en Algérie et en Tunisie. 207
— Poids trouvés en Afrique 226
— Pierres gnostiques trouvées en Afrique. 243
— Note de M. P. Gauckler sur une inscription chrétienne de Bordj-el-Amri 251

Digitized by Google

— Origines de la hiérarchie épiscopale. 254
— Les *Seniores laici* des églises africaines . . . 283, 286
— Les *Acta Marcelli* 321
— Julius Perseus et les Aquae Persianae 331
— Observations. 254, 296
Monnecove (Félix Le Sergeant de), A. C. N. Son éloge funèbre. 123
Moreau de Néris, A. C. N. 132
— Trouvaille de monnaies faite à Durdat-Larequille . 244
— Souterrains à Bracounoux 296
Morel (Léon), A. C. N. Bas-relief d'ivoire représentant Napoléon et Marie-Louise 296
— Bague en bronze 298
Moulin (Franki), A. C. É. Antiquités de Vénejean. . 262
Mowat (Robert), M. R. Médaillons en or d'Aboukir . 203
— Bénitier avec inscription karcinique. 247
— Note de M. Héron de Villefosse sur une inscription de Fréjus 298
— Autel découvert à Newcastle 299
Müntz (Eugène), M. R. Son éloge funèbre. 118

Omont (Henri), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. L. Delisle 244
— Docteur de l'Université d'Oxford 129
— Obituaire des Dominicaines de Sainte-Croix de Ratisbonne 133
— *Temple des payens* à Ouessant 301
— Élu 2e vice-président 324
— Dépose sur le bureau le 1er fascicule du *Cartulaire de l'évêché de Metz* (*Mettensia*) 326

Paris (Pierre), A. C. N. Nommé chevalier de la Légion d'honneur 200
Pasquier (Félix), A. C. N. Colonnes de l'église de Rieux. 283
Perdrizet (Paul), A. C. N. Tessères de mosaïque du temple d'Echmoun à Sidon 156
— Le folk-lore de la chouette dans l'antiquité . . . 164

Digitized by Google

PERRAULT-DABOT (A.), A. C. N. 324
PERROT (Georges), M. H. Milliaire de Soungourlou. . 193
— Promu grand officier de la Légion d'honneur. . . 200
POINSSOT (Louis), A. C. N. Les lettres de Thomas d'Arcos 132
— Lettres de M. d'Ollivier à Peiresc. 179
— Fouilles de Thugga 242
POUPARDIN (René), A. C. N. 162
PROU (Maurice), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. L. Régnier 282
— Rapports sur des candidatures. 184, 281, 324
— Reçoit les remerciements du président. 129
— Nommé chevalier de la Légion d'honneur. . . . 200
— Plombs de Carthage 206
— Élu bibliothécaire-archiviste 324
— Observations. 226

RAVAISSON-MOLLIEN (Charles), M. R. Discours prononcé en quittant la présidence. 115
— Le forum d'Archémore 286
— Élu membre de la Commission des fonds 324
READ (Charles), M. R. Notice nécrologique 63
REGNIER (Louis), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 282
REY (Ferdinand), A. C. N. Inscription d'Alise . . . 307
ROCHEMONTEIX (A. DE CHALVET DE), A. C. N. Son éloge funèbre. 127
RODIÈRE (Roger), A. C. N. 128
RODOCANACHI (Emmanuel), A. C. N. 186
— Origines du Musée du Capitole 320
ROUSTAN (François), A. C. N. 162
RUELLE (Émile), A. C. N. Texte de Lucien sur l'Hercule gaulois 270

SAGLIO (Edmond), M. H. Promu officier de la Légion d'honneur. 228
— Plaquette trouvée à Rhodes 295
— Observations. 296

Digitized by Google

Schlumberger (Gustave), M. R. Sceau de Jean évêque d'Afrique 171
— Fragment de retable découvert à Bourges 182
— Miniatures du moyen âge 241
Sellier (Charles), A. C. N. 194
— Pierre de fondation de l'église des Madelonnettes . 170
— Permissions de photographier dans les Musées de la ville 189, 194
Stein (Henri), M. R. Rapports sur des candidatures 209, 324

Tardif (Joseph), M. R. Rapport sur une candidature . 162
Thédenat (l'abbé Henry), M. R. Hommage d'ouvrages de M. J. Toutain, 158; de M. L. Maxe-Werly, 184.
— Anse de vase trouvée à Naix 189
Thiollier (Félix), A. C. N. Croix en or du xv^e siècle . 281
Toutain (Jules), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 158
— Le pontarque et le grand prêtre de la confédération du Pont 182
Trawinski (Florentin), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 131
— Nommé chevalier de la Légion d'honneur. . . . 200

Valois (Noël), M. R. Rapport sur une candidature. . 324
— Élu membre de l'Institut 129
— Élu secrétaire 324
Vaschide (M^me Victoria), A. C. É. 128
— Hommage d'un de ses ouvrages 325
Vesly (Léon de), A. C. N. 128
Vitry (Paul), A. C. N. Vierge de l'église d'Apchon . 151
— Statues funéraires de Claude de Laubespine et de Christine Leclerc 176
— Portrait de Dunois 198
— Médaillon en terre émaillée de saint Jacques-le-Mineur. 201
— Madone d'Agostino di Duccio 204
— Les anciens fossés du Louvre 329

Digitized by Google

— Note de M. P. Gauchery sur le mausolée des Laubespine à Bourges 329
— Observations. 320

II.

Index géographique.

Ablon (Seine-et-Oise), 67.
Aboukir, 203.
Acésis (L'), 300.
Achaïe, 278, 279.
Acre, 209.
Actium, 299.
Ad aquas, 332, 333.
Ægée (Asie Mineure), 246.
Afrique, 91, 159, 167, 170, 171, 185, 186, 187, 194, 215, 226, 243, 249, 252, 254, 256, 279, 283, 322, 332, 339.
Agadir, 154, 155.
Aïn-Beida (Algérie), 252.
Aix-en-Provence, 245.
Aix-la-Chapelle, 221, 222.
Alexandrie d'Égypte, 144, 214, 215, 216, 316, 322.
Algérie, 207, 228, 249.
Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), 220, 307, 308.
Allaines (Somme), 241.
Allemagne, 81, 94, 129, 134, 135.
Alsace, 82, 119, 120.
Amboise (Indre-et-Loire), 198.
Amiens, 153.
Ammaedara, 252.
Amsterdam, 153.
Amt (Danemark), 160.
Andrinople, 315.
Angers, 132, 331.
Angleterre, 90, 93, 140, 299.
Annecy, 304.
Antioche, 144, 200, 201, 212, 213, 218, 219.
Anvers, 179, 202, 305.
Apchon (Cantal), 151, 153, 154.
Aquae Persianae, 331, 332, 333.
Aquae Segetae, 125.
Aquilée, 142, 212, 216, 312, 316.
Aquincum, 214, 259.
Ara Ubiorum, 214.
Arc (L'), 297.
Argeliers (Aude), 306.
Arles, 142, 258.
Armagnac, 146, 147.
Arménie, 263.
Armorique, 202.
Artois, 124, 162, 333.
Arzon (Morbihan), 137.
Asie, 213, 278.
Asie Mineure, 246.
Assuras, 284.
Athènes, 112, 116, 132, 167, 169.
Aunis, 127.
Aurillac, 147.
Autriche, 94.
Autun, 122.
Auvergne, 128, 147, 148, 151, 153.
Auvillers (Oise), 204, 205.
Auxerre, 99.
Ave-et-Auffe (Belgique), 220.
Avenbury (Angleterre), 140.

Digitized by Google

Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées), 139.
Avignon, 120, 223.

Bagnères-de-Bigorre, 126, 127.
Barbuise (Aube), 138.
Batavie, 300.
Bavai (Nord), 234.
Beaucourt (Territoire de Belfort), 80, 81.
Beaugency (Loiret), 277.
Beauvais, 302, 303.
Béja (Tunisie), 344.
Bijga (Tunisie), 346.
Bisica, 346.
Belgique, 163.
Béniguet (Finistère), 302.
Bergame, 181.
Berne, 80.
Bernon (Morbihan), 137.
Berry, 147, 180, 242, 281, 295, 296, 297, 301, 321.
Besançon, 223, 298.
Bethsoura, 309, 310.
Bétique, 319.
Beuvray (Mont), 122.
Beyrouth, 190, 193.
Bibracte, 122, 297.
Birecsaccarensium (Castellum), 328.
Bithynie, 193, 213.
Bizerte, 226.
Blaye, 65.
Bologne, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295.
Bône, 284.
Bordeaux, 128, 203, 325.
Bordj-el-Amri (Tunisie), 251, 253, 254.
Boscoreale, 206.
Boston, 98.
Bouc (Bouches-du-Rhône), 318.
Bourges, 182, 188, 242, 329, 330, 331.
Bourgogne, 161.
Bourguet (Le) (Basses-Alpes), 204.
Bragounoux (Allier), 296.
Bretagne, 202, 300.
Brimont (Marne), 234.
Bruges, 130, 153.
Bruniquel (Tarn-et-Garonne), 139.
Bruxelles, 128, 220.
Bueil (Eure), 306.
Bulla regia, 296.
Burgfelden, 111.
Bussy (Loire), 125.

Cadix, 154, 155.
Caen, 120.
Caesaromagus, 303.
Calama, 326.
Cambrai, 204.
Cambridge, 95, 97, 102.
Campanie, 142.
Camulodunum, 214.
Carie, 142.
Carlat (Cantal), 148.
Carnuntum, 259.
Carrare, 297.
Carthage, 132, 154, 155, 161, 162, 172, 174, 186, 187, 205, 207, 209, 214, 215, 226, 227, 228, 251, 252, 254, 284, 286, 296, 329, 332, 346.
Caucase, 205.
Celles (Cantal), 323.
Césarée de Maurétanie, 173, 174, 175.
Chalcédoine, 315.
Chalmont (Seine-et-Marne), 307.
Chalo-Saint-Mars (Seine-et-Oise), 307.
Chantilly, 281, 295, 297, 321.
Chaouach (Tunisie), 202, 344.
Charasse (Cher), 209.
Charenton (Seine), 67, 178.
Chartres, 128.
Chassenard (Allier), 220.

Digitized by Google

Chateaumeillant (Cher), 208, 209, 241, 242.
Chatre (La), 208, 209.
Chaumont-en-Vexin (Oise), 282.
Cherchel, 208.
Chusira, 252.
Chypre, 172.
Cirta, 284.
Clauzel (Algérie), 228.
Clermont-Ferrand, 244.
Cnossos (Crète), 141.
Coelesyrie, 191.
Coizard (Marne), 140.
Colchester, 214.
Cologne, 86, 95, 285.
Commagène, 194.
Commentry (Allier), 244.
Constantine, 121, 320.
Constantinople, 194, 195, 196, 222, 247, 248, 313, 314, 317, 323.
Corbeil, 202.
Corse, 160.
Courcelles (Haute-Marne), 317.
Courjeonnet (Grotte du), 140.
Courtavant (Aube), 138.
Coz-Ti (Côtes-du-Nord), 137.
Crêt-Chatelard (Le), 126.
Crète, 238.
Cyzique, 212, 213.

Dacie, 325.
Damas, 193.
Dampierre-sous-Bouhy (Nièvre), 223, 225.
Danemark, 140.
Danube (Le), 139.
Daphne, 200.
Douai, 209.
Dublin, 96, 97, 101, 110.
Durdat-Larequille (Allier), 244.

Édimbourg, 95.
Égypte, 216.
El-Djem (Tunisie), 243.
Éprave (Belgique), 220.
Érivan, 205.
Escalle (L') (Basses-Alpes), 204.
Eskilstuna (Suède), 140.
Espagne, 93, 94, 215, 226, 323.
Eubée, 240.
Euphrate (L'), 194.
Europe, 323.
Évreux, 187.

Fano (Italie), 290, 291, 293, 294.
Ferrare, 132.
Ferté-Bernard (La) (Sarthe), 305.
Ferté-Milon (La) (Aisne), 321.
Flandre, 124.
Fleury (Oise), 282, 283.
Fleury-sur-Loire (Loiret), 96, 110, 275.
Florence, 290.
Fondettes (Indre-et-Loire), 189.
Fontainebleau, 120.
Font-de-Gaume (Dordogne), 149.
Forez, 124, 125.
Forma, 320.
Forum Julii, 299.
Fréjus, 298, 299.

Gascogne, 130.
Gaule, 91, 111, 112, 116, 117, 121, 139, 141, 212, 227, 232, 266.
Gavr'inis (Morbihan), 140.
Gavrontzy (Russie), 187.
Gaza, 292.
Gemellae, 319, 320.
Genevois, 304.
Ger (Hautes-Pyrénées), 139.
Germanie, 214.
Ighti, 346.
Grandpré (Ardennes), 281.

Digitized by Google

Graufesenque (La) (Aveyron), 171.
Graule, 128.
Grèce, 131, 240, 306.
Grenoble, 223, 241.
Gresse (Drôme), 269.
Guelma, 326, 327.
Guéméné-sur-Scorff (Morbihan), 202.
Guingamp, 137, 138.
Guyenne, 306.

Hadrumète, 254.
Haidra, 252.
Hal (Belgique), 152.
Hammam-Lif (Tunisie), 332, 333.
Ham-sur-Meuse (Ardennes), 309.
Harbié (Syrie), 200.
Heldva (Syrie), 192.
Henchir-Abdallah, 252.
Henchir-Souar (Tunisie), 328.
Hénouville-sur-Seine (Seine-Inférieure), 306.
Héraclée de Thessalie, 214.
Herpès (Charente), 127.
Hierapolis, 278, 279.
Hippone, 187, 284, 285, 286.
Hippo nova, 319.
Hissarlik, 131.
Hongrie, 135.
Hydaspe (L'), 300.

Igli (Algérie), 149.
Illyrie, 327.
Indus (L'), 300.
Ioniennes (Iles), 132.
Issoudun, 209.
Italie, 90, 91, 94, 95, 114, 119, 143, 204, 212, 283, 289, 294, 297, 327.
Ivry (Seine), 331.

Jarnac, 127.
Jdithah (Syrie), 191.
Jérusalem, 309, 310.

Kairouan (Tunisie), 286.
Kef (Le) (Tunisie), 253.
Kephala (Crète), 141.
Kergrist (Côtes-du-Nord), 137.
Kessera, 252.
Khamissa, 249, 250, 333, 335, 336, 339.
Khan-Khaldi (Syrie), 192.
Kherbet-Fraïm, 320.
Kopenhague, 140.
Ksar-Tarcine (Tunisie), 130.

Labranda, 142.
Lançon (Ardennes), 281.
Langres, 121.
Laodicée de Phrygie, 278, 279.
Lapithos, 172.
Larissa, 214.
Laval, 116.
Lemellefense (Castellum), 161.
Léon, 302.
Liban, 191.
Libourne, 306.
Liège, 163, 164.
Lille, 130, 163, 164, 209.
Limousin, 154.
Limoux, 120.
Lirey (Aube), 130.
Lisbonne, 94, 95.
Lodève, 179.
Loguivy-Plougras (Côtes-du-Nord), 138.
Lombardie, 135.
Londres, 94, 95, 145, 214.
Lorraine, 82.
Louvain, 86, 152.
Lugdunum, 212.
Lutèce, 73.
Lycie, 279.
Lyon, 114, 212, 216, 218, 219, 220, 223, 290.

Macon, 297.
Madrid, 98.
Maine, 282, 305.

Digitized by Google

Mamers, 305.
Mans (Le), 128, 189, 282, 305.
Marcillat-d'Allier (Allier), 296.
Marsac (Creuse), 187.
Marseille, 67, 125, 128, 263, 317, 318.
Maubeuge (Nord), 171.
Maurétanie, 173, 175, 254, 319.
Mayence, 342.
Meaux, 128.
Mediolanum, 125.
Mediolanum Biturigum, 241.
Medjes-el-Bab (Tunisie), 345.
Mégare, 238.
Mehedia (Tunisie), 243.
Menez-Ru (Côtes-du-Nord), 138.
Mertslingen (Suisse), 80.
Mésie, 214, 278.
Messigny (Ain), 210, 211.
Metz, 89, 121, 256, 257, 258, 261, 326.
Meuse (La), 152, 154.
Mévouillon (Drôme), 269.
Migy, 273, 274, 275, 276, 277.
Milan, 340.
Mimet (Bouches-du-Rhône), 306.
Minot (Côte-d'Or), 189.
Monclar (Tarn-et-Garonne), 139.
Mondouzil (Charente), 297.
Montaner (Basses-Pyrénées), 158.
Montargis, 64.
Montauban, 149.
Montbéliard, 80, 81, 97, 100, 112, 113.
Montbrun-les-Bains (Drôme), 262, 263.
Montcornet (Aisne), 231, 232.
Montélimar, 64, 68.
Montpellier, 121, 128.
Montreuil-le-Gast (Ille-et-Vilaine), 138.
Montreuil-sur-Mer, 203, 329.
Motte-Pasquier (La) (Nièvre), 223, 225.
Muids (Eure), 305.
Munchar (Tunisie), 344, 346.
Mur-de-Barrez (Aveyron), 147, 148.
Musti, 284.
Mycènes, 132, 141.

Naix (Meurthe-et-Moselle), 189.
Namur, 220.
Narbonnaise, 299.
Narbonne, 307.
Naxos, 236, 238.
Némée, 288.
Nemours (Seine-et-Marne), 304.
Néris (Allier), 244.
Neussargues (Cantal), 323.
Nevers, 222, 224.
Newcastle, 299, 301.
Nicée, 313, 314.
Nicomédie, 212, 213, 218, 314, 342.
Nîmes, 126, 258, 265, 317.
Nogent-le-Rotrou, 308, 309.
Nogent-sur-Seine, 139.
Normandie, 132, 198, 202.
Nouvion-en-Thiérache (Aisne), 307, 320.
Nova Germaniae, 284.
Numidie, 194, 252, 319.
Nysa, 344.

Olympie, 132.
Ombrie, 339.
Oran, 159.
Orgeville (Eure), 309.
Orléanais, 276.
Orléans, 122, 123, 130, 153, 221, 247, 270, 309.
Orpierre (Hautes-Alpes), 203.
Orthez, 127.
Ostie, 146, 214.
Ouessant (Finistère), 301, 302.

Digitized by Google

Oxford, 95, 102, 129.
Oxyrrhinchus, 321.

Pacy-sur-Eure (Eure), 306, 309.
Padoue, 293, 294.
Palencia (Espagne), 243.
Pannonie, 214.
Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), 220.
Parikia (Ile de Paros), 235.
Paris, 63, 72, 73, 81, 82, 83, 94, 109, 128, 247, 248, 271, 297. *Académie des inscriptions*, 87, 91, 96, 116, 120, 122, 126, 129. *Archives nationales*, 326. *Bibliothèque de l'Arsenal*, 244. *Bibliothèque Mazarine*, 112. *Bibliothèque nationale*, 221, 244, 277, 330. *Cabinet de France*, 223, 343. *Cabinet des estampes*, 330. *Cabinet des médailles*, 295, 312, 343. *Collège de France*, 129, 262. *Couvent des Madelonnettes*, 170. *École des beaux-arts*, 118, 120. *École des chartes*, 84, 125, 128. *École du Louvre*, 118. *École normale supérieure*, 116. *Église des Feuillants - Saint - Honoré*, 177. *Église Notre-Dame*, 248. *Église Notre-Dame-des-Victoires*, 248. *Église Saint-Étienne-des-Grès*, 248. *Église Saint-Eustache*, 132. *Église Saint-Germain-l'Auxerrois*, 331. *Église Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, 132. *Église Saint-Médard*, 132. *Faculté catholique*, 84. *Faculté de théologie protestante*, 80, 83, 88, 94, 96, 101, 110, 113. *Hôtel Lauzun*, 76. *Jardin des Plantes*, 65. *Lycée Bonaparte*, 118. *Lycée Saint-Louis*, 81. *Ministère de la Guerre*, 121. *Ministère de la Justice et des Cultes*, 65. *Musée Carnavalet*, 70, 71, 73, 74, 77. *Musée de l'Armée*, 121. *Musée des Monuments français*, 176, 177, 178. *Musée du Louvre*, 73, 152, 154, 157, 176, 177, 179, 180, 184, 202, 204, 269, 284, 285, 286, 324, 326, 331, 332. *Musées de la ville*, 189. *Muséum*, 64. *Palais du Louvre*, 161, 188, 329. *Parlement*, 112. *Préfecture de la Seine*, 65. *Société de l'Histoire de Paris*, 69. *Temple de la Rédemption*, 81. *Temple du Gros-Caillou*, 82, 100.
Paros, 235, 237, 238, 240.
Péloponnèse, 116.
Perche, 309.
Pergame, 132.
Pérouse, 293, 294.
Perpignan, 112.
Perseigne (Sarthe), 305.
Pesaro, 268.
Phénicie, 203, 297.
Phrygie, 278, 279.
Picardie, 124, 162, 198, 333.
Piérie, 194.
Pléozal (Côtes-du-Nord), 138.
Plouagat (Côtes-du-Nord), 138.
Plouaret (Côtes-du-Nord), 138.
Pô (Le), 139.
Poissonnière (La) (Loir-et-Cher), 282.
Poitiers, 128, 129, 176, 178, 288, 306, 333.
Pola, 259.
Poltava (Russie), 187.
Pompéi, 286.
Pont, 182.
Pontrieux (Côtes-du-Nord), 138.

Digitized by Google

Porrentruy (Suisse), 100, 114.
Pougy (Aube), 241.
Praetorium, 187.
Proconsulaire, 327.
Provence, 149, 245, 246.
Provins, 189, 209.
Putput, 151, 284, 286.
Puy (Le), 95, 281.

Quelven (Morbihan), 202.

Rahay (Sarthe), 305.
Ratisbonne, 133, 134.
Razet (Grotte de), 140.
Reculion, 125.
Reims, 187, 198, 230, 232, 233, 234.
Renault (Algérie), 159, 160, 161.
Rennes, 116, 138.
Ressons, 207.
Rhodes, 261, 295.
Rhodiapolis, 279.
Rhône (Le), 212.
Rhuys (Morbihan), 137.
Rieux (Haute-Garonne), 283, 302.
Roanne, 220.
Rome, 114, 119, 123, 128, 132, 143, 146, 164, 165, 166, 169, 182, 183, 207, 214, 218, 229, 286, 288, 301, 308, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 323, 333, 338, 340, 342, 347.
Rostrenen (Côtes-du-Nord), 137.
Rouen, 90, 99, 128, 294, 306.
Rouergue, 148.
Roumanie, 326.
Russie, 126, 127, 240, 282.
Ryssvik (Suède), 139.

Sagone (Cher), 161.
Saïda, 156, 192.
Salisbury, 95.
Salone, 162.
Samadet (Landes), 309.
Saône (La), 212.
Sarrebourg, 222.
Sault (Vaucluse), 269.
Saumur, 285.
Savaria, 214.
Savoie, 241, 304.
Savoillans (Vaucluse), 262, 263.
Scandinavie, 127.
Séleucie de Piérie, 194.
Serdica, 214.
Sidon, 156, 157, 203.
Sidymae, 278, 279.
Sirmium, 214, 316.
Siscia, 214, 311, 315.
Skellefte (Suède), 139.
Skogstorp (Suède), 140.
Somme-Bionne (Marne), 317.
Sonnois, 305.
Soueidieh (Syrie), 194.
Souk-el-Abiod (Tunisie), 284.
Soult-sous-Forêts, 118.
Soungourlou (Asie Mineure), 193.
Sousse, 179, 226, 310.
Stockholm, 139.
Stone-Henge (Angleterre), 140.
Strasbourg, 81, 82, 83, 109, 119.
Suède, 139, 140.
Suisse, 80, 90, 95.
Sutri, 230.
Syrie, 192, 201, 213.
Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre), 223.
Sainte-Colombe (Rhône), 343, 344.
Saint-Denis, 153.
Saint-Domingue, 63.
Saint-Étienne-de-Chigny (Indre-et-Loire), 189.
Saint-Fiacre (Côtes-du-Nord), 138.
Saint-Gall, 94.
Sainte-Gauburge (Orne), 309.

Digitized by Google

Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 116, 117, 118, 122, 223, 269.
Saint-Goussaud (Creuse), 187.
Saint-Maur-de-Glanfeuil (Maine-et-Loire), 245.
Saint-Mesmin (Loiret), 270, 271, 272, 275, 276, 277.
Saint-Michel-en-Carnac (Morbihan), 137.
Saint-Omer, 124.
Saint-Paul-Trois-Chateaux (Drôme), 248.
Saint-Raphael-Valescure (Var), 298.
Saint-Riquier, 111.
Saint-Romain-en-Galle (Rhône), 344.
Sainte-Solange (Cher), 180.
Sant Angelo in Formis, 111.

Tanger, 321.
Tarraconnaise, 215.
Tarragone, 145, 214, 215, 219, 312.
Tarse, 214, 241.
Tebessa, 226, 250.
Ténédos, 141.
Téniers, 128.
Thagaste, 173, 319.
Thasos, 205, 237.
Théra, 236, 237, 238.
Thérouanne (Pas-de-Calais), 124.
Thessalie, 214.
Thessalonique, 144, 145, 214, 311.
Théveste, 173, 174, 175, 199, 251.
Thuburbo, 199.
Thubursicum Numidarum, 333, 336, 339.
Thugga, 242.
Thysdrus, 324.
Tibubuci (Tunisie), 130.
Tina (La), 301.
Tingi, 321, 322.
Tingitane, 322, 323.
Tipasa (Algérie), 160, 161.
Tirynthe, 132.
Tlemcen, 186.
Tolède, 110, 319.
Tongres (Belgique), 152.
Tonnerre, 149.
Toul, 224.
Toulouse, 128, 283.
Touraine, 204, 347.
Tournai, 209, 232.
Tours, 92, 96, 111, 244.
Tourves (Var), 297.
Trente, 85.
Trèves, 95, 145, 185, 214, 219, 258, 260, 342.
Trevignano, 230.
Trianon, 207.
Trieste, 170.
Tripoli d'Afrique, 194.
Tripolis, 297.
Troesmis, 214.
Troyes, 139, 189, 206, 209.
Tubingue, 81, 82, 109.
Tunis, 179, 208, 251, 345.
Tunisie, 130, 132, 162, 172, 179, 207, 242, 256, 345.
Turin, 171, 304, 328, 347.
Tyne (La), 299.

Utique, 157.

Vaison (Vaucluse), 269.
Valladolid, 243.
Vannes, 128.
Vénejean (Drôme), 262, 267, 269.
Vénétie, 212, 293, 294.
Venise, 290, 291, 292, 293, 294.
Verrouille (La) (Tarn-et-Garonne), 139.
Versailles, 73, 74, 177, 184.
Vexin, 282.
Vich (Espagne), 226.
Vidau (Suisse), 80.

Digitized by Google

Vienne (Autriche), 119, 128, 239.
Vienne (Isère), 343.
Villedieu-lès-Bailleul (Orne), 171.
Villefranche - sur - Rhône, 210.
Villelaure (Vaucluse), 306.
Villenauxe (Aube), 138.
Villeneuve-sur-Lot, 65.
Vladimir (Russie), 282.

Wissembourg, 118.
Woerth, 118, 120.

Xanthus, 278.

Zaghouan (Tunisie), 252, 285.

III.

Index des illustrations.

1. Obituaire des Dominicaines de Ratisbonne . . . 133
2. Croix reliquaire du XIVe siècle (collection J. Manhés) 147
3. Vierge en bronze du XVe siècle. Eglise d'Apchon (Cantal) 152
4. Sceau byzantin de Jean évêque d'Afrique . . . 171
5. Claude de Laubespine. Musée de Poitiers . . . 176
6. Christine Leclerc (?). Musée du Louvre 176
7. Inscription chrétienne de Daphne 200
8. Monument trouvé à la Motte-Pasquier. Musée de la Porte-de-Croux à Nevers 224
9. Inscription grecque de Paros. 235
10. Objets en étain trouvés à Vénejean (Drôme). . . 267
11. Plan du *Foro Archimonio* d'après N. Reisecco (1765). 287
12. Tombeau des Laubespine (cathédrale de Bourges). Dessin conservé à la Bibliothèque nationale. . 330
13. Médaillon de Constantin II 340

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1904 5
Membres honoraires 7

Digitized by Google

Correspondants étrangers honoraires. 9
Membres résidants. 10
Associés correspondants nationaux classés par départements. 15
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 38
Associés correspondants étrangers 39
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 43
Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 54
Notice nécrologique sur Ch. Read 63
Notice nécrologique sur S. Berger 79
Bibliographie des œuvres de S. Berger. 109
Discours de M. Ch. Ravaisson-Mollien, président sortant 115
Rapport financier du trésorier. 149
Protestation contre la démolition de l'hôpital de Tonnerre 149
Notice nécrologique sur G. Duplessis 162
Fixation au lundi de Quasimodo 1904 de la séance solennelle du Centenaire de la Société 188
Offre d'une somme de 1000 francs par M. P. Durrieu pour l'impression du volume du Centenaire . . . 188
Résultat financier du premier trimestre. 210
Offre d'une somme de 500 francs par M. E. Corroyer pour le volume du Centenaire 306
Renouvellement du bureau et des commissions pour 1904. 321
Vœu pour l'analyse des objets antiques. 348
Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1903. 349
Liste des périodiques reçus par la Société en 1903 . . 364
Index par noms d'auteurs 380
Index géographique 392
Index des illustrations 400

Digitized by Google

107

87

NOGENT-LE-ROTROU, IMPR. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ART LIBRARY

Stanford University Libraries
3 6105 014 189 539

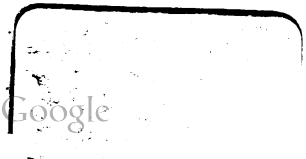

Digitized by Google